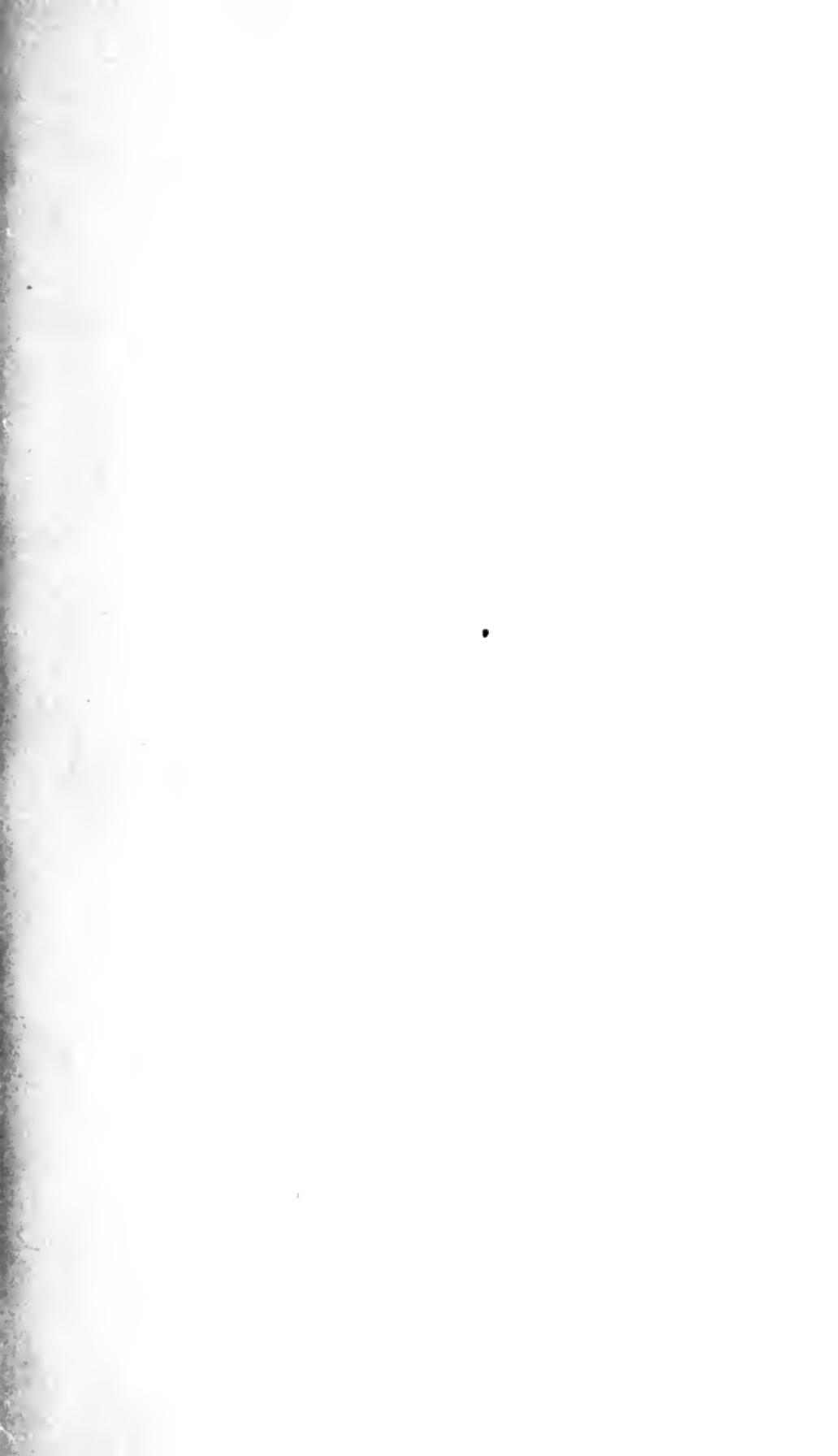
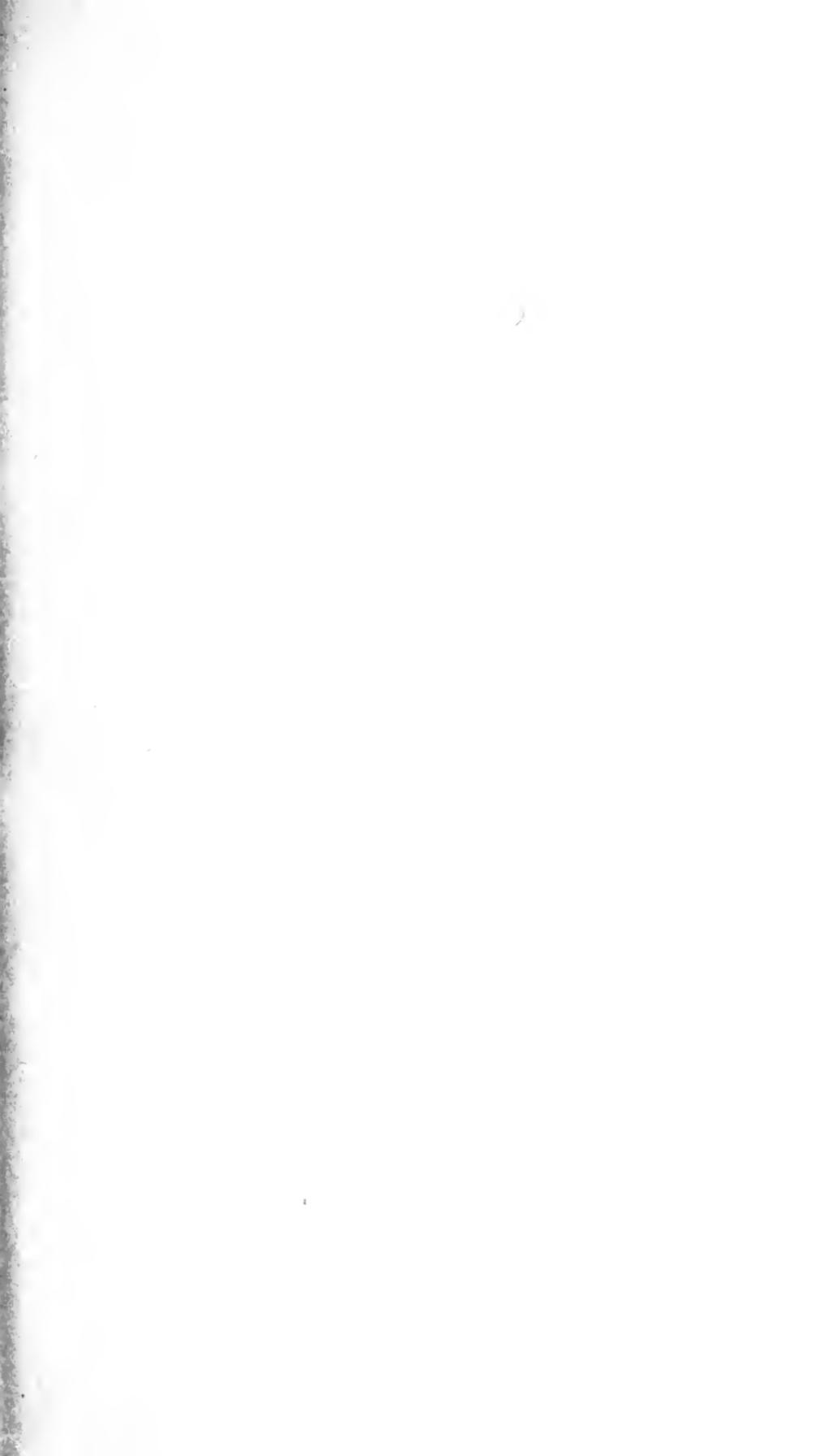




Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa









87

MONOGRAPHIE DU SONNET

# SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

QUATRE-VINGTS SONNETS

PAR M. LOUIS DE VEYRIÈRES

TOME II



PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

QUAI MALAQUAIS, 3

—  
M D CCC LXX

(Tous droits réservés)



MONOGRAPHIE DU SONNET

# SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

QUATRE-VINGTS SONNETS



MONOGRAPHIE DU SONNET

# SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

*QUATRE-VINGTS SONNETS*

PAR M. LOUIS DE VEYRIÈRES

TOME II



PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

QUAI MALAQUAIS, 3

—  
M D CCC LXIX

(Tous droits réservés.)



PQ  
466  
V4  
t. 2



## SONNETTISTES FRANÇAIS ANCIENS

(SUITE)

---

**D**È l'abbé Cotin à Godeau il n'y a qu'un pas — selon l'ordre chronologique. — L'évêque de Grasse et de Vence n'a laissé que de rares morceaux assez bien venus, délayés dans de nombreuses poésies. — Une de ses meilleures productions est assurément la traduction du *Benedicite omnia opera Domini Domino*. On sait que Richelieu, qui faisait aussi des calembours par à peu près, lui dit : — « Mon sieur l'abbé, vous me donnez *Benedicite*, et moi je vous donne *Grasse*. » — Le sonnet suivant, du même poète, est remarquable; et nous pourrions en citer avec éloge un autre sur la naissance de Jésus-Christ.

Vous qui pour expier nos ingrates malices,  
Immolez au Seigneur des agneaux innocens,  
Et qui sur les Autels faites fumer l'encens,  
Prestres de l'Eternel, quittez ces saints offices.

Venez voir vostre Dieu dans de honteux supplices,  
Qui pousse vers le Ciel d'adorables accens,  
Et par vn Sacrifice au dessus de nos sens  
Met vne heureuse fin à tous vos Sacrifices.

Celebrez, ô Pecheurs, en ce merveilleux jour,  
L'excès de ses bontez, l'ardeur de son amour,  
Connoissez en ses maux la grandeur de vos crimes.

Mais la Croix où Jesus meurt pour vostre peché,  
Au lieu de vos discours, vous veut pour ses Victimes,  
Et l'art de la louer, c'est d'y vivre attaché!

Les *Œuvres chrestiennes de Godeau*, Paris, 1633, in-8°, contiennent rarement les *Prieres et meditations chrestiennes*. Il paraît que celles-ci ne furent tirées qu'à six exemplaires pour Anne d'Autriche. — Les *Poesies chrestiennes*, par le même, sont de 1654, Paris, pet. in-12, et les *Tableaux de la Penitence*, de 1665, Paris, pet. in-12, etc. — ANTOINE GODEAU, né à Dreux en 1605, mourut l'an 1672.

JEAN DE MAIRET, d'une ancienne et noble famille, naquit à Besançon le 4 janvier 1604, et mourut le 31 janvier 1686. A seize ans il débuta, comme auteur dramatique; Richelieu le pensionna dans la suite, grâce à l'influence de la duchesse d'Aiguillon, comme on le présume par le sonnet que Mairet composa pour cette dame en lui dédiant l'*Illustre Corsaire*. Ses tragédies ne sont pas toutes exemptes de passages licencieux. *Les Œuvres poetiques du s<sup>r</sup> Mairet* parurent in-12, en 1630. L'auteur rendit de grands services politiques en signant des traités d'alliance; Goujet croit que ce fut à cette occasion qu'Anne d'Autriche, reine régente, satisfaite des bons offices de Mairet, lui fit remettre mille pistoles, récompensant le négociateur et non le poète. D'autres historiens plus autorisés assurent que cette gratification lui fut accordée lorsqu'il présenta un sonnet à la régente sur la paix des Pyrénées. Il nous semble opportun de prendre un moyen terme, en supposant qu'Anne d'Autriche profita de cette circonstance pour rémunérer largement les anciens services du poète, qui fut aussi réhabilité dans la noblesse de ses ancêtres. Les biographes varient sur la valeur de la somme reçue par Mairet : les

uns disent mille écus (10,000 fr.), les autres mille louis (environ 12 à 13,000 fr.). — Ce sonnet paraissait introuvable mais, grâce à notre ami M. Georges Garnier, nous pouvons l'insérer ici.

A LA REYNE,

POUR LA PAIX GENERALE.

*Traité du 7 nov. 1659.)*

Sœur et mere de Rois, si parfois mes escrits  
Ont pu vous divertir d'agreables matieres,  
Souffrez pour un instant le dessein que j'ay pris  
De vous parler de sang, de morts, de cimeties.

Mille sujets d'horreur, de plaintes et de cris  
Ont reduit en desert des provinces entieres,  
Et le Turc, qui s'appreste à faire encore pis,  
De l'Europe chrestienne attaque les frontieres.

La paix est un thresor dont vos royales mains  
Peuvent, sans s'appauvrir, enrichir tant d'humains;  
Mettez fin, grande Reyne, aux desordres du monde,

Et la Reyne du ciel vous fera couronner  
Des rayons immortels de cette paix profonde  
Que le monde et les siens ne scauroient vous donner.

M. Georges Garnier ajoute : — « Copié par M. Castan, conservateur de la *Biblioth. de Besançon*, sur la *Vie de Jean Mairet*, par M. Rochet de Frasné, avocat général, conservée dans le *tome 1<sup>er</sup> des Travaux mss. de l'Académie de Besançon*, f<sup>o</sup> 303 verso — (Cette *Vie* est inédite). Je ne connais point de recueil imprimé où se trouve ce sonnet, qui n'est pas dans les *Œuvres de Mairet*. — Malgré quelques expressions faibles, d'autres forcées, des répétitions du même mot, etc., l'idée est belle et la chute assez heureusement amenée... Mais 1,000 fr. par vers n'en est pas moins un grand prix!! »

*Les Joyeux épigrammes du sievr DE LA GIRAVDIERE.* A Paris, chez Clavde Banqveteav, M.DC XXXIIII. Un seul sonnet parmi ces épigrammes égrillardes.

*Œuvres du s<sup>r</sup> GAILLARD.* A Paris, chez Jacques Dugast, 1634. Ces œuvres burlesques sont précédées d'un sonnet dédicace de l'auteur; on y trouve aussi un véritable rébus illustré!... Gaillard était un laquais.

*Meslange de poésie sur le chef-d'œuvre de feu Didier Humbelot,* M<sup>e</sup> sculpteur et peintre à Paris, représentant en bosse la figure d'un *Ecce homo*, et présenté à Monseigneur l'éminentissime Cardinal de La Rochefoucauld. Paris, imprimerie de Jean Laquehay, 1636, in-4<sup>o</sup>. La dédicace et le livre portent le nom de CHARLES HUMBELOT. Les deux sonnets que l'on rencontre dans cet ouvrage sont d'une grande médiocrité; le premier a pour sujet l'*Ecce homo*; le second est sur la mort de Nicolas Humbelot, principal du collège de Montargis (1617). — Ce livre, qu'on ne trouve cité nulle part, doit être d'une fort grande rareté; il est à la Bibliothèque impériale. — Voici, sans doute, une autre plaquette du même auteur : *Sonnets et épigrammes svr la conversion de S. Pavl apostre.* A Paris, chez Denys Bechet, M.DC.XXXVII, in-f<sup>o</sup>. Il y a neuf sonnets; le 1<sup>er</sup>, dédié aussi au cardinal de La Rochefoucauld, est suivi d'une épigramme au même, signée : Charles Humbelot.

*Emanuel, ou paraphrase evangelique... Poëme chrestien divisé en Quinze livres... Par Philippes le Noir.* Troisième édition... A Paris, chez Lovis Vendosme, 1659, in-8<sup>o</sup>. — Exemplaire de la Bibliothèque impériale. Une édition, la 3<sup>e</sup> également, mais datée de 1658, se vendait à Quevilli par Jacques Cailloüé, demeurant à Rouen (*sic*). Les vers français préliminaires adressés à l'auteur du poëme, portent ces signatures : La Ferrassière-Pellisson, DE CRAN-HENRIET (un sonnet) et R. G. (huit vers). — Les compilateurs des *Annales poétiques* disent (t. XXV, pp. 256-57) qu'*Emmanuel*, méchant poëme, eut cinq

éditions, et que la première datait de 1638. — Ph. Le Noir, ministre calviniste dans le Maine, publia un autre ouvrage, une paraphrase des psaumes, où l'on retrouve les noms de poètes que nous venons de citer. — Les *Annales poétiques* ont fait deux personnages du s<sup>r</sup> de Cran-Henriet, en séparant son nom par une virgule.

*Pierre Corneille*, né l'an 1606, à Rouen, de Pierre Corneille, maître des eaux et forêts, et de Marthe le Pesant, mourut en 1684. Il sacrifiait au sonnet, et l'un de ses deux frères, ANTOINE CORNEILLE, fut couronné, comme lui, plusieurs fois au *Palinod* de Rouen (1) pour des ballades, sonnets, et autres poèmes. Les prix de ce *Palinod* étaient une fleur et une *étoile d'argent*; c'était, disait-on, en souvenir de ces triomphes des deux Corneille, ou de membres de leur famille, que le père de Pierre, d'Antoine et de Thomas Corneille, prit les armes suivantes : *d'azur, à trois étoiles d'argent*. Cependant les lettres de noblesse qu'il obtint, à cause de sa charge de maître des eaux et forêts, datées de 1637, ne furent enregistrées qu'en 1697, par les soins de Thomas Corneille, s<sup>r</sup> de Coste, et les armes y sont ainsi décrites : — *de gueules, à deux fasces d'or, et un chef d'argent, chargé de trois corneilles de sable*. — Mais revenons au grand Corneille, qui recevait du cardinal de Richelieu une pension de 500 écus, ce qui ne l'em-

(1) Voir : *Une Séance de l'Académie du Palinod en 1640*. Rouen, Le Brument, 1867, in-8<sup>o</sup>, 50 pp. Antoine Corneille était curé de Fréville. Baptisé le 10 juillet 1611, il mourut le 20 mai 1657. — Chez le même éditeur Le Brument vient de paraître : *L'Entrée de Henri II, Roi de France, à Rouen, au mois d'octobre 1550*, imprimé pour la première fois d'après un ms. de la Bibl. de Rouen, accomp. de notes par S. de Merval, grav. Rouen, 1869, in-4<sup>o</sup> oblong. Cette description, en vers, est précédée de trois sonnets; le tout est sans nom d'auteur, mais on l'attribue à JACQUES DE BRÈVEDENT, lieutenant général au bailliage de Rouen depuis 1547 jusqu'en 1568. Ce magistrat fut anobli pour services vers 1550.

pêcha point, quand Richelieu eut cessé de vivre, de publier un sonnet contre son protecteur, à l'occasion de la mort de Louis XIII; ce sonnet, plein d'énergie et de beauté, indique une défaillance morale :

Sous ce marbre repose vn monarque sans vice,  
Dont la seule bonté deplut aux bons François;  
Ses erreurs, ses ecartz, vinrent d'un *mauuais choix*,  
Dont il fut trop longteins innocemment complice.

L'ambition, l'orgueil, la haine, l'auarice,  
Armez de son pouuoir, nous donnèrent des loix;  
Et bien qu'il fut en *soy* le plus juste des *rois*,  
Son regne fut tousiours celuy de l'iniustice.

Fier vainqueur au dehors, vil esclaue en sa cour,  
Son tyran et le nostre à peine perd le iour,  
Que iusques dans la tombe il le force à le suiure :

Et par cet ascendant ses proiets confondus,  
Après trente-trois ans sur le throsne perdus,  
Commençant à regner, il a cessé de viure.

Corneille dédia un sonnet remarquable à la reine régente, en 1640, et le plaça au commencement d'une tragédie célèbre. Nous l'omettons à regret. — Les *Myses illustres de MM. Malherbe, Theophile*, etc., — Paris, 1658, — nous ont conservé deux sonnets, signés seulement d'une étoile dans le texte, mais ayant le nom de Corneille à la table : ce sont des épigrammes contre la tragédie de *Timocrate*. — Corneille, à l'occasion de la guerre des *Uranins* et des *Jobelins*, mit au jour deux autres bons sonnets. Le *Mercuré galant*, tome VI, 1674, cite un septième sonnet du même poète; enfin, un huitième est reproduit par les *Annales poétiques*.

Les *Descriptions poetiques* de JEAN DE BUSSIERES, de la *Compagnie de Jésus*, 1644, in-folio, sont composées d'élégies, de sonnets, etc.; le tout est fort médiocre, et le poème qui termine ce recueil est de la même trempe. J. de Bussièrès, né

en 1607, à Villefranche (Beaujolais), mourut le 26 octobre 1678.

Les *Echantillons amoureux, du s<sup>r</sup> de Javerzac* (né vers 1607, à Cognac), présentés au duc de Montausier, renferment des sonnets de pacotille, comme tous les autres échantillons de l'auteur. N. BERNARD, s<sup>r</sup> DE JAVERZAC, et non *Javersac*, comme l'attestent ses ouvrages, a fait un poème intitulé : *L'Horoscope de Monseigneur le Daupin*, 29 pp. in-4°. C'est un poème héroïque en vers libres.

JEAN ROTROU naquit à Dreux, l'an 1609, et mourut en 1650. Il composa de nombreuses pièces de théâtre que Viollet-Le-Duc a rééditées en 1820, Paris, 5 vol. in-8°. — Les poésies diverses sont dans les *Œuvres poétiques du s<sup>r</sup> de Rotrou*, Paris, Toussaint Du Bray, 1631, in-8°. — Ce volume très-rare, non réimprimé, contient : *Les Pensées d'un religieux à Tircis ; à son amy M...* ; *Plainte d'un seigneur amoureux prest à se donner la mort dans un desert ; une Elegie ; à M<sup>lle</sup> C. C.*, et UN SONNET

L'abbé JEAN DOUJAT, né à Toulouse vers 1609, mort en 1688, est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont la liste est dans l'*Histoire de l'Académie française*. — Le suivant, cité par Goujet comme renfermant un sonnet de Jean Doujat, n'y est point mentionné : *Rejouissance publique pour l'entier rétablissement de la santé du Roy*. — 1687, in-4°. — Deux sonnets signés : Doujat, sont parmi les manuscrits de Colletet, avec beaucoup d'autres, comme étant inédits.

CHARLES DE SAINTE-MAURE, duc DE MONTAUSIER, — 1610-1690, — épousa Julie d'Angennes, fille de Catherine de Vivonne. Il fit exécuter pour elle la *Guirlande de Julie*, composée de madrigaux écrits par le calligraphe Jarry, et de fleurs dessinées par le peintre Robert. — Un sonnet de Ménage ouvre ce recueil, et il n'y en a pas d'autre. Cette *Guirlande* fut d'abord imprimée avec la vie de M. de Montausier en 1729, puis en 1784, dit Brunet, qui change cette date pour celle de

1785, à l'article sur Jarry. Enfin, citons les éditions de 1818, 1824 et 1826. — Le duc de Montausier est l'auteur de plusieurs sonnets; deux des siens furent consacrés à la défense de Chapelain. Cette défense lui coûta même une ode : c'était moins de goût que de courage; mais on ne peut dire : Honneur au courage malheureux !

Les *Œuvres poétiques* de CH. BEYS, Paris, 1651, in-4° (odes, sonnets, etc.). Un sonnet du même est dans : *Les Muses illustres* — 1658. — On lui doit : — *Nouveau Recueil de poesies heroïques et burlesques*, Paris, 1653, in-12; et trois autres livres, notamment : *Les Illustres Fous, comedie en vers*, Paris, 1653, in-4°. La Bibliothèque impériale conserve un sonnet de Beys sur le mariage de M. de Mauroy. — Beys, né à Paris vers 1610, mort en 1659, était un assez bon versificateur; mais Scarron voulait rire apparemment quand il le comparait à Malherbe. — Gilles Beys, libraire de Paris, vivait dans le XVI<sup>e</sup> siècle; il est le premier qui distingua les *u* des *v* et les *i* des *j*.

Le *Recueil des pls beaux vers de Messieurs de Malherbe, Racan, etc.*, à Paris, M.DC.XXXVIII, in-8°, reproduit les œuvres de plusieurs sonnettistes; bornons-nous à signaler M<sup>r</sup> DU MAY, s<sup>r</sup> de Saint-Aubin, et le comte DE NANÇAY. Ce livre avait paru avec ce titre : *Recueil des plus beaux vers des meilleurs poëtes françois*, 1627 et 1630, pet. in-8°. — M. du May pourrait être Paul du May, 1585-1645, conseiller à Dijon, poëte français et latin, et père d'un autre poëte, Pierre du May, né en 1627. Louis du May, mort en 1681, a publié des ouvrages d'histoire ou de politique, sans compter *l'Advocat condamné et les parties mises hors de procez par arrest du Parnasse*, par L. D. M., sans lieu (Hollande), 1669.

Dans les *Diverses poesies de fev Monsievr de Chandeville*, Paris, 1639, in-4°, on ne trouve que deux sonnets de l'auteur, propre neveu de Malherbe, mais peu digne de ce parent illustre.

— Un sonnet sur la mort de Chandeville y est signé par le célèbre G. de Scudéry, éditeur de ces *Diverses poesies*, dont l'auteur, ELZÉAR DE SARCILLY, s<sup>r</sup> DE CHANDEVILLE, mourut fort jeune. M. Monmerqué le nomme Éléazar.

PAUL SCARRON, né à Paris en 1610, mort en 1660, est poète burlesque jusque dans le sonnet ; celui du *Pourpoint troué par le coude* est devenu célèbre, trop peut-être ; cela suffit pour l'historien qui rapporte des faits sans les comprendre. Voici du même auteur un autre sonnet sur Paris ; le portrait, qui n'est plus ressemblant, est loin d'être flatté ; mais c'est une *photographie spontanée* du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il est bon de connaître :

Vn amas confus de maisons,  
Des crottes dans toutes les Rues,  
Ponts, Eglises, Palais, Prisons,  
Boutiques bien ou mal pourueües,

Force gens noirs, bruns, roux, grisons,  
Des Prudes, des Filles perdües,  
Des meurtres et des trahisons,  
Des Gens de Plume aux mains crochües ;

Maint poudré qui n'a point d'argent,  
Maint Homme qui craint le Sergent,  
Maint Fanfaron qui tousiours tremble ;

Pages, Laquais, Voleurs de nuit ;  
Carosses, Chevaux et grand bruit :  
C'est là Paris ; que vous en semble ?

Le *sonnet-épitaphe* est encore digne d'une mention honorable. Les œuvres de Scarron contiennent quinze sonnets.

PIERRE LALANNE ou de Lalane, d'une bonne famille originaire de Bordeaux, mourut, selon Ménage, en l'année 1661. Quatre de ses sonnets sont dans le recueil de Sercy ; L. de Saint-Marc lui en attribue trois autres. On a cité celui que La-

lane composa sur la mort de sa femme, Marie Gastelle des Roches. La comtesse d'Aulnoy inséra une églogue et des stances du même auteur dans le *Recueil des plus belles pièces des poètes françois*. Ses vers ont été recueillis et publiés avec les poésies de RENÉ DE BRUC, marquis DE MONTPLAISIR, par L. de Saint-Marc, Amsterdam et Paris, M.DCC.LIX; mais il s'y est glissé quelques pièces apocryphes; le compilateur se fit beaucoup trop à de simples initiales. Montplaisir n'aurait pas fait moins de douze sonnets; cependant L. de Saint-Marc n'ose entièrement mettre au compte de ce poète le fameux sonnet sur Cromwell, que nous citerons plus loin à propos de M. Ed. Pailleron. Il en est de même du sonnet sur la mort du perroquet de M<sup>me</sup> du Plessis-Bellière, dont nous avons parlé page 65, t. I<sup>er</sup>, et qui est signé le M. de M.; on ne sait lequel en est l'auteur, du marquis de Montplaisir, frère de M<sup>me</sup> du Plessis-Bellière, ou du marquis de Montausier, non encore duc en 1654.

HIPPOLYTE-JULES PILET DE LA MESNARDIÈRE, de l'Académie française, lecteur de la chambre du roi, né à Loudun vers 1610, mort le 4 juin 1663, se fit moins remarquer par le jugement que par une élocution facile et une imagination brillante. Ses *Poesies* sont de 1656, Paris, in-4°. Boileau trouvait médiocre ce poète dont nous ne connaissons que deux sonnets d'un mérite ordinaire (*Muses illustres*).

*Les Pensées du Serviteur de la Vierge, ou le Saint Amour*, Paris, 1640 in-12. — Ce recueil anonyme n'a pas moins de cent seize sonnets; on y rencontre d'autres poésies sur la Vierge et deux chants royaux. (Manque dans Brunet et Barbier.)

LOUIS-ISAAC LEMAISTRE, — 1613-1684, — se nomma de Sacy, dit-on, parce que ce nom est l'anagramme d'Isac, abréviation d'Isaac. Ce janséniste, solitaire de Port-Royal, traducteur de la *Bible* et de l'*Imitation*, est l'auteur d'un sonnet composé à l'occasion du tonnerre qui tomba près de Louis XIII.

On ne peut contester le mérite de ce poëme, d'une flatterie pourtant exagérée.

Voix errante du monde, inuisible courriere,  
Illustre Renommée, amour des demy-dieux ;  
Toy, par qui les *vainqueurs triomphent* en tous lieux ,  
Du grand nom de Louis vas remplir ta carriere

De l'heureux siecle d'or l'innocence premiere  
A repris dans son cœur son throsne glorieux ;  
Il est craint de la terre, il est cheri des cieux ;  
C'est l'astre dont l'Europe adore la lumiere.

Le Nord et le Midy, les Alpes et les Mers ,  
Ont reçu de sa main ou la mort ou les fers ;  
Il regit les mortels et ne craint point les Parques ;

Il est le iuste effroy des iniustes guerriers ;  
Sa foudre fait trembler les plus puissans monarques,  
Et la foudre du ciel reuere ses lauriers.

GILBERT DE CHOISEUL, né en 1613, fut évêque de Comminges, puis de Tournay ; il n'existait plus en 1689. C'est entre ses mains que Pellisson abjura le calvinisme. Il a laissé un sonnet remarquable *Sur la pompe funebre de la Reine Anne d'Autriche* (1666). Citons encore de lui : *Oraison funebre de Monseigneur le Prince de Conty, par Messire Gilbert de Choiseul du Plessy-Praslain*. Paris, Ant. Vitré, 1666, in-4°. Son *Ordonnance sur la publication qu'il a faite dans le Synode diocésain de Comminge, le 9 octobre 1652, de la Constitution du Pape Innocent X*, et son *Epistola ad D. Martinum Steyaert...* furent mises à l'index.

GILLES MÉNAGE, — Angers, 1613-1692, — nous est arrivé tout meurtri par Molière, fort rancunier, paraît-il ; ce poète comique s'est rudement vengé d'avoir été desservi par Ménage ; *Vadius* en sait quelque chose. L'histoire des écrivains trop vantés ou trop fustigés serait vraiment bonne à faire. Les bio-

graphes qui se copient les uns les autres auraient à réformer la plupart de leurs jugements. Les sonnettistes du XVI<sup>e</sup> siècle y perdraient presque tous; par contre, plusieurs de ceux du XVII<sup>e</sup> y gagneraient. Quant à Ménage, il s'est moqué spirituellement d'un sonnet de Malherbe :

Plus Mars que Mars de la Thrace....

CHARLES FAUCON DE RIS, seigneur DE CHARLEVAL (1613-1693), est bien doux dans le sonnet sur *Livotine*, pour ceux qui ont lu ses vers fameux contre les femmes :

Quoy que Livotine vous die,  
Ne faites point de fondement  
Sur l'amitié d'une étourdie,  
Sans honneur et sans jugement.

Sa langue a cette maladie  
Qu'elle est toujours en mouvement,  
Et son cœur de la perfidie  
Fait tout son divertissement.

Un méchant, s'il n'est sans prudence,  
Jamais ne vous fera d'offense  
Qu'il n'ait son profit pour objet.

Mais un esprit qui n'est pas sage  
Vous offensera sans sujet  
Et contre son propre avantage.

Nous connaissons deux autres sonnets de Charleval : ses poésies sont dans le recueil de Sercy.

URBAIN CHEVREAU, né à Loudun le 12 mai 1613, mort le 15 février 1701, n'a rien qui nous regarde dans ses *Œuvres mêlées*, 1697. *Les Poesies de Chevreau*, Paris, 1656, pet. in-8°, ont, au contraire, plusieurs sonnets, onze qui sont traduits ou imités, et dix originaux, plus quatre en bouts rimés; total : vingt-cinq. Ce nombre suffirait si l'auteur n'était guère au-

dessus du médiocre. Il fut pourtant secrétaire de Christine, reine de Suède, conseiller de l'Électeur Palatin, et Louis XIV le donna pour précepteur au duc du Maine. — Le *Théâtre* de Chevreau est composé de huit pièces, — 1637-1641, 7 vol. in-4° et 1 in-12.

L. PETIT. Quel est ce M. Petit, demande Goujet, dont e recueil de Sercy contient un sonnet en bouts-rimés et un sonnet galant? Titon du Tillet attribue ces vers et d'autres qui ont paru dans un livre de *quelques pièces nouvelles et galantes*, — 1667, à Pierre Petit, Parisien, d<sup>r</sup> en médecine, né en 1616, mort à 71 ans, le 13 décembre 1687. Goujet en doute, Pierre Petit étant un écrivain sérieux. Nous trouvons à notre tour que le titre de l'ouvrage indiqué par Titon du Tillet est bien vague en passant par l'abbé Goujet; mais on rencontre un sonnet signé : Petit, dans les *Delices de la poesie galante des plus célèbres auteurs du temps*, Paris, 1663, et non 1667. Un autre recueil contemporain renferme quatre sonnets également signés : Petit. — Nous ignorons si le d<sup>r</sup> Pierre Petit était trop grave pour composer des sonnets pareils. Ajoutons que Louis Petit, — et non Le Petit, comme le dit Barbier, — né vers 1614, à Rouen, et mort en 1693, a, selon le *Dictionnaire* de Dezobry, fait des satires, des épigrammes, des madrigaux, des stances et des ballades, enfin de tout, hormis des sonnets. C'est à lui qu'on doit : — *Discours satyriques et moraux* ou *Satyres generales*, imprimé à Rouen et vendu à Paris, chez la veuve Blageard, 1686; ce livre reparut avec ce titre : *Le Nouveau Juvenal satirique...* Utrecht, in-12, 1736. — Mais nous tenons Louis Petit et ne le lâcherons point sans qu'il nous ait produit un sonnet, n'en déplaise à Dezobry, malgré Goujet, qui se demande quel Petit peut être L. Petit, et à Titon du Tillet, qui veut voir en lui P. Petit, ce poète si grave! En effet, le *Recueil de sonnets composez par les plus habiles poètes du royaume sur les bouts-rimez Pan, Guenuche*, etc., 1683, contient un sonnet de Petit l'aîné, de Rouen; or, Louis Petit était

de cette ville, et P. Petit était Parisien. Notons que le *Mercurie galant* inséra en 1684 deux sonnets bouts-rimés de Petit, de Rouen. Du reste, les *Petit poètes* sont nombreux; un d'eux même, Claude Le Petit, de Beuvron, en Normandie, monta jeune sur le bûcher, en place de Grève, l'an 1622, pour avoir composé des vers infâmes. Il n'était des nôtres en aucune façon.

*Charles-Marguerite*, baron de *Saint-Denis*, seigneur DE SAINT-ÉVREMOND, né à Saint-Denis-le-Gast, en Normandie, le 1<sup>er</sup> avril 1614, termina sa vie le 9 septembre 1703, à Londres (où il s'était réfugié par crainte de la Bastille). C'est dans cette ville que parurent ses *Œuvres* en 3 vol. Ses *Véritables Œuvres* contiennent quatre ou cinq sonnets d'une assez bonne facture. — *Le Saint-Evremoniana*, par Cotelendi, Paris, 1700, in-12, en a quatre également : deux anonymes; un de Tristan et l'autre d'un inconnu, nommé TOUBEL, sur un sujet qui n'est pas nouveau :

Mais ! ô pauvre abusé, de quoy faisois-je cas ?  
Assise sur le sable, elle écrivoit sur l'onde,  
Afin que ses sermens ne l'obligeassent pas.

*L'Examen de la Religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*, attribué à Saint-Évremond, a été mis à l'*index* en 1765.

*Les Essais poetiques du sieur de la Luzerne*, Paris, 1642, in-12, ne contiennent qu'un sonnet ! Nous l'avons échappé belle ! A vrai dire, il n'en valait guère la peine. C'est le même auteur qui avait fait paraître en 1641, in-12, à Paris (2<sup>e</sup> éd. en 1654, à Caen, in-4<sup>o</sup>), un volume entier de quatrains, les *Sentimens chrestiens, politiques et moraux*, sous le nom de la Luzerne-Garaby. On lui doit d'autres ouvrages, notamment un *Recueil de Ballades et Sonnets présentez au Puy de l'Immaculée Conception*, in-4<sup>o</sup>, sans date. — ANTOINE GARABY, S<sup>r</sup> DE LA LUZERNE et autres places, naquit au château de La

Luzerne, près de Coutances, le 28 octobre 1617; il n'était plus de ce monde le 4 juillet 1679. — M. Eug. de Beaurepaire vient de publier une notice sur Garaby, notice dans laquelle il cite un sonnet original que ce poëte fit à l'occasion de la mort de Scarron; M. de Beaurepaire a extrait ce sonnet d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale.

GUILLAUME DE BRÉBEUF (1618-1661), traducteur de *la Pharsale* de Lucain, 1655-57-58, etc., fut un catholique zélé, comme en témoigne sa *Défense de l'Église romaine*, 1664 et 1671, in-12. Ses *Poësies diverses* portent la date de 1658; nous y trouvons trois ou quatre sonnets; l'édition de 1662 en a neuf, dont cinq en bouts-rimés sur les mêmes rimes. Ses *Eloges poëtiques* reproduisent trois anciens sonnets et nous en offrent quatre de nouveaux. — Brébeuf a mis au jour nombre de petites pièces de vers plus ou moins galantes sur les femmes qui cherchent à réparer des ans l'irréparable outrage. Il s'agissait, dit-on, d'une gageure. — Voici son meilleur sonnet (il y a plusieurs variantes) :

Ne verse point de pleurs sur cette sepulture,  
Tu vois de Leonor le tombeau précieux,  
Où gist de son beau corps la cendre toute pure;  
Mais sa rare vertu vit encore en ces lieux.

Auant que de payer les droits à la nature,  
Son esprit s'éleuant d'un vol audacieux,  
Alloit au Createur vnir la Creature,  
Et marchant sur la terre, elle estoit dans les Cieux.

Les Pauures bien mieux qu'elle ont senty sa richesse,  
Ne chercher que Dieu seul fut sa seule allegresse,  
Et son dernier soupir fut vn soupir d'amour.

Passant, qu'à son exemple vn beau feu te transporte,  
Et loin de la pleurer d'avoir perdu le iour,  
Croy qu'on commence à viure en mourant de la sorte.

On doit au même auteur : *Entretiens solitaires, ou Prières et Méditations pieuses en vers françois*. Paris, 1669, in-12. Phi-

lippon de la Madelaine commet une erreur en lui donnant le prénom de Georges. — Le R. P. Jean de Brébeuf, jésuite, né à Bayeux, auteur d'un catéchisme en langue huronne, — 1632, — fut martyrisé en 1649, au Canada. C'était l'oncle du précédent.

ROGER, comte DE BUSSY-RABUTIN, naquit dans le Nivernais, à Épiry, en 1618, et mourut en 1693. A peine il était parvenu à l'Académie française, qu'il fut exilé de la cour pour avoir chansonné Louis XIV. Il publia des *Lettres*, des *Mémoires*, et l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Sa fatuité ne le cédait guère à celle de Malherbe et de Scudéry. Il a droit comme eux à une place dans notre galerie pour ses sonnets, et ceux qu'il cite dans ses *Nouvelles Lettres*, savoir de M<sup>r</sup> DE BOURDENAIVE, de l'abbé DU BAC, et de M<sup>lle</sup> DU PRÉ. Ce dernier nom nous oblige à dire un mot de l'*Abrégé fidelle de la vraye origine et genealogie des François...* par noble Claude Du Pré, sieur de Vaux-Plaisant. Lyon, 1604, in-8°. On y voit deux sonnets signés PHILIPPE DU PRÉ, escollier de Tholose, et N. DESPOTOT, Bourguignon.

CLAUDE BOYER naquit à Alby en 1618, et mourut à Paris en 1698, après avoir composé une tragédie, *Judith*, œuvre qui parut en 1695, et qui, malgré un certain talent et quelque mérite d'invention, fut tant décriée. Boyer nous appartient par sept sonnets que l'on trouve dans le *Mercur galant*; un d'eux est même remarquable par ce vers :

Mais il n'est point de gloire où la vertu n'est pas.

M. G. Garnier fait observer que ce vers, le meilleur de la pièce, est reproduit dans la *Didon* de Le Franc de Pompignan, et qu'il a été plus qu'imité par M. de Lamartine même :

Dédaigne un faux encens qu'on t'offre de si bas :  
La gloire ne peut être où la vertu n'est pas.

Mais ce sont moins des plagiats que des rencontres. — Dans *les Delices de la poesie galante...*, 1663, on lit un sonnet par Boyer. Est-ce le même poète?

*Vie de la tres-illustre vierge et martyre sainte Marguerite, nouvellement mise en vers françois; avec de riches anagrammes tirees du nom de la reine, sans changement d'aucune lettre, suivies de sonnets et d'une ode royale sur ces anagrammes.* — Voilà un titre! mais ce n'est pas un titre à notre confiance! L'auteur est LOUIS-GABRIEL BROSSÉ, bénédictin, né en 1619 à Auxerre, et mort en 1685 à l'abbaye de Saint-Denis. Il paraît que ce livre est, au moins en partie, la réimpression du *Paradis sacré des Muses saintes!*... On doit encore au P. Brosse des hymnes sur plusieurs sujets.

CHARLOTTE SAUMAIZE DE CHAZAN, nièce de Claude de Saumaize, épousa M. de Flécelles, comte de Brégy. Ses poésies sont en petit nombre, comme les bonnes choses, ses sonnets surtout; on cite avec plaisir celui qui concerne Rome :

Vous que l'on vit jadis de splendeurs éclatans.

La comtesse de Brégy termina sa longue carrière à Paris, le 13 avril 1693, à 74 ans. — Les *Lettres et poésies de M<sup>me</sup> la comtesse de B.* furent publiées à Leyde, chez Ant. Duval, en 1666.

L'abbé FRANÇOIS MAUCROIX (1619-1708), fils d'un procureur de Noyon, était un pauvre auteur dont on a exhumé plusieurs vers assez récemment, et sans utilité pour la morale et la littérature. Ses *Poésies diverses* sont de 1664, Paris, pet. in-12. — Il fit des sonnets, et JEAN DE LA FONTAINE, 1621-1695, qui collaborait avec lui, en composa également. On en connaît plusieurs du grand fabuliste : un d'eux est en l'honneur de la femme de G. Colletet; un autre est en bouts-rimés sur les mêmes rimes qu'un sonnet injurieux et immoral d'ANTOINE FURETIÈRE (1620-1688), ce prétendu plagiaire du

*Dictionnaire de l'Académie française.* — Ajoutons que les *Poësies diverses du s<sup>r</sup> Furetiere, A. E. P.*, Paris, 1655, in-4<sup>o</sup>, se terminent par onze sonnets de peu de mérite. — Mais revenons à celui que l'on est convenu de nommer le *bon* La Fontaine; M. Paul Lacroix lui a restitué un sonnet fameux (p. 107 des *Œuvres inédites* de La Fontaine), d'après le témoignage de Bayle, et tout en citant ce passage de l'abbé Joly (1) : — « Je ne sçais si ce sonnet contre M. Colbert est véritablement « de notre auteur. N'aurait-il pas été composé par un Henaut « au sujet duquel Loret dit dans sa *Gazette* du 3 septembre « 1661 :

Certain malheureux nouvelliste,  
Esprit brouillon, mauvais sophiste,  
Qu'on nomme Mathurin Henaut.

« Mathurin Henaut étoit un de ces colporteurs qui distri-  
« buoient sous le manteau des libelles fabriqués dans les in-  
« primeries clandestines; une malheureuse idendité de nom  
« aura fait confondre tout naturellement avec lui le poëte Jean  
« Hesnault, l'élève de Gassendi et le condisciple de Molière. »  
— On voit qu'il s'agit du célèbre sonnet attribué à Jean Hes-  
nault, et que voici :

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,  
Qui gemis sous le poids des affaires publiques,  
Victime devouée aux chagrins politiques,  
Fantôme reveré sous un titre onereux !

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux ;  
Contemple de Fouquet les funestes reliques ;  
Et tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques ,  
Crains qu'on ne te prepare un destin plus affreux.

(1) *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle.* Paris et Dijon, 1752, in-folio.

Il part plus d'un revers des mains de la fortune ;  
Sa chute quelque jour te peut estre commune ;  
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté :

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice ,  
Et près d'avoir besoin de toute sa bonté ,  
Ne le fais pas user de toute sa justice.

Ce n'est pas autre chose qu'une satire cruelle contre Colbert, l'ennemi de Fouquet. Pour ce qui est du mérite littéraire de cette œuvre qui passionna les esprits, La Harpe en a fait en ces termes l'éloge et la critique : — « La tournure du vers « est un peu uniforme, mais elle est ferme, et la précision, « l'élégance, la noblesse, peuvent racheter quelques fautes. » (Ce sonnet a plusieurs variantes.) — En résumé, si La Fontaine est l'auteur de cette pièce violente, il est fâcheux qu'il ne s'en soit point tenu à son *Elegie aux Nymphes de Vaux*.

SAVINIEN CYRANO DE BERGERAC, né vers 1620, au château de Bergerac, mourut en 1655. Ses ouvrages ont paru à Paris en 1677, à Amsterdam, Paris et Trévoux en 1699, 2 vol. in-12 ; enfin, à Paris, en 1741, 3 vol. in-12. Récemment, en 1858, le bibliophile Jacob a publié : *Œuvres comiques, galantes et littéraires de Cyrano de Bergerac*, Paris, in-12. — Il y a reproduit un beau sonnet qu'on ne trouve que dans les *Œuvres diverses*, in-4°. Voici les deux tercets de ce poëme remarquable adressé à M<sup>lle</sup> d'Arpajon :

Un front où la pudeur tient son chaste séjour,  
Dont la table polie est le trône du jour ;  
Un chef-d'œuvre où s'est peint l'ouvrier admirable :  
Superbe, tu prétends par dessus ses efforts !  
L'éclat de ce visage est l'éclat adorable  
De son ame qui luit au travers de son corps.

AUGUSTIN NICOLAS, maître des requêtes au parlement de Besançon, né dans cette ville en 1622, mourut en 1695. La

Monnoye s'est agréablement moqué d'un sonnet de Nicolas en l'honneur de Pétrarque, par un autre sonnet que nous retrouverons plus loin. — Les *Poesies* de Nicolas furent réimprimées deux années avant sa mort, à Besançon. Il est connu par le livre suivant : *Si la torture est un moyen seur à verifier les crimes secrets...* Amsterdam, 1682, pet. in-8°.

PAUL PELLISSON-FONTANIER naquit à Béziers en 1624, et mourut le 7 février 1693. Voici un sonnet de l'auteur de *l'Histoire de l'Académie* :

A DAPHNIS

SUR SON MARIAGE.

Vn autre dépeindra dans de plus nobles Vers  
Les douceurs de tes feux et de ton hymenée ,  
Parlera des trésors dont ton ame est ornée ,  
Et te couronnera de Lauriers touiours vers.

Vn autre donnera mille éloges diuers  
A la jeune Beauté qui fait ta destinée ,  
Et l'ayant richement de gloire couronnée ,  
La montrera pompeuse aux yeux de l'Vnivers.

Moy qui pour ces desseins n'ay pas assez d'haleine ,  
Pour peindre ton bonheur et sans art et sans peine  
l'en dis ce qu'en tous lieux on en dit aujourd'huy.

Daphnis est bien heureux, sa jeune Iris est telle  
Que tout autre que luy seroit indigne d'elle,  
Comme toute autre qu'elle est indigne de luy.

Le recueil de Sercy a donné un deuxième sonnet de Pellisson.

JEAN REGNAUT ou *Renaud*, sr DE SEGRAIS, dont le nom patronymique fut diversement écrit, naquit l'an 1624, à Caen, selon Bruzen de la Martinière, l'an 1625, d'après d'autres biographes, et mourut en 1701. Il fit à dix-neuf ans une tragédie

intitulée *Hippolyte*. Ses *Poesies diverses*, in-4<sup>o</sup>, sont datées de 1658. (M. Achille Genty les croit de 1659, in-12.) Il fut membre de l'Académie française en 1662. Ses traductions et compositions originales sont nombreuses. — Il parlait avec tant de charme et de facilité qu'un de ses contemporains (Et. Algay de Martignac) disait plaisamment : — *Il n'y a qu'à monter Segrais et à le laisser aller.* » Les œuvres de Segrais ont neuf sonnets en tout ; le dernier se termine par une pensée à peu près impie ; celui sur la mer pourrait être cité ; en voici la fin :

Enfin tu n'as sur moy que ce seul avantage,  
Que le calme succede à ton plus grand orage,  
Au lieu que mon esprit n'en espere jamais.

Segrais avait treize ou quatorze ans lorsque parut une pièce de théâtre d'un de ses homonymes : *Marie Stuart, reine d'Ecosse, tragédie de M. Regnault*. Paris, Toussaint Quinet, 1639, in-12. Est-ce le même Regnault qui publia un recueil de fables en vers à peu près inconnu : *Les Métamorphoses françoises*, Paris, Ant. de Sommaville, 1641, pet. in-12 ? Ce dernier sans doute composa les trois sonnets signés REGNAULT dans les *Muses illustres*, Segrais ayant alors dix-sept ans au plus.

En 1640, l'Académie des Palinods de Rouen couronna une jeune fille de quatorze ans, pour des stances qui faisaient présager un brillant avenir littéraire : il s'agissait de JACQUELINE PASCAL, née le 4 octobre 1625. D'après M. Cousin, cette sœur de Blaise Pascal aurait écrit d'autres pièces du même genre, ainsi que des épigrammes, des rondeaux, des chansons, des *sonnets*, etc. Jacqueline Pascal mourut religieuse de Port-Royal, le 4 octobre 1661.

PIERRE PERRIN, né à Lyon en 1625, fut abbé pour la forme, c'est-à-dire qu'il n'embrassa point l'état ecclésiastique, n'ayant jamais reçu les ordres ; il n'obtint ni bénéfice ni abbaye. On le nomma l'abbé Perrin à cause du petit collet qu'il porta jusqu'à sa mort, en 1680, et non en 1684 comme l'a

dit Viollet-Le-Duc. Les *Œuvres de poesies de M<sup>r</sup> Perrin*, etc., Paris, M.DC.LXI, in-12, nous appartiennent surtout en raison de la 2<sup>e</sup> partie, qui est intitulée : *Sonnets heroïques sur la naissance de feu Monseigneur le Duc de Valois, presentez à leurs altesses royales feu Monseigneur le Duc et M<sup>me</sup> la Duchesse d'Orléans, au mois d'aoust 1650, le jour de la naissance de ce prince*. — Quinze sonnets. — Dans le même recueil, des pages 187 à 195, on compte encore neuf sonnets. — Pierre Perrin adressa plusieurs sonnets au cardinal Mazarin ; ils précèdent une traduction de l'*Æneïde de Virgile*, Paris, 1664, 2 vol. in-12. — Ce poète ayant composé une comédie dont Cambert avait fait la musique, pièce qui fut représentée en 1659, eut le privilège de fonder l'opéra en France. Il a publié encore : *Nouvelles poësies heroïques, gaillardes et amovreuses de M. Perrin*, Paris, 1662, in-18, etc., et *Cantica pro capella Regis...* Parisiis, 1665, pet. in-4<sup>o</sup>.

*Les Sonnets chrestiens sur divers sujets, divisez en quatre parties*, par LAURENT DRELINCOURT, sont irréprochables au double point de vue de l'histoire et du dogme ; telle est l'opinion de Goujet ; l'auteur était pourtant calviniste et ministre à La Rochelle, puis à Niort. Le catalogue Nyon met parmi les hétérodoxes les sonnets de L. Drelincourt, qui sont peu dignes d'intérêt comme poésie, bien que d'une assez bonne versification. Un sonnet à la Vierge par Drelincourt est cependant assez remarquable :

Mere du Redempteur, mais toujours vierge et pure,  
Que ton bon-heur est grand et ton sort glorieux !  
Quelle main, quel pinceau peut former la peinture  
De l'immortel honneur que tu reçois aux cieux !

Par toy le Createur veut estre creature ;  
L'Infiny se renferme en tes flancs précieux,  
Ton pere dans la grace est ton fils par nature,  
Et sortant de ton sein vient paroître à nos yeux.

Tu mets au jour l'auteur des voûtes éternelles,  
Et tu nourris du lait de tes chastes mamelles  
Celuy qui de ses biens entretient l'univers.

Eve nous fait mourir par sa fatale envie,  
Mais, ô Vierge féconde en miracles divers,  
Dans le fruit de ta foy tu nous donnas la vie !

L. Drelincourt mourut à 55 ou 56 ans, vers 1680, selon le même Goujet; c'est autre chose si nous croyons cette note de M. Monmerqué, l'éditeur de Tallemant des Réaux : — « *Sonnets chrétiens sur différents sujets, par M. Drelincourt, dernière édition, Amsterdam, 1741, in-12.* On y voit le « portrait de Drelincourt, gravé en 1665, à l'âge de 70 ans. » — Mais la *Biographie générale* de Didot fait naître Drelincourt en 1626, et dit qu'il est mort en 1681. — Feller indique une édition des œuvres de ce poète à la date de 1766, Amsterdam, in-12. — Charles Drelincourt, père de Laurent, né en 1595, mort le 3 novembre 1669, était aussi ministre protestant; il écrivit beaucoup, et toutes ses œuvres, depuis 1633 jusqu'en 1661, furent condamnées par la congrégation de l'*index*.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER ou *Lhuillier*, fils naturel de François Luillier, maître des comptes, né en 1626, au village de la Chapelle-Saint-Denis, reçut le nom de *Chapelle*, fut légitimé en 1642 et mourut en 1686. Nous avons parlé d'un sonnet de Chapelle, à l'article du marquis de Jonzac; nous n'en trouvons qu'un autre dans les œuvres du collaborateur célèbre de Bachaumont; encore est-il irrégulier (comme la conduite de son auteur). Chapelle est surtout connu par ce rondeau adressé à Benserade :

A la fontaine où l'on puise cette eau ..

*Ludovic* ou *Jean-Louis Barthélemy* (selon Brunet) naquit en 1626, à Valréas, dans le comtat Venaissin; il mourut en 1672, d'après le même auteur, et vers 1684, si l'on en croit

divers biographes. Il commit de nombreux sonnets et autres pièces en l'honneur d'une Madeleine qu'il aimait et qui trépassa en lui léguant un scapulaire. Notre poète crut voir un présage de sa propre destinée dans ce chaste et simple don ; il embrassa la carrière ecclésiastique et prit l'habit de carme avec le nom de PIERRE DE SAINT-LOUIS. Dès lors il composa des poésies d'un genre différent : *La Muse bouquetiere de Notre-Dame-de-Lorette*, Viterbe, 1672, in-8°, et : *La Magdeleine*. S. d. (privilege de 1668) ; 2<sup>e</sup> éd. Lyon, 1694. On a réimprimé le frontispice en 1674 et en 1700. Notre exemplaire, sans date, est pet. in-8°. Ce poëme est aussi dans les *Pièces choisies*, publiées par La Monnoye. La Haye, 1714, 2 vol. pet. in-8°. — Le P. de Saint-Louis est bien un des poètes français les plus absurdes ; si l'on peut louer dans ses vers une certaine richesse de rimes, tout le reste y est fort pauvre. Le ridicule n'a pas fait justice de ce malheureux poète, on n'a pas voulu le laisser dormir en paix ; on a du moins exhumé l'un de ses ouvrages inédits pour le produire au grand jour de la publicité ! — *L'Éliade, ou Triomphe et faits mémorables de saint Elie, poëme héroïque, divisé en trois chants, par le R. P. Pierre de Saint-Louis*, a paru en 1827, in-8°, à Aix, précédé d'une notice sur l'auteur par M. l'abbé Follard ! — IGNACE BARTHÉLEMY, prêtre, et frère du P. Pierre de Saint-Louis, mit un sonnet de sa façon parmi ceux qui accompagnent le poëme de la *Magdeleine*.

Auteur de *Stances chrétiennes* dont la 5<sup>e</sup> édition est de 1703, in-12, et d'autres poésies, JACQUES TESTU, de Paris, abbé de Belleval, prieur de Saint-Denis de la Chartre, aumônier et prédicateur du roi, fut membre de l'Académie française dès 1662. Il mourut le 10 avril 1706, à 80 ans. Son bagage de sonnettiste est léger : douze sonnets en tout ! mais un d'eux a quelque valeur littéraire ; il est adressé au cardinal Mazarin.

Un abbé JEAN TESTU, dit DE MAUROY, membre également de l'Académie (1688), est peut-être l'auteur d'un sonnet signé

simplement *Testu* dans les *Myses illustres* ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un autre recueil du temps a donné deux sonnets sous le nom de Testu-Mauroy. Cet abbé fut précepteur de Mademoiselle, abbé de Fontaine-Jean, et prieur de Dammartin ; il était aumônier de Madame, et de feu Madame. (Voir *l'Etat de la France*, tome second, pag. 810, Paris, 1694). — Enfin dans le recueil de Sercy on trouve un sonnet de l'abbé T. Est-ce un des deux abbés Testu ?

Celui que l'on appelait *l'Athée de Senlis*, FRANÇOIS PAYOT DE LINIÈRES (et non Pajot), se déclara contre Chapelain par des épigrammes. Ses *Poesies diverses, ou Dialogues... sur le fait du mariage*, sont pet. in-12 et sans date. Le recueil de Sercy a reproduit quatre sonnets de ce poète sous le nom de Lignères. L'auteur de cette compilation en a choisi d'autres de plusieurs auteurs, notamment de l'abbé DE LAFFEMAS, BARDOU, GIRARD, l'abbé BARALIS, Boucher (1), DE MURAT, DE MARUT, baron DE C., L. V., C., D. M., L. D. L., Le Bret, N., H. L. D., P. C. P. R. C., D. L., M. L. P. G., LE VAVASSEUR, B. L. F., S. C., L. N., NAMTOH (nom renversé d'Hotman?) et *Guillet* ou QUILLET, selon le texte ou la

(1) Page 186, t. 1<sup>er</sup>, nous présumions à tort que Guill. Bouchet n'était point des nôtres. Complétons aussi ce que nous avons dit pages 114 et 134 sur Vauquelin père, grâce à l'ouvrage suivant que M. Garnier possède : *Les Foresteries de Jean Vauquelin, sr de la Fresnaie, poète normand du XVI<sup>e</sup> siècle, précédées d'une introduct par M. P. Blanchemain*. Caen, 1869, in-18. — C'est un livre dont l'édition originale de 1555 fut presque entièrement détruite par J. Vauquelin ou sa famille. Il contient une douzaine de sonnets de l'auteur. Sc. de S. M. Scév. de Ste Marthe, C. Tovtain, MAR. PREUOST DE LA BAROERE (Rochelois), ROGER MAISONNIER (Poiteuin), MORIN DE LA SERINIÈRE et GUILLAUME BOUCHET y sont représentés chacun par un sonnet. — Pour Jean Boucher, dont nous avons parlé page 241, t. 1<sup>er</sup>, il fut un ligueur extravagant ; après avoir été curé à Paris, il quitta la France pour ne pas reconnaître Henri IV, et mourut archidiacre à Tournay. Il publia plusieurs libelles politiques.

table. C'est peut-être Cl. Quillet, né à Chinon (Touraine) en 1602, et mentionné par Étienne Sainte-Marie dans *Dissertation sur les médecins-poètes*, Paris, 1825, in-8°. — Presque tous ces sonnettistes ne sont guère au-dessus du médiocre. — Nous venons d'écrire le nom de M. de Marut, ainsi orthographié dans le recueil de Sercy, mais c'est peut-être une mauvaise leçon, et nous ignorons s'il ne faut pas attribuer au même poète la traduction suivante : *Eloge funebre du tres invincible prince Henry de Lorraine, comte d'Harcourt, composé en latin par M. Moreau et traduit en (vers) françois, avec plusieurs sonnets sur la mesme matiere, par l'abbé de Maruc*. Paris, 1668, in-4° de 60 pp. L. de Saint-Marc, dans l'édition qu'il a donnée des *Poésies de Lalane et du marquis de Montplaisir* ; croit que Marut et Murat ne font qu'un, à cause d'une erreur typographique. C'est une opinion assez hardie.

JACQUES DE CORAS, né à Toulouse vers 1630, mort en 1677, est l'auteur de plusieurs poèmes : *Josué, Jonas, Samson et David*, qui, réunis, formèrent ses *Œuvres poetiques*, Paris, 1665, in-12. Après avoir abjuré le calvinisme, il envoya un sonnet à MORUS (ALEXANDRE), qui répondit en se servant des mêmes rimes. C'est le seul sonnet que nous connaissions de l'un et de l'autre. — A. Morus est l'auteur d'un livre mis à l'index en 1673 : *Causa Dei, seu de scriptura sacra Exercitationes genevenses*. — En parlant d'un poème de Coras, Boileau disait :

L'un prend le seul *Jonas* qu'on ait vu relié.

Le célèbre critique se moque du même ouvrage en deux autres endroits.

*L'Esprit des Boivts-rimez de ce temps*. Première partie contenant ceux — De Monsieur de Boisrobert, — De Monsieur de Benserade, — De Monsieur DE LA CALPRENEDE, — De Monsieur Tristan, — De Monsieur Sarazin, — De Mon-

sieur l'abbé de Laffemas, — De Monsieur de Montreüil, — De feu Monsieur GILLET, — De Monsieur Desmarets, — De Monsieur DE SAINT-JULIEN, — Et de plusieurs autres. Imprimé à Paris — 1649, in-16 ; et réimprimé en 1652. Cette plaquette ne contient que des sonnets sans signature et parfois sans moralité. — *Le Courrier burlesque* (en vers), Paris, 1650, 2 t. en 1 vol. pet. in-12, est aussi du sr de Saint-Julien, éditeur de *l'Eslite des Bovts-rimez de ce temps*.

François-Gabriel de Pol (1), seigneur de Saint-Tronquet et de Belfeuil, gentilhomme d'Avignon, parvint assez rapidement au grade élevé de maréchal des camps et armées du roy (1656), et fut créé comte par Alexandre VII en 1665. Il avait publié *l'Art militaire parfait de France, comprenant divers traictes concernant les ordres et methodes pour l'entreprise des guerres, levée des armées, exercices du corps et de l'esprit, maniement des armes*, etc. Première Partie... A Paris, chez Jean Promé, MDC.XLVIII ; la Seconde Partie... A Orange, chez Édovard Raban, M.DC.XLIX, in-fol. M. Barjavel dit que Saint-Tronquet publia deux volumes de son *Art militaire* en 1692, et qu'il en laissa deux autres manuscrits. Les bibliographes ressemblent beaucoup à Hippocrate qui dit : *Oui*, et à Galien qui dit : *Non !* — En tête de la dernière partie de *l'Art militaire* se trouve le sonnet suivant de PONS CHAYNE, écuyer :

Le jour que Saint Tronquet, plus expert qu'Iphicrate,  
Naquit en ces bas lieux, Pallas, le conduisant,  
Luy façonna l'esprit, et luy fit un present  
De tout ce haut sçavoir dont elle-mesme éclate.

Mars, pour ne demeurer d'une nature ingrate  
Aux ouvrages du Ciel, ce grand œuvre avisant,  
Luy donna la valeur, à tel point qu'à present  
Rien n'est au prix de luy qu'une peinture plate.

(1) Ou de Poli. Cet écrivain était au XIV<sup>e</sup> degré le descendant direct d'Antoine Pauli (ou Poli), consul d'Avignon en 1216.

Le Ciel, prenant à gré les presens de ces Dieux ,  
Ouvrit tout quant et quant sur cet œuvre les yeux ,  
L'ornant de ses clairtez où tout bonheur s'assemble,

Et jamais du depuis il n'a bougé de luy :  
Mais avec tant de fruit qu'on peut dire aujourd'huy,  
Qu'il est une Pallas et un Mars tout ensemble.

Nous citerons , parmi les auteurs qui donnent une illustre origine à la maison de Poli, L'Hermitte de Soliers, parce que sa *Chronologie des Evêques de Narbonne* est précédée de sonnets acéphales , signés DE MARCEI et de Rotrou.

Un livre de la Bibliothèque de l'Arsenal porte ce titre : *Diverses œuvres du sievr de Perussiis, dédiées à l'Altesse Serenissime du duc de Modene*. A Modena, M.DC.XLIX. La dédicace est signée : B. DE PERUSIIS. Elle annonce un autre ouvrage plus important. — Voici le compte des sonnets : deux au cardinal d'Este, et un autre sur la maison de plaisance de ce cardinal ; deux sur la mort du cardinal de Richelieu, un au cardinal Mazarin, un à M. de la Valette, général de tous les *Outremantains* qui sont au service de la seigneurie de Venise, et enfin deux sonnets d'amour pour Amaranthe et Silvie. L'auteur, qui avait une certaine verve, n'y allait pas de main morte quand il flattait de grands personnages ; il termine en ces termes un sonnet au cardinal d'Este :

Puisque vostre vertu faict qu'on vous croit vn Ange  
Et que vos actions vous font paroistre vn Dieu !

Dans le suivant il va plus loin :

Vous ne pouvez manquer de faire des miracles,  
Sortant, comme il est vray, d'une race des Dieux.

Il veut ériger des temples et des autels à Richelieu, que les dieux ont sorti du ciel pour gouverner le monde ! Après cela ses sonnets d'amour pâlissent. Mais ses poésies sont assez morales, à l'exception d'une épigramme. — Ni Viollet-Le-

Duc ni Brunet ne mentionnent B. de Perussiis, véritablement inconnu; Brunet cite seulement Loys de Perussis, escuyer de Caumont, auteur de : *Discours sur les guerres de Provence et du Comtat*, 1563. — Les Perussis sont originaires de l'Italie; l'orthographe latine de *Perussiis* était encore en usage, même en France, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle; c'est l'ablatif de *Perussius*, nom adopté par les écrivains de Florence. A ces renseignements que nous transmet le descendant d'une branche féminine de cette race illustre, M. Léon de Beriuc-Perussis, nous ajoutons ce qu'il nous écrit de nouveau : — « En 1649, la généalogie de la branche directe ne donne aucun prénom commençant par un B; ce serait une présomption en faveur de ma branche. S'il fallait choisir dans ma famille le personnage le plus littéraire de cette époque, je vous désignerais sans hésitation Honoré, neveu de l'académicien Laugier, auteur, en 1632, d'une pièce de vers latins insérée en tête des *Adages* de son père, et, en 1646, de la préface des *Cent Lettres d'amour* de son oncle. Seulement il était plus connu sous le nom de Porchères et du Toronet. — »

M. DE TIERCEVILLE, lieutenant de roi à Dieppe, envoya plusieurs poésies au P. de la Colombière; l'abbé Bordelon recueillit deux sonnets qui ont quelque mérite; le meilleur est en l'honneur de saint Joseph :

Du salut des humains sacré depositaire,  
De la sagesse mesme illustre gouverneur,  
Joseph, que Dieu choisit pour un si grand honneur,  
Quand du rachat du monde il conçut le mystere,

Ce Dieu, voulant un homme en ce haut ministere,  
Les examina tous jusques au fond du cœur,  
Il ne trouva qu'en vous ce divin scrutateur,  
Des solides vertus le sacré caractere.

La Sainte Trinité, par ce glorieux choix,  
Vous fit participant de ses plus nobles droicts.  
Et vous en fit jouïr sans en estre jalouse.

Est-il rien de plus grand dans tout le Paradis ?  
Le Saint-Esprit vous fit l'Époux de son Épouse ,  
Et le Pere Eternel le Pere de son fils.

M. de Tierceville eut un fils qui devint lieutenant-colonel au régiment de Roncherolles ; c'était un homme d'esprit et un poète agréable. Nous connaissons de lui un joli sonnet sur une andouille (c'est peut-être le premier sonnet culinaire). — Ne terminons point sans rappeler que Tierceville fils remporta le prix du sonnet à Caen, l'année 1649.

*Sonnets sur les troubles heureusement appeidez*, chez Gasp. Meturas, Paris, 1649, pet. in-4<sup>o</sup>.

Les *Tablettes du cœur*, par EUVERTE JOLLYVET, Paris, 1649, in-8<sup>o</sup>, ne sont ni à l'Arsenal, ni à la Bibliothèque impériale. Ce poète adressa un sonnet, qui est manuscrit, à G. Colletet. Brunet le nomme Eoverte. Étienne de Jollyvet, sieur de Votilley, publia en 1651, in-12, un poème sur le *Tric-trac*, où il n'y a pas évidemment de sonnets.

D'après la *Biblioth. franç.* de Goujet, ce guide si peu sûr, un recueil de poésies qui parut en 1643 se retrouve en entier dans celui que SALOMON DE PRIÉZAC donna de ses propres œuvres en 1650, in-8<sup>o</sup>. Il y a trente-cinq sonnets environ, qui font peu d'honneur à Salomon de Priézac, fils de Daniel de Priézac ; celui-ci, membre de l'Académie française, était né au château de ce nom, en Limousin, l'an 1590. Certains biographes prêtent ces poésies à Daniel ; Pellisson dit que le recueil de 1643, contenant cinq psaumes et l'*Ave Maris stella* en vers français, est de Daniel ; d'autres assurent faussement que le second est du même. — Salomon mourut en 1662, après avoir publié plusieurs ouvrages, comme *Réflexions sur l'ingratitude*, par S. D. P., Paris, 1658 ; *Le Chemin de la gloire*, Paris, 1660 ; *Dissertation sur le Nil*, Paris, 1664, etc.

Le recueil de Sercy, édition de 1653, t. 1<sup>er</sup>, p. 399, nous a conservé un sonnet trop remarquable pour que nous ne

l'admettions point dans nos annales; malheureusement l'auteur nous est inconnu :

Aux rayons du Soleil le Paon audacieux ,  
Cét auril animé, ce firmament volage,  
Etale avec orgueil dans son riche plumage  
Et les fleurs du Printemps, et les Astres des Cieux.

Mais comme il fait le vain sous ses arcs glorieux ,  
Qui nous forment d'Iris vne nouvelle image,  
Il rabast tout d'un coup sa gloire et son courage ,  
Si tost que sur ses pieds il a porté ses yeux.

Homme à qui tes desirs font sans cesse la guerre ,  
Qui voudrois posséder tout le rond de la terre ,  
Voy le peu qu'il en faut pour faire vn Monument.

Tu n'es rien qu'une Idole, agreable et fragile,  
Qu'un Roy de Babylone auoit veue en dormant ,  
Ta teste est toute d'or, mais tes pieds sont d'argile.

*Nouveav recueil de diverses poesies dv sievr dv Teil... avec un Traitté des Regles de la Poësie françoise et de la methode de bien composer en vers sur toutes sortes de sujets.* A Paris, 1659, pet. in-12. La 1<sup>re</sup> édition : *Recueil de diverses pieces dv sievr dv Teil*, est de 1653, Paris, in-12. L'une et l'autre ont des sonnets assez nombreux, dont quelques-uns ne manquent pas de tournure et d'originalité; mais l'auteur s'égare ou va trop loin; les gros mots lui viennent à la bouche. Le s<sup>r</sup> du Teil avait déjà traduit Suétone (1641). — Il se dit avocat et philosophe.

CHARLES VION, écuyer, sieur d'ALIBRAY ou DALIBRAY, né à Paris, mourut en 1654; il produisit un certain nombre de sonnets où l'on remarque de l'esprit et de l'entrain, mais quelques-uns sont plus que lestes, et les formes prescrites pour notre petit poëme n'y sont pas toujours observées. Au demeurant, c'était un poëte bachique avant, pendant et après boire. Jugez-le sur ce léger échantillon :

Je ne vay point aux coups exposer ma bedaine,  
Moy qui ne suis connu ny d'Armand ny du Roy,

Je veux sçauoir combien vn poltron comme moy  
Peut viure n'estant point Soldat ny Capitaine.

Je mourrois, s'il falloit qu'au milieu d'une plaine  
Je fusse estropié de ce bras dont je boy ;  
Ne me conte donc plus qu'on meurt autant chez soy,  
A table, entre les pots, qu'où ta valeur te mene,  
Ne me conte donc plus qu'en l'ardeur des combas  
On se rend immortel par un noble trespas ,  
Cela ne fera point que l'aille à l'escarmouche.

Je veux mourir entier, et sans gloire et sans nom ,  
Et croy moy, cher Clindor, si ie meurs par la bouche,  
Que ce ne sera pas par celle du canon.

Et ce tercet qu'en dites-vous ?

Vn verre plein durant la vie  
Est cent fois plus digne d'envie  
Qu'un tombeau vuide apres la mort.

Dalibray eut le courage ou la méchanceté de faire soixante-treize épigrammes contre le parasite Montmaur. Ses *Œuvres poetiques* sont pet. in-8°, Paris, 1653. La *Musette D. S. D.* (du sr Dalibray), Paris, 1647, pet. in-8°, ne fait qu'une partie du précédent ouvrage. Dalibray a publié quatre pièces de théâtre, deux sont traduites du Tasse.

On lit un sonnet sur la mort de Balzac dans le tome V de la collection de Conrart ; il fut envoyé, écrit à la main, à Georges de Scudéry, par M. DU MOULCEAU le cadet ; le deuxième tercet paraît assez bien réussi :

On semble, en le plaignant, craindre pour sa memoire ;  
Eleuez sa vertu , parlez-nous de sa gloire ,  
Mais ne dites iamais le grand Balzac est mort !

Mai 1654.

Nous avons rencontré dans une compilation de Bordelon, *Les Diversitez curieuses*, Amsterdam, M.DC.XCIX, tome III, huitième partie, p. 3, un sonnet qui, depuis trois ans, a fait un certain bruit. D'après son habitude, Bordelon néglige d'en nommer l'auteur. M. F. N. Staaf, dans ses *Lectures choisies* — 1866 — et Alfred Delvau, dans *Les Sonneurs de sonnets* — 1867 — ont publié ce sonnet comme étant inédit; M. Alex. Piédagnel avait découvert ce chef-d'œuvre sur la porte de l'ancien cimetière de la Trinité de Cherbourg. Mais le sonnet tel qu'il est dans Bordelon ou dans les auteurs modernes est loin d'être sans défauts. La leçon suivante, que nous avons dans un vieux manuscrit, nous paraît bien préférable, sauf pour le onzième vers :

Quand le Sauveur souffroit pour tout le genre humain,  
La mort, en l'abordant au fort de son supplice,  
Parut toute interdite, et retira sa main,  
N'osant pas sur son maistre exercer son office.

Mais Jesus, en baissant la teste sur son sein,  
Fit signe à l'implacable et sourde executrice  
De n'avoir point d'égard au droit du souverain,  
Et d'achever sans peur ce sanglant sacrifice.

La barbare obéit, et ce coup sans pareil  
Fit trembler la nature et pâlir le soleil,  
Comme si de sa fin le monde eût esté proche.

Tout pâlit, tout se meut sur la terre et dans l'air,  
Excepté le *péché*, qui prit un cœur de roche,  
Quand les rochers sembloient en avoir un de chair.

Or, à la suite de ces beaux vers on lit cette note de la même encre et de la même écriture : — *Ce sonnet est du comte de Modene, gentilhomme de la comté d'Avignon.* — Le deuxième tercet, dans Bordelon, est comme il suit :

Tout pâlit, tout se meut, *dans* la terre et dans l'air;

Excepté le *pêcheur*, qui prit un *cœur* de roche,  
Quand la roche sembloit avoir un *cœur* de chair.

Enfin, dernier renseignement, ce sonnet magnifique est attribué au comte de Modène par M<sup>me</sup> du Noyer. Cette dame cite même d'autres sonnets, dont quelques-uns, galants comme ses lettres, sont du chev. DE GONDRIN, d'UNE FEMME DE CONDITION, et du s<sup>r</sup> BOYER, de Londres. Est-ce d'Abel Boyer qu'il s'agit, de ce lexicographe et historien français qui naquit à Castres en 1664, et mourut à Chelsea en 1729? — Revenons au comte DE MODÈNE (ESPRIT DE RAIMOND DE MORMOIRON) — 1608-1670 ou 1672. C'était le beau-père de Molière, comme l'a fort bien établi M. H. A. Soleirol dans *Molière et sa troupe*; Paris, 1858, gr. in-8°. Grimarest et Fortia d'Urban l'avaient déjà prouvé. — La *Biographie* de Furne cite les ouvrages de M. de Modène et ajoute qu'il laissa des poésies manuscrites, et notamment des sonnets inédits. M. Paul Lacroix attribue à Molière le beau sonnet de M. de Modène; mais quel poète n'a pu avoir un quart d'heure d'inspiration?

MARTIAL DE BRIVE, originaire de Brive, en bas Limousin, fils du président Dumas, était un capucin renommé pour sa modestie, bien que possédant le talent de la chaire et l'exerçant avec distinction. Ses vers furent à son insu livrés à l'impression par le sieur Dupuis. Lyon, 1655, in-4°. Le catalogue Turquety mentionne à tort une édition de 1650, in-8°. — Martial de Brive mourut vers 1656; ses œuvres, plus complètes, recueillies par un religieux de son ordre, parurent sous ce titre : *Le Parnasse Seraphique du R. P. Marcial de Briue Capucin*. — Une Muse explorée et appuyée sur un cercueil est au bas du frontispice; elle tient de la main dextre un livre ouvert, sur les pages duquel on lit : *Les derniers Soupirs de la Muse*. — A Lyon, chez F. Demasso, 1660, in-8°. — Les vers du P. Martial de Brive ne sont pas toujours mal frappés, parfois même ils ont une certaine vi-

gueur ; mais son style est trivial et prosaïque. Nous comptons dix sonnets dans ce *Parnasse* ; le meilleur est sur l'*Art de la Pharmacie* :

Cét art qui de nos iours ménage le destin  
Se sert pour nostre bien de l'émail des prairies,  
De l'Ambre, du Corail, du Musc, des Pierreries,  
Du Bausme le plus pur, et de l'Or le plus fin.

Cét Art miraculeux par vn pouuoir diuin  
Fait vn mets innocent de viperes paistries,  
Et donne la vigueur à des santez flestries,  
Par des extraits subtils qu'il tire du venin.

Si les biens et les maux que produit la nature,  
Seigneur, seruent la chair, qui n'est que pourriture,  
Et qui n'est que l'habit dont l'esprit est vestu,

Faites pour l'esprit mesme, et pour sa noble essence,  
Que, viuant dans la grace et dans la pénitence,  
Le peché lui profite autant que la vertu.

ANDRÉ MARMET, sieur de Valcroissant, natif d'Apt (vers 1634), fut un mauvais faiseur de vers sous forme de stances et de sonnets ; son *Recueil de poësies* est de 1655, in-12. Paris.

En 1630 parut *Le Voyageur inconnu...* par l'évêque de Bellay, Paris, in-8° ; puis vinrent *Les Voyageurs inconnus, et autres oeuvres curieuses du mesme authevr, Tant vers que Prose, Dediées à Mrs de l'Academie Française*. A Paris, Chez Charles de Sercy, M.DC.LV, in-12, 24 pp. non chiffrées et 178 pp. — Ce dernier livre, fort rare, n'est point signé ; tous nos efforts sont restés sans résultat pour dévoiler cet anonyme. — *Les Voyageurs inconnus* n'ont guère d'autre mérite que d'avoir précédé le Voyage de Chapelle et de Bachaumont. Ils sont entremêlés de vers, et l'on y trouve même un sonnet allégorique. Puis viennent : 1° *Calliope à Monseigneur de Bellievre, Sur sa promotion à la Dignité de Premier President*. Poeme (de trois cent soixante-douze vers qui avait paru séparément en 1654,

in-fol., Bibl. imp., Y. 5025 A. Pièce); 2<sup>o</sup> *Poesies morales*; 3<sup>o</sup> *Le Melancolique*; 4<sup>o</sup> *Lettre de Tharbis à Moyse*. — Notre exemplaire est relié avec les *Ouvrages poetiques de M. LE VASSEUR*, Secrétaire de Monseigneur le Mareschal de Gramont. Ces deux productions ayant le même éditeur et la même date, il semble de prime abord qu'elles remontent à une commune origine; d'autant plus que M. Crampon possède un autre exemplaire des deux livres reliés ensemble. L'édition est exactement pareille, mais il y a un carton pour le titre : *Novveav Recveil de diverses poesies françoises, composées par plusieurs autheurs*. A Paris, chez Charles de Sercy. M.DC.LVI. Mais toute indécision doit s'évanouir quand on lit ces deux œuvres; Le Vasseur est bien au-dessus de l'auteur anonyme. Un de ses poèmes, *La Maison souveraine de Bidache*, est une composition remarquable. Pour ses deux sonnets, ils n'ont rien de saillant. — Plusieurs biographes confondent notre poète avec Jacques Le Vasseur, chanoine de Noyon, qui mourut en 1638, dix-sept ans avant l'impression des *Ouvrages poetiques*. Dans *Les Evenemens illustres, ov l'Entretien dv Parnasse, par Monsievr le Vasseur*, A Paris, Chez Charles de Sercy, M.DC.LXI, in-4<sup>o</sup>, notre poète rappelle son autre *volume de vers*, publié depuis quelque temps. Les *Annales poétiques* ne citent que *Les Evenemens illustres*, et donnent à l'auteur le prénom de Nicolas, que nous n'avons rencontré nulle part. Quand les bibliographes ignorent le prénom d'un écrivain, ils le remplacent par la lettre N. C'est ce qui a induit les compilateurs des *Annales poétiques* à nommer ce poète Nicolas.

ÉLIE POIRIER, Parisien, fit de nouveau paraître en 1655, à Amsterdam, les *Soupirs salutaires*; Brunet indique une autre édition d'Amsterdam de 1646. Poirier publia sous le voile de l'anonyme : *Les Amours de Melisse* (soixante sonnets avec des chansons), suivies de *Meslanges*, où l'on rencontre de nouveaux sonnets. Il y en a deux du même poète dans les mss. de Fr. Colletet.

*Les Poësies du sr DU PERRET*, Paris, 1656, in-12. L'auteur est un mauvais fabricant de stances et de sonnets.

FRANÇOIS-MATTHIEU CHASTELLET DE BEAUCHATEAU, né le 8 mai 1645, à Paris, était fils d'un comédien; on doit à ce jeune prodige (chaque siècle a le sien, Pic de la Mirandole ou Henri Mond'heux) : *La Lyre dv ieune Apollon, ou la Myse naissante dv petit de Beavchasteav*. Paris, 1657, in-4<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> éd. Beauchâteau avait douze ans. — Le recueil s'ouvre par un quatrain signé Gilbert, secrétaire de la reine de Suède :

Ce ieune auteur que l'on admire,  
Auecque ses beaux vers charme toute la cour;  
Desia comme Apollon il sçait toucher la Lyre,  
Et n'est pas plus grand que l'Amour.

Parmi les poètes qui lui ont adressé des vers, citons seulement : Brébeuf, Boisrobert, Scarron, La Mesnardière, de Montauban, Colletet, du Pin, etc. D'autres qui lui envoyèrent des sonnets méritent une mention plus spéciale : Leclerc, DURVAL (est-ce I. G. Durval, connu par *Les Travaux d'Ulysse...* Paris [1631], in-8<sup>o</sup>?), du Pelletier, P. CADOT, Colletet fils, Robinet (Voir p. 68, t. I<sup>er</sup>), ANDRY, plus deux sonnets en italien, par M. de la Coste et Brigida Bianchi, *comica incomparabile*. Terminons en mentionnant un sonnet de ST.-GILLES.

C'est probablement le même St.-Gilles, personnage bizarre, qui fournit, dit-on, à Molière le caractère de Timante. Ce St.-Gilles ne doit pas être pris pour N. de l'Enfant, chev. DE ST.-GILLES, né vers 1670 ou 1680, et auteur de *La Muse mousquetaire* (*Œuvres posthumes*). A Paris, M.DCC.IX, in-12. Ce dernier quitta les mousquetaires en 1706 et se retira dans un couvent de capucins. Le rédacteur du catalogue de la bibliothèque d'Arthur Dinaux fait observer que St.-Gilles n'était point mort en 1709, *puisque l'on trouve à la fin du volume*

*le paraphe de l'auteur.* Ph. de la Madelaine va plus loin en disant que le chev. de St.-Gilles n'est mort qu'en 1736. — La poésie de *La Muse mousquetaire* laisse à désirer sans doute, mais la morale y est encore moins bonne. Nous y trouvons deux sonnets, dont un singulièrement tourné, fort spirituel, est sur deux seules rimes. — Un frère de St.-Gilles, mort en 1745, fit représenter sans succès une tragédie nommée *Ariarathe*. — Revenons à Beauchâteau, qui pour son propre compte a mis au jour neuf sonnets; mais nous n'en pouvons citer aucun, pas même celui qu'il fit à neuf ans pour le roi. La cour s'étant éprise de cet enfant, il eut des courtisans, qui comptèrent par là sans doute plaire à leur souverain. — En 1661, Beauchâteau partit pour l'Angleterre, et passa même en Perse, où l'on perdit sa trace.

*Svr les belles actions de feu Monseigneur le premier president de Bellievre* (Pomponne de Bellievre, mort en 1657), sonnet anonyme, in-fol.

Un autre sonnet, sans nom d'auteur, a paru vers ce temps-là sous ce titre : *Anagramme, Anne-Marie de Bellegarde : l'agreable reine d'une ame.* Feuillet in-8°. Au revers du sonnet on lit ces mots, d'une écriture du XVII<sup>e</sup> siècle : *Vers de M<sup>r</sup> Mauvernois.* C'est un inconnu : nous inscrivons sur nos tablettes avec bonheur ce nom de MAUVERNOIS.

*Au Roy Sur le Sujet de la Paix. Sonnet.* — Encore un sonnet, également anonyme; il se termine par ce vers assez heureux :

VOSTRE AVGVSTE est trouvé; cherchez vostre Virgile.

Les trois sonnets qui précèdent sont à la Bibliothèque impériale.

*Novveav Cabinet des Myses; ov l'Eslite des plus belles poesies de ce temps.* A Paris, M.DC.LVIII. Le compilateur, BERTRAND DE LAMATHE, avocat au parlement de Paris, a mêlé plusieurs de ses poésies anonymes avec des pièces d'auteurs divers, pour en former le présent recueil, où les sonnets abon-

dent. Assurément Lamathe y est pour quelques-uns. Deux autres sont de M. T... Le sonnet de l'*Avorton* s'y trouve. Ce livre est assez licencieux.

Albert-Henri de Sallengre, — 1694-1733, — dans son *Histoire de Montmaur* (1576-1660), cite deux sonnets anonymes sur ce fameux parasite, que les biographes ont tort de faire naître en Limousin ou dans la Marche; Pierre de Montmaur était de Bétaille (Quercy.)

Mentionnons deux autres sonnets par DU BOIS-HUS, à M. le duc d'Orléans, l'un sur sa triomphante campagne, et l'autre sur la prise de Gravelines, avec les Souhais de la France triomphante. In-folio, 1658 (Bibliothèque impériale).

CABOTIN, avocat au parlement, enragé chercheur d'anagrammes, que les *Muses illustres* nous révèlent, n'était certes pas un des plus méchants arrangeurs de mots de ce temps-là, bien que sonnettiste médiocre. Nous avons deux sonnets de lui; le 1<sup>er</sup>, en l'honneur de Jules Mazarin, avec le seul changement d'une lettre, nous donne cette phrase : — *Je suis en Mars*. — Ce n'est pas très-heureux; mais on n'a pas le choix; le 2<sup>e</sup> est déjà mieux; il s'agit de Michel le Telier, où Cabotin trouve : *Le ciel me chérit*. — Un 3<sup>e</sup> eût été assurément tout à fait bien. — Les *Annales poétiques* attribuent à Cabotin une paraphrase en vers burlesques de vingt-six aphorismes d'Hippocrate, — 1665, in-12.

Nous voyons dans le s<sup>r</sup> D'ALEXIS un concurrent redoutable de Cabotin : la Bibliothèque impériale conserve ses *Anagrammes et sonnets sur les noms de Michel Colbert*.

COURDES, qui était un ami de Fr. Colletet, eut sa place dans les *Muses illustres*, sous forme de deux sonnets qui n'ont rien de saillant. Fr. Colletet en a recueilli d'autres de ce poète, qui, par bonheur, sont inédits.

Voici un livre on ne peut plus rare qui contient des sonnets : — *La Cynosure de l'ame, ou Poesie morale*, etc., par le P. F. NICOLAS DE LEVILLE, prieur des Celestins de Hevre-lez-

*Lovain*. Lovain, 1658, pet. in-8°. — *Devotes Conceptions*, etc., par le même. Louvain, 1659, pet. in-8°. Ces deux livres, de la bibliothèque d'Éd. Turquety, ont été acquis par un amateur belge.

Nous avons de BONAVENTURE DE FOURCROY (V. 1610-1691) un sonnet passable dans les *Muses illustres*, 1658, et cinq sonnets dans le recueil de Sercy, outre plusieurs pièces de vers qui portent son nom. — B. de Fourcroy a publié en 1651, Paris, in-4°, un sonnet à M. le prince de Conty, et a fait paraître vingt et un sonnets médiocres contre le cardinal Mazarin. — Ses trois autres ouvrages sont en prose.

Un sonnet d'A. L'ESPRIT, le seul qui soit tombé sous nos yeux, est dans les *Muses illustres*. Il ne faut pas confondre l'auteur avec l'abbé Esprit, dont le prénom est inconnu, encore moins avec Jacques Esprit.

Le P. Anselme (*Histoire des grands officiers de la couronne*) parle en ces termes d'un sonnettiste célèbre : — « François « d'Espinay, marquis de Saint-Luc, comte D'ESTELAN, « chev. des ordres du roy, gouverneur de Périgord, étoit « fils puîné de Timoléon d'Espinay, connu sous le nom de « maréchal de Saint-Luc, mort en 1644. Le fils aîné, entré « dans les ordres, mourut cinq semaines après le maréchal; « il étoit nommé à l'archevêché de Bordeaux. François, de- « venu chef de la famille, en prit les titres et honneurs, et « vécut jusqu'en 1670. Il laissa un fils unique qui n'eut pas « de postérité mâle et en qui s'éteignit cette ligne de la « maison d'Espinay-Saint-Luc. » — Voici le sonnet qui a suffi pour faire au comte d'*Estelan* ou d'*Ételan* une renommée durable, malgré un peu de recherche, quelques antithèses et des répétitions de mots :

Miroir, peintre et portrait qui donnes, qui reçois,  
Et qui porte en tous lieux avec toy mon image,

Qui peux tout exprimer excepté le langage,  
Et pour estre animé n'as besoin que de voix ;

Tu peux seul me montrer, quand chez toy je me vois,  
Toutes mes passions peintes sur mon visage ;  
Tu suis d'un pas égal mon humeur et mon age  
Et dans leurs changemens jamais tu ne deçois.

Les mains d'un artisan au labeur obstinées,  
D'un penible travail font en plusieurs années  
Un portrait qui ne peut ressembler qu'un instant ;

Mais toy, peintre brillant, d'un art inimitable,  
Tu fais, sans nul effort, un ouvrage inconstant  
Qui ressemble toûjours et n'est jamais semblable.

Les manuscrits de G. et de F. Colletet conservent un autre sonnet du comte d'Ételan. Nous avons lu du même (Recueil de Conrart, tome XXI) un troisième sonnet, sur le fameux poëme de Chapelain ; or, Chapelain répondit par un sonnet. — Ces deux sonnets du comte d'Ételan ne feront pas oublier celui du *Miroir*. — Tallemant des Réaux attribue au même poëte un autre sonnet, sans doute contre le duc de la Rochefoucauld, *sonnet qui a tant couru* et qui court encore puisque nous n'avons pu le trouver.

Goujet dit que François Colletet, filleul de FRANÇOIS OGIER, de Paris, a recueilli dix-huit sonnets de son parrain dans les *Muses illustres*. Ayant compté beaucoup mieux, nous en avons trouvé vingt-cinq ; ces sonnets, probablement œuvres de jeunesse, parfois impies, tantôt crédules, ne sont jamais licencieux, ce qui est remarquable pour le temps. Les *Annales poétiques* reproduisent cependant un sonnet assez leste de ce poëte. Ogier avait quelque valeur poétique ; mais, non moins orgueilleux que Malherbe et autres, il s'exprimait ainsi dans un sonnet à son filleul :

Faut-il en prose, en vers, te façonner la main ?  
Ton exemple est tout prest, suis seulement la trace  
De Colletet ton pere, et d'Ogier ton parrain.

Les ouvrages d'Ogier sont nombreux. Il fut prédicateur du roi, et obtint un prieuré. Il accompagna, en qualité de secrétaire, le comte d'Avaux, plénipotentiaire à Munster, et mourut en 1670.

H. DE PICOU, auteur de l'*Odysée traduite en vers burlesques* et d'un *Poème sur la prise de Dunkerque*, Paris, 1646, petit in-4<sup>o</sup>, a deux sonnets d'assez mince valeur dans les *Myses illustres*. — Brunet cite le *Deluge universel...* de Hugues de Picou, 1643.

PIERRE DU PELLETIER, plutôt que le Peletier, avocat au parlement, mort en 1679, mit au jour : *Quatre Centuries de sonnets*, et des *Sonnets au Roy* ainsi qu'à beaucoup d'autres contemporains, afin de provoquer des dons qui lui étaient nécessaires pour vivre. Il adressa deux sonnets à Guillaume Colletet, son ami, que Colletet fils recueillit pieusement avec d'autres du même auteur ; mais du Pelletier usa d'une certaine largesse dans cette occasion, la seule qui fût à sa convenance ; car il connaissait bien l'avarice de G. Colletet, ou la gueuserie de F. Colletet fils. Ce dernier pourtant témoigna sa gratitude à sa façon : il inséra dans ses *Myses illustres* sept sonnets de P. du Pelletier. Nous extrayons de cet ouvrage la SOUMISSION CHRESTIENNE, pièce de la bonne école, qui donne une idée favorable de notre poète, maltraité par Boileau :

Au milieu des mal-heurs dont ie ressens l'outrage,  
Ie beny cette main qui de rien a tout *fait* ;  
Sa bonté s'y *fait* voir par vn diuin effet,  
Car le Dieu qui m'afflige éleue mon courage.

Pinon , en qui le ciel avec tant d'auantage,  
Conioint mille vertus à cet esprit *parfait* ;  
Alors que le destin s'oppose à mon souhait,  
C'est contre ma constance vn débile nuage.

Ce Dieu qui prend le soin des moindres fleurs des champs,  
Qui conserue les bons, qui garde les meschans,  
*Fait* qu'à ses volontez mon cœur sçait se resoudre.

Quoy que le ciel pour moy soit vn ciel tout d'airain ,  
le sçay que de ce lieu d'où me tombe la foudre ,  
La manne peut tomber, s'il plaît au Souuerain.

Les lettres et poésies de Voiture ont paru en 2 vol., éditées par le neveu de l'auteur, ÉTIENNE MARTIN, s<sup>r</sup> DE PINCHESNE, dont deux sonnets précèdent ces œuvres, pour démontrer qu'il est bien l'héritier du talent de Voiture. Il écrivit : *Défense des ouvrages de M. de Voiture, à M. de Balzac*, Paris, Courbé, 1654, in-4°, et *Poësies heroïques du sieur de Pinchesne*, Paris, 1670, in-4°, où l'on voit près de cent trente sonnets, en général un peu faibles. *Les Muses illustres* ont donné un assez bon sonnet de Pinchesne. *Les Poësies chrestiennes* du même sont de 1674, in-4°. — Boileau a ridiculisé Pinchesne dans le V<sup>e</sup> chant du Lutrin.

*Pensées d'un gentilhomme....* Paris, 1659, in-12. Ce livre n'est autre chose que *Le Courtisan desabusé*, 1658. Une autre édition est de 1665, in-12. On y voit un sonnet de l'auteur, M. DE BOURDONNÉ, de Paris.

*Quelques poësies du s<sup>r</sup> des Mares*, Paris, 1659, in-8°. Dans ce livre de maître ODET PHILIPPE, sieur DES MARES, on remarque sept sonnets d'un genre outré, dont voici un exemple :

Philis et le Soleil retournent à Paris,  
L'vn est accompagné du Printemps et de Flore,  
Et l'autre de beautez que tout le monde adore ;  
Tous les yeux , tous les cœurs y vont estre surpris.

On va voir de nouveau partager les esprits  
Sur ce grand differend qui va renaistre encore ;  
Ils sont si fort égaux que tout le monde ignore  
Qui des beautez enfin remportera le prix.

Que dis-ie ils sont égaux , ie me trompe , Soleil ,  
Tu n'es que son portrait et non pas son pareil ,  
Tu lui ressembles plus qu'elle ne te ressemble ,

Et lorsque l'un et l'autre à Paris entrera,  
Tu verras qu'à ta honte et sa gloire on dira :  
Philis et son portrait sont reuenus ensemble.

Odet Philippe traduisit l'*Histoire romaine de Saluste, de la conjuration de Catilina et de la guerre de Jugurtha*. A Mons, 1670, in-12.

Michel de Marolles, abbé de Villeloin, a mis en tête du 2<sup>e</sup> tome de sa traduction de *Sénèque*, 1660, deux sonnets du marquis DE CHAMBRET et de M<sup>r</sup> DE JUSSAC. Ces pièces ne sont pas dépourvues d'une certaine beauté. On rencontre celle de Chambret dans les *Tableaux du temple des Muses*... du même s<sup>r</sup> de Marolles. Il nous semble que le nom de Chambret se trouve aussi écrit Chambray. — Roland Fréart, s<sup>r</sup> de Chambray, composa : *Parallele de l'architecture antique avec la moderne*... Paris, 1650, in-fol.

*Hevres en vers françois... par messire Clavde Sangvin, Cheualier*... A Paris, M.DC.LX. Sonnets à l'auteur par P. BELIN, Troyen, et *Depreuille* (Goujet écrit DE PRÉVILLE). — Nous avons indiqué l'abbé Sanguin et St-Pavin, t. 1<sup>er</sup>, p. 67 et 278.

*Recueil de portraits et eloges en vers et en prose*... A Paris, chez Charles de Sercy et Clavde Barbin, M.DC.LX, in-8<sup>o</sup>. Sonnet anonyme intitulé : *Dessein du portrait de Madame la comtesse d'Oradoux*. Une précédente édition est de 1659; celle de 1663 parut sous un autre titre. M<sup>lle</sup> de Montpensier est le principal auteur de ce *Recueil*, qu'il ne faut pas confondre avec celui des *Portraits de la Cour*... A Cologne, M.DC.LXVIII (réédité par M. Ed. de Barthélemy en 1859). Brunet mentionne les *Portraits de la Cour*, mais à la date de 1667 et en les attribuant à M<sup>lle</sup> de Montpensier.

Un autre recueil (manuscrit), composé à l'occasion d'un portrait peint par Mignard, appartient à M. L. de Berluc-Perussis; il contient beaucoup de pièces de vers; les sonnets surtout y abondent. Voici son titre : *Les Saillies desprit de*

plusieurs personnes de condition et de sçavoir sur le portrait de Madame la Baronne de Cereste (Françoise de Cambis), faict par Monsieur Mignard.— Dans le supplément au *Culte de Bacchus en Provence*, M. de Crozet a parlé de ce manuscrit qui était destiné à voir le jour, comme l'attestent les dédicaces de l'imprimeur. Selon M. de Crozet, les auteurs anonymes de ces poésies pouvaient être les membres d'une espèce d'académie qui aurait existé dans la ville d'Apt vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Citons un des curieux sonnets de cet ouvrage :

C'est inutilement que ta main sans esgale  
Pour peindre la Cereste appreste un appareil,  
Ton pinceau ses couleurs tres vainement estale  
Pour bien représenter son tein blanc et vermeil.

Quand tu figurerais l'amante de Céphale,  
Junon, Pallas, Venus, Diane et le Soleil,  
Ou bien quelque autre objet qu'on creut le nompareil,  
Tu ne fairas jamais un portrait qui l'esgale.

Ceux qui la voyent en ont un plus beau dans leur cœur,  
Amour le leur a peint de si vives couleurs  
Qu'il vaut mieux que celui dont ton art se renomme.

Il est digne du peintre, il est digne du lieu.  
Le portrait que tu fais est l'ouvrage d'un homme,  
Et l'autre, dont je parle, est l'ouvrage d'un dieu.

M. de Crozet, nous dit M. de Berluc, assure que le mari de cette belle Céreste, Honoré de Brancas, baron de Céreste, publia sous le nom de son cuisinier, César Pellenc, *les Plaisirs de la vie*. Tome I<sup>er</sup>, pages 265 et 266, nous avons donné à ce livre la date positive de 1655, conformément à l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal. Si M. de Crozet lui assigne celle de 1654 sans commettre d'erreur, c'est qu'il existe une autre édition.

Un auteur dramatique de quelque talent, GABRIEL GILBERT,

mort en 1674, est connu par un recueil de vers assez rare : *Poésies diverses de M. Gilbert, secrétaire des commandemens de la Reine de Suede (Christine) et son resident en France*. Paris, 1661, pet. in-12. Les *Poésies chrestiennes* qui sont à la fin renferment deux sonnets. Gilbert appartenait à la R. P. R. — M. Charles Romey a, sous le pseudonyme de Pierre Franckaërt, publié un article de quelque intérêt sur ce poète. (*L'Ami des livres*, août 1862.)

A l'*Antimoine justifié et l'Antimoine triomphant* d'Eusèbe Renaudot (Paris (1660), in-4°), le médecin PERREAU répondit par une brochure intitulée : *Rabat-joie de l'antimoine triomphant* (vers 1660). Il nargua dans un sonnet-parodie (et ce n'est pas le seul de son petit livre) le malheureux Colletet, qui s'était permis de trop vanter l'antimoine. — M. Georges Garnier fait ici un rapprochement curieux ; le sonnet de Colletet sur l'antimoine se termine ainsi :

Dans l'injuste mespris du bien que tu leur fais,  
*Ne ressemblent-ils pas à ce peuple barbare*  
*Qui reçoit le soleil et l'accable de traits ?*

Ce tercet rappelle la fameuse strophe de Lefranc de Pompignan sur la mort de J.-B. Rousseau :

Le dieu, poursuivant sa carrière,  
Versoit des torrents de lumière  
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Revenons à l'antimoine pour citer *La Stimmimachie, ou le Grand Combat des médecins modernes touchant l'usage de l'antimoine, poème historico-comique*, par ÉTIENNE CARNEAU. Paris, 1656, in-8°. L'auteur, né à Chartres en 1610, mourut à Paris le 17 septembre 1671. C'était un religieux célestin qui composa plusieurs poèmes et un grand nombre de sonnets dispersés dans les publications collectives de son temps. Les ma-

nuscrits de Fr. Colletet en ont conservé un. — Carneau n'avait que peu de talent.

Trois précieuses (ridicules), savoir : Roxalie (M<sup>me</sup> Leroy), Silénie (M<sup>lle</sup> Saint-Maurice) et Didamie (M<sup>lle</sup> de la Durandière), proposèrent un jour à Claristène (MICHEL LE CLERC, d'Alby) de changer l'orthographe, *afin que les femmes pussent écrire aussi assurément et aussi corectement que les hommes*. — Somaize rapporte que Claristène eut la faiblesse d'y consentir. Tel est le fâcheux antécédent de Michel Le Clerc, de l'Académie française dès 1662, et auteur tragique absurde. — Trois sonnets de lui sont dans le recueil de Sercy, tome IV ; ils ont trait à la reine Christine. Un quatrième, sur la statue du roi (place des Victoires), est une pièce in-4<sup>o</sup>. — Un sonnet adressé au jeune Beauchâteau (1657) est signé Le Clerc, ainsi qu'un autre qui figure dans les *Delices de la poesie galante*, etc., 1663. Le *Recueil de tout ce qui s'est fait de plus considérable par les meilleurs esprits de ce temps*, 1673, in-4<sup>o</sup>, contient deux sonnets au roi qui portent le nom de M. Le Clerc. On y voit encore un sonnet traduit en plusieurs langues. Enfin, un certain nombre de sonnets du même poète sont dans le *Mercuré galant*. — Le Clerc mourut le 8 décembre 1691. Il avait traduit en vers français la *Jérusalem délivrée*.

ANTOINE BAUDEAU, s<sup>r</sup> DE SOMAIZE ou SOMAISE, né vers 1630, écrivit deux ouvrages pour la défense des *précieuses* contre les attaques de Molière (1). — Deux sonnets portant sa signature sont dans les *Delices de la poésie galante des plus celebres auteurs du temps*, Paris, 1663 ; l'un est exagéré, l'autre assez mesquin. Le même recueil en renferme un par RIFLÉ, un par Le Clerc, trois par l'abbé de P. (de Pure?)

(1) *Dictionnaire des Pretieuses*, Paris, 1660, pet. in-12 ; — *Le Grand Dictionnaire des Pretieuses, ou la Clef de la langue des ruelles*. Paris, 1661, 2 vol. in-16 ou pet. in-8<sup>o</sup>.

et deux par Boyer. — Baudeau de Somaize est l'auteur anonyme de la *Pompe funebre de M. Scarron*, Paris, 1660, pet. in-12, critique dirigée contre la plupart des poètes du temps. — En attribuant ci-dessus des sonnets à l'abbé MICHEL DE PURE (né à Lyon), 1634-1680, nous n'avons rien hasardé; voici comment M. Ch. Livet s'exprime dans la *Clef historique du Dictionnaire des Precieuses de Somaize*, Paris, 1856, t. II : — « L'auteur anonyme de la *Pompe funebre de Scarron* fait « réclamer pour l'abbé de Pure la première place dans le « convoi : « Il fit sa harangue avec une douceur admirable, et sceut si bien plaider sa cause, en disant qu'il travailloit sur toutes sortes de matieres, qu'il composoit des « comedies, romans, sonnets.... etc., qu'il s'en falloit peu que « les juges manquassent de parole en luy donnant le 1<sup>er</sup> rang « sans achever d'escouter les autres... » On sait comment Boileau se vengea d'un pamphlet de l'abbé de Pure. Ce malheureux prédicateur traduisit plusieurs ouvrages et publia une *Vie du maréchal de Gassion*, 1673, 3 vol. in-12. On lui attribue : *Idée des spectacles anciens et nouveaux...*, par M. D. P., Paris, 1668, in-12.

Marie - Hortense des Jardins, native d'Alençon (1632), épousa 1<sup>o</sup> M. de Villedieu, qui devint bigame; 2<sup>o</sup> le marquis de Chattes, qui avait également une femme légitime; 3<sup>o</sup> enfin elle se maria avec son cousin. Elle n'est connue que sous le nom de M<sup>me</sup> DE VILLEDIEU. Ses premières œuvres, qui ont paru sous son nom de jeune fille, sont : *Le Carousel de Monseigneur le Dauphin*, Paris, 1662, et *Recueil de poësies*, Paris, 1664, in-12. Le premier livre renferme un sonnet un peu leste, trois sonnets sur les mêmes bouts-rimés : *Procès, chicane*, etc., et un cinquième à M<sup>lle</sup> de la Suze, un peu exagéré. *Les Nouvelles Œuvres meslées de Madame de Villedieu*, Lyon, M.DC.XCI, ont été publiées après sa mort et n'ont que deux sonnets sans grande valeur littéraire. Pour la moralité de

cette dame par trop célèbre de son temps, ces deux vers en donnent une mesure exacte :

... Si l'amour est un vice,  
C'est un vice plus beau que toutes les vertus.

Cette réflexion est la conclusion de son livre ; voici celle de sa vie : on croit qu'elle mourut d'un excès de boisson alcoolique en 1683.

Le volumineux recueil manuscrit de Valentin Conrart (1603-1675) (Bibliothèque de l'Arsenal) contient, t. XXI, un sonnet sur la *France*, ou le clergé, la noblesse et le tiers-état ; il est singulier, mais il nous paraît conçu dans un mauvais esprit. Ce sonnet n'a point de nom d'auteur comme plusieurs des poésies que pourtant recueillait avec beaucoup de soin ce Conrart, dont le salon fut le berceau de l'Académie française.

ÉTIENNE PAVILLON, né à Paris en 1632, mort le 10 janvier 1705, fut avocat général au parlement de Metz, mais il renonça bientôt à la magistrature pour la poésie ; il imita le genre de Voiture et entra l'an 1691 à l'Académie française. Ses œuvres parurent après sa mort à La Haye, en 1715, à Amsterdam et à Paris, en 1720, etc. Voici un sonnet qu'on n'y trouve point et qui est imprimé dans l'*Élite de poésies fugitives*, 1779, et les *Annales poétiques*, t. XXX : ces deux recueils l'attribuent à Pavillon.

Emprisonner le temps dans sa course volante ;  
Graver sur le papier l'image de la voix ;  
Tirer d'un ver l'éclat et l'ornement des rois ;  
Donner aux corps de bronze une ame foudroyante ;

Rendre par les couleurs une toile parlante ;  
Sur les cordes d'un luth faire parler les doigts ;  
Sçavoir apprivoiser jusqu'aux monstres des bois ;  
Brûler avec un verre une ville flottante ;

Fabriquer l'univers d'atomes assemblez;  
Lire du firmament les chiffres étoilez;  
Faire un nouveau soleil dans le monde chimique ;  
Dompter l'orgueil des flots et penetrer partout ;  
Assujettir l'enfer dans un cercle magique ;  
C'est ce qu'entreprend l'homme et dont il vient à bout.

Mais voici bien une autre histoire : ce beau sonnet se rencontre dans le *Recueil de poésies de Messire PHILIPPES JULIEN MANCINI-MAZARINI, duc DE NEVERS...* (ms. de l' Arsenal), — avec quatre autres sonnets médiocres de l'auteur. En bonne conscience, on ne peut qu'y voir une erreur de copiste, ce qui empêche de crier au voleur.

FRANÇOIS-SÉRAPHIN RÉGNIER DESMARAIS ou *des Marais*, fils de Jean Régnier, écuyer, seigneur des Marais ou des Marets, naquit à Paris le 13 août 1632, et mourut l'an 1713. Il fut de l'Académie française en 1670. Son sonnet imité de Lope de Vega :

Doris qui sait qu'*aux vers* quelquefois je me plais...

a joui d'une réputation que nous avons peine à comprendre ; c'est pourtant le meilleur des dix que nous trouvons dans les *Poesies françoises de M. l'abbé Régnier Desmarais*, à Paris, M.DCCVII, in-12. Les pièces de ce recueil, faibles mais très-variées, sont souvent fort légères. L'année suivante parut un autre volume in-12 de poésies italiennes, latines et espagnoles du même abbé.

M<sup>lle</sup> ANNE DE LA VIGNE, poète de talent, ne fit peut-être qu'un sonnet ; il est sur la *Passion vaincue* ; le P. Bouhours l'a inséré sans nom d'auteur dans son *Recueil de vers choisis*. Il est signé dans le t. II de la *Bibliothèque poétique* de Le Fort de la Morinière. Il s'agit d'une *bergère* qui, trompée par un *berger* (naturellement), veut se jeter à l'eau. Réflexion faite, elle change d'opinion, et croit mieux se venger en imitant l'infidèle. Cette

vengeance est trop souvent du goût d'une femme, bergère ou non; aussi la conclusion du sonnet appartient à la morale un peu légère :

— Je suis folle, dit-elle en s'éloignant du bord ;  
Il est tant de bergers, et je n'ay qu'une vie.

Les poésies d'Anne de la Vigne sont en très-petit nombre ; on en trouve une partie dans le *Parnasse des Dames* — 1773, 10 v. in-8°. — Anne de la Vigne, née dans la Normandie, à Vernon, en 1634 (d'autres disent à Paris), mourut de la pierre l'an 1684.

LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE, comte de Brienne (1635-1696), eut une vie extravagante ; il composa un grand nombre d'ouvrages. Ayant perdu sa charge et sa femme à la fois, il fit un assez beau sonnet pour déplorer sa double infortune et s'en consoler chrétiennement. Nous lisons ce petit poème dans les *Règles de la poésie françoise... par M. de Chalons*, à Paris, chez Briasson, M.DCC.XXVI, in-12. Quérard et la *Biographie de Michaud* indiquent cette édition ; la *Nouvelle Biographie* de Firmin Didot ne mentionne que celle de 1716 ; le privilège, en effet, est de 1715. Mais ceux qui attribuent cet ouvrage à M. de Chalons ou à Vincent Chalons (celui-ci nommé Ch. Chalons par Quérard) semblent être dans l'erreur ; l'épître dédicatoire est signée : L. Z. B. de Chalons. Ce nom de Chalons ne serait-il pas simplement celui de la ville natale de l'auteur ?

*Amitiez, amours et amourettes*, Paris, Ch. de Sercy, 1667. *Amitiez, amours et amourettes*, nouvelle édition, augmentée de la *Zélotyde, histoire galante*, par RENÉ LE PAYS, s<sup>r</sup> du Plessy-Villeneuve. — Un autre recueil du même parut sous ce titre : *Nouvelles Œuvres de Le Pays*, Paris, 1672, 2 vol. in-12. Les sonnets de l'auteur sont enjoués, mais galants ; Boileau, qui a parlé de lui, préférerait sa prose à ses vers. Le Pays, imitant trop le genre d'un de ses contemporains, fut surnommé le *Singe*

de *Voiture*. Il mourut en 1690, à 54 ans. — Sa *Zélotyde* est précédée de trois sonnets à l'auteur signés : F. BONIEL, TIGER, l'abbé DE ST-FIRMIN. (Nous citerons bientôt un beau sonnet de M<sup>lle</sup> de St-Firmin.)

NICOLAS BOILEAU, sieur Despréaux ou des Préaux (1636-1711), né à Crosne, près de Paris, mort à Auteuil, a composé un sonnet sur la fin prématurée d'une parente, sa propre nièce, et un autre pour atténuer le premier. Il l'explique dans une lettre du 24 nov. 1701, disant que les vers en sont assez bien tournés et qu'il ne le désavouerait point s'il n'y avait une *certaine tendresse tirant à l'amour* qui ne convient point à un oncle pour sa nièce, d'autant plus que son amitié fut des plus innocentes. Voyons ce sonnet, dont les vers sont assez bien tournés, et souvenons-nous que Boileau avait défendu de répéter un mot *déjà mis* :

Parmy les doux transports d'une amitié fidelle,  
Je voyois près d'*Iris* couler mes heureux jours ;  
*Iris* que j'*aime* encor et que j'*aimay* toujourns,  
*Brûloit* des mêmes feux dont je *brûlois* pour elle.

Quand par l'ordre du ciel *une* fièvre cruelle  
M'enleva cet objet de mes tendres amours,  
Et, de tous mes plaisirs interrompant le cours,  
Me laissa de regrets *une suite* éternelle.

Ah ! *qu'un* si rude coup étonna mes esprits !  
*Que* je versay de pleurs ! *que* je poussay de cris !  
De combien de *douleurs* ma *douleur fut suivie* !

*Iris*, tu *fus* alors moins à plaindre *que* moy ;  
Et bien *qu'un* triste sort t'ait fait *perdre* la vie,  
Hélas ! en te *perdant*, j'*ay perdu* plus *que* toy.

De compte fait, nous trouvons dans ces vers trois fois *Iris*, trois fois *une*, deux *un*, huit *que*, deux *douleurs* ; *suite* et *suivie* ; trois fois le verbe *perdre* et deux fois le verbe *brûler*, autant pour *aimer*, avec *amour* et *amitié*, qui sont de la famille, etc.

— Boileau était encore plus épris de son dernier sonnet ; il nous l'apprend en ces termes : — « J'ay composé ce sonnet « dans le tems de ma plus grande force poétique, en partie « pour montrer qu'on peut parler d'amitié en vers, aussi bien « que d'amour ; et que les choses innocentes s'y peuvent aussi « bien exprimer que toutes les maximes odieuses de la morale « lubrique des opera... on ne m'a pas fort accablé d'éloges sur « ce sonnet. Cependant, monsieur, oserois-je vous dire que « c'est une des choses de ma façon dont je m'aplaudis le plus, « et que je ne crois pas avoir rien dit de plus gracieux que : « *A ses jeux innocens enfant associé ; et Rompant de ses beaux « jours le fil trop délié ; et Fut le premier démon qui m'inspira « des vers.* » — Nous l'avouons à regret, ces beautés nous touchent peu, préférant le premier sonnet, en tant que poésie, malgré ses répétitions. Boileau citait à peine deux ou trois sonnets parmi ceux de Gombauld, Maynard et Malleville, et jugeait les siens avec une bien grande complaisance ! — Terminons par une anecdote que rapporte M. Cizeron-Rival dans ses *Récréations littéraires*, Paris, 1765 : — « Un jour, disoit Des-préaux, j'étois à souper chez M. Félix, premier chirurgien « du roi, avec MM. Racine, de La Fontaine et quelques autres. « Un d'eux fit voir un sonnet imprimé, qui avoit été fait depuis « peu par mon frere, l'académicien, à la louange de M. Colbert. « La Fontaine trouva le sonnet bon, et, malgré les fautes qu'on « y fit remarquer, il soutint toujours son premier avis. « Quoi-que je ne me pique pas d'impromptu, dis-je alors, échauffé « par la dispute, je gage que je vais faire sur-le-champ, et sur « le même sujet, un sonnet qui sera meilleur que celui-là ; e « afin que vous ne croyiez pas que j'aie un sonnet tout fait, « donnez-moi la premiere rime. » On me donna le mot *monde*, « et, m'étant mis à l'écart un moment, je fis un sonnet qui fut « préféré à celui de mon frere par la compagnie et par M. de « la Fontaine lui-même. » — Boileau cette fois avait raison ; son sonnet, qui n'a pas un grand mérite, l'emporte sur celui de

Gilles Boileau, son frère aîné. (Talleyrand des Réaux rapporte ces deux petits poèmes.)

GILLES BOILEAU (1631-1669) a laissé quarante pièces de vers environ, parmi lesquelles on rencontre quelques sonnets.

MARC DE NANTES, avocat de Vienne (*Biographie dauphinoise*, t. II, p. 189), écrivit un sonnet sur la mort de Boileau ; il y faisait un si grand éloge du Juvénal moderne, qu'il crut devoir, comme correctif, en composer un deuxième contre la satire de l'*Équivoque* ; mais il paraît qu'il ne put satisfaire tout le monde.

*Poésies nouvelles et autres œuvres galantes de monsieur de C...* Paris, 1662, 1664 et 1665, pet. in-12. La première partie contient les poésies galantes, où l'on voit neuf sonnets dans le genre du s<sup>r</sup> du Souhait et de Magny ; il n'y en a point dans la deuxième : *Poésies morales et chrétiennes*. Ce livre est de BENECH DE CANTENAC, de Bordeaux ; la première édition renferme des stances si obscènes que les éditions suivantes en furent expurgées par ordre supérieur. On a faussement attribué ces stances à Corneille ; elles sont dans un autre mauvais livre que nous ne voulons même point nommer, et qui ne contient que des sonnets anonymes. — Un second recueil de l'auteur, *Satires nouvelles*, Amsterdam, pet. in-8<sup>o</sup>, s. d., et publié depuis, étant plus moral, bien qu'imprimé hors de France, porte le nom de Benech de Cantenac.

Une édition de 1662 du livre *de la Sagesse*, par Pierre Charron, a un frontispice gravé que s'efforce d'expliquer un sonnet portant pour signature les initiales : C. D. F. E. D. B.

Le marquis DE JONZAC, d'autres disent *Jonsac*, lieutenant de roi en Angoumois et en Saintonge, envoya un sonnet à Jean-François de Salles, auteur des *Sentimens d'Honneur*, etc. — 1663. Paris, in-8<sup>o</sup>. — Chapelle étant à Cognac, où se trouvait aussi le marquis de Jonzac, adressa un sonnet à celui-ci sur une permission de faire gras en carême. Ce sonnet, heureuse-

ment omis dans les œuvres de Chapelle, a été inséré dans les *Mémoires de Collé*.

*Les Poësies françoises dediées à madame Suzanne de Pons, dame de la Gastevine, par H. PICCARDT.* Paris, 1663, in-12. Beaucoup de sonnets; quelques-uns sont irréguliers pour les rimes des quatrains; presque tous sont d'amour, cela va sans dire, mais leur faiblesse est notable; il y en a de chrétiens aussi. Que voulez-vous, c'était l'usage! De nos jours on est franchement bon ou mauvais! C'est à choisir! Pour H. Piccardt, il n'est pas connu des biographes: on le croit d'origine allemande.

*Apologie du banquet sanctifié de la veille des Rois, par Maistre Nicolas Barthelemy...* A Paris, MDCLXIV, pet. in-12. Sonnets par A. DE LA RUELLE, avocat à Senlis, et L. DE BARRY. Ce livre renferme aussi des vers par P. et Cl. Eust. de Barry.

*Les Poësies cavalieres du sr DE VALDAVID...*, dediées à son Altesse royalle Mademoiselle. Rouen, 1664, in-12. — Un sonnet au sr de Valdauid par LA BENARDIÈRE précède les 36 sonnets fort plats de l'auteur.

*Les Poësies diverses de P...*, publiées en 1664 à la suite des *Madrigaux amoureux* du cavalier Marini, ont quatre sonnets héroïques.

L'auteur du *Poëme de Charlemagne* (in-8°, 1664, et 1666, in-12), LOUIS LE LABOUREUR, si injustement fustigé par les biographes, mourut en 1679, bailli de Montmorency; il fit un sonnet: — *Les Caméléons à Sapho*, qui se rapporte évidemment à M<sup>lle</sup> de Scudéry (1607-1701). Nous savons déjà que l'abbé Betoulaud n'a pas consacré moins qu'un poëme à la mort de l'un de ces caméléons, pendant que M<sup>me</sup> de Plat-Buisson composait une épitaphe sur le même sujet. Quel temps que celui-là! Rappelons ici tous les sonnets jetés sur la tombe du perroquet de M<sup>me</sup> du Plessis-Bellière! De nos jours, à la mort même des écrivains les plus illustres, on ne fait presque plus de vers; on broche un article nécrologique, parce que

c'est de l'actualité et qu'on en paye la copie. — Mais voici le joli sonnet de L. le Laboureur :

Vostre vertu, vostre sçavoir,  
Ont vne admirable puissance ;  
Sapho, nous quittons pour vous voir  
L'Afrique, où nous primes naissance.

Allant souvent du blanc au noir,  
On nous accuse d'inconstance ;  
Mais que vous devez bien avoir  
D'autres Caméléons en France !

Nostre petit corps n'est qu'esprit ;  
Vn peu de soleil le nourrit ;  
Il nous anime, il nous inspire :

Et nous venons loger chez vous,  
Parce que l'air qu'on y respire  
Est le plus épuré de tous.

Il ne faut pas confondre notre aimable poète avec Jean et Claude le Laboureur.

*Poësies diverses du sievr Floriot, advocat en Parlement.* Paris, M.DC.LXIV, in-12. Ce mince volume est formé de sonnets, élégies, etc.; l'amour y joue le principal rôle, et quel rôle ! La dédicace de ce livre est signée C. FLORIOT.

*Seria et ioci, ou Recueil de plvsievs pieces sur divers suiets, par M. de Basly-le-Myere.* Caen, 1664. Cette édition a de plus que celle de 1662 des épigrammes et des madrigaux. L'auteur, JEAN LE MIÈRE, sieur DE BASLY, naquit dans le XVII<sup>e</sup> siècle à Caen ; il adressa un sonnet à M. Bochart, auteur de *Phaleg*, et un autre à M. de Brioux, conseiller au parlement de Metz ; son recueil nous fournit encore un sonnet en bouts-rimés sur *chicane, capot*, etc.; plus sept sonnets divers, dont un acrostiche sur Anne de Portugal. — L'ouvrage se termine par un sonnet à l'auteur, signé : DE CHASSERONS-LE-FANY.

*Nouvelles Poësies, ou diverses pieces choisies, par M<sup>lle</sup> CERTAIN.* Paris, 1665, in-12. Sept ou huit sonnets médiocres. Ph. de la Madelaine, d'après M. de Landine, qu'il cite peut-être mal, se trompe beaucoup en disant que les œuvres de M<sup>lle</sup> Certain datent de 1565.

*Le Petit-Parnasse, ou Jardin des bouts-rimez, par M<sup>e</sup> JEAN SERRET, prieur de Saint-Rambert, avec un recueil de ses plus nouvelles pieces.* Paris, 1665, in-8°. Jean Serret, faiseur de bouts-rimés et d'acrostiches, prend les rimes de Benserade pour y répondre; il a pourtant des sonnets originaux, mais sans mérite aucun.

*Sonnets sacrez sur les principales festes de la Sainte Vierge et sur quelques autres sujets de piété, etc., par LAURENT BOUCHET, prestre.* Paris, 1666, in-4°. Le même auteur avait publié un poëme : *Les Oracles des Sybilles et leurs profonds respects envers Jesus-Christ naissant en Bethleem.* Paris, 1644 ou 1645, in-4°.

*Sonnets svr les principavx mysteres de la Passion de Nostre-Seigneur Iesvs-Christ, par un deuot religieux.* Paris, chez Christophle Le Gras, imprimeur, rue des Sept-Voyës, pres Saint-Hilaire, 1666, in-4°. — Il s'agit d'un livre de toute rareté, dont un bibliophile, M. René Muffat, ne connaît qu'un exemplaire; — coté, 45 fr.

*La Myse nouvelle, ov les Agreeables Diuertissemens du Parnasse, par T. DE LORME, A. E. P.* Lyon, 1665, in-12. Trente-six sonnets, dont sept en bouts-rimés (deux sur *chicane, capot, etc.*), forment le fond de ces *agreeables divertissemens*. — « Voici un auteur inconnu, dit Viollet Le-Duc, qui, dans la crainte qu'on n'imprime ses vers à son insu, les fait imprimer lui-même, quoiqu'ils aient été composés au collège de 15 à 19 ans... » Brunet qualifie ce livre de *vers d'écolier*. Il nous semble qu'une autre édition de la *Myse nouvelle* parut en 1670. Paris, in-12. Nous avons trouvé dans la première un sonnet adressé à l'auteur, par A. NOEL. Celui-ci, tout aussi médiocre que T. de Lorme et tout aussi inconnu, est au-

teur des *Nouvelles Fleurs du Parnasse*, Lyon, 1667, in-12 (63 sonnets). On remarquera que les deux poètes étaient liés et que leurs vers parurent à Lyon.

Un sonnet par JACQUET précède *Le Cours de chimie de P. Thibaut, dit le Lorrain*. A Paris, M. DC.LXVII.

DANIEL ARBINET, docteur en médecine, né à Beaune, y est mort au mois d'août 1668. Il composa un sonnet en l'honneur de G. Colletet. Disons ici que nous avons relevé avec soin chaque nom d'auteur des sonnets que l'on rencontre dans les manuscrits des deux Colletet (Bibliothèque du Louvre); les voici : DE LA FONTACLE; GAY; Jean de Schelandre; PH. CHIFFLET (auteur de *l'Histoire du prieuré de Notre-Dame de Bellefontaine*, Anvers, 1631, pet. in-4<sup>o</sup>); P. Cadot (1); Poirier, 2 sonnets; Doujat, 2; La Ronce, 2; François Ogier, 7; Claude Garnier, 4, et JEAN LE BLANC, précepteur, ce nous semble, de Colletet fils, auteur d'un sonnet sur le père de Guill. Colletet, mort d'apoplexie, et de trois autres, à l'occasion de sujets divers. Ces manuscrits nous font encore connaître quelques poètes d'occasion dont les sonnets étaient peut-être alors inédits. Nous ne pensons pas avoir vu leurs noms nulle part; ce sont : DESROSIERS, CODONI, ACARE, ABS. GAUDIN, DE GONDY, PEZARD, BEYET, ou BEYER, et dom AKAKIA (2), religieux de Bourgfontaine (26 janv. 1642). — Nous y trouvons deux sonnets acrostiches que s'adressent un jeune homme et une jeune fille avant leur mariage;

(1) Si ce P. Cadot adressa des vers à Beauchâteau en 1667, il ne peut être celui dont nous avons parlé t<sup>1</sup><sup>r</sup>, p. 126. — Thibaut Cadot publia *Le Blason de France, ou Notes curieuses concernant la police des armoiries*. Paris, 1693 (ou 1697), in-8<sup>o</sup>.

(2) Dans un recueil de neuf pièces (1751-53), in-12, on trouve : *Diatribes du docteur Akakia*... Ce mot Akakia, traduit du grec, signifie *Sans-Malice*; il devint le nom d'une famille de médecins; le premier qui le porta fut médecin de François I<sup>er</sup> et auteur de quelques ouvrages.

ces sonnets nous révèlent les noms suivants : CLAVDE DE BVRGARD et CATHERINE DOREL. Mais ces deux pièces, qui les a faites? Enfin, un autre sonnet est de J. M. DE LA ROCHE-MAILLET, dont le nom a été porté par deux écrivains. *Rupemallei (Renati Michaelis), Parisini, Poemata*. Parisiis, 1658, in-8°. Ce René Michel de la Roche-Maillet, qui était prêtre, mit des poésies latines et françaises à la fin de son livre, où Guill. et Fr. Colletet figurent. — Gabriel Michel, s<sup>r</sup> de Roche-Maillet ou de la Roche-Maillet, publia : *La Vie de Scevole de Sainte-Marthe*. Paris, 1629.

Des sonnets par NICOLE, avocat (qui diffère sans doute du fameux controversiste Pierre Nicole, et surtout du président Nicole); ALEX. G. D. SEINVILLE; DE LAISTRE, avocat au parlement; G. DAVVILIER, précèdent *la Paraphrase sur le livre de Job, en vers françois, par Dom Gratien de Morillon* (Tourangeau), *de la Congrégation de Saint-Maur*. Paris, 1668, in-8°.

*La Corryption du grand et petit monde... par le R. P. François Placet*. Paris, M.DC.LXVIII, in-12. A la suite : *La Superstition du temps*, par le même; on voit dans ce dernier ouvrage un sonnet du frère CHRYSOLOGUE.

*Recueil d'epigrammes des plvs famevx poètes latins. Mis en vers François*. Par le sieur Dv Fovr, C. D. Medecin. A Paris, M.DC.LXIX (et aussi 1668), in-12. Deux sonnets : un de l'auteur, l'autre par du Pelletier. — *Les Recreations poetiques, amovreuses et galantes.... Par le sieur Du Four C. D. M.* A Paris, M.DC.LXIX, in-12. Trois sonnets. — *Poësies sérieuses et burlesques. Par le Sieur Dufour*. A Papin (Paris), M.DC.LXXXVIII, in-8° de 48 pp. Deux sonnets. Deux autres sont adressés à l'auteur par l'abbé D. (sans doute DARTUIS) et M<sup>lle</sup> D. (MARIE-CLAIRE DARTUIS). Dufour, poète assez libre, était un faiseur d'anagrammes; voici un exemple de son adresse dans ce genre, à propos d'une demoiselle que l'on croyoit se vouloir faire Religieuse : Marie de Bethoulat

de la Perriere — *Ah! parbleu, elle doit être mariée.* — L'exemplaire de la Bibliothèque impériale contient, à la suite des vers imprimés en 1688, plusieurs pièces du même auteur; elles sont manuscrites et portent la date de 1690; on y voit quatre sonnets par Dufour; quatre autres sont de G. — Le Catalogue Turquetly mentionne quatre nouveaux ouvrages du même DUFOUR DE LA CRESPELIÈRE ou *La Crépelière*.

Constatons avec bonheur, et à la louange de notre poëme, que le grand RACINE — 1639-1699 — lui a sacrifié trois fois au moins. Mais le célèbre tragique en fait de sonnets est bien inférieur à Corneille. Qu'on en juge par le meilleur exemple que nous puissions en donner. C'est un sonnet sur la tragédie de *Genséric*, de M<sup>me</sup> Deshoulières, qu'on attribuait alors au duc de Nevers :

La jeune Eudoxe est une bonne enfant,  
La vieille Eudoxe une franche diablesse,  
Et Genseric un roy fourbe et mechant,  
Digne heros d'une mechante piece.

Pour Trasimond, c'est un pauvre innocent,  
Et Sophronie en vain pour luy s'empresse;  
Hunneric est un homme indifferent,  
Qui comme on veut et la prend et la laisse.

Et sur le tout le sujet est traité,  
Dieu sait comment! Auteur de qualité,  
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage.

C'est fort bien fait de se cacher ainsi;  
Mais pour agir en personne bien sage,  
Il nous falloit cacher la piece aussi.

M<sup>me</sup> Deshoulières se vengea par un méchant sonnet. Racine, peut-être avec la collaboration de Despréaux, riposta par un sonnet très-acerbe. Le duc de Nevers (Ph. Julien Mancini-Mazarini, 1641-1707) jugea, dit-on, qu'il était opportun de prendre la défense de M<sup>me</sup> Deshoulières par un

autre sonnet dirigé contre Racine et Despréaux. Ces trois pièces, qui sont sur les mêmes rimes, ont chacune un vers beaucoup trop libre. (*Anecdotes dramatiques*, par Clément et de La Porte.) — Mais n'allions-nous pas omettre le premier sonnet de Racine qui lui donna une grande tablature? Voici comment s'exprime l'abbé A. de la Roque dans son livre sur les deux Racine : — « La paix des Pyrénées, ouvrage de « Mazarin, lui inspira (à Jean Racine) un sonnet dont il ne « reste aucune trace; mais nous savons qu'il lui attira de « vives réprimandes de Port-Royal, où l'on ne voulait pas « entendre parler de vers. « Je reçois tous les jours, écri- « vait-il, lettres sur lettres, ou plutôt excommunications sur « excommunications, à cause de ce triste sonnet. »

Nous puisons ce qui suit dans la bibliothèque de M. Garnier (*Origines de l'Académie de Caen*, faisant suite à la deuxième partie des œuvres latines de son fondateur, Moisant de Brieux, 1669, in-24) : « M. de Grentemesnil, qui outre ses « ouvrages moins importants comme le sont un *Dialogue* « *amoureux*, fait en Grec, un Poëme en la même langue sur « *la Bécasse*, un autre sur *la Naissance de Monseigneur le Dau-* « *phin*, un *Idylle italien*, les CINQUANTE TABLEAUX DE CIN- « QUANTE HÉROÏNES FAITS EN SONNETS, vous donnera bien « tost aussi son *Apologie latine pour Lucain*, contre *Scaliger*, « etc. » JACQUES LE PAULMIER DE GRENTEMESNIL naquit près de Honfleur en 1587, et mourut à Caen le 1<sup>er</sup> octobre 1670.

L'abbé CHARLES-CLAUDE GENEST, de Paris, 1639-1719, auteur de quelques odes à Louis XIV, de poésies diverses, des *Principes de la philosophie cartésienne*, poëme, et finalement de sonnets sur des sujets divers, fut membre de l'Académie française en 1698. Sa tragédie de *Pénélope* lui mérita les éloges de Bossuet. Il a fait deux autres tragédies : *Joseph* et *Zénobie*. Paris et Rouen, 1682-1711. Le Fort de la Morinière, compilateur de la *Bibliothèque poétique* et des *Poésies morales*

et chrétiennes, dont les notices contiennent des erreurs assez nombreuses, fait aussi mourir Genest en 1719, mais à quatre-vingt-quatre ans.

*Recueil de sonnets sur diverses veritez chrestiennes.* Paris, 1669, in-12.

GUILLAUME AMFRYE, abbé DE CHAULIEU, né à Fontenay en 1639, et mort l'an 1720, nous a échappé de son vivant, s'il nous est permis de parler de la sorte; en effet, c'est dans ses *Poësies posthumes* que l'on découvre un sonnet (*l'épithaphe de Charles V, duc de Lorraine*). Il est très-médiocre, et Chaulieu, certainement, l'avait condamné à l'oubli; mais les parents ou les amis littéraires sont impitoyables. On peut voir des journaux qui rejettent les plus beaux vers d'auteurs vivants publier les plus mauvais quand les poètes sont morts. Un héritage de ce genre ne peut être accepté pourtant que sous bénéfice d'inventaire.

BERNARD DE LA MONNOYE (1641-1728), né à Dijon, trois fois lauréat de l'Académie française, fut ruiné par le système de Law, le plus mauvais des systèmes. On a cité de ce poète, outre son fameux *Duel aboli*, des sonnets *sur le vin de Champagne, sur le vin de Bourgogne et sur le Cidre*. — *Les Œuvres choisies de la Monnoye* furent éditées à Dijon par Rigoley de Juvigny, 1770, 3 vol. in-8°. — Déjà M. de S. (Sallengre) avait publié les *Poësies de M. de la Monnoye*. La Haye, 1716, in-8°. — Nous insérons ici un sonnet assez original de La Monnoye, mais douze rimes de ce sonnet ont presque les mêmes assonances (Extrait du *Menagiana*) :

Cy-gît Augustin Nicolas,  
Auteur de la première classe,  
Reformateur de Vaugelas,  
Rival de Virgile et d'Horace.

Castillan plus que Garcilas,  
Toscan plus que n'étoit Boccace,

Digne favory de Pallas,  
Et grand Dragoman du Parnasse.

Instruit des affaires d'État,  
Au conseil et dans le Senat,  
Il meritoit le rang suprême.

C'étoit un homme enfin... Hola!  
De qui sçavez-vous tout cela ?  
De qui je le sçais? De luy-même.

MICHEL MOURGUES, jésuite, né à Saint-Flour vers 1642, mort en 1713, publiait presque annuellement un recueil de poésies. — Lauréat des *Jeux-floraux*, il fut encore couronné par l'Académie française dans une circonstance qu'il est bon de noter ici. CLAUDE-CHARLES GUYONNET DE VERTRON, dont le *Mercur galant* cite des sonnets, est connu par un discours sur le *Mérite des Femmes* qui lui valut une médaille avec cette devise : *Au Protecteur du Beau Sexe*. Cet historiographe de Louis XIV avait proposé un prix pour le plus beau sonnet *sur ceux qui ont porté le nom de grand*. Le sonnet du P. Mourgues obtint le prix qui fut décerné par l'Académie française.

*Grands* par une valeur féconde en beaux exploits ;  
*Grands* par des coups fameux d'une haute sagesse ;  
*Grands* par une puissance assujettie aux loix ;  
*Grands* par mille revers soutenus sans foiblesse.

Vertron, ces *grands* heros ont rampé quelquefois,  
Tu trouves à chacun quelque endroit qui l'abaisse,  
Il n'est qu'un seul mortel *grand* par tous ses endroits :  
Devant Louis-le-Grand tout le reste est bassesse.

Tu leur otes pourtant moins que tu ne leur rends ;  
Comparez à Louis, ils s'en trouvent plus *grands* ;  
Ceder ne peut ici tirer à conséquence.

Leurs titres de *grandeur* ne seront pas plus vains ;  
On peut être au-dessus du reste des humains  
Et beaucoup au-dessous du heros de la France !

Ces vers font partie du *Parallele poétique de Louis-le-Grand avec les princes surnommez grands, ou le Recueil de sonnets faits à la gloire de S. M. par de Vertron*. Havre de Grâce, 1686, in-8°. — La même année parut *Le Nouveau Panthéon, ou le Rapport des divinitez du paganisme, des héros de l'antiquité et des princes surnommez Grands, aux vertus et aux actions de Louis-le-Grand...*, par de Vertron. Paris, J. Morel. — Le catalogue des livres de M. Arthur Dinaux indique à la suite du même volume : *Recueil d'épigrammes, de sonnets, de madrigaux et d'autres pieces envoyées à M. de Vertron, sur le Nouveau Panthéon, avec une réponse aux plus illustres muses latines et françoises*.

SIMON DE LA LOUBÈRE (1642-1729) est ici un peu pour mémoire. Il avait composé dans sa jeunesse un certain nombre de poésies qui furent mises en musique ; on les apprécia même beaucoup. Ensuite, sur ses vieux jours, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il se retira dans sa ville natale, à Toulouse ; il y rétablit les *Jeux-floraux*, et fit alors, dit-on, des sonnets qui n'ont pas été recueillis. On en trouve dans le *Mercur galant*. La Loubère a publié son voyage de Siam et un traité de la résolution des équations. Sa médiocrité ne l'empêcha point d'entrer à l'Académie (1693).

ANTOINE BAUDERON DE SÉNECÉ, ou *Séneçay*, né à Mâcon en 1643, mort en 1737, ne fit qu'un seul sonnet (sur le *Mausolée du cardinal de Richelieu*). Il fut premier valet de chambre d'Anne d'Autriche et composa un gros recueil de vers.

L'abbé DE MONTIGNY, élu à l'évêché de Léon ainsi qu'à l'Académie, en 1670, se fit remarquer par un talent qui donnait des espérances ; mais ce poète mourut l'année suivante, à 35 ans. On lui attribua un sonnet dans lequel il osait prendre la défense de Chapelain attaqué par Linières. Un recueil du temps a publié deux sonnets du même sous le pseudonyme d'abbé d'Ingitnom, qui n'est que son nom renversé.

JACQUES CARPENTIER, dit DE MARIGNY, mort apolec-

tique en 1670, était fils d'un marchand de fer et non du seigneur de Marigny; mais le nom de son village lui ayant plu il le prit et le garda. *Les Œuvres en vers et en prose de Monsieur de Marigny*, Paris, M.DC.LXXIV, in-12, contiennent deux sonnets et six autres en bouts-rimés bien remplis. — Marigny fut pamphlétaire; on lui attribue un libelle dont le titre dit beaucoup trop : *Traité politique composé par Williams Allein, où il est prouvé... que tuer un tyran n'est pas un crime*. — Son poème intitulé *Le Pain bénit* est un ouvrage immoral.

*Le Bijou du Parnasse*, par M<sup>lle</sup> de Morville. Grenoble, 1670, in-12. Cette comédienne pouvait être le bijou du théâtre, mais ses sonnets n'ont pas grand'chose à démêler avec le Parnasse.

JEAN HÉNAUT ou HESNAULT (que la Harpe nomme Hénault et Haynault) fut le maître de M<sup>me</sup> Deshoulières. Ce poète publia ses propres *Poesies diverses* en 1670; il était devenu fort célèbre pour un sonnet qu'il n'avait peut-être point fait, comme nous l'avons dit en parlant de La Fontaine. Un autre sonnet de Hesnault passe presque pour un chef-d'œuvre; il est fort irrégulier dans la forme, et La Harpe prétend qu'il *pêche par une multitude d'antithèses recherchées, monotones, et disant presque toutes la même chose*. Hesnault semble avoir voulu faire un sonnet semblable à son sujet, l'*Avorton*, dont la moralité n'est pas bonne. Voilà donc deux sonnets qui ont établi la renommée de ce Hesnault, dont Boileau s'est moqué... pour la rime. La Monnoye fait à ce sujet une révélation précieuse qui démontre bien à quoi tiennent les réputations : « Hénault, « dit-il, étoit l'un des hommes de son temps qui tournoit le « mieux un vers. Despréaux, si délicat là-dessus, ne le nioit « pas. Quand on lui demandoit pourquoi dans le troisième « chant de son *Lutrin*, et dans sa neuvième satire, il en avoit « parlé avec mépris, il répondoit qu'au lieu de Hénault, il « avoit mis Boursault, ensuite Perrault, mais qu'après s'être « réconcilié avec ces derniers, il leur avoit substitué Hénault,

« qui, étant mort en 1682, étoit hors d'état de former aucune « plainte. » — Sur la garde d'un recueil de lettres et de vers de Hesnault (Bibliothèque de l' Arsenal) on lit un sonnet manuscrit attribué au même poète. Ce sonnet se trouve inséré dans l'*Extraordinaire du Mercure galant* de 1678, où il est seulement signé H. Il est fort beau. — Ne terminons point cette notice sans relever une erreur d'Alfred Delvau (*Sonneurs de sonnets*) : le président Hénault n'est point l'auteur du sonnet célèbre imité de Sénèque :

S'éleve qui voudra par force ou par adresse...

C'est encore un sonnet que l'on rencontre dans le *Mercuré galant* du mois d'août 1677 ; or, le président Hénault est né en 1685 ! Jusqu'à preuve du contraire, laissons à Jean Hesnault cet autre beau sonnet.

*Recueil de pieces en prose et en vers par le sieur de Brieux.* Caen, 1671, in-12. Vingt-sept sonnets d'un certain mérite littéraire. Ce poète, que les uns appellent Mosant et d'autres Moissant, se nommait Moisant en réalité ; il nous semble être un des meilleurs sonnettistes du deuxième ou troisième rang. Outre deux volumes de vers latins, il publia un nouveau recueil de poésies françaises sous ce titre : *Les Divertissemens de M. D. B.* Caen, 1673, aussi in-12. L'éditeur Le Gost, réimprime une des plus curieuses compositions de Mosant, dont on ne connaît que dix exemplaires : *Les Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales. Avec un vieux manuscrit en vers, touchant l'origine des Chevaliers Bannerets.* A Caen, 1672, in-18. JACQUES MOISANT DE BRIEUX, qui appartenait au calvinisme, fut conseiller au parlement de Metz, et mourut sexagénaire, en 1674, à Caen.

*Devise pour le Roy sur les preparatifs de la campagne de 1672.* Sonnet par O. F. DE BRIANVILLE. Paris, Charles de Sercy, in-fol. Ce sonnet fut traduit en plusieurs langues. — *Jeu d'ar-*

*moiries des souverains et estats d'Europe pour apprendre le blason, la geographie, etc.*, par C. Oronce Finé, dit de Brianville. Lyon, 1660, in-16. — Faut-il attribuer au même auteur l'ouvrage qui suit : *Histoire sacrée en tableaux...* par M. de Brianville, abbé de Saint-Benoist de Quinçay-lez-Poitiers, Paris, 1670, 1671 et 1675, 3 vol. in-12?

#### LES MERCURES.

Le *Mercur françois*, fondé en 1605 par J. Cayer, formait en 1644, au moment de son interruption, 25 volumes in-8°. Jean Donneau, écuyer, s<sup>r</sup> de Visé ou de Vizé, le releva en 1672. Ce fut alors le *Mercur galant* qui, moins d'un demi-siècle après, subit une autre transformation ; mais le *Mercur de France*, à son tour, éprouva bien des adversités. Ce troisième recueil périodique, délaissé en 1799, reparut en 1800, s'éclipsa en 1807, fut repris en 1814 et en 1823 pour végéter deux années encore. Le vicomte de Poli le ressuscita en 1862, mais pour trop peu de temps.

Le *Mercur galant* donna droit d'asile au sonnet ; on y peut faire une grande moisson de noms nouveaux, et même y recueillir plusieurs faits curieux. Sans vouloir tenir compte des anonymes, voici les sonnettistes que nous y rencontrons ; nous les classons par ordre de date et progressivement, selon le nombre de leurs sonnets.

1674-1700. Un sonnet seulement : Cheminet (V. t. 1<sup>er</sup>, p. 70), l'abbé ESPRIT JACQUES), (qu'il ne faut pas confondre avec son frère, N. Esprit (1611-1678), véritable abbé), fit un sonnet sur la bataille de Cassel et la prise de Saint Omer. Ce poète, ancien oratorien, avait publié : *Paraphrase du pseume XXI ; Ode sur la paix*, 1666 ; *Plainte de Madame sur le depart de Monsieur pour la guerre de Hollande*, 1672 ; *Ode pour le Roy sur ses conquestes dans la Hollande*, 1672, etc. C'est à cet abbé Esprit que Sarrasin dédia la fameuse glose sur le sonnet de

Benserade. — DE MASSEVILLE : s'agit-il de Nicolas Le Vasseur de Masseville, du diocèse de Coutances ? On doit à celui-ci une *Histoire sommaire de Normandie*, Rouen, 1698-1727, six vol. in-12, et un *État géographique de la province de Normandie*, Rouen, 1722, deux vol. in-12. — UN ANONYME DE SAINT-MAIXENT EN POITOU ; — l'abbé DE LA CHAPELLE ; UNE DAME POÈTE ; — DE LA C., peut-être de La Coudre, dont nous parlerons bientôt ; — DE T. ; — FEUILLET, de Chartres, avocat ; — l'abbé D'ANGERVILLE, de Caen ; — de Bonecamp (*sic*), de Quimper-Corentin (1678). Est-ce M. DE BONECAMP, médecin à Brest en 1693, de la marine en 1700, et dont nous trouvons deux sonnets à ces dates dans le *Mercur* ? M. E. de Manne (*Dictionnaire des Anonymes*, Lyon, 1862, in-8°) attribue au médecin Bonnecamp (*sic*) : *Sonnets sur les principaux mystères de la naissance, de la vie, de la mort et de la resurrection du Fils de Dieu*. Vienne, G. Le Sueur, 1687, in-4°. — Dr *Alfonso Pajoli*, de Ferrare, sonnet italien ; — le marquis DE VIENNE ; — le marquis DE MADURAN, petit-fils du maréchal de La Force ; — DU MATS, secrétaire de M. le duc de Crussol ; — DE PROCLAGNY ; — LELLERON ; — l'abbé MINOT ; — DE LA TUILERIE ; — l'abbé Cotin (V. t. I<sup>er</sup>, p. 285 et suivantes) ; — FERRY, de Saint-Quentin ; — LE COIN, de Saint-Charmond en Lyonnais ; — COUSINET, fils d'un maître des comptes, un sonnet original et spirituel ; — M<sup>lle</sup> MOUSSARD, un sonnet dont la chute rappelle celui que l'on attribue (sans motif) à M<sup>lle</sup> de La Vallière ; — l'abbé GERMAIN ; — l'abbé GAUTIER, de Provence ; — LE FILS D'UN AUDITEUR DES COMPTES de Dijon ; *le Picard Hollandais* ; il est question de H. Piccardt (V. t. II, p. 59), et naturellement le sonnet du *Mercur* ne fait point partie des *Poesies françoises* du même auteur, puisqu'elles sont datées de 1663 ; — UN AVOCAT D'AUXERRE ; — l'abbé COTHEREL ; — M<sup>lle</sup> DE CASTILLE (février 1681), beau sonnet sur une comète ; — l'abbé PECH, de Narbonne ; l'auteur avait alors vingt ans ; — DE LONGPRÉ ;

— Fourmy, de Beaugé, Anjou (V. t. I<sup>er</sup>, p. 68); — M<sup>lle</sup> FREDIN, de Pontoise; — PHILIBERT, d'Antibes; — DAVOUST l'aîné; nous avons déjà vu J. Davoust, t. I<sup>er</sup>, p. 68; cela fait-il deux sonnettistes? — L'abbé DE CARY, un sonnet en provençal; — l'abbé LE LABOUREUR (1682). Ce n'est point l'abbé Jean Le Laboureur, aumônier du roi et historien (1623-1675). — DELOSME, âgé de quinze ans; — Girault le jeune (V. t. I<sup>er</sup>, p. 67); — LA LORRAINE ESPAGNOLETTE; — l'abbé B. : peut-être est-ce Baraton, nommé aussi abbé, et dont nous voyons cinq sonnets dans le *Mercur*. Un d'eux, en bouts-rimés, n'a pas été recueilli dans les œuvres de l'auteur (V. t. I<sup>er</sup>, p. 66). — Boursault : EDME BOURSAULT, né à Mussyl'Évêque, en 1638, mourut en 1701; il fut receveur des tailles à Montbrison; il est connu par des poésies et des pièces de théâtre spirituelles, mais parfois un peu lestes. — RICHEBOURG; — Quinaut (*sic*); il est évidemment question du célèbre auteur dramatique, PHILIPPE QUINAULT (1635-1688); — L'abbé DE LA VOLPILIERE; — MOREAU, de Dijon (1682). On connaît deux poètes du nom de Moreau et natifs de Dijon. Étienne Moreau, auteur des *Nouvelles Fleurs du Parnasse*, mourut sexagénaire en 1699; il était dans sa quarante-troisième année en 1682. Jacques Nicolas Moreau de Brasey n'avait que dix-neuf ans à cette époque, et le sonnet du *Mercur* est amoureux. — PATOUILLET, de Dôle. Louis Patouillet, jésuite (1699-1779), qui guerroya contre les philosophes et publia plusieurs ouvrages, était né à Dijon. — Du Périer, *qui n'a pas moins de génie pour les Vers François que pour les Latins* : c'est Charles du Périer. — BARDOU, de Poitiers (1681). Est-ce le même qui a composé : *Paraphrases sur les IX leçons des Lamentations du prophète Jérémie*, Caen, 1654, in-12? (V. t. II, p. 29.) Les *Annales poétiques* citent trois épigrammes de Bardou; — LE JEUNE DE LA HOUSSAYE, de Chambrois (actuellement Broglie), en Normandie; — PERRAULT, de Chinon, en Touraine : ce n'est point Charles Perrault dont nous parlons ail-

leurs ; — ALCIDOR et FLORIDOR, tous deux du Havre, nous paraissent être des pseudonymes ; Floridor a deux sonnets dans le *Mercur*. — DE CORBIGNY, de Paris ; — D'ARTIGUES, chapelain de Lescun ; — SOYROT ; — FOUCAULT ; — ALLARD, du Vexin ; — DIZEUS, doyen de N.-D. de Morlaix ; — DE SAINVILLE ; — SAINT-URIN DE CARNAZET, capitaine ; — le marquis D'ARAMON ; — dom *Thomas Maroulo*, frère de M. le duc Vincent Maroulo, de Messine, un sonnet en italien. — Mentionnons ici deux sonnets anonymes (vers 1682) sur la lumière qui parut en l'air la nuit que Monseigneur le duc de Bourgogne vint au monde. — DE S. ; — LA MUSE DE L'HOTEL SAINT-FARON ; — DE BILLY, officier ; — DE LONGCHAMP, d'Évreux ; — MALBAY, chanoine de Saint-Nicolas du Louvre ; — de Laistre (1684). Ce n'est pas probablement un des sonnettistes de ce nom, vivant à la même époque, Cl. Delaistre et J. Delaistre, prêtre, dont nous parlons t. 1<sup>er</sup>, pages 67 et 68 ; mais ce personnage pourrait bien être de Laistre, avocat au parlement (V. t. II, p. 63). — De Malet-Graville (ou plutôt DE MALET DE GRAVILLE, d'une illustre maison) ; — LOUCHAUT ; — DE GRIVAGÈRE le jeune, de Falaise ; — MAUGUIN, de Bourbon-l'Archambault ; — TERRAUDIÈRE, de Niort ; — BLANCHARD, curé de Fissé, près de Dijon ; — l'abbé DU CLAUX, chanoine de Montélimart ; — M<sup>me</sup> DE SALIEZ, viguière d'Alby ; — RAMONNET, de Nogent-sur-Seine, et RAMONNET, de Nogent-le-Rotrou ; — DE LA BARMONDIÈRE, du Beaujolais, mort à quarante-quatre ans, le 24 mai 1686 ; — ROBBE, connu par plusieurs Ouvrages qui ont été favorablement reçus du public ; — DE CORBET ; — Péchantré, Auteur de *Géta*, qui a paru cet hyver (1687) avec un si grand succès. Il s'agit de FRANÇOIS DE PÉCHANTRÉ, Toulousain (1638-1708), lauréat des *Jeux floraux*, et auteur de pièces de théâtre, notamment de trois tragédies : *Géta*, dont nous venons de transcrire le nom, *Jugurtha* et *la Mort de Néron*. — MAUMENET, chanoine de Beaune ; — le P. Tessier, jésuite (1688).

C'est sans doute CLAUDE TESSIER ou TEXIER, qui était provincial de la Compagnie de Jésus dans la province de Guienne en 1683. — MARCEL; — M<sup>lle</sup> DE SERIGNY, sonnet d'une *nouvelle muse*; — le P. DE LA ROUSSIE, jésuite; — LE ROUGE, secrétaire du roi; — DE LA GRANCHE, de l'Académie de Nîmes. Sous ce nom de La Granche, on trouve à la Bibliothèque impériale un *Discours qui a remporté le prix d'éloquence à Angers*, ainsi qu'une *Épître au Roy sur la prise de Namur*. — LE SOLITAIRE D'ANJOU; — DESMAY; — DENIS; — DE LAUNAY, officier d'artillerie à Chambéry; — DES LUTINIÈRES, sénéchal de Bourgueil; — l'abbé SAURIN, de l'Académie de Nîmes. Cet abbé appartenait sans doute à une famille de la R. P. R. dont trois ou quatre membres eurent quelque célébrité. Jacques Saurin, ministre protestant, né à Nîmes (1677-1730), composa plusieurs livres. Ses *Œuvres choisies* ont même été publiées, l'an 1824, en quatre vol. in-8°. — Joseph Saurin naquit à Courthézon, principauté d'Orange, en 1655 ou en 1659, selon le spirituel *Voyage humouristique dans le Midi*, par le marquis L. de Laincel, Paris et Valence, 1869, in-16. Il fut ministre en Suisse; mais, condamné pour vol, il revint en France, où Bossuet le convertit en 1690. Collaborateur du *Journal des Savants*, il entra l'an 1707 à l'*Académie des Sciences*. Il cultiva la poésie; il a même laissé des épîtres. Son fils, Bernard-Joseph Saurin (1706-1781), fut auteur dramatique. Son frère Élie, théologien protestant (1639-1703), est connu par un certain nombre d'ouvrages. Citons le *Traité de l'amour du prochain* (Utrecht, 1704, in-8°), parce qu'il contraste avec les vifs dé mêlés de l'auteur et de Jurieu. — Revenons maintenant aux sonnettistes du *Mercur*: le chevalier Dupont Castelsarrasi (*sic*) (V. t. I<sup>er</sup>, p. 80); — DAVID, de Bordeaux; — JANNISSON le fils; — DE BAIZE, receveur à Saint-Florent, — (sonnets pour la princesse de Conty (1695), par divers auteurs sous des pseudonymes plus ou moins transparents: — UN GRAND PRINCE dont la maison est féconde en Héros; — UN PRINCE

ÉTRANGER ; — UN HOMME dont les ouvrages se font admirer depuis une année ; — UN ABBÉ ; un autre sonnet anonyme est par Lagrange-Chancel) ; — LEYDET, conseiller au présidial de Bordeaux ; — D. H. R. ; — PARJAN ; — de Schoster (encore Schuster, sans doute (V. t. 1<sup>er</sup>, pages 67 et 68) ; — M<sup>lle</sup> de Nouvellon (V. t. 1<sup>er</sup>, p. 80) ; — DE SAINT-GENIS, capitaine, en quartier à Hombourg ; — GRANGERON, de Toulouse, omis t. 1<sup>er</sup>, p. 80, comme ayant remporté le prix des Lanternistes en 1698 ; — BRANCHE. Il n'est pas probable que ce soit Jacques Branche, connu par *les sacrés Éloges de la glorieuse Mere de Dieu*. Ce livre est précédé d'un sonnet de PIERRE DE MONTAL, chanoine régulier, prieur-mage et vicaire général de Pébrac au XVII<sup>e</sup> siècle. — DE BELEBAT, fils de M. Lucas. M<sup>me</sup> Deshoulières dédia deux pièces de vers à M. Lucas ; Imbert et Sautreau de Marsy disent que c'était à M. Lucas de Bellesbat (*Annales poétiques*). — LA BLANCHÈRE ; — l'abbé de Poissy (V. t. 1<sup>er</sup>, p. 80) ; et M<sup>me</sup> PEPIN DE CHANCE.

Poètes ayant deux sonnets dans le *Mercur*e de 1674 à 1700 : M<sup>lle</sup> DE CHANCE (1694). D'après Ph. de la Madelaine, cette demoiselle fut l'une de ces muses nombreuses que fit naître vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle le goût des vers, mis en crédit par Racine, Boileau, La Fontaine, etc. *La Nouvelle Pandore* a recueilli les vers de M<sup>lle</sup> de Chance. — L'abbé Tallemant l'aîné, premier aumônier de Madame. C'est FRANÇOIS TALLEMANT (1620-1712), membre de l'Académie française en 1651, traducteur de Plutarque, Paris, 1663-1665, et de l'*Histoire de la république de Venise*, de Nani ; Paris, 1679. Les manuscrits de Conrart, t. X, in-folio, racontent la visite que Christine de Suède fit à l'Académie française le 11 mai 1648 ; ils prétendent que l'abbé Tallemant récita un sonnet sur la mort d'une dame. D'un autre côté, GÉDÉON TALLEMANT, s<sup>r</sup> des Réaux, l'auteur fort léger des *Historiettes*, avait adressé un sonnet à Conrart sur la mort de M<sup>me</sup> d'Hambure (Marie Tallemant). M. Mon-

merqué l'a extrait d'un manuscrit in-4<sup>o</sup> de la Bibliothèque de l' Arsenal. — Fontenelle; nous reparlerons de lui; — Hesnault (V. t. II, pages 69 et 70); — VALETTE, d'Uzès (1678); nous mentionnerons plus loin S. Valette (1744) et l'abbé Valette, de Nîmes; — DE LA BARRE MATÉI; — LE SOLITAIRE DE PONTOISE; — DE MERVILLE, contrôleur des gabelles de Thiers; — Gauthier (V. t. I<sup>er</sup>, p. 67); — le marquis DE SAINT-PRIEST, en Forez; — le chevalier GESSON DE CORNAVANT; — ASTIER, prieur d'Avignon; — DE SILVECANE, président de la Cour des monnaies de Lyon, et traducteur de Perse en vers français. Lyon, Barbier, 1693, in-12. — L'HERMITE DE SINCENY-SUR-CHAUNY; — E. F. D. L. I.; — DU MAS, de Joigny; — *le Druides lyonnais*. Ce druide n'était autre que l'abbé DE JANOREY, auteur, dit-on, de jolies pièces de vers. — MOREL, 1<sup>er</sup> échevin du Havre; — Petit, de Rouen (V. t. II, p. 17); — de La Porte (V. t. I<sup>er</sup>, p. 88); — LOURDET; — l'abbé LE HOUX; — de Linière (V. t. II, p. 29); — JOURDAIN, professeur de rhétorique au collège du cardinal Le Moine. Ce Jourdain composait des sonnets comme son illustre homonyme faisait de la prose. — De Tierceville, lieutenant de roi à Dieppe (V. t. II, p. 33); — le P. RAPHAEL IMBERT, augustin déchaussé d'Aix; son 2<sup>e</sup> sonnet est de 1701; — le P. FRANÇOIS LAMY, de la Doctrine chrestienne; le second de ses sonnets obtint le prix des Lanternistes en 1697. Nous avons omis, t. I<sup>er</sup>, p. 80, de mentionner ce lauréat, qui ne paraît pas être le même que dom François Lamy, bénédictin, auteur de plusieurs ouvrages. Un autre contemporain, le P. Lamy (Bernard) était oratorien et se fit connaître par de nombreuses publications religieuses et littéraires. — MAUGARD le jeune; — MORELET, de Dijon, qui ne diffère pas sans doute de Morelet, auditeur en la chambre des comptes de Bourgogne, car ces deux indications se trouvent dans le *Mercur*.

Poètes ayant trois sonnets de 1674 à 1700 : de Roubin; c'est GILLES DE ROUBIN, auquel plusieurs biographes donnent

sans motif le prénom d'Auby. Les renseignements qui suivent nous sont transmis par son descendant, le baron A. de Roubin. Gilles naquit en 1630, fut capitaine et se distingua dans les guerres d'Italie. Grièvement blessé, il rentra en France, et fut, bien qu'il résidât en Languedoc, admis à l'Académie royale d'Arles, composée, d'après les statuts, de vingt gentils-hommes provençaux. L'Académie et la cité d'Arles lui donnèrent même le double mandat de député à Louis XIV, pour présenter à ce monarque l'estampe de l'obélisque érigé en son honneur dans cette ville. Roubin profita de l'occasion pour demander la confirmation de sa noblesse ; Louis XIV lui accorda de nouvelles lettres avec un soleil naissant pour armes. Notre poète portait déjà d'azur à trois coquilles d'... et appartenait à une ancienne race, car un de ses ancêtres, Pierre Robin, médecin et conseiller de René d'Anjou, fut anobli par ce prince en 1481. La postérité de Pierre s'est divisée en deux branches : l'aînée a pour représentant le marquis de Robin-Barbentane ; Gilles, qui provenait de la cadette, changea son nom de Robin en celui de Roubin et le transmit à ses descendants. Ses poésies, recueillies, furent publiées après sa mort sous ce titre : *Œuvres mêlées de feu Monsieur de Roubin*. Toulouse, 1716. Ce livre contient 65 madrigaux, 15 sonnets, 2 rondeaux, 15 épigrammes, 2 idylles, 5 stances, 2 épitaphes, 6 compliments en prose et 5 lettres aussi en prose où les *vers se sont mis*. — Mais nous voici bien loin du *Mercur* ! Poursuivons donc ! — Chaluet (*sic*), avocat à Marseille, trois sonnets traduits de Pétrarque. C'est MARC-ANTOINE CHALVET, assesseur de Marseille en 1676 et 1688, membre comme Roubin, et en même temps que lui, de l'Académie d'Arles. — L'abbé DE LA CHAISE ou LA CHAIZE ; — C. HUTUGE, d'Orléans ; — Ranchin, conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. C'est HENRI DE RANCHIN (qu'il ne faut pas confondre avec Jacques de Ranchin, auteur de triolets charmants) ; il traduisit les *Pseaumes de David*. Paris, 1697. — De Vertron

(V. t. II, pp. 67 et 68); — TIXERAND, médecin à Dôle; — GILLET le fils, avocat au parlement de Dijon (1694-95); son père était-il ce feu Monsieur Gillet dont nous avons parlé t. II, p. 31? — TAMIRISTE (pseudonyme?).

Poètes ayant quatre ou cinq sonnets : — Benserade; — Gardien; — l'abbé FLANC; — DE LA COULDRE (*sic*), de Caen; — M<sup>lle</sup> MARIE DE RASILLY, plutôt que Razilly; elle mourut en 1704, à 83 ans. Son amour constant pour les vers alexandrins lui valut le surnom de Calliope. Ses poésies sont éparses dans plusieurs ouvrages collectifs. — Le baron DES COUTURES; — DE HAUTMONT ou d'*Hautmont*, de Saumur (1684). Est-ce Paul-Bernard de Hautmont, l'auteur d'un *Poème héroïque au roy*, Paris, Martin Jouvenel, 1685, in-4°? — Le P. Mourgues (2 sonnets en 1701); nous renvoyons à la p. 67, t. II; — M<sup>lle</sup> de Villandon (M<sup>lle</sup> L'Héritier l'aînée) (V. t. I<sup>er</sup>, p. 79). — Cinq sonnets portent le nom de MALLEMANT DE MESSANGE (Étienne); le *Mercur* orthographie ordinairement ainsi ce nom; les biographes écrivent Mallement ou Mallemans. Notre sonnettiste, né à Beaune, mourut septuagénaire à Paris, en 1730 (M. Lud. Lalanne dit en 1716). Il laissa quelques poésies. Il fut le troisième de quatre frères connus par divers ouvrages. Toute sa célébrité n'est due qu'à son recueil : *Le Défi des Muses*, formé de trente sonnets sur les mêmes rimes que donna la duchesse du Maine. Il remplit ces bouts-rimés en trois jours. *M. Malle-mant de Messange s'estant vu accusé d'estre à bout par ces trente sonnets, en ajouta aussitôt dix autres sur d'autres sujets*. Son livre est mentionné dans la *Biographie* Didot; Quérard et Brunet n'en parlent point. — Rault, de Rouen, a six sonnets (V. t. I<sup>er</sup>, pp. 67, 84 et 86), et GYGES, du Havre, un nombre égal. — DIÉREVILLE a cinq sonnets, et un en 1701. — Sept sont de M. Robinet, qui travaille à la *Gazette* depuis 35 ans. On sait que la *Gazette de France* fut fondée en 1631 par le médecin Théophraste Renaudot (1584-1653). Pour notre sonnettiste CHARLES ROBINET, connu sous le pseudonyme de sieur du Lau-

rens, il publia : *Lettres en vers à Madame, ou Gazettes depuis le mois de mars 1665 jusqu'au 26 juillet de l'année 1671*, in-fol.; *La Calotte*, en vers; *Les Portraits de M. le Dauphin*, poèmes, 1679, in-8°, etc. — Sept autres sonnets appartiennent à M. DE GRAMMONT, de Richelieu; un pareil nombre est d'un plus grand personnage, le duc de Saint-Aignan (V. t. I<sup>er</sup>, pp. 66 et 67). Boyer (Claude) est allé jusqu'à huit (V. t. II, pp. 20, 21 et 38), ainsi que VIGNIER, de Richelieu. (*Le Chateau de Richelieu, Histoire des dieux et des heros de l'antiquité avec des réflexions morales, par Vignier*, Saumur, 1676, pet. in-8°, et 1681, in-8°.) — Michel Le Clerc a dans le *Mercur*e une douzaine de sonnets (V. t. II, p. 51), et MAGNIN, de Mâcon, une trentaine. Arrêtons-nous à celui-ci, qui mérite bien une citation complète et même une restitution. Le sonnet suivant, qui est bien de lui, porte cette date digne d'être notée : 1685.

Le Premier des LOUIS estoit trop debonnaire;  
Le Second, le Troisième et Louïs d'Outremer,  
Ne firent rien de propre à se faire estimer;  
Le Cinquième est marqué pour n'avoir sçû rien faire.

Louïs le Gros en Fils fut plus heureux qu'en Peré;  
Le Jeune se croisant vit les Chrétiens armer,  
Lion par son grand cœur se fit ainsi nommer;  
Et son Fils Saint Louïs à Dieu seul voulut plaire.

On ne voit que quatre ans régner Louïs Hutin;  
Louis Onzième fut, et trop, et trop peu fin;  
Et le Pere du Peuple eut un sort plus auguste.

Ces douze essais finis, du Héros qu'on attend  
L'Heure arrive; et le Ciel, apres Louïs le Iuste,  
Acheva le Chef-d'œuvre, et fit LOUIS LE GRAND.

Un autre sonnet, portant ce titre : *Les 14 Louis*, parut en 1701 (remarquer aussi cette date) dans le *Mercur*e galant et la *Quintessence des nouvelles* de La Haye. Ces journaux le vantè-

rent beaucoup, malgré l'exagération de son dernier vers. Le voici tel que nous le trouvons dans le *Mercur*e, et il faut convenir qu'il est beau :

Louis Premier du Nom fut un Roy debonnaire,  
Louis Second fut Sage, Heroïque et Clement,  
Louis Trois, quoy que jeune, estoit brave et prudent,  
Louis Quatre eut le Sort favorable et contraire,  
Louis Cinq fut docile, et n'eut point d'Adversaire,  
Louis Six pour l'Église eut un zele eclatant,  
Louis Sept sur les Flots fit pâlir le Croissant,  
Louis Huit eut de Mars le parfait caractere,  
Louis Neuf fut Vaillant, Sobre, Chaste et Pieux.  
Louis Dix fit punir un Ministre odieux,  
Louis Onze fut grave et rusé Politique,  
Louis Douze eut du Peuple et le Cœur et la Voix,  
Louis Treize fut Juste, Integre et Magnifique,  
Louis Quatorze seul vaut tous les autres Rois.

Aux éloges du *Mercur*e et de la *Quintessence des nouvelles*,  
l'auteur répondit par un sonnet qui se termine ainsi :

Rodez ne voit en moi qu'un rimeur qui n'a rien ;  
Que n'avez-vous fait voir mon sonnet à mon Prince ;  
Vous m'avez fait honneur, il m'auroit fait du bien.

Ne convenait-il pas de remercier aussi quelque peu Magnin le sonnettiste ? Car ce poète, LOUIS BAUCHER, du Rouergue, chef de musique du chapitre de la cathédrale de Rodez, était fort de l'avis de ceux qui prennent leur bien où ils le trouvent. — Deux autres de ses sonnets avec celui qui précède font partie d'un recueil de pièces du temps ; ce recueil est dans le fonds des jésuites de cette ville, et il a dû être imprimé vers 1720. — M. Vézy, bibliothécaire de Rodez, nous signale un livre ort rare de son compatriote L. Baucher ; c'est une sorte de

poème en 12 parties (selon les 12 mois) et portant ce titre : *La Rousseline de Rodez*, Cologne, Pierre Marteau, 1706 (Elzevier), in-12 de 78 pp. Cet ouvrage est précédé d'un sonnet à l'auteur par J. F. C.

Revenons au *Mercur*, aux poètes qui ont des sonnets dans ce journal de 1700 à 1716; commençons par les poètes à un seul sonnet : le chevalier DE MAILLY. Ce Mailly, auteur de plusieurs livres de littérature légère, passa de l'*Histoire galante de Rome* (1696, 2 vol. in-12) aux *Entretiens des cafés de Paris* (1702, in-12). — Bellocq; il s'agit sans doute de PIERRE DE BELLOCQ, valet de chambre de Louis XIV, né à Paris et mort à 59 ans, le 4 octobre 1704. Auteur satirique plein de verve, il publia les *Petits Mattres* et les *Nouvellistes*. L'*Église des Invalides*, poème, Paris, 1702, in-fol., est une de ses meilleures productions. — Le P. GARMOINEAU, jésuite à Poitiers; — l'abbé Genest (V. t. II, p. 65); — le comte DE FIESQUE; — le P. Courtier (V. t. I<sup>er</sup>, p. 80); on doit à ce religieux : *Églogue à Mgr le duc de Bourgogne et à Mgr le duc de Berry, au sujet d'un ballet composé à leur honneur*. Toulouse, 1701, 12 pp. in-4<sup>o</sup>. — Le P. CLAUDE-FRANÇOIS MÉNESTRIER (1631-1705). Ce célèbre jésuite, auteur de nombreux ouvrages sur le blason et la noblesse, fit insérer un autre sonnet au commencement de l'*Histoire généalogique de la Royale maison de Savoie*, par Samuel Guichenon, Lyon, 1660, in-folio. — Sénecé (V. t. II, p. 68); — don Joan de Rojas y Solozzano, sonnet en espagnol; — M<sup>me</sup> DE REGIS, de Mansonville, en Gascogne; — MAUREL, ordinaire de la musique du Roy, auteur de divers ouvrages bien accueillis du public; — LE GENDRE DE LA TERRASSE, à Montpellier; — MAGNAS, de Lectoure, un sonnet couronné par les Lanternistes en 1703. C'est une omission à réparer, t. I<sup>er</sup>, p. 80. Ce nom de Magnas nous engage à citer le mélange de prose et de vers suivant : *Les Essais de Mess. Joseph de Saint-Géry, sieur de Magnas*, 1663, in-4<sup>o</sup>. — Le comte ELZEARD; — DE MÈRGUE,

d'Angoulême; — DE BOISSET, écuyer, cy-devant correcteur des comptes; — l'abbé D'ELFAUT (*sic*), de l'Académie royale de Soissons; — Barrère l'aîné (V. t. I<sup>er</sup>, p. 80); — DE BRIANCOURT, officier français, un beau sonnet; — DE GALOUBY, capitaine des Gardes de M. le Prince de Vaudemont; — LE CURÉ DE LIVRY (mais de quel Livry? Il y en a au moins cinq); — CASSAN; — LE SOLITAIRE DU BOIS DU VAL-DIEU; — D. L. P.; — sonnet anonyme sur la mort de Duché, qui se trouve dans le supplément des œuvres de J.-B. Rousseau; — DE LONGUEUIL, de l'Académie royale d'Angers; — reproduction du sonnet italien d'Ann. Caro, sonnet qui donna la pensée de la *Belle matineuse*; — *Antonio-Francesco Rainerio*, gentilhomme milanais, a fait un sonnet du même genre en italien; — D. C.; — M<sup>me</sup> V. peut être M<sup>me</sup> Vatry, dont nous aurons à parler; — N., commis des postes; — F. T. D. M.; — D. F. (1716). Est-ce le même qui fut couronné à Caen (1685)? — DE LA TOUR, sonnet *Sur l'Établissement de l'Académie des Héliconides* (les Parnassiens de ce temps-là); — De Bonneval (V. plus loin au *Mercur de France* (1718)); — QUEVUDO-LE-VERGER; — DU DRENEUF PADET, joli sonnet *sur la Vesture de M<sup>lle</sup> Le Nain*.

Quatre poètes ont deux sonnets chacun dans le *Mercur*, savoir : CHÉRON. Est-ce Louis Chéron, — 1660-1723? — C'était le frère de la célèbre Élisabeth-Sophie Chéron (1648-1711), de cette femme qui fut graveur et peintre; elle est même connue par *Essay de pseumes et cantiques mis en vers*, Paris, 1694, in-8°. Le poème héroïque, *Les Cerises renversées*, édité par M. Le Hay, son mari, parut en 1717, in-8°. — SIMART, de Sézanne, en Brie; — ROBERT, avocat, de Saint-Laurent de Mussidan (Périgord); — DE NOLET CADHILLAC, dont un sonnet remporta le prix des Lanternistes en 1702; c'est encore une omission à réparer, t. I<sup>er</sup>, p. 80.

Deux poètes ont trois sonnets chacun; ce sont : MAUGARD, de Troyes, et UN GENTILHOMME FRANÇAIS; ceux du gentil-

homme français sont traduits de l'espagnol. — DAUBICOURT ou d'Aubicourt (on trouve les deux) en a six ; — MOREAU DE MAUTOUR (PHILIBERT) n'est allé qu'à cinq ; mais il nous est plus connu. Né à Beaune en 1654, il est mort à Paris en 1737, auditeur des comptes. Il publia notamment : *La Fontaine de Goussainville*, poëme. Paris, 1699, pet. in-4°.

*Mercur de France*, 1718. « Comme les Conférences Académiques qui se font à Périgueux sont ordinairement chez Madame la Comtesse d'Arco, Mere de M. le Comte de Rions et Sœur de Madame la Marquise de Biron, elle a proposé une Tabatière d'or de la valeur de trente pistoles, qui sera donnée, au jugement de Madame la Duchesse du Maine, à celui qui aura le mieux rempli les bouts-rimés suivants. » — Le *Mercur* insère ensuite les sonnets du comte et de l'abbé DE SOUILLAC, frères; du marquis DE LANMARY, grand échanson de France; de M. l'évêque de Périgueux (1), de M. le président DE ROCHEFORT, de M. DE LA FAYARDIE fils, et du marquis DE NEUVIE.

M. de Lagrange, chancelier de l'Académie de Périgueux, écrivit au *Mercur* pour annoncer que le sonnet victorieux était anonyme, et qu'un nouveau concours allait être établi aux mêmes conditions. Le *Mercur* cita d'autres sonnets de MM. MUTEL, CÉSAR, ADAM (de Rouen), de Bonneval, DE SAILLY, PHILIPPE, LE DOUX fils (de Bruxelles), et de LA SOLITAIRE DU PAYS LAONNOIS.—Voici, avec leur date, d'autres sonnets que nous trouvons dans le même recueil : 1721. A. P. DE BELLECHAUME, un. — 1723. CH. D. L., colonel de Verdun-sur-Meuse, un. — B. à L. (Boyer à Londres? V. t. II, p. 38). — Un sonnet anonyme et en bouts-rimés ; il est dans

(1) PIERRE CLÉMENT, sacré en 1703, mort en 1719. — FRANÇOIS DE LA BÉRAUDIÈRE, d'une famille noble du Poitou, autre évêque de Périgueux (1614), fut un fort mauvais sonnettiste. Plusieurs de ses poésies datent de 1635. Il fit un méchant poëme : *La France triomphante*. Tout a disparu ; mais le séminaire qu'il a fondé existe encore.

les *Œuvres de M. de Chalamont de la Visclède*. A Paris, M.DCC.XXVI, 2 vol. in 12. ANT. LOUIS DE CHALAMONT DE LA VISCLÈDE, né à Tarascon en 1692, et mort à Marseille en 1760, paraît être le fondateur de l'Académie de cette dernière ville. Il remporta deux prix aux *Jeux floraux*, et quatre à l'Académie française. — 1724. GENREAU DE GROUCHY, un ; — D., de Châlons en Champagne, un ; en 1728, un autre sonnet par D. ; — feu Vergier, un. JACQUES VERGIER, né à Lyon en 1657, renonça au projet de se faire prêtre et devint commissaire ordonnateur à Dunkerque ; dans la suite, il habita Paris ; il y fut assassiné en 1720. Les œuvres de ce poète d'un style médiocre ont eu plusieurs éditions ; une d'elles est de Lausanne, 1750, 2 vol. in-12. Vergier cultiva tous les genres de poésie, il a donc quelques sonnets à sa charge ; mais, hélas ! — 1725. L'abbé Plomet, un (V. t. I<sup>er</sup>, p. 67). — De R., chevalier de Malte, un. En 1732, un autre sonnet est du chevalier DE ROMIEU ; c'est probablement le même auteur. Les *Œuvres* de Chalamont de la Visclède, t. II, renferment des épîtres du chevalier de Romieu. — 1726. ANT. TOLÈLE, un ; 1726-1738-1740 et 1744. LE MAIRE. — 1726. Lamotte, un (V. t. I<sup>er</sup>, pp. 46 et 47). — 1729. L. G., de Verdun, le chevalier DE N. D. M., M<sup>me</sup> PAULLE, de Vernon, et J. B. F., un chacun. — 1732. PESSÉLIER, de La Ferté-sous-Jouarre, un. Ce n'est point Ch. Ét. Pesselier (1712-1763), auteur de pièces de théâtre et de *Fables nouvelles*, par M. P. Paris, 1748, in-8°. — GROUSTEL DUCHESNE, F. D. C., de Blois, J. M. GAUTHIER, THEVENART, d'Amiens, R., avocat de Blois, et F. M. F., un chacun, ainsi que Morand. Celui-ci était PIERRE DE MORAND, d'une famille noble arlésienne, avocat au parlement d'Aix, et auteur de *Teglis, tragédie représentée pour la première fois, par les comédiens françois, le 19 septembre 1735*, Paris, 1735, in-8° ; citons du même : *Childéric, tragédie*. Paris, 1737, in-8°. — M<sup>lle</sup> de La Vigne, un. Le Breton Desforges-Maillard envoyait des poésies médiocres au *Mercur de France* ;

il fut éconduit par le rédacteur de cette feuille, qui accueillit les vers de M<sup>lle</sup> Malcrais de La Vigne, et s'éprit même de cette muse sans la connaître. Or, qui ne le sait, M<sup>lle</sup> de La Vigne n'était autre que Desforges-Maillard. On croit que Piron tira parti de cette mystification singulière pour composer la *Mé-tromanie*. Un sonnet assez faible de Desforges-Maillard, mais qui n'est point dans le *Mercur*, est adressé au roi de Danemark ; un second est dans les *Amusements du cœur et de l'esprit*. PAUL DESFORGES-MAILLARD, né au Croisic, en 1699, mourut en 1772. Les poésies de M<sup>lle</sup> Malcrais de La Vigne sont de 1735 ; les *Poésies diverses de P. Desforges-Maillard* parurent à Paris, en 1750, pet. in-12.

Revenons au *Mercur* : 1734. L. R. P. C., un. — 1735. D'ORVILLIERS, de Vernon, M. D. et M. C., un chacun. — 1737. H., un. — 1738. DE BROGLIO, de Martigues, et J. P. ESPARRON, un chacun. — 1739. DESNOYERS, lieutenant particulier à Étampes, deux, et DE BOI..., un. — 1741. L. B. P. D. R. D. L. E., de Senlis, un. — 1742. L. M., peut-être Le Maire, déjà cité. — 1744. S. VALETTE. C'est sans doute un sonnettiste qui diffère de l'abbé VALETTE, de Nîmes, dont nous n'avons pu découvrir le prénom. Ce dernier poète est l'auteur de l'*Apothéose de la ville de Nîmes, sonnets par l'abbé Valette, prieur de Bernis, avec des remarques historiques par le même*. 1744. La 2<sup>e</sup> édition est de Nîmes, 1748, in-8°. Elle parut sous ce titre : *Sonnets sur les antiquités de la ville de Nîmes, etc.* ; la 3<sup>e</sup>, de MDCCL, in-8°, est augmentée d'une *Histoire de la ville de Nîmes*. L'abbé Valette naquit le 10 février 1712 dans cette même cité que nous n'abandonnons point sans inscrire ici deux noms de poètes qu'a bien voulu nous communiquer M. Jules Canonge. En effet, les *Antiquités de la ville de Nîmes*, par le s<sup>r</sup> Deyron, MDCC.LXIII, in-4°, nous conservent deux sonnets du s<sup>r</sup> CARCENAT, et un autre par S. TINELLIS. — 1745. LAIGLON, 3 sonnets. — 1746. RICAUD, de Marseille, COTTEREAU, curé de Donne-Marie,

et COTTEREAU, de Beaune, étudiant au collège de Tours, un chacun. — 1750. Sonnet irrégulier et sans nom d'auteur, imité d'un sonnet italien de Giov. della Casa; vient ensuite une autre imitation libre d'une strophe de l'Arioste, signée N. GUILLELARD, de Rouen; il est présumable que le sonnet est du même. — 1754. M<sup>me</sup> DE BUGIRET, un. — 1756. B. D. B., un. — 1769. Sonnet XVII de Pétrarque, traduit par D'ALEMBERT (JEAN LE ROND), 1717-1783.

L'aigle de Jupiter, d'un regard intrépide,  
*Fixe* et brave l'*éclat* de l'astre qui nous luit;  
Et l'oiseau de Pallas n'ouvre son œil timide  
Qu'à la sombre lueur, compagne de la nuit.

Le papillon, forcé par l'instinct qui le guide,  
Vole autour du flambeau, dont l'*éclat* le séduit,  
Et périt dans le *sein* de la flamme perfide;  
Hélas! tel est l'état où Laure m'a réduit.

Trop faible pour *fixer l'éclat* de cette belle,  
Dans l'ombre des forêts, et soupirant loin d'elle,  
Je devois me soustraire à son regard vainqueur.

Je vois tout le danger où mon ardeur m'appelle,  
Mais j'y vole, et les feux dont son œil étincelle  
Eblouissent mes yeux et consomment mon cœur.

Que penser, que dire de ce médiocre sonnet? Que croire de cette grossière faute de français du second vers qui est reproduite dans le neuvième? Et le mot *éclat* répété trois fois? Et le *sein de la flamme*? Pourtant d'Alembert était membre de l'Académie française! — Mais achevons le dépouillement du  *Mercure* : 1760. DE VILLEMAIRE, un. — 1769. J., un. — Poésies manuscrites tirées de la Bibliothèque de M. le M. DE P., quatre sonnets insérés. — 1774. ALLÉON DES GOUSTES et l'abbé de Br..., un chacun. — 1776. Sonnet irrégulier et fort mauvais de M. DE LA FONTAINE. — 1778. L. R. (autre que celui de 1683); sonnet imité de Pétrarque. — 1784. Sonnet-

énigme portant cette longue signature : *Par une société de gens de Lettres de la plaine de S. André, près d'Évreux.*

Nous avons feuilleté douze à treize cents volumes des deux *Mercur*es, et il nous semble que l'on doit attribuer à ces recueils le discrédit dans lequel tomba le sonnet. Ils en abusèrent et le mirent trop souvent en *bouts-rimés*, en *énigmes* et même en *logogriphes* ! Le malheureux ! *Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ?*

D'autres publications n'ont eu de l'ancien *Mercur*e que le titre : *Mercur*e au *XIX<sup>e</sup> siècle*, 1825-27, 18 vol. ; *Le Mercur*e de France au *XIX<sup>e</sup> siècle*, 1827-1832, t. 19 à 36 ; *Mercur*e, 1832, t. 37 ; *Le Mercur*e de France, novembre 1851 — février 1853, 1 vol. in-fol. et 1 vol. in-4<sup>o</sup>.

---

Vers la fin du *XVII<sup>e</sup> siècle*, SAMUEL CHAPUZEAU ou CHAPPUZEAU composa un assez bon sonnet en l'honneur de M. du Pré, résident du roi à Genève (Voir *Le Voyage du tour de France, par H. de Rouvière*). Chapuzeau était connu par un ouvrage intitulé : *Le Théâtre françois diuisé en trois liures, où il est traité : I. De l'usage de la Comédie. II. Des auteurs qui soutiennent le Théâtre. III. De la conduite des Comédiens*. A Lyon, chez Michel Muger, 1674, in-12. — Chapuzeau avait aussi quelques comédies sur sa conscience littéraire ; il aimait à rire : son recueil, *la Muse enjouée*, le prouve suffisamment.

*L'Extraordinaire de la valeur des François*. A Paris, de l'imprimerie de Claude Blageart. Et se vend au Palais ; Et chez l'Auteur, Ruë des Vieilles Etuves, proche la croix du Tiroir, au Petit Brissac, au Second appartement. M. D. C. LXX III. — Ce volume rare contient cinquante-trois sonnets du sieur DE SAINT-BLAISE (qui donnait son adresse avec tant d'exactitude) et un autre de M. DE VILLENEUVE. — *La Svite de l'Extraordinaire...* in-12, parut en 1674. Nous n'y comptons que trois sonnets ; l'auteur nomme un certain nombre de guerriers qui se distinguèrent dans les deux combats

donnés sur mer aux mois de juin et d'août 1673, par les armées de France et d'Angleterre, contre les armées de Hollande. — Ces productions poétiques sont assez faibles, mais les biographes ont tort de n'en pas dire un mot.

*Les Œuvres du sieur ANTOINE POMME*, Lyon, 1674, in-12, ont beaucoup de sonnets, mais plusieurs sont médiocres ou en bouts-rimés.

Alf. Delvau a donné comme un *rara avis* le fameux sonnet adressé à Louis XIV au nom de M<sup>lle</sup> de La Vallière, sonnet qu'on a faussement attribué, soit à M<sup>lle</sup> de La Vallière, soit à Saint-Évremond; d'autres prétendent qu'il est de Pellisson ou de Benserade. Trois sonnets du même genre ont été recueillis par M. Éd. Tricotel; pour celui que cite Alf. Delvau, voici la magnifique réponse que le roi est censé y avoir faite (elle est également anonyme) :

J'ai le cœur, belle Iris, aussi constant que tendre;  
Ce que je dois aimer, je l'aimerai toujours;  
Mais dès que mon devoir condamne mes amours,  
De ma fidélité l'on ne doit rien attendre.

L'honneur a des raisons, et je dois les entendre;  
Lorsque de mes plaisirs il arrête le cours,  
J'immole à ce tyran le reste de mes jours,  
Par un effort sur lui que je ne puis comprendre.

Je renonce à l'amour qui ternit mes vertus;  
N'alléguez point ses loix, je ne les connois plus;  
La gloire a des appas qui triomphent des vostres.

Après tout, belle Iris, ne sçavez-vous pas bien  
Qu'un héros dont le cœur est grand comme le mien,  
Donne à l'amour des loix que l'amour donne aux autres.

Puisque le sujet nous y autorise, rapportons un fait moins galant : La Beaumelle, dans le tome V de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, cite 4 vers d'un sonnet composé contre cette femme célèbre, en disant qu'il est

attribué au comte ANTOINE HAMILTON (1646-1720). Ce comte Hamilton est lui-même auteur des *Mémoires du comte de Gramont*, livre aussi spirituel que léger, et de quelques ouvrages en prose et en vers.

SIMÉON POYLLEVÉ, avocat, sans doute Limousin, mit un sonnet en tête de chacun des trois volumes in-f<sup>o</sup> de l'*Histoire de saint Martial* et des *Annales du Limousin*, par le R. P. Bonaventure de St-Amable — de 1674 à 1685. Ces trois sonnets sont fort plats.

Un sonnet assez bon de CL. DORTOULS précède les *Œuvres de M. Antoine D'Espeisses, aduocat et jurisconsulte de Montpellier...* Lyon, 1677, 2 vol. in-fol.

*Meslange de diverses poësies*, par le R. P. M. Mauduit, Prêtre de l'Orat. A Lyon, M. DC. LXXXI, in-12. — Les vingt-huit sonnets de ce livre ne sont pas tous faibles; *la Boussole* est un des mieux réussis. — Nous trouvons aussi dans ce recueil un sonnet du frère de l'auteur, qui ne se nomme point. — MICHEL MAUDUIT, 1644-1709, était de Vire, en Normandie; l'an 1678, il remporta le 1<sup>er</sup> prix du sonnet au Palinod de Caen; le sujet qu'il avait choisi, *la Perle*, était en l'honneur de la Conception de la Vierge. L'auteur avait eu déjà un sonnet couronné en 1669, au Palinod de Rouen. — Michel Mauduit a traduit les *Psaumes de David en vers françois*.

CHARLES PERRAULT, de Paris, 1646-1703, fut membre de l'Académie française. Bruzen de la Martinière cite de lui deux sonnets d'une assez bonne facture.

JEAN DE BIGOT PALAPRAT (1650-1721), lauréat des *Jeux floraux*, fut capitoul et chef du consistoire. Il travailla pour le théâtre et devint le collaborateur de Brueys. Il fit paraître : *Recueil de pièces en vers, adressées à S. A. S. Monseigneur le duc de Vendosme...* A Paris, M. DCC. XI, in-12. Le privilège attribue au sieur de Palaprat ce livre, qui contient douze sonnets.

MARIE-SIDONIE DE LÉNONCOURT, marquise DE COURCELLES (1651-1685), composa un sonnet pour sa défense et le mit *aux pieds de ses juges*. On le trouve à la suite du *Voyage de Messieurs de Bachaumont et de la Chapelle*, édition d'Utrecht, M. DCC. IV, in-12. Il est précédé d'une autre pièce en vers intitulée : *Requête à Messieurs du Parlement présentée par Madame D. C.* — Ces deux compositions, qui défendaient une mauvaise cause d'une façon inconvenante et peu morale, sont peut-être l'œuvre de quelque ami maladroit.

*Poésies diverses de Madame DE SAINTONGE*, 2<sup>e</sup> édition, 2 vol., à Dijon, chez Antoine de Fay, M. DCC. XIV. Cet ouvrage, omis par Brunet, renferme cinq sonnets en bouts-rimés bien remplis ; deux sont un peu lestes. — Louise Geneviève Gillot, 1650-1718, était fille du sieur Gillot de Beaucourt et de L.-Geneviève de Gomez de Vasconcelle (auteur de romans et de pièces de théâtre). M<sup>lle</sup> Gillot épousa M. de Saintonge ou Saintonge, avocat. La 1<sup>re</sup> édition de ses *Poésies galantes* est de 1696, Paris, in-12. La même année, elle publia : *Histoire secreete de dom Antoine, roi de Portugal*. Paris, in-12 ; etc.

*Œuvres diverses de Monsieur le marquis DE...* Paris, 1677. Dix sonnets, dont un traduit en latin et en italien, et un autre dans cette dernière langue. Plusieurs sont galants, quelques-uns assez bien tournés.

LOUIS FERRIER, d'Arles (et non d'Avignon, comme le prétendent Philipon de la Madelaine et les *Annales poétiques*), y naquit en 1652, et mourut en 1721. Il mit un sonnet sur la mort de Turenne à la fin de son poème : *les Préceptes galans*, Paris, 1678, in-12. Ses tragédies, *Anne de Bretagne*, *Adraste* et *Montésuma*, étaient fort ridicules et sont oubliées.

*Recueil de poésies*, par Madame DE LAUVERGNE, Paris, 1680, in-12. Ce sont des pièces galantes. On y voit quatre sonnets qui ne valent pas grand'chose.

Le libraire Gouin, de Paris, avait, il n'y a pas longtemps,

un recueil de poésies manuscrites contenant des épigrammes, des sonnets, des bouts-rimés, des contes et autres pièces d'une certaine étendue. Un nom était inscrit sur le dos de la reliure ; on y lisait : TARTAREAU. Les poésies de cet ouvrage allaient de l'an 1680 à l'an 1718.

*L'Homme-Dieu souffrant*, poème du P. DE LONGEVILLE, est précédé d'un sonnet. La seconde édition paraît être de 1681.

*Poésies et pensées chrétiennes*, par Monsieur l'Abbé GOUSSAULT, *Licentié de la Maison de Sorbonne et cy-devant Conseiller du Parlement*, Paris, 1681. Cet ouvrage est composé de 100 stances de dix vers, de 80 quatrains et de six sonnets qui n'ont de valeur ni pour le fond ni pour la forme ; un seul peut-être serait digne de survivre, et encore ! — M<sup>me</sup> Goussault, d'après un sonnet de son fils, mourut en opinion de sainteté. — Les *Pensées chrétiennes* en prose qui terminent le volume sont meilleures que tous les vers. L'abbé Goussault est aussi l'auteur du *Portrait d'un honneste homme*, Paris, M. DC. XCIII. Pour donner un pendant à cette esquisse, il fit le *Portrait d'une femme honneste*, Paris, 1694, in-12. Ce sont de ces peintures qui devraient toujours être ressemblantes. Le P. Dubosc avait déjà composé *l'Honneste femme*. Lyon, 1665, pet. in-12.

*Les cinq fleurs de la grâce...*, par Mademoiselle CATHERINE LEVESQUE, de Péronne. A Paris, M. DC. LXXXIII, in-4<sup>o</sup>. — Ce sont des poèmes entremêlés de quelques stances et de six sonnets (un septième est adressé à l'auteur par C. L. M.). — Le tout est d'une poésie faible et prosaïque. Catherine Levesque était connue déjà par le *Triomphe de la Croix*.

*L'Index librorum prohibitorum... Mechliniæ*, M. DCCC. LV, contient, page 177, ce qui suit : JÉSUS-MARIE (ANNE-JOACHIM DE). Quatre sonnets à l'honneur de la très-pure et très-immaculée Conception de la Vierge Marie. (Decr. 2 Julii 1686.)

*Tableaux chrétiens, ou sonnets sur l'évangile*. A Paris,

M.DC.LXXXV, in-12. Trente-deux sonnets assez faibles, suivis de quelques autres pièces de vers.

*Sonnets chrétiens sur divers passages de l'Écriture sainte*, etc. ; 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1698. — L'auteur, qui garde l'anonyme, a pris souvent, il le confesse, des portions de sonnets d'autrui pour les arranger à sa façon ; or, cette façon consiste à donner un vers de plus au dernier tercet. A la suite, parmi les traductions, imitations ou paraphrases, sont des sonnets très-réels, mais parfois irréguliers pour la mesure des vers. En somme, c'est un livre assez pauvre.

Le P. Luc de Bray, cordelier, desservait la paroisse de la Trinité à Châteaufort, près de Versailles, quand il mourut, en 1699. Des dames de haute naissance l'avaient pris pour confesseur ; il dirigea même la célèbre *Solitaire des rochers*, que l'on croit être Jeanne de Montmorency. Il fut enterré dans son église. L. CH. LE CAMUS DE ROMAINVILLE, major des gardes du roi d'Espagne, lui fit graver sur une table de marbre une épitaphe en vers ; c'est un vrai sonnet, dont Le Camus doit être responsable. (Voir *la Solitaire des rochers...*, Paris et Lyon, 1841, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.)

*Sonnet à Louis-le-Grand*, par D. A. B. F.

Les *Poésies diverses* de M. BARATON, Paris, M.DCC.V, in-12, n'ont qu'un sonnet médiocre ; mais il y a plusieurs sonnets en bouts-rimés (un d'eux fut couronné en 1682, V. t. I<sup>er</sup>, p. 66). Baraton est un poète spirituel, mais parfois licencieux, que Brunet ne cite point et sur lequel on ne trouve aucun renseignement dans les biographies. Viollet-Le-Duc et Ph. de la Madelaine le mentionnent pourtant.

*Œuvres de Monsieur Passerat... Seconde Edition... A la Haye, Henry van Bulderen* (dont la devise était *Lege, sed elige*), M.DC.XCV. Il s'agit de FRANÇOIS PASSERAT, que beaucoup de bibliographes omettent. Une tragédie, deux comédies, une pastorale, un ballet, une nouvelle galante, et un *Recueil de*

*poésies*, où nous trouvons deux sonnets, composent ce petit volume.

Bordelon cite un assez beau sonnet de l'abbé DE LUBERT, t. II, p. 166, éd. de 1699. (*Diversitez curieuses.*)

RENÉ MILLERAN ne s'est pas contenté, comme tant d'autres, de chercher à vulgariser une orthographe nouvelle et ridicule : il a publié des madrigaux, des épigrammes, des sonnets, et un livre fort bizarre : *Dernier discours sur l'humilité de Jésus-Christ et de celle de S. Charles Borromée, fait et prononcé à Milan le 10 avril 1699...* par René Milleran, de Saumur, professeur de la langue françoise, qu'il enseigne par les langues latine et italienne, et allemande et angloise..., seconde édition, augmentée par l'auteur du MIROIR SPIRITUEL, etc..., Milan, 1700, in-12. Ses *Nouvelles Lettres familiares*, etc., sont de 1705, Amsterdam, in-12.

EUSTACHE LE NOBLE, fort vilain de caractère et de sentiments, fut révoqué de ses fonctions de procureur général au parlement de Metz et jeté en prison pour crimes. Auteur de romans, de contes, de fables et — de sonnets, — ses *Œuvres complètes* sont en 19 vol. in-12, Paris, 1718. *L'Ecole des Sages* remonte à 1691 ; *l'Allée de la Seringue, ou les Noyers, poème héroïque et satyrique en 4 chants...*, par M. D\*\*\* (Eustache Le Noble), Francheville (Hollande), est même de 1690 (et 1691), in-12. Ces 19 vol. contiennent douze sonnets de Le Noble, et un 13<sup>e</sup> qui lui est adressé sous le pseudonyme singulier d'ANGELOPOLE. Le meilleur sonnet de Le Noble est *l'Épitaphe du maréchal de Schomberg*, dont voici la chute :

Passant, si par hazard tu parles de ma vie,  
Prends soin d'en effacer ma vieillesse et ma mort.

LOUIS DE SANLECQUE, 1652-1714, chanoine de Sainte-Geneviève, à Paris, et prieur de Gournay, plusieurs disent Garnay, près de Dreux, composa des épîtres, des satires,

des madrigaux, des sonnets, etc., et même des vers latins. Les *Poësies héroïques, morales et satiriques*, par M. de Sanlec (sic), avec quelques épigrammes, sonnets, madrigaux, etc., sont imprimées à Amsterdam, 1700, in-8°. Cette édition est rarement indiquée. L'éditeur a joint aux œuvres de Sanlecque un *Recueil de pieces de differens auteurs*, où l'on en voit de fort libres. Une précédente édition avait paru sous ce titre : *Poësies morales et satyriques*, par M. de \*\*\* (avec quelques épigrammes, sonnets, madrigaux, etc., du même auteur), Harlem, 1696, in-8°. Ces poésies ont reparu en 1714 et en 1742. Leur format est in-12. Les sonnets de Sanlecque ont de la facilité, sans s'élever le plus souvent au-dessus du médiocre. Les satires et les épîtres nuisirent à l'auteur : le roi refusa de faire enregistrer les bulles qui nommaient Sanlecque à l'évêché de Bethléem. Cet évêché n'était qu'un faubourg de Clamecy, dont le revenu ne dépassait pas 1200 livres! — Sanlecque avait pour père et aïeul des typographes connus des bibliophiles.

JEAN-FRANÇOIS REGNARD, né à Paris, 1655-1709, fut poète comique jusque dans un sonnet, le seul de sa façon. Les 13 premiers vers en sont sérieux et pleins de grâce ; mais l'auteur riait sous cape : le dernier trait détruit toute illusion ; il est d'une plaisanterie que la bonne éducation repousse, bien qu'il ne blesse point la morale. Nous n'avons pu nous déterminer à reproduire cette facétie de mauvais lieu.

BERNARD LE BOVIER DE FONTENELLE, né à Rouen, le 11 février 1657, mourut à Paris un siècle plus tard. Nous connaissons trois sonnets de lui : un est à *Daphné* ; on le vante partout, malgré la légèreté du fond et les répétitions qui en gâtent la forme ; un 2<sup>e</sup>, peut-être mieux rendu, est sur la *Langue espagnole* ; tous deux sont dans le *Mercuré galant* ; le second est cité par Bruzen de la Martinière ; on le trouve encore dans un recueil de vers (du dernier siècle) avec un autre sonnet sur le *Tabac*, par UN (prétendu) CHARTREUX. — Mais

revenons à Fontenelle; M. Trebutien avait extrait pour nous des *Trois siècles palinodiques*, ms. inédit de l'abbé J. A. Guiot, la liste des lauréats de Rouen, sur laquelle figurait Fontenelle en 1671 (1), et Fontenelle avait alors 14 ans et trois mois! Comment ne pas désirer connaître le sonnet du *petit* Fontenelle! Mais nous avons déjà vu que ce sonnet, présenté au Palinod de Caen, y fut couronné en 1711 et imprimé dans le recueil de l'Académie de cette ville. On ignore le nom de l'audacieux plagiaire.

### L'ŒIL

Interpreste du cœur, chef-d'œuvre de nature,  
Qui caches au dedans un tresor precieux,  
Petit soleil vivant, miroir officieux,  
Qui reçois des objets la fidelle peinture;

Œil, de qui l'admirable et divine structure  
Forme un charmant dedale, un globe industrieux,  
Et qui prends de toy-mesme un soin si curieux  
Que tu n'y peux jamais souffrir la moindre ordure.

Puisqu'en toy des objets tu reçois chaque trait,  
Par un nouveau bonheur tu deviens le portrait  
Du plus beau des objets qu'on ait vu dans le monde.

C'est un miroir de grâce, un soleil en beauté,  
Un chef-d'œuvre des cieux, une Vierge feconde,  
Dont tu nous peins assez quelle est la pureté.

J. B. ROUSSEAU, 1671-1741, a commis neuf sonnets en tout, dont deux sont irréguliers; un des meilleurs est :

Laissons la raison et la rime...

(1) Fontenelle remporta cette année-là même le prix de l'ode française (sur *Alceste*); ses *stances* et une *allégorie latine* eurent les honneurs de l'impression. En 1670, il avait présenté une première allégorie latine sur le *Melon*.

Cependant on y remarque des répétitions, et une lourde faute termine le 7<sup>e</sup> vers; bien qu'on la trouve dans deux éditions, elle n'est sans doute qu'une erreur typographique. On peut encore mentionner un sonnet médiocre attribué à Rousseau sur la mort de Duché.

*Au Roy fondateur de l'Académie royale des médailles et des inscriptions. Madrigal et sonnet* (anonymes), Paris, 1701, in-f<sup>o</sup>.

*Les Lundis du Repareteur des brodequins d'Appollon, ou Essais de poesies, contenant les caracteres de la Maison royale et de quelques autres Seigneurs de la Cour. Dediez au Roy. Par HENRY SELLIER.* A Paris, MDCCI, in-4<sup>o</sup>. Cette brochure, aussi rare que médiocre, a 3 sonnets. L'auteur, qui était savetier, composa encore : *Le Repareteur des brodequins d'Apollon à la Cour* (mélange de prose et de vers)..., 1702, in-8<sup>o</sup>. On publia la même année une satire contre ses *Lundis*.

*Œuvres meslées de M<sup>r</sup> de la Grange.* A la Haye, M. D. CC. XXIV (4 jolies grav.). Il n'y a qu'un sonnet, dont voici l'histoire : JOSEPH DE CHANCEL DE LAGRANGE, né au château d'Antoniât près de Périgueux, en 1676, fut présenté, à 15 ans, à la princesse de Conti, en qualité de page; comme à 9 ans il avait fait une pièce en 3 actes, le duc de Vendôme lui proposa les bouts-rimés d'un sonnet à la louange de la princesse. Le poète sortit victorieux de cette épreuve, se rappelant la devise de ses ancêtres : *Chancel, ne chancelle mie* (pas)! (V. t. II, pp. 76 et 84.)

J. B. JOSEPH VILLART DE GRÉCOURT, né à Tours en 1684, mort en 1743, n'est même pas épargné par les biographes, si coulants d'ordinaire pour les auteurs licencieux. Il est vrai qu'ils trouvent Grécourt fort médiocre; du reste, ses poésies ont été recueillies seulement après sa mort, en 4 vol. in-12, 1761, 1764, et Amsterdam, 1788. Il s'y est glissé, nous dit un connaisseur, un certain nombre de pièces apocryphes; les huit sonnets qu'on y voit ne sont pas tous de Grécourt : on y en reconnaît un de Malherbe, un de Regnard, etc. Les

seuls qu'on puisse avec quelque raison lui attribuer sont le 1<sup>er</sup>, très-fade; le 5<sup>e</sup>, *Suzanne*, le moins obscène des 4 avant-derniers; le 6<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup>, sur la *mort d'un prêtre*, et enfin le *sonnet du Parlement*, d'un gallicanisme touchant peut-être au schisme complet.

PIERRE-FRANÇOIS GODARD DE BEAUCHAMPS, Parisien, mort en 1761, à 72 ans, avait composé 12 pièces de théâtre, traduit deux romans grecs, et publié *les Lettres d'Héloïse et d'Abailard mises en vers françois*, Seconde Edition, Paris, M. DCC. XXI, in-12. Des poésies diverses du même auteur sont à la fin de cet ouvrage, et l'on y voit deux sonnets, dont un a été reproduit dans les *Annales poétiques*.

FRANÇOIS AROUET DE VOLTAIRE, 1694-1778, n'a écrit qu'un sonnet, et ce fut par courtoisie pour le comte Algarotti, Vénitien. Ce serait à notre tour une œuvre de complaisance que de citer ce faible ouvrage.

HUBERT-FRANÇOIS BOURGUIGNON GRAVELOT, 1699-1773, fut un dessinateur remarquable et un graveur habile, dont les vignettes ont illustré Racine, Corneille, etc.— *L'Elite de Poésies*, Londres, 1770, tome IV, contient un sonnet agréable de Gravelot, qui maniait la plume aussi bien que les crayons et le burin.

M. G. Garnier nous communique un beau sonnet de M<sup>lle</sup> DE SAINT-FIRMIN, reproduit dans *l'Histoire de la poésie française, par l'abbé Mervesin*, Paris, 1706, in-18. Cette demoiselle, originaire de la Beauce, entendit un jour des savants discuter si le Sauveur avait témoigné plus d'amour pour les hommes par sa naissance que par sa mort; elle fit alors ce sonnet, fort beau, malgré des répétitions :

Voir naître et voir mourir l'Auteur de la nature,  
Voir un Être éternel commencer et finir,  
Ces deux extremités parfaitement s'unir,  
Le Créateur se joindre avec la Créature;

Voir un Dieu renfermé sous l'humaine figure ,  
Celui qui contient tout se laisser contenir ;  
Celui de qui le bras peut seul nous soutenir  
Être sans mouvement dans une sépulture ;

Ces miracles offerts à mes sens etonnez ,  
Au salut des humains ont été destinez ,  
L'un commence l'ouvrage et l'autre le consomme.

Mais l'amour, au premier, a bien plus fait d'effort ;  
Car du Ciel à la Terre, et de Dieu jusqu'à l'Homme ,  
L'Espace est bien plus grand que de l'Homme à la Mort.

*Les Emblèmes d'Amour en quatre langues*, A Londe (*sic*), chez l'Amoureux, petit in-8<sup>o</sup>, commencent par une pièce de poésie française : — *L'Amour aux dames, sonnet*. — Cet ouvrage, sans date, ne parut point à Londres, mais en Hollande, vers 1700 ou 1710, dit l'un; d'après un autre bibliographe, il fut imprimé à Londres vers 1660. (Cat. de la bibliothèque de M. Van der Helle). Le mot *quatre* du titre est écrit, selon les exemplaires ou les éditions, quatre, IV, ou 4.

*Joannis Commirii e societate Jesu opera posthuma*, Parisiis. M.DCC.IV., in-12, en 2 parties; la seconde contient les *Poésies françoises du P. COMMIRE*. Nous y voyons six sonnets sur les mêmes rimes, et un 7<sup>e</sup> adressé à M<sup>lle</sup> de Scudéry. Le sonnet couronné par les *Lanternistes* n'y est point.

CHARLES DE SANTEUL ou *Santeuil*, un des plus jeunes frères du célèbre chanoine de Saint-Victor et auteur de quelques poésies latines et françaises, improvisa pour M. de Bérulle, premier président à Grenoble, un sonnet assez remarquable.

Ce sonnet est dans le *Santeuilliana*, La Haye, 1708, in-8<sup>o</sup>. C'est un recueil de bons mots et d'anecdotes plus ou moins apocryphes, plus ou moins libres, sur Jean de Santeul, publié par Pinel de la Martellière, et reproduit en 1764 par l'abbé

Dinouart, sous le titre de *Santoliana*. Il existe un autre *Santoliana*, par Cousin d'Avalon, an IX (1801), in-18.

*Rome, Paris et Madrid ridicules, avec des remarques historiques et un recueil de poesies choisies, par M. DE B.* A Paris, M. DCC. XIII, pet. in-8°. — La *Rome ridicule*, de Saint-Amant, fut mise à l'*index* le 3 avril 1669; le *Paris* est de ce Claude Le Petit qui fut brûlé vif en place de Grève pour des vers abominables; et le *Madrid* appartient à M. DE BLAINVILLE, secrétaire d'ambassade en Espagne sous Louis XIV. Cet ouvrage reparut l'année suivante et fut intitulé : *Œuvres diverses de M. D., avec un recueil de poésies choisies de M DE B.*, 2 t. en 1 vol., in-12 Il y a deux ou trois sonnets, dont un sert de réponse à celui que M. H. (HULLIN, sans doute) avait adressé à l'auteur. Dans un autre, M. de Blainville rappelle ces pécheurs assez nombreux qui, n'ayant ni tué ni volé, se donnent volontiers comme des modèles à suivre :

Olympe, apprenez-moi si je puis faire mieux ?

Ah! s'il avait parlé de ses vers !

*Le Portefeuille de Madame de T. Donné au Public par M. de V...* A Berlin, M. DCC. LI, in-12 (Paris, 1715). *Le Portefeuille de Madame... Contenant diverses Odes, Idyles et Sonnets*, etc. A Paris, Ballard, 1715. C'est le même recueil : il renferme trente-un sonnets, dont un en italien et un autre du comte DE G (RAMMONT?). La moitié de cet ouvrage appartient à la marquise DE SIMIANE (PAULINE ADHÉMAR DE MONTEIL DE GRIGNAN). V. 1674-1737.

*Œuvres mêlées du S<sup>r</sup> G. D. B.*, Paris, M. DCC. XV. Un sonnet.

*Le Voyage du Parnasse* (par Fr. Limojon de Saint-Didier), Rotterdam (Chartres), M. DCC. XVI, in-12, cite un sonnet à écho de M. MARCHAL, chanoine de Verdun-sur-Meuse.

*L'heureux Infortuné, histoire arabe, avec un recueil de diverses*

*Pieces fugitives*. En Prose et en Vers. Par M. D\*\*\*, Académicien. A Paris, M. DCC. XXII, in-12. Deux faibles sonnets. L'auteur est l'abbé LOUIS DE COURT, mort à Angers en 1732. Du même, *Variétés ingénieuses...*, Paris, 1725, in-12; Londres (Caen), 1763, in-12.

*Les Œuvres poétiques de Monsieur SIMON TYSSOT, s<sup>r</sup> de Patot...*, Amsterdam, M. DCC. XXVII, 3 t. en 2 vol. Poèmes chrétiens et... traduction en vers des *Amours de Daphnis et de Cloé*; environ vingt-cinq sonnets plus ou moins libres de toute façon. Tyssot était professeur de métaphysique à Deventer, en Over-Yssel.

*Poësies diverses de M. \*\*\**, A Paris, 1728, in-8°. *Réveries sérieuses et comiques. Œuvres diverses*. Par M. \* \*, Correcteur en la Chambre des Comptes; 2 t. en 1 vol. — Huit sonnets. L'auteur, BOSCHERON, est un peu leste.

*Essay de poësies de M. DESTERLIN DE SAINTE-PALAYE*. A Paris, M. DCC. XXXIII, in-12. Un sonnet qui n'est pas saillant.

*Les Poësies diverses du sieur du Commun* (précédées d'un autre ouvrage du même auteur), Amsterdam, M. DCC. XXXIV, forment un mince volume qui contient des sonnets. J. P. N. DU COMMUN, dit V., est fort libre. Dans une plaquette qui porte son nom et ce titre : *Les Yeux*, on lit un sonnet de J. N. BINNINGER.

*Les Heures de récréations, contenant les poësies amusantes, serieuses, badines, critiques et morales. De Monsieur \*\*\** (DREUX DU RADIER, 1714-1780), Paris, M. DCC. XL, in 12. Un sonnet. — Dreux du Radier rapporte qu'en 1750 un chanoine de Loches lui montra mille sonnets acrostiches faits à la louange d'Agnès Sorel (ou de Sorelle). Ces sonnets étaient l'œuvre du bon chanoine, qui croyait fermement à la vertu de son héroïne. Ou Dreux du Radier a voulu rire, ou ce religieux avait perdu l'usage de la raison.

En compulsant l'édition des *Amusemens du cœur et de l'esprit*

de M. DCC. XLI à M. DCC. XLV, 15 vol. in-12, nous avons trouvé des sonnets par SAUVAGE (dont nous reparlerons), Morand, de Bonneval, le duc de Nevers, Desforges-Maillard, l'abbé Portes, le P. DELMAS, RICAUD (traduction d'un sonnet italien), Corneille, DE BAINVILLE, M<sup>mes</sup> VATRY, L'Evesque et la marquise de S. (Simiane). M<sup>me</sup> Vatry fut très-célèbre : tous les poètes lui adressèrent des vers, et l'on ne rencontre son nom dans aucune biographie! — M. de Bainville composa un grand nombre de poésies au moins fort légères. Il est présumable qu'il s'agit de Charles Bainville, peintre et auteur de pièces fugitives, mort à Paris en 1754. — Ce même ouvrage reproduit un sonnet anonyme qu'un fameux poète dédia par reconnaissance à un autre artiste qui l'avait peint. Or, ce sonnet, qui est en l'honneur d'Aved, se trouve dans le supplément des œuvres de J. B. Rousseau.

Le chevalier DE PIERRES DE FONTENAILLES, capitaine dans le régiment de Poitou, homme d'esprit et de quelque talent, versifiait dans ses moments perdus, qui étaient nombreux. Ses *Poésies* parurent in-8°, à Poitiers, en 1751. Il a traduit en vers libres quatre sonnets de Pétrarque ; deux autres sonnets, traduits également de l'italien, sont réguliers ; un troisième, tout aussi régulier, est de l'invention de l'auteur. Ils sont remarquables pour avoir vu le jour dans ce XVIII<sup>e</sup> siècle, qui passe à tort pour être ennemi du sonnet.

*Elegies de M<sup>r</sup> L\* B\* C.*, etc. A Paris, M. DCC. XXXI, in-12. — Deux sonnets. Ce livre est de l'abbé JEAN-BERNARD LE BLANC (1707-1781), prosateur et poète vulgaire.

M. Georges Garnier nous indique les *Mémoires de CHARLES COLLÉ* (Paris, 1807, puis 1868, Didier, 1. vol. in-8°); dans un prologue qui fut représenté le 1<sup>er</sup> mai 1764, pour la fête du duc d'Orléans, il a rencontré un sonnet assez leste de ce chansonnier fameux. Douce de Monestier, compagne de Clémence Isaure, vient débiter ce sonnet, pastiche infidèle, à

la réformatrice des *Jeux floraux* ; or, celle-ci mourut vers 1513, plusieurs années avant que ce genre de poésie fût cultivé en France. — Charles Collé, né en 1709, mourut en 1783.

*Poésies diverses, patoises et françoises*, par M. P\*\* A. P. D. P. (Peyrot, ancien prieur de Pradinas). En Rouergue, 1774, pet. in-8°. Selon Barbier, ce livre sort des presses de Vèdeilhé, à Villefranche-de-Rouergue. La 3<sup>e</sup> édition parut à Milhau en 1810, in-8°. JEAN-CLAUDE PEYROT naquit dans cette dernière ville en 1709, et mourut à Pallias (village situé à deux lieues de là), ayant 86 ans, la 3<sup>e</sup> année de la Révolution française. Peyrot envoya quatre sonnets français, les seuls de sa façon (sans compter deux en patois sur bouts-rimés), aux Académies de Toulouse et de Rodez ; ils sont en l'honneur de la Vierge : deux furent couronnés ; les œuvres de Peyrot ne disent point à quel concours, mais ce fut évidemment à Rodez, la liste des sonnets de Toulouse ne mentionnant que l'abbé Peyrot-Mathevon, avec lequel il ne faut pas le confondre, comme nous l'avons déjà dit.

*Poésies mêlées... par Madame GABRIELLE-ROSE DE MITRY, Comtesse DES PLASSONS*. A Cologne, M. DCC. XXV, in-8°. — Quatre sonnets. Ces poésies sont souvent inspirées par de bons sentiments. M<sup>me</sup> des Plassons, fille de J. Phil. de Mitry, lieutenant-colonel, puis grand écuyer de Lorraine, et d'Anne de Lavaux, épousa : 1<sup>o</sup> un capitaine-commandant nommé Tevenin ; 2<sup>o</sup> par contrat du 5 février 1692, Jean Bouchard des Plassons.

Un manuscrit de l' Arsenal porte ce titre : *Le Retour d'enfer de la duchesse de Beaufort, pièce satyrique, 2<sup>e</sup> édition, avec des annotations historiques par le Baron de Mont'Epineuse*, à Momusic, chez Juvenal..., 1744. — Plusieurs sonnets anonymes contre Richelieu et Mazarin ; parmi divers autres sonnets nous trouvons seulement la signature de M. Moreau, mais lequel ?

*Les Folies, ou Poésies diverses, de M. Fl...*, divisées en trois Parties contenant ses Fables, ses œuvres mêlées et ses chan-

sons, Avignon 1761. Ce recueil de FLEURY, avocat, renferme, parmi plusieurs pièces assez libres, quatre sonnets irréguliers, dont un se ressent un peu de l'immoralité de l'auteur.

ANTOINE-MARIN LEMIERRE, né en 1721 ou en 1723, mort en 1793, fut poète tragique et membre de l'Académie française, qui l'avait souvent couronné. Ses œuvres parurent en 3 vol. in-8°. Paris, 1810. Une pièce de vers porte cette dédicace : *A M<sup>me</sup> de Grismondi, dont j'ai traduit quelques sonnets italiens*. Cette traduction, peut-être en vers, a sans doute été détruite par Lemierre : on ne l'a point retrouvée dans ses manuscrits. Mais nous pouvons, du moins, en tirer cette conclusion : des poètes français s'occupaient encore de sonnets vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Poésies diverses*, in-12. C'est un recueil de pièces trop souvent assez libres ; elles viennent à la suite d'un sonnet inspiré par une sorte de repentir. L'exemplaire de l'Arsenal porte le nom de l'auteur écrit à la main : Campagneul ; mais on ne voit ce nom dans aucune biographie. Peut-être qu'il s'agit de CH. CL. FL. THOREL DE CAMPIGNEULLES, 1737-1809, qui a publié plusieurs ouvrages.

BERNARD DE BONNARD, né à Semur en 1744, y mourut en 1784. Ce poète, qui rappelle beaucoup le chevalier de Boufflers, a laissé des vers épars ; on les a recueillis sous ce titre : *Poésies diverses de M. de Bonnard*, à Paris, 1791, in-8°, avec portrait. Il y a un quatrain *Sur un sonnet que l'auteur avoit fait en société, et qu'un fat s'attribuoit*.

Le chevalier STANISLAS DE BOUFFLERS nous appartient ; ses œuvres les plus complètes semblent nous donner un démenti, mais nous avons le *Recueil de poésies extraites des ouvrages d'Helena-Maria Williams, traduites de l'anglais par M. Stanislas de Boufflers, membre de l'Institut de France, de la Légion d'Honneur, etc., et par M. Esménard* (l'auteur du poème de la *Navigation*). Paris, Fr. Cocheris fils, M.DCCC.VIII, in-8°. — Or, il y a neuf sonnets traduits en sonnets

(irréguliers pour les rimes des quatrains) par M. Stanislas de Boufflers, et en 1808!... Quérard seul cite cet ouvrage, mais à la notice qu'il consacre à Esménard.

MICHEL, chevalier DE CUBIÈRES, 1752-1820, fut disciple de Dorat et voulut en consacrer la mémoire en se nommant Dorat-Cubières; il prit encore le pseudonyme de Palmézeaux. Ses vers, que l'on trouve dans divers recueils du temps, notamment les *Etrennes lyriques*, etc., passent pour être médiocres; ses odes révolutionnaires ne valent pas mieux, et sa tragédie d'*Hippolyte*, calquée sur la *Phèdre* de Racine, est loin de mériter une exception. Mais il faut bien donner une place à Cubières, puisqu'il a dit de lui-même, vers 1782 : « ... Cubières se grise quelquefois, et alors il adresse aux dames des « madrigaux, des *sonnets*, des *triolet*s, des chansons bachiques... » — Nous lui pardonnons, puisqu'il ne recommencera plus; nous aimons mieux cela que de compulsier les nombreux ouvrages de cet écrivain. — Son frère aîné, le marquis de Cubières, fut page de Louis XV, écuyer de Louis XVI et de Louis XVIII, de plus auteur d'ouvrages scientifiques, de poésies fugitives, de proverbes et même de comédies.

Mercier, de Compiègne, a publié : *L'Homme, Poème en trois chants, suivi de l'amertume des plaisirs, de la nature de l'homme, d'un sonnet sur la création, par le fameux comte de Saint-Germain, Paris, 1795, chez l'auteur, rue du Coq Saint-Honoré.* — Mercier, de Compiègne, assure que ce *sonnet philosophique*, tout à fait dans les idées du comte DE SAINT-GERMAIN (mort en 1784), était inédit et qu'il en avait le manuscrit original sous les yeux, avec trois variantes. Nous n'avons point à reproduire cette pièce impie, où l'auteur se permet de dire qu'*avec le poids de l'éloge et du blâme il pesa l'Eternel!*...

*Essais poétiques* M.DCC.LXXXVI, in-8°, papier de Hollande, tiré à 50 exemplaires. — Un sonnet. Ce recueil, publié sans nom d'auteur ni d'imprimeur, est de dom GRAPPIN, et ut imprimé par Couché, à Besançon.

*Le Journal chrétien, ou l'Ami des mœurs, de la vérité ou de la paix, par Chalvet, 15 août 1791-1792, in-8°.* Organe du parti de l'église constitutionnelle (dit M. Eug. Hatin), il contient un sonnet sur *l'Ascension* que *le Petit Journal* a reproduit le 21 mai 1868. Ce sonnet appartient peut-être à *Pierre-Vincent Chalvet*, né à Grenoble en 1767, et mort conservateur de la bibliothèque de cette ville en 1807. Chalvet publia ses propres vers et une édition des poésies de Charles d'Orléans. — Voilà ce que nous pensions d'abord devoir écrire ; depuis, nous avons parcouru *le Journal chrétien* sans y rencontrer le sonnet sur *l'Ascension*. Il fallait interroger le rédacteur du *Petit Journal* qui l'avait reproduit en 1868 ; deux lettres de nous sont restées sans réponse, parce que sans doute... elles ne sont point parvenues à leur destination ; elles manquaient évidemment d'adresse.

FIN DES SONNETTISTES FRANÇAIS ANCIENS.



## SONNETTISTES FRANÇAIS MODERNES

1801 — 1869

### SONNET

A M. LOUIS DE VEYRIÈRES.

*C'est aux peuples enfants qu'appartient l'Épopée ;  
L'Ode chante leurs chefs, l'Idylle leurs pasteurs :  
Quand le sceptre a soumis la houlette et l'épée,  
Les Homères n'ont plus que des imitateurs.*

*De sa naïve foi la Muse émancipée,  
De la Philosophie affronte les hauteurs :  
Le Chœur murmure encor l'antique mélodie,  
Mais le Drame s'impose au flot des spectateurs.*

*Eschyle, Aristophane, ont engendré Shakspeare ;  
Leur race, avec Corneille, avec Molière expire...  
Melpomène et Clio dorment leur grand sommeil.*

*Du prosaïsme froid l'ombre envahit le monde ;  
Mais le Sonnet surgit dans cette nuit profonde,  
Et dans son étincelle on revoit le soleil.*

20 décembre 1868.

Georges GARNIER.

**L**ES recueils des *Jeux floraux* de Toulouse et de l'Académie de Caen ont contenu des sonnets avant 1820. Nous avons parlé de neuf poèmes de ce genre, traduits et publiés en 1808 par le chevalier de Boufflers; ajoutons que l'*Almanach des Muses* de 1814 in-

séra un sonnet de BLONDEAU (de Commercy). Dès 1811, Ginguéné avait traduit le 28<sup>e</sup> sonnet de Pétrarque, et sa version (un peu irrégulière pour la forme) se trouvait dans son *Histoire littéraire de l'Italie* (t. II, p. 508) (1). Plus loin nous verrons en détail les sonnets du général Carnot, imprimés en 1820.

Le comte NICOLAS-FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (1750-1828) est encore une de nos conquêtes. On sait que la ville de Neufchâteau l'adopta, et que cet acte solennel fut confirmé par un arrêt du parlement de Lorraine. A quatorze ans, il publia des *Poésies diverses*, 1765, in-12; une autre édition, augmentée, parut sous le titre de *Pièces fugitives*, 1766, in-12. Le vicomte de Poli nous communique un sonnet de François de Neufchâteau, extrait de l'*Album des Arts, des Modes et des Théâtres*, Paris, 1822, in-8<sup>o</sup>, t. IV, p. 272. Nous y lisons ce quatrain, qui n'est pas inventé pour les besoins de notre cause :

Hélas! je vis jadis, dans mes tendres années,  
Le Sonnet plus en vogue, et j'y réussissais.  
Des Bouts-Rimés gênants remplir les lois données  
Ne fut qu'un jeu pour moi dans mes premiers Essais.

*Herminie*, poëme imité du Tasse, suivi de *Poésies diverses*, par F. DELCROIX, A Paris, chez Delaunay, M.DCCCXXIII, in-18, est un petit livre qui renferme encore un sonnet, traduit du Tasse. Nous dirons enfin que M. Julien Travers en avait composé un autre dès 1825. Il est bien évident que des vestales ont entretenu le feu sacré du sonnet jusqu'à notre temps. CH. AUG. SAINTE-BEUVE, mort en solidaire le 13 oc-

(1) PIERRE LOUIS GINGUENÉ (Rennes, 1748 — Paris, 1816) publia sous le voile de l'anonyme, en 1779, un conte en vers : *La Concession de Zulmé*, puis sous son nom, en 1812, *Fables nouvelles*, Paris, in-18. Nous passons d'autres ouvrages en prose.

tobre 1869, n'a donc point ressuscité le sonnet, comme on s'est plu à le dire; il n'a pas brillé non plus dans ce genre. Mais on ne peut en disconvenir, il l'a prôné et popularisé. Les poésies de cet académicien, *Joseph Delorme, Consolations et Pensées d'août*, ont une cinquantaine de sonnets. — M. Eugène Chapus fait, dans *Le Sport*, cette esquisse de Sainte-Beuve : « Quel est donc le livre éminent qu'il laisse après lui? On cherche, et l'on reste étonné en ne trouvant dans son bagage littéraire qu'un volume de vers médiocres, un roman et des portraits, le tout sans aucun caractère de transcendance .. De tout ce qui a été publié sur M. Sainte-Beuve, nous ne connaissons que quelques lignes de Léon Gozlan, qui résumant spirituellement sa personnalité : « Sainte-Beuve me fait l'effet « d'un abbé qui a vendu son âme au diable et qui n'en a pas « été payé. » — Plus tard le public a donné le titre de sonnettiste à M. Théophile Gautier, destiné peut-être à remplacer Sainte-Beuve à l'Académie. D'autres poètes se sont fait une spécialité de notre poème. Citons d'abord Boulay-Paty, puis M. Joséphin Souly, enfin M. Jules Lacroix. Voilà ceux qu'on se plaît à mettre en évidence. Nous consultions une fois un homme de goût à l'occasion de ces trois célébrités : — « Je crois, nous répondit-il, Boulay-Paty plus châtié, Souly plus original et d'une forme plus savante, mais Jules Lacroix mérite presque un *ex æquo* avec eux. »

Cela dit en forme d'avant-propos, nous passerons en revue les nombreux sonnettistes de notre siècle. Il faudrait nous exposer à bien des redites, sans obtenir sans doute un bon résultat, si nous voulions crier gare chaque fois qu'une doctrine malsaine ou une moralité douteuse se présenterait à nous. En outre, par un sentiment de confraternité littéraire, nous ne ferons point ressortir la médiocrité de plusieurs livres qui vont défiler devant nous; il nous a été impossible de les lire tous, et les poètes contemporains n'ont pas dit leur dernier mot; un de leurs sonnets peut avoir un jour,

et à plus juste titre même, la réputation de *celui* d'Arvers.

Ajoutons que, pour brièveté, nous ne mentionnerons point dans cette troisième partie de notre travail les sonnettistes modernes que nous avons placés dans la première. Le lecteur doit donc consulter la table des Sonnettistes du XIX<sup>e</sup> siècle, où ils sont tous inscrits. Prions, en terminant, les poètes que nous avons omis de nous adresser des renseignements à Beau-lieu (Corrèze).

---

*L'Abeille de la Corrèze*, imprimée à Tulle (1866-67 et 68), a publié des sonnets d'auteurs que nous n'avons pas tous cités dans le cours de notre ouvrage, savoir : MM. A GOUDOUNÈCHE, trois sonnets, dont un fort gracieux sur le Lis; LOUIS LARUE, de Limoges, un; Delphis de La Cour, un fort spirituel; Louis Audiat, un; A. CHASSAGNE, un; MÉLANIE B. (ce n'est point M<sup>lle</sup> Bourotte), un. Nous y en découvrons un autre de M. LUDOVIC COUQUINAS, pseudonyme sous lequel se cache un poète dont plusieurs journaux du midi accueillent les productions. M. Auguste Lestourgie, le nouveau chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, y est représenté par plusieurs sonnets. Ce journal, en outre, a reproduit trois jolis sonnets de notre compatriote JOSEPH MEYNARD DE CHABANES, né à Tulle, et mort il n'y a pas longtemps au château de Blanchefort, ne laissant que des poésies éparses. *L'Abeille* a donné de nouveaux sonnets, quelques-uns sous des masques plus ou moins heureux, beaucoup d'autres portant la signature de M. J. Sage, dont nous reparlerons. Enfin, mentionnons-en un de M. A., et trois de M. ALFRED G(ANDALONE ?)

*L'Abeille du Midi* (Aix), 4 février 1855. Sonnet par M. ALPHONSE GILLY (professeur et auteur d'un *Essai de linguistique*), né à Digne. — Juillet et août 1855. Cinq sonnets de Pétrarque, traduits par le vicomte HENRY DE VALORI (maintenant prince de Valori), publiciste distingué. (Note de M. de Berluc.)

*Les Jeunes Croyances*, par JEAN AICARD. Paris, 1867, gr. n-18. Quelques sonnets.

*Noëma, poésies*, par MOYSE ALCAN, 1841, pet. in-18. Douze sonnets. M. Alcan, de Metz, publia ce recueil dans sa ville natale, au profit des réfugiés espagnols.

JULES et LÉONIE ALLARD. *Les Marges de la vie*, Paris, 1857, in-12. Quelques sonnets de M<sup>me</sup> Allard et douze de M. Allard.

J. J. AMPÈRE a consacré l'une de ses *Heures de poésie* à faire un joli sonnet. L'auteur, né à Lyon en 1800, est mort en 1864, après avoir publié plusieurs ouvrages.—MM. Édouard Tricotel et Amédée Renée ont eu également leurs *Heures de poésie*.

*Fantaisie*, par ALBÉRIC D'ANTULY, Paris, 1865, in-12. Un sonnet.

*Sonnets et Poèmes*, par EDMOND ARNOULD, ancien professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Paris, etc., Paris, 1861, in-18. L'introduction de ce livre est due au fils de l'auteur, M. Arthur Arnould, écrivain de la presse libérale, qui nous fait des confidences terribles pour lui-même. Son père est mort subitement d'apoplexie, à 49 ans, le 1<sup>er</sup> février 1861, et son aïeul, ancien colonel, fut aussi foudroyé à 55 ans ! — Nicolas-Edmond Arnould naquit à Dieuse (Meurthe) le 3 mars 1811. En 1849, un prix fut décerné à son mémoire sur *l'Invention originale* par l'Académie française, qui le distingua une seconde fois. Enfin, son recueil, qui contient deux cent quatre-vingt-quatre sonnets posthumes (dont quelques-uns sont un peu risqués), lui valut, dit-on,

une nouvelle et dernière couronne... posée sur sa tombe. — Nous avons sous les yeux, en terminant cette notice, *George Dalton*, drame en cinq actes et en vers, par Edmond Arnould, Poitiers, 1846, gr. in-18. Ce drame fut représenté pour la première fois, sur le second Théâtre-Français, le 24 octobre 1846; mais l'auteur se plaint d'avoir été contraint de le réduire à trois actes.

La récente brochure anonyme qui porte ce titre : *L'Art de se faire décorer*, Paris, MDCCLXVIII, in-18, est de M. DAN. LEYLO. Elle nous offre un sonnet avec quelques autres pièces de vers, mais ne dit pas cependant que le sonnet soit un moyen d'obtenir une décoration quelconque, ni même une pension, comme aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles! — M. D. Leylo est l'auteur d'une brochure intitulée : *Ce que Vierge ne doit lire*, et de dix-neuf volumes dont le premier : *Les Amours d'un Page*, et le dernier : *Œuvres galantes*, sont des livres que *vierge ne doit lire* non plus (V. la notice de M. de Lonlay).

*L'Artiste* a été fondé par un sonnettiste, M. ARSÈNE HOUSSAYE, qui vient de réunir ses poésies sous le titre de : *Les Symphonies des vingt ans*, Paris, in-8°. Ce journal est ouvert à d'autres sonnettistes, à M. ARMAND SILVESTRE, auteur de *Rimes neuves et vieilles*, Paris, 1866; et à M. CHARLES COLIGNY, directeur de *l'Artiste*. M. Houssaye accueille encore des sonnets de M. ÉDOUARD FOURNIER, poète distingué, auteur de *L'Esprit dans l'histoire*, 1860, in-18, de *L'Esprit des autres*, 1861, in-18, et de quelques volumes sur le vieux Paris. M. THÉOPHILE GAUTIER, l'habile ciseleur, s'y montre parfois (un sonnet sert de préface aux *Emaux et Camées* de ce poète, qui a publié des sonnets ailleurs). — M. GÉRY-LEGRAND a mis dans *l'Artiste* plusieurs pièces de vers, notamment un sonnet (1<sup>er</sup> février 1860). On trouve dans ce journal (1<sup>er</sup> avril 1867) un autre sonnet qui est gravé sur la tombe du sculpteur Pierre Biard (église Saint-Paul, à Paris). Mentionnons à ce sujet un dernier sonnet, de forme ir-

régulière et à rimes plates, du poète MÉRY, adressé à un sculpteur, Ludovic Durand. — Méry naquit aux Aigalades, près de Marseille, l'an 1798, et mourut en 1866, à Paris. Ses ouvrages en prose et en vers sont nombreux. Son roman *Héva* contient un sonnet. — Sa collaboration avec BARTHÉLEMY est célèbre. Ce dernier, qui a rejoint Méry dans la tombe en 1867, fit un sonnet en langue provençale. Ce sonnet, inséré dans la *Gazette du Midi*, reproduit par l'*Armana provençaou* (1867), était adressé au baron Gaston de Flotte, auteur très-distingué de *Souvenirs, poésies*, Paris et Marseille, 1868, in-12. Parmi les nombreuses publications de M. de Flotte, nous mentionnerons le poème de *La Vendée*, deuxième édition, 1847.

FÉLIX ARVERS, mort en 1850 d'une maladie de l'épine dorsale, avait fait paraître : *Mes Heures perdues*, Paris, Fournier jeune, 1833. Une seule de ses heures ne fut point perdue pour la postérité, quelques fins lettrés conservèrent le souvenir d'un sonnet de ce livre. M. Albéric Second cita un jour, et plusieurs journaux reproduisirent, ce petit chef-d'œuvre (imité de l'italien). Il n'est pas possible de l'omettre dans nos *Annales sonnettiqnes*. Voici peut-être la meilleure leçon de ce sonnet *solitaire* :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :  
Un amour éternel en un moment conçu ;  
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,  
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'Elle inaperçu,  
Toujours à ses côtés et pourtant solitaire ;  
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,  
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour Elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,  
Elle ira son chemin, distraite et sans entendre  
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,  
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'Elle :  
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

M. Thalès Bernard, annotateur de la *Littérature française*, du lieutenant-colonel Staaf, pense que ce fameux sonnet fut inspiré par M<sup>me</sup> Victor Hugo. L'album de M<sup>me</sup> \*\*\* contient ce même sonnet, écrit de la propre main d'Arvers; et M<sup>me</sup> \*\*\* avoue que ce poëme a été fait pour elle. Arvers croyait donc cette dame beaucoup trop ingénue; s'il s'agissait, au contraire, de M<sup>me</sup> Hugo, notre amoureux avait tort de servir une seconde fois ce sonnet; Berchoux n'a-t-il pas dit :

Un bon plat réchauffé ne valut jamais rien ?

Le livre d'Arvers renferme une comédie et même un drame; celui-ci, *La Mort de François I<sup>er</sup>*, a, selon l'auteur, des *passages scabreux* et des *vers immoraux*. Dans la suite, Arvers s'adonna au vaudeville; il n'y put réussir, et sa comédie *L'École du bon sens* n'eut aucun succès.

*Le Cœur et l'Estomac*, par M. ALFRED ASSELINE. Un seul sonnet; nous aimons à croire qu'il provient du cœur.

Nous avons parlé des *Jeux floraux*, fondés par Monseigneur Pillon, de Thury; en 1865; M. LOUIS AUDIAT y remporta le prix du sonnet avec le poëme suivant, qui en était bien digne :

Le frais matin venait d'éclorre,  
Et je pensai : Dans ce bosquet,  
Cueillons ces fleurs que Dieu colore;  
A Marie offrons un bouquet.

A ce nom que la terre implore,  
L'œillet cacha son front coquet.  
« Que suis-je, ô Parfum de l'aurore,  
« O fleur du ciel?... » fit le muguet.

La rose ajouta bas : « Près d'elle  
« Je suis sans odeur ni beauté !  
« — Moi, sans fraîcheur ! » dit l'asphodèle

Le lis s'écrie : « O Pureté ! »  
Et la violette humble et frêle  
Dit : « Apprends-moi l'humilité ! »

M. L. Audiat a publié d'autres sonnets épars. Il est l'auteur des *Oubliés*, deux brochures in-8° : *André Mage de Fiesmelin* et *Bernard Palissy*. Le travail sur Palissy a été remanié, a paru de nouveau, et l'Académie française l'a couronné en 1868.

*Les Pariétaires, poésies*, par M. ÉMILE AUGIER, Paris, pet. in-18, 1852, sont des pièces de vers auxquelles un sonnet, le seul, sert de préface. M. É. Augier a renoncé aux simples fleurettes; il s'est lancé sur un autre théâtre qui l'a conduit à l'Académie française.

En 1836 parut à Caen, chez Pagny, un recueil anonyme intitulé : *Sonnets*, et portant cette épigraphe : *Cantabo et psallam dicam* (in-18 de 72 pp.). Cette plaquette de trente et un sonnets et d'un épilogue, *le Prêtre*, est de M. LÉON D'AUREVILLY (frère d'une célébrité, M. Barbey d'Aurevilly), né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) vers 1809. Son autre recueil : *Amour et Haine*, contient des poésies politiques; l'auteur, avant d'entrer au séminaire, le vendit en partie à un épiciier. Ces deux volumes sont rares; le premier est à peu près introuvable. — M. Léon d'Aurevilly, depuis longtemps missionnaire eudiste, versifie encore. Nous trouvons ses nouvelles poésies dans un ouvrage publié par l'éditeur si connu de *Maurice et Eugénie de Guérin*, sous ce titre heureux : *Le Livre des Hirondelles...* Seconde édition, Caen, MDCCCLXVII, pet. in-8°. On y voit aussi de gracieux vers de cet éditeur, car M. G. S. TREBUTIEN et le P. d'Aurevilly, inséparables, sont nommés les *deux frères*. — Le sonnet suivant est extrait du premier livre du P. d'Aurevilly :

Noël ! Noël ! ô nuit d'amour et d'allégresse  
Où Dieu naît pour mourir, homme par ses douleurs,  
Toi qui mets sur l'autel les pleurs de la tendresse  
Pour éteindre le feu des tonnerres vengeurs !

Noël ! ô nuit où Dieu sublimement s'abaisse  
Jusqu'à sourire au sein d'une cour de pasteurs,  
Dont l'astre heureux doit luire et partout et sans cesse,  
Non plus au front du ciel — mais au plus noir des cœurs.

Pauvreté que l'amour enrichit de ses charmes,  
Or, myrrhe, encens, biens vils comparés à ses larmes,  
Foi, penchée à genoux près d'un berceau qui luit ;

Nuit sacrée, en travail d'une aurore brillante,  
Souffre que je redise, ô nuit étincelante !

Est-il beau jour plus beau que cette belle nuit ?

Les deux frères ont, en 1868, résolu d'adresser tous les ans à M<sup>lle</sup> Marie Jenna (auteur des *Elévations poétiques* et des *Nouvelles Elévations poétiques*), pour sa fête, un sonnet, fruit de leur collaboration. Ils ont même composé deux sonnets rétrospectifs (1866 et 67). Le tirage est à 50 exemplaires, beau papier et belle impression. Voici le troisième :

Dans ces beaux lieux hantés par nos Muses fidèles,  
Ah ! pour notre JENNA quel spectacle à la fois !  
Que ces roches à pic sont sévères et belles,  
Se dressant au milieu des vallons et des bois !

O pins harmonieux, bruyantes cascates !  
Ruisseaux qui murmurez entre vos bords étroits,  
Étalez à ses yeux vos grâces immortelles  
Et jetez sur ses pas vos accords et vos voix !

Voici celle qui sait vous comprendre et vous peindre ;  
Sous ces objets créés son esprit peut atteindre  
Du Créateur présent l'invisible grandeur.

O monts pyrénéens, dont la cime est bénie,  
Vous êtes à coup sûr moins hauts que son génie,  
Et vous, bois et vallons, moins profonds que son cœur !

*Les Préludes, poésies, par M. LOUIS AYMA, Paris, 1839, in-18.* La troisième partie de cet ouvrage porte ce titre : *Sonnets libres* ; ceux-ci, au nombre de cinquante, sont pour la plu-

part irréguliers. L'auteur ne manque pas de talent; il ne veut pas se conformer aux règles du sonnet, qu'il trouve ridicules, et cependant il donne à ses pièces de fantaisie le titre de sonnets. Une d'elles a jusqu'à trente-deux vers! Cette partie est dédiée à M. Sainte-Beuve. — Autre ouvrage de M. L. Ayma, proviseur du lycée de Napoléon-Vendée : *Les deux Horoscopes, poëme dédié à l'empereur*, Poitiers, MDCCCLXV, gr. in-8°, 34 pages.

*Les Pensers du soir*, par EDMOND BADIN. 1862. Plusieurs sonnets qui indiquent un début.

M. Th. Gautier nous fournit des renseignements sur les trois sonnets insérés par Balzac dans les *Illusions perdues* : « Les quelques sonnets que Lucien de Rubempré fait voir comme échantillons de son volume ne sont pas de Balzac, qui ne faisait pas de vers et demandait à ses amis ceux dont il avait besoin. Le sonnet sur la *Marguerite* est de M<sup>me</sup> de Girardin, le sonnet sur le *Camellia*, de Lassailly, et celui sur la *Tulipe*, de votre serviteur. » (*Honoré de Balzac, par Théoph. Gautier*, 1860, pp. 123-24). — On sait que Balzac fut imprimeur; les *Annales romantiques* de 1828 sortent de ses presses et contiennent deux poésies signées Balzac. Tout le monde sait aussi qu'il avait pris à son service, pour collaborer à des œuvres dramatiques, CHARLES LASSAILLY, mort vers 1847. Ce poète est l'auteur d'un livre extravagant : *Les Roueries de Trialph, notre contemporain, avant son suicide*, Paris, 1833, in-8°. Il serait curieux que Trialph continuât ses roueries après sa mort!

M. THÉODORE DE BANVILLE débuta par un recueil de poésies : *Les Cariatides*, Paris, 1842, in-12 (la dernière édition est de 1864). C'était l'œuvre d'un jeune homme de dix-neuf ans, qui soignait la rime beaucoup plus que la morale. Ses autres productions en vers sont : *Odes funambulesques*, in-18 et in-8°, où l'on trouve, en fait d'odes, beaucoup de triolets, de rondeaux, de ballades, etc.); — *Odelettes*, 1856, in-12; — *Paris et le nouveau Louvre*, 1857, in-8°; — *Améthystes, nouvelles odelettes*,

in-24 de 40 p. ; — *Les Exilés*, 1867 ; quelques sonnets. Nous ne mentionnons que pour mémoire divers ouvrages en prose et des pièces de théâtre de M. de Banville.

Le talent de M. AUGUSTE BARBIER ressort mieux dans la satire que dans le sonnet. Ce poète si original est pourtant l'auteur d'un recueil de trente et un sonnets sous ce titre : *Rimes héroïques*, Paris, 1843, in-12, sans préjudice de ceux qu'il a placés dans ses autres œuvres. — M. Aug. Barbier, nommé récemment à l'Académie française, a publié : *Iambes et Poèmes ; Chants civils et religieux*, gr. in-18, et *Nouvelles Satires*, in-8°.

M. V. BARBIER a mis un sonnet dans le premier numéro de la *Lanterne de Falaise*, 12 septembre 1868.

*Chants du Midi...* par JOSEPH BARD. Lyon, gr. in-18. Plusieurs sonnets. D'autres recueils portent le nom de M. J. Bard.

L'auteur des *Echos du cœur, poésies*, Paris, 1852, in-8°, M. SIDOINE BARRAGUEY, a publié dans un journal qui n'existe plus, la *Muse des Familles*, de Lyon, un remarquable sonnet sur la découverte de l'imprimerie.

M. ARMAND BARTHET, auteur d'une comédie assez leste : *Le Moineau de Lesbie*, de *Nouvelles*, 1 vol. in-18, et du *Chemain de Corinthe*, autre comédie, a mis un seul sonnet dans son recueil : *La Fleur du panier*, Paris, 1855.

CHARLES BAUDELAIRE fut, de sa personne, fort original, tenant à se distinguer par l'excentricité de sa mise et de son allure. La même recherche de singularité perce dans ses *Fleurs du mal*, 1857, 1861, in-12, et récemment encore ; ces fleurs ne pouvaient produire que des fruits mauvais. — Un ami nous écrivait, à l'occasion de ce poète : « Quelques tours de force en matière de rythme et de style ne constituent pas le génie, qui est toujours simple, et l'immoralité du fond gâterait d'ailleurs la forme la plus parfaite. » — *Les Fleurs du mal* contiennent de nombreux sonnets. — Baudelaire, outre sa traduction d'Edgard Poë, publia : *Théophile Gautier, notice littéraire...* 1859, in-18 ; — *Paradis artificiels (Opium et Haschisch)*, 1860, in-12,

etc. — Baudelaire est mort le 31 août 1867, à la suite d'une paralysie; il était jeune encore, et a réclamé les secours de la religion à sa dernière heure.

*Les Fleurs des ruines, poésies* par ALPHONSE BAUDOUIN, Paris, 1867, gr. in-18. — Préface originale et neuf sonnets. — M. Baudouin est vérificateur des poids et mesures à Barsur-Aube, poète à ses heures et souvent homme d'esprit. On doit lui attribuer : *Jambes et Cœurs*, par Alphonse Balder, 1860. Il est aussi l'auteur d'un poème : *Tableaux et Arabesques*, et d'un roman.

ÉMILE BELLIER. *Pleurs et Sourires*, Paris 1858, in-12. Cinq sonnets. Il y a les *Pleurs et Sourires*, par Eug. Baillet, Paris, 1853, in-18; nous avons les *Larmes et Sourires*, de F. des Robert, Metz, 1867, in-8°, et les *Sourires et Larmes, poésies*, par JULES URVOY, Paris, 1868, in-12. Ce dernier recueil renferme quatre sonnets.

*A travers le siècle*, poésies précédées d'une introduction par F. Fertault. Deuxième édition, Paris, 1864, in-16. Ce beau livre, de M. HENRI BELLOT, chanoine honoraire et secrétaire particulier de l'archevêque de Bordeaux, contient vingt-trois sonnets; les deux meilleurs nous semblent être : *Etiam si omnes, ego non!* et *La Lyre en main, poète*. L'auteur conserve en portefeuille d'autres sonnets et poèmes. Quand suivront-ils leurs aînés *A travers le siècle* si prosaïque?

*Rimes écolières*, par CH. BELVÈS, 1866, in-12. Un sonnet.

*Fleurs d'automne, poésies diverses...* par J. BENÈCHE, bibliothécaire de la ville d'Elbeuf, Rouen, 1862, pet. in-12. Un sonnet.

M. HECTOR BERGE, de Bordeaux, est l'auteur des *Guirlandes, poésies*, Bordeaux, in-16. Deux sonnets de lui sont dans le *Bulletin de la Société de Poligny*, 1867-68; un autre, meilleur peut-être, se trouvait dans un journal qui n'existe plus, *La Tribune lyrique*.

LES *Virelais* de DANIEL BERNARD, Paris, E. Dentu, in-12

carré, 1865, contiennent dix virelais seulement et des sonnets en grand nombre. M. D. Bernard est le spirituel feuilletonniste de l'*Union*.

M. THALÈS BERNARD, fondateur de la *Tribune des Poètes*, a livré au public, depuis plus de vingt ans, une certaine quantité d'œuvres littéraires. Forcé de nous restreindre, nous indiquerons seulement ses recueils de vers : — *Adorations, poésies*, Paris, 1855 ; — *Mémoires pastorales*, cinq livraisons, 1856-57, 1860-67-68 ; — *Poésies nouvelles*, Paris, 1857, couronnées par l'Académie française ; et *Poésies mystiques*, Paris, 1858, également couronnées par la même Académie. M. Thalès Bernard a écrit quelques sonnets.

*Coups de crayon d'un enfant terrible*, par ALBERT BERTAUX, Paris, s. d. — L'enfant terrible du Parnasse contemporain ne pouvait faire autrement que d'esquisser des sonnets.

LOUIS BERTRAND, dit *Aloisius* (1807-1841), est l'auteur de *Gaspard de la Nuit*, précédé d'une notice par M. Sainte-Beuve, Angers et Paris, 1842. Cet étrange roman, annoncé dès 1834, vient d'être réédité par M. René Pincebourde. — Le lieutenant-colonel Staaf cite un sonnet de L. Bertrand. Ce romantique renforcé tient une large place dans les *Mélanges d'une petite Bibliothèque romantique...*, par Charles Asselineau.

*Banquet des anciens élèves du Lycée Louis-le-Grand*, 1862, in-8°. Dix sonnets par M. V. BÉTOLAUD, en réponse à un autre sonnet que M. CH. CRAPELET avait lu en 1861, au banquet précédent.

*Flors de Lys, poésies*, par RENÉ BIÉMONT, Versailles, 1863, gr. in-18. Deux sonnets.

Sonnet de M. L. BLANC, de Mansac (Corrèze), en l'honneur de M. Mathieu (député de ce département), et inséré dans *Le Bas-Limousin* du 9 septembre 1869.

*Rêves et Réalités*, par M<sup>me</sup> Blanchecotte, 1856, 2<sup>e</sup> édition. Quelques sonnets. M<sup>me</sup> A. M. BLANCHECOTTE a plus récemment mis au jour les *Impressions d'une Femme*, Paris, Didier ;

cet ouvrage vient d'être couronné par l'Académie française (1868).

M. PROSPER BLANCHEMAIN, bibliophile expert, maître ès-*Jeux floraux*, a réédité des poètes célèbres, Ronsard, Maynard, etc. Ses propres œuvres se composent de : *Poèmes et Poésies diverses*, Paris, 1853, in-12 ; — *Foi, Espérance et Charité*, Paris, 1853, in-8° ; — *Idéal*, Paris, 1855, in-12. M. Blanchemain y a mis plusieurs sonnets. Le suivant a paru dans le *Bulletin du Bouquiniste* (15 février 1863), et nous est recommandé :

Vieux livres, vieux amis, chers et doctes fantômes,  
Je viens revoir encor l'asile où vous dormez ;  
Je viens me consoler au milieu de vos tomes ;  
Vous seuls ne changez point, ô mes amis aimés !

Peuples et rois, tout meurt ! Vous gardez vos royaumes ;  
On vous rouvre à la page où l'on vous a fermés.  
Vous dites votre histoire ou vous chantez vos psaumes,  
Et du même parfum vous êtes embaumés.

J'aime vos vieux vélins, j'aime vos marges blanches,  
Je respire incliné la senteur des vieux jours ;  
J'admire avec respect la rougeur de vos tranches ;

J'y crois voir une bouche aux éloquents discours,  
Et d'un doigt filial j'ouvre ces lèvres franches  
Qui me parlent sans bruit et m'instruisent toujours.

« La dernière image est vraie, neuve et bien rendue, et si le début laisse à désirer, la conclusion nous dédommage. En somme, c'est un charmant sonnet, surtout pour un *bibliomane* comme votre serviteur. (Georges Garnier.) »

Le huitième et dernier tome de la nouvelle édition de Ronsard faite par M. Blanchemain renferme quelques sonnets de poètes modernes. Nous parlons de M. AMÉDÉE POMMIER, trois fois lauréat de l'Académie française et auteur de cinq

ou six volumes de vers (1) : de M. HENRI SIMÉON, qui se dit issu de Gabriel Syméon (V. plus loin aux Additions et corrections), et du bibliophile ÉDOUARD TURQUETY. Ce dernier poète est mort récemment à Rennes, dans sa 67<sup>e</sup> année. Ses œuvres sont : — *Esquisses poétiques*, 1829, réimprimées sous le titre de : *Primavera*, Paris et Rennes, 1841, in-8<sup>o</sup> ; — *Amour et Foi ; Poésie catholique et Hymnes sacrées*.

*Les Vélaviennes, poésies*, par M. BLANCHOT DE BRENAS, contiennent des sonnets. L'auteur est juge à Yssingeaux.

Mentionnons ici un autre livre du même pays, *Le Velay : Fleurs des Montagnes*, Le Puy-en-Velay, imprimerie de M. P. Marchessou, MDCCCLXVIII, pet. in-12. — C'est un recueil collectif de poésies anciennes et modernes, tiré à 100 exemplaires (épuisé). On y trouve quelques vieux sonnettistes, dont nous avons déjà parlé ; deux seulement de notre siècle en font partie, ce sont : 1<sup>o</sup> M. CHARLES CALEMARD DE LA FAYETTE, auteur du *Poème des champs* (Le Puy, Marchessou, 1861 ; 2<sup>e</sup> éd. Paris, Hachette, 1863) ; 2<sup>o</sup> M. AIMÉ GIRON, qui a semé quelques sonnets dans diverses revues, et qui doit en publier d'autres dans son nouveau recueil *Les Cordes d'or et les Cordes de fer*. Voici un beau sonnet de ce poète :

#### LA MUSE VELLAVE (LE PASSÉ).

J'habite la montagne. — Humble, libre, mignonne,  
Je prie au saint moutier, je chante au vieux manoir ;  
Sous le hennin de dame ou le voile de nonne,  
Fêtée au gai donjon, aimée au cloître noir.

Fille du sol, — ainsi que les vierges d'Athènes  
Ornaient leurs beaux cheveux de ses cigales d'or, —

(1) *L'Enfer*, poème ; — *Paris*, autre poème ; — *Colifichets, jeux de rimes avec les sonnets sur le Salon de 1851*, Paris, 1860. in-8<sup>o</sup> ; — *Océanides et Fantaisies*, Paris, 1839, in-8<sup>o</sup> ; — *Mes premières armes*, etc.

Fière, je porte aux pieds les sandales romaines,  
Au front le gui gaulois, aux flancs maillés le cor.

Des monts neigeux auxquels les pins font une écharpe  
Lorsque le vent des nuits glisse et frôle ma harpe,  
Comme l'aile d'un ange ou le doigt d'Ariel,

Ma corde de fer sonne aux combats sous l'armure ;  
Sur ma corde d'argent le doux amour murmure,  
Et dans ma corde d'or pleure une hymne du ciel.

M. Giron, du Puy-en-Velay, a publié : *Les Amours étranges, poésies*, Paris, 1864, gr. in-18 ; *Trois jeunes filles*, Paris, id., id. ; *Le Sabot de Noël*, préface de J. Janin, et *Les Mystérieuses*.

M. HENRI BLAZE DE BURY, auteur de : *Musiciens contemporains* (1 vol. gr. in-18), et traducteur de Goëthe (*Faust*), a mis au jour trois volumes de poésies ; on y rencontre sept ou huit sonnets ; le plus remarquable est *la Neige*, mais les rimes en sont très-faibles.

M. PAUL BLIER, de Coutances, a composé quelques recueils de vers ; son *Poëme de Mignon* est inspiré par Goëthe. M. Blier, professeur au collège de Valognes, n'est point classique : il nous l'apprend ainsi dans un sonnet à M. Julien Travers :

Je vais sans grand souci de Boileau ni d'Horace....

. . . . .

Et je n'ai qu'une peur, c'est de manquer d'audace !

Bravo ! Mais Virgile n'a-t-il point dit : *Audentes fortuna juvat ?*  
*L'Union* (décembre 1868) contient un sonnet sur la mort de Berryer par M. ÉDOUARD DE BLOSSAC, auteur de *Contes, Fables et Sonnets*, 2 vol. 1866.

M<sup>lle</sup> Adolphine Bonnet, de Muret (Haute-Garonne), a déjà, malgré sa jeunesse, cueilli deux ou trois fleurs à Toulouse ;

ses *Chants de l'âme*, in-8°, ont même remporté, à l'Académie française, le prix Maillé-Latour-Landry. *L'Amour* est un sonnet de ce recueil; il fut d'abord couronné par le *Journal de Domfront*. Plusieurs sonnets feront partie d'un prochain ouvrage de M<sup>lle</sup> Bonnet, ou pour mieux dire, de M<sup>me</sup> ERNEST BARUTEL.

Un personnage extraordinaire, PETRUS BOREL, mort à Mostaganem en 1859, adopta le surnom de *Lycanthrope*, qui, tout le monde le sait, veut dire *homme-loup*. Cet écrivain fut un romantique des plus échevelés, comme en témoignent ses *Rhapsodies*, Paris, 1852 (une édition nouvelle a paru à Bruxelles en 1868, in-24). Il publia cinq sonnets dans *l'Artiste*, en 1845. M. Jules Claretie s'est occupé de ce poète et l'a décrit dans *Petrus Borel le Lycanthrope, sa vie, ses écrits*, etc. Paris, Pincebourde, MDCCCLXV, in-16 carré. Nous y voyons que P. Borel fit encore : *Champavert, contes immoraux*, Paris, 1833, in-8°; *Madame Putiphar*, 1839, 2 vol. in-8°, etc. — Son frère, André Borel d'Hauterive, a fondé en 1843 un *Annuaire de la Pairie et de la noblesse*; il s'y distingue par une science réelle de l'art héraldique.

Sous ce titre : *Les Actrices de Paris* (1847), M. HENRI DE BORNIER a dispersé dans les journaux plusieurs sonnets dont le meilleur paraît être sur Rachel. M. de Bornier fut couronné trois fois par l'Académie française, pour deux poèmes et un *Eloge de Châteaubriand*. Il a travaillé avec succès pour le théâtre; rappelons sa tragédie d'*Agamemnon*; il a intitulé un autre drame : *Dante et Béatrice*. Son recueil : *Les Premières Feuilles*, est un début poétique. M. Amédée de Saint-Mandé (nom de guerre, sans doute) avait déjà pris ce même titre en 1835; et M. Aimé Mauduit a livré au vent ses *Premières Feuilles* à Paris, en 1863.

LOUIS BOUILHET avait un talent réel dont il aurait pu faire un meilleur usage. Ses *Poésies : Festons et Astragales*, 1859, in-12, ont six sonnets. L. Bouilhet, qui dans ses drames et

poésies semble s'être inspiré de M. V. Hugo, est mort au mois de juillet 1869.

Au concours des *Jeux floraux* de Toulouse, en 1855, deux sonnets sur l'*Immaculée conception* se trouvèrent en présence ; l'un appartenait à ÉVARISTE BOULAY - PATY (19 octobre 1804 — 12 janvier 1864), auteur d'un recueil : *Sonnets*, Paris, 1851, gr. in-8° (trois cent trente-huit sonnets) ; l'autre, œuvre remarquable de M. HENRI DE ROCHEFORT (publiciste fort connu depuis ce temps-là), dut céder le pas au premier. On lui reprocha d'abuser de l'antithèse, ce qui pourtant ne va point mal dans un sonnet (1). Voici le sonnet de Boulay-Paty, qui est loin d'être sans défauts :

Calme triomphateur du doute audacieux,  
Le pape, en rayonnant sur la foule *assemblée*,  
Te proclame à jamais conçue immaculée,  
O Vierge ! vase rempli d'un parfum précieux.

Et le cierge sourit aux arceaux gracieux,  
Et la cloche dans l'air résonne par volée,  
Tout n'est qu'*encens* et *chant* dans l'humaine vallée,  
Et c'est fête ici-bas et fête dans les cieux.

Le *Lis* des Jeux floraux, sur l'autel où voltige  
La belle âme d'Isaure, est ému sur sa tige  
Et dit, montrant son *front* éclatant de fraîcheur :

« Je ne suis qu'un symbole où l'œil pieux s'attache ;  
Si le *Lis* de la terre éclôt dans sa blancheur,  
Le *Lis* du ciel n'a pu naître avec une tache. »

(1) Cet hommage public rendu à la sainte Vierge par le futur tribun paraît lui avoir été déjà payé au centuple, si nous en croyons l'article suivant :

« Le 1<sup>er</sup> janvier 1867, M. Rochefort se battait au pistolet. Il reçut une balle à la ceinture, endroit très-dangereux. Mais le coup fut amorti, et le danger de mort écarté par une médaille bénite qu'une main pieuse avait cachée dans le pantalon, à l'insu de M. Rochefort. »

(*L'Union* du 23 novembre 1869.)

M. Eug. Lambert a recueilli les vers posthumes de Boulay-Paty et les a donnés au public sous ce titre : *Poésies de la dernière saison*. N'oublions point qu'en 1834 avait paru : *Elie Mariaker*, Paris, in-8°. Ce livre contenait des poésies d'un romantisme exagéré. Boulay-Paty, dans la préface de ses propres *Sonnets*, 1851, en parle pourtant de la sorte : « Bientôt vint Elie Mariaker, plus complet qu'aucun autre alors et dont on apprécia le sentiment vrai et la forme studieuse. » — Or, Elie Mariaker était le pseudonyme de Boulay-Paty ! — Les *Odes nationales*, Paris, in-8°, du même auteur, remontent à 1830. Un autre vol. in-8° porte le seul titre d'*Odes*. Une ode sur l'*Arc-de-Triomphe de l'Etoile*, in-8°, remporta un prix à l'Académie française. Cette même Académie décerna, dans un nouveau concours, une mention honorable au poème du même auteur : *Le Monument de Molière*, in-8°. Enfin, *Les Grecs, dithyrambes*, qui furent le début poétique de Boulay-Paty, sont également in-8°, car notre poète ne donnait à ses vers que ce beau format. — Terminons en citant ce passage d'une lettre de M. H. Lucas à Sainte-Beuve au sujet de Boulay-Paty : « Sur la fin il était devenu un peu mystique ; il se reprochait les vivacités de ses poésies juvéniles, et à son lit de mort il recommanda de brûler les derniers exemplaires de son *Elie Mariaker*. Retiré en dernier lieu à Auteuil (?), il vivait si en dehors du monde, que j'ai été seul de ses anciens amis à suivre son convoi. » (*Nouveaux Lundis*, t. X.)

*Rimes loyales*, par JOSEPH BOULMIER, Paris, 1857, pet. in-12. Cette année-là, M. Boulmier livra au public une *Etude sur Etienne Dolet*. Sa *Légende d'un cœur*, 1862, in-18, fut tirée à 125 exemplaires, dont 25 sur papier rose. Puis vinrent les *Rimes brutales*, Paris, 1864 (un sonnet). La même année ce poète fit encore paraître : *Le Portefeuille intime*, Paris, gr. in-8°. Les *Rimes chevaleresques*, gr. in-8°, sont datées de 1868.

PHILOXÈNE BOYER, mort à Paris au mois de novembre 1867, vit le jour à Cahors (21 décembre 1829); M. Vape-reau, induit en erreur, le fait naître en 1827 dans la ville de Grenoble. Les poésies de Phil. Boyer forment les volumes suivants : 1<sup>o</sup> *Les Chercheurs d'amour*, Paris, Albert, 1856, in-12 (non mis dans le commerce); un exemplaire porte cette dédicace manuscrite, qui fera connaître la manière de l'auteur : « A mon cher ami Édouard Fournier, à une science, à une pensée, un cœur, cette ombre d'un sentiment vrai. — Philoxène Boyer. » 2<sup>o</sup> *Les Deux Saisons*, Lemerre, Paris, 1867, in-12. Il y a cinq sonnets. — M. Armand de Pontmartin a dit, dans l'*Univers illustré* du 23 novembre 1867, que Phil. Boyer « ... cisela — à l'intention d'une jeune actrice — un recueil de sonnets qu'il fit imprimer à un seul exemplaire sur papier rose; il en fut quitte pour la bagatelle de mille francs. » On cite comme rare et tirée à petit nombre une lettre adressée par Phil. Boyer à V. Hugo sous ce titre : *Le Rhin et les Bur-graves*, Grenoble, 1849, in-8<sup>o</sup>.

Dans les *Sonneurs de sonnets*, Alfred Delvau cite un sonnet d'A. BRIZEUX dont les tercets n'ont pas les rimes selon l'ordre établi; mais Brizeux (*Revue des Deux-Mondes*) a publié un certain nombre de sonnets plus irréguliers encore : ils sont renversés, se terminant par les quatrains. Cette fantaisie de l'auteur des *Histoires poétiques* (Paris, 1855, in-12) n'est pas sans exemple, et n'est point heureuse. Les autres poésies de Brizeux sont : *Marie, idylle bretonne*; — *Les Ternaires*, 1841, in-18 jésus; — *Telen Arvor* (poésies en langue celtique); *Les Derniers Bretons*, etc. — Brizeux est mort à Montpellier, le 3 mai 1858.

*Coupe d'amour*, par BROCARD DE MEUVY fils, Paris, MDCCCLIV. Quelques sonnets assez lestes.

Nous trouvons dans *Miscellanées-poésies* — (Paris, 1833, in-8<sup>o</sup>), de LÉON BUQUET (auteur de *Miscellanées-prose*), que nous croyons n'être plus de ce monde, quelques sonnets dont

le fond n'est pas sans mérite, s'ils laissent à désirer pour la forme. Nous voudrions citer *le Cadran et le Sablier*.

A la mort de Berryer, M. BRUNET DE BOYER fit paraître un sonnet dans l'*Union*.

M. ÉDOUARD BURDET a publié des sonnets nombreux, variés de sujets et de forme.

*Etrusques, Poésies*, par PH. BUSONI (né en 1805, d'une famille originaire de Toscane), Paris, 1843, in-12. Un sonnet sur Dante. M. Philippe Busoni est depuis longtemps chroniqueur de l'*Illustration*.

M. ALFRED BUSQUET a composé le *Poëme des Heures*, Paris, 1855, in-12, œuvre un peu païenne, dont le style est meilleur que l'inspiration. Ce livre contient jusqu'à trente sonnets qui ne sont pas les seuls de ce poëte, actuellement employé dans la librairie Pagnerre.

M. MAXIME DU CAMP, né en 1822, a des talents divers : il est romancier, critique, artiste et poëte, ce qui le force à comparaître devant nous, qui ne sommes point de son bord. Ses *Chants modernes*, 1855, ont sept ou huit sonnets; dans l'un d'eux il s'écrie :

C'est toi surtout que j'aime, ô sainte Liberté !

Ses vers, profitant de cette invocation plus qu'il ne convient, sont un peu trop libres.

*Les Legs de Marc-Antoine*, par ANTOINE CAMPAUX, Paris, 1864, in-8°. Un sonnet.

*Le Tasse à Sorrente, Terentia, le Monge des îles d'or, poëmes, nouvelles et impressions*, par JULES CANONGE, Paris, 1859, in-8°. — Un seul sonnet. — Le poëme du *Tasse à Sorrente* est à la 5<sup>e</sup> édition; il a été traduit en vers italiens et publié à Naples par le comte Peticari. Les autres œuvres du même auteur sont : *Penser et croire, poésies choisies*; — *Passim, notes, souvenirs et documents d'art contemporain*; — *Légendes provençales*; — *Isabeleth...*; — *Lettres choisies dans une corres-*

*pondance de poètes.* — Sous le titre de *Varia*, M. Canonge a publié un autre recueil de vers dont les éditions datent de 1855, 1857 et 1860. En 1869, une quatrième édition, in-16, a paru : c'est un choix fait dans les trois précédentes et dans un recueil plus récent : *Souvenances*. M. Canonge prépare à Nîmes de nouvelles éditions d'*Arles en France*; — *Olim*; — *Les Ames en péril*, etc.

*Impressions et Visions, poésies, par M. HENRI CANTEL, 1859.* Ces *Visions* nous montrent de nombreux sonnets, qui, étant assez libertins, nous causent de pénibles *impressions*.

M. THÉODORE CARLIER a signé une pièce de vers touchante, *l'Aveugle*, dans les *Annales romantiques* de 1828. Dix ans plus tard, en 1838, il inscrivait son nom sur un recueil de vers portant un titre grec  $\Psiυχη$  (*Psychè*); *Etudes*, Paris, in-8°. Sept sonnets.

Un homme trop célèbre dans nos temps de révolutions nous a été signalé comme sonnettiste par M. Julien Travers; M. Georges Garnier a fait mieux encore, il nous a écrit : — ... « Ce n'est rien moins que le fameux et *trop fameux* général CARNOT (LAZARE-NICOLAS-MARGUERITE), né en « 1753 et mort en exil en 1823; mais aussi, il faut en con- « venir, le savant organisateur, le ministre intègre, le tacticien « habile, l'ingénieur expérimenté, avait cultivé les lettres de « front avec les sciences exactes; et le lauréat de l'*Eloge de* « *Vauban*, avant la révolution, avait semé dans les recueils « frivoles du temps (tels que le *Mercur* et l'*Almanach des* « *Muses*) des poésies légères... Exilé après la seconde Res- « tauraton, il se retira à Magdebourg, où il est mort. Trois « ans auparavant, il avait permis à un éditeur de réunir ses « *Juvenilia*, qui ont paru sous ce titre : *Opuscules poétiques* « du général L.-N.-M. Carnot, Paris, Baudouin frères, « 1820, in-8° de 352 pp. — Il y a de tout dans ce livre « (même du risqué, comme *Jamais et pourtant*); la troisième « partie ne comprend que les *romances, chansons et couplets*

« *de circonstance*. C'est dans la première et la deuxième  
« (celle-ci contient un poème comique en six chants qui est  
« un résumé de *Don Quichotte*) que se trouvent les poèmes  
« imités de la *Renaissance* : sonnets, triolets, ritournelles,  
« rondeaux, rondeaux redoublés, etc.... Les sonnets seuls  
« nous intéressent : il n'y en a pas moins de vingt-six ! et  
« tous réguliers ; quant à la richesse de la rime, qu'on esti-  
« mait peu alors, elle est toujours suffisante.... Je vais vous  
« transcrire le premier, non comme meilleur, mais comme  
« plus ancien :

Le spectacle des cieux m'élève et me console :  
Il affranchit mon cœur de ces prestiges vains  
Dont le fracas du monde éblouit les humains,  
Et dégage mes sens d'une pompe frivole.

Que le reste est petit ! quelle sublime école  
Pour l'orgueil insensé qui cause nos chagrins !  
Que sont des monuments, ouvrages de nos mains,  
Ces titres, cet éclat dont on fait une idole !

Nous vivons un instant dans une éternité ;  
Nous occupons un point dans une immensité ;  
Pourquoi tant de *soucis sur ce grain de poussière* ?

O mortels, contemplons l'ordre majestueux  
Suivant lequel sont mus ces globes de lumière :  
C'est là que tout est grand et digne de nos vœux.

« N'y a-t-il pas là un reflet de la belle langue du XVII<sup>e</sup>  
« siècle dont Carnot appréciait et étudiait les modèles ? »

*Brins d'herbe poésies*, par ERNEST DE CHABOT, Paris, 1864.  
Un sonnet.

*Isolements*, — *Comédies et poèmes*, — par LOUIS CHAL-  
METON, Paris, 1863, in-12. Un joli sonnet.

*Transeundo*, *Poésies*, par E. DE CHAMBURE, Paris, 1843,  
in-12. Quatorze sonnets. Faisons quelques réserves et conve-  
nons ensuite que M. de Chambure est un gracieux poète.

*André Chaten. Les Haltes.* Paris, MDCCCLXVIII, gr. in-18. Deux sonnets. Le docteur ANDRÉ CHANET, de Paris est l'auteur de ce livre. où l'on voit de jolis vers ; quelques-uns sont un peu risqués.

M. LÉON CHARLY a deux sonnets dans les journaux *la Jeunesse et le Nain jaune*, en 1869.

*La Première gerbe, poésies d'un paysan*, par MÉDÉRIC CHAROT, Paris, 1867, in-12. Un ou deux sonnets.

*A la grand' pinte, poésies* d'AUGUSTE DE CHATILLON (2<sup>e</sup> édition), Paris, 1860, gr. in-12. Deux ou trois sonnets. La première édition portait ce titre : *Chant et poésie*, Paris, MDCCCLV, in-12 ; cela valait bien autant.

MARY CHATILLON, *Etudes poétiques*, Paris 1861, in-12. Deux sonnets. L'auteur du *Génie de l'Homme*, Ch. de Chênedollé, avait aussi publié des *Etudes poétiques*.

M. CHEVALIER a remporté un prix (médaille de bronze) en 1865, à l'Académie de Mâcon, pour des lais, virelais, sonnets et ballades.

*Les Jurassiennes, poésies*, par ADOLPHE CHEVASSUS gr. in-18, 1863. M. Chevassus réussit mieux dans les tableaux champêtres que dans les sonnets. Il vient d'annoncer deux volumes gr. in-18 : *Les Fiancés de Nortanvise* (roman franc-comtois) et *Macédoine poétique*.

M<sup>me</sup> LOUISE COLET, née Révoil, a sacrifié au sonnet : plaçons-la donc sur notre liste. La première édition de ses *Fleurs du Midi, poésies*, in-8<sup>o</sup>, est de 1836 ; ses *Chants des vaincus*, in-8<sup>o</sup>, sont de 1844, etc.

*Le Concours des Muses* est un journal fondé par M. Polydore, à Bordeaux, le 1<sup>er</sup> juin 1867. MM. L. MICHEL DESFOSSEZ, Z. NARZALE JOBERT, GRATTEMAT, VICTOR LEROY, secrétaire de l'*Académie des poètes*, et feu E. Delatouche, y ont un sonnet chacun ; M. ÉLOI-SUBOU y en a deux, et Johannis O'Park (J. Mørgon), cinq. Un sonnet adressé au journal *le Petit-Crevé* porte cette signature : *Concours des*

*Muses* ; il est présumable que ce pseudonyme cache le nom de M. F.-P. POLYDORE (de Ribérac), employé de chemin de fer, et auteur de : — *Œuvres poétiques...* Bordeaux, 1864, in-8° ; — *Vercingétorix*, poème héroïque en cinq chants, plaquette in-8°, s. d. Bordeaux, etc.

Feu le *Conteur breton*, journal publié à Rennes, établit en 1867 un concours poétique dont les prix, adjugés par les intéressés eux-mêmes, furent décernés en dépit du bon sens. Tous ces concours, qu'ils émanent de simples journaux, ou qu'ils soient dus à l'initiative des Académies de province, en général sont fort illusoire et bien faits pour éloigner les vrais poètes. — Mais revenons au *Conteur breton*, éditeur du *Réveil des Muses*, Rennes, 1867, gr. in-18. Voici les sonnettistes qui figurent dans ce recueil : — A. B., GUSTAVE GUILLAUMIN, F. M. LUZEL, ÉDOUARD DELATOUCHE (auteur de sonnets médiocres, mort à Rennes au commencement de l'année 1868 ; il avait publié : *Un Bouquet de fleurs*, Oberthur, 1858 ; — *Ce que chantent les rues, l'hôpital et les bois*, Leroy, 1866) ; Alphonse Baudouin, J. BOISMARTEL, instituteur à Saint-Père, LÉOPOLD VAUR et EUPHRASIE S. BERTINI.

*Au coin du feu*, Paris, Crapelet, 1844, in-32. Ce petit livre est d'un poète mort à 33 ans. Les amis de ce jeune homme lui ont élevé ce monument. On sait que plusieurs écrivains publient eux-mêmes leurs œuvres posthumes pour désarmer la critique et toucher les âmes tendres. Ici nous avons affaire à un véritable trépassé qui avait du talent ; mais la forme de ses vers était souvent défectueuse, et la mort ne lui laissa point le temps de retoucher ses quarante-neuf pièces, parmi lesquelles on compte vingt-cinq sonnets. Il s'agit de CHARLES-AUGUSTE CHOPIN (1811-1844), employé dans la compagnie du *Soleil*.

*Le Reliquaire*, par FRANÇOIS COPPÉE, Paris, 1867, in-12. Dix sonnets sont enchâssés dans ce reliquaire mondain. L'auteur, un des lauréats des *Hymnes à la paix* de l'*Exposition uni-*

*verselle*, a publié une plaquette de 40 pp. gr. in-18 : *Intimités*, MDCCCLXVIII. Le *Passant*, du même poète, vendu en un mois à plusieurs milliers d'exemplaires, a fait son chemin rapidement, car certaines réhabilitations plaisent à beaucoup de monde. M. A. Lemerre, qui est un éditeur fort habile, a profité de ce moment d'enthousiasme pour servir tout chaud un autre recueil de M. F. Coppée : *Poèmes modernes*, Paris, MDCCCLXIX. L'Académie française vient de couronner l'auteur du *Passant*.

M. CHARLES CORAN, auteur d'*Onyx*, 1840, in-18 (8 sonnets), tourne bien notre petit poème ; il le fait souvent d'une façon par trop galante, mais on peut le dire sans déplaire à M. Coran, auteur d'un second recueil intitulé en propres termes : *Rimes galantes*, 1847, in-8°. Un autre volume de ce poète vient de paraître : *Dernières élégances*, Paris, MDCCCLXIX, in-8°. Plusieurs sonnets.

CORDELLIER-DELANOUE sema deux sonnets dans : *Les Sillons, poésies anciennes et modernes*, Paris, 1855, in-12 ; mais ils n'y levèrent point. — L'auteur avait publié *Le Barbier de Louis XI*, 1439-1483, Paris, 1832, in-8°. Ce livre est précédé d'une sorte de préface : *De la question littéraire depuis Hernani*. — C'est le manifeste d'un romantique exagéré. — Cordellier-Delanoue est mort en 1855.

*Fleurs de jeunesse*, par M. CHARLES-LÉOPOLD CORMONT, Paris, Dentu, 1858 ; et *Fleurs de solitude*, par le même, Paris, Dentu, 1860. M. Cormont est un sonnettiste qui ne manque pas d'*humour*.

M. ALEXANDRE COSNARD, de Falaise, perdit sa femme et ses deux enfants, mit son cœur et sa poésie dans leur sépulcre, et fit alors paraître : *Tumulus*, Paris, 1843, in-12. C'est un recueil de vers dont nous exhumons le sonnet suivant :

En attendant que j'aïlle, aux pays étrangers.  
Chercher quelque mécompte ou d'heureuses surprises,

Que j'aïlle en Portugal, séjour des chaudes brises,  
Où l'on dit qu'en plein sol poussent les orangers;  
Dans nos bois neustriens, sur les pas des bergers,  
L'été, j'aime à cueillir des mûres, des merises,  
Et, l'automne, quand tout jaunit aux brumes grises,  
La vendange normande au fond des grands vergers.  
Je vais aux fruits cachés — car, de ces belles pommes  
Qui bordent les chemins pour y tenter les hommes,  
Défiez-vous, hélas ! voyageurs altérés !  
Dès qu'on en a goûté tout le cœur se soulève,  
Tant l'amertume abonde en ces beaux fruits dorés !...  
Ce sont pepins trompeurs jadis semés par Ève.

Un autre sonnet du même auteur, *la Retraite*, est dans le *Musée des Familles*. *Le Sultan bossu*, poème en quatre chants, Paris, 1863, in-18, est aussi de M. A. Cosnard, qui prépare une édition complète de ses œuvres. Ce poète vient de publier *Posthuma* (sans nom d'auteur); il habite Versailles, où il vit dans l'intimité d'Émile Deschamps.

*La Harpe éolienne*, par M. J. F. COSTA, Paris, 1867, in-18. C'est un recueil de sonnets. M. Costa, ancien préfet, nous est déjà connu par une sorte de paraphrase en vers du *Purgatoire*, de Dante.

M. l'abbé XAVIER COTTON est peintre et dessinateur habile; mais comme poète et penseur, il laisse beaucoup à désirer. Son *Idée primordiale du Christianisme* donne de lui une fort pauvre opinion, et le prospectus qu'il a lancé vers la fin de 1865, suivi de trois sonnets déplorables, est si bizarre que nous n'osons pas même en citer le titre. *La Petite Revue*, moins réservée, a reproduit en entier cette pièce curieuse.

M<sup>me</sup> LUCIE COUEFFIN, née à Bayeux vers 1804 (qu'on nous pardonne cette indiscretion), a fait paraître en 1847 des *Poésies* que l'amour maternel a presque toutes inspirées. Il n'y a point de sonnets; mais l'auteur en a lu quelques-uns à l'Académie de Caen, dont elle est membre, et ils ont vu le jour

à diverses époques. Les vers de M<sup>me</sup> Couëffin sont charmants, mais nous aimons à croire que son meilleur ouvrage est sa fille, M<sup>me</sup> CLAIRE L'ÉCUYER. C'est une jeune femme qui s'exerce à composer des sonnets; ils feront partie d'un prochain recueil.

*Les Muses de la Mode*, journal hebdomadaire de 1852, contient un sonnet de M. ALFRED CRAMPON.

*Poésies*, par EUG. CRESSOT, 1856. Six sonnets. *Poésies nouvelles*, par le même, 1859. Trois ou quatre.

Alfred Delvau (*Sonneurs de sonnets*) cite comme sonnettiste M. ALPHONSE DAUDET, auteur des *Amoureuses*, poésies, 1864, gr. in-18, et de *La Double Conversion*, conte en vers, 1864, in-18. Par cette *Double Conversion*, M. Daudet ne veut point parler de la sienne.

M. PROSPER DELAMARE, né à Paris en 1810, est chef de bureau à la préfecture de la Seine; il a composé trois volumes de poésies : 1<sup>o</sup> *Petites Comédies par la poste*, Paris, 1861, in-12 (treize sonnets); — 2<sup>o</sup> *Enfants et Femmes*, Paris, 1862, in-12 (quinze sonnets); 3<sup>o</sup> *Paquets d'aiguilles*, Paris, 1864 et 1866, in-12 (trente-quatre sonnets dans la seconde édition augmentée). Le sonnet suivant, extrait d'*Enfants et Femmes*, est fait pour toucher le cœur le plus endurci :

Il est là, son tombeau qu'aucune fleur n'émaille,  
De croix, d'inscriptions, tertre déshérité,  
D'où les ronces font fuir même la piété;  
C'est là !... — Le bon pasteur l'appelait son ouaille !

Comme elle avait dormi vivante sur la paille,  
Celle dont vainement l'or du riche a tenté  
L'honneur, son seul trésor, qui fit sa pauvreté,  
La voici donc qui dort, morte, sous la broussaille !...

Que de chagrins amers sa beauté lui valut !  
En guerre avec la faim, que de courage elle eut !  
Le Christ fut son soutien contre l'âpre ennemie !...

Croissez, ronces, croissez sur la pauvre endormie,

Pour qu'au jour où les morts de terre sortiront,  
Couronne de douleur, vous restiez à son front!...

PAUL DELASSALLE, mort le 30 juillet 1845, naquit à La-Haye-du-Puits (Manche) le 2 juin 1812. Il a fait : *Pierre Gringoire*, 1836; — *Fleurs de pommier*, 1839; — *Rêves du Printemps*, 1843. Les sonnets que l'on rencontre dans ces trois volumes sont assez faibles.

HYACINTHE TABAUD eut, sous le pseudonyme de *H. Delatouche* ou de *Latouche*, une certaine célébrité, comme romancier, poète et auteur dramatique. Tout le monde sait qu'il découvrit et publia les œuvres d'André Chénier. Parmi ses propres poésies, nous citerons : *Un Mirage*, Paris, 1842, in-8° (mélange de prose et de vers); — *Adieux, poésies*, Paris, 1844, in-12; — *Encore adieu, dernières poésies*, Paris, 1853, 2<sup>e</sup> édit., in-12, avec portrait. Cette publication posthume que précèdent *Les Agrestes*, poésies datant de 1844, a été faite par M<sup>lle</sup> Pauline Flaugergues, dont nous parlerons bientôt. H. de Latouche mourut en 1851.

M. LOUIS DELATRE a publié *Les Chants de l'exil*, Paris, MDCCCXLIII. Il n'y a pas le moindre sonnet; mais l'auteur fit paraître ensuite : *Canti e pianti sonetti di Luigi Delâtre*, Firenze, 1859, in-12. La première édition, moins complète, est de 1855, la dernière a cent quarante-cinq sonnets, presque tous d'une politique avancée.

*Les Craintives, poésies diverses suivies du Roman d'une fleur*, par M<sup>me</sup> MARIE DELCAMBRE, Paris, 1854, gr. in-8°, 3 grav. Un sonnet.

CAMILLE DELTHIL. *Caprices*, poésies, Paris, s. d., in-12. Neuf sonnets. — *Framès*, Paris, 1866, in-12. Sonnet dédicace à M. Sainte-Beuve.

Un des hommes les plus spirituels, les plus aimables et les plus bienveillants de notre siècle, vit depuis longtemps retiré à Versailles. M. Eug. de Mirecourt en parle ainsi : — « Sa

« noble et sympathique physionomie, son œil plein d'intelligence, le calme et la bonté de son sourire, frappent tout d'abord ceux qui l'aperçoivent. » — Cet homme est un poète et un prosateur remarquable : il se nomme ÉMILE DESCHAMPS; il est né à Bourges le 20 février 1791; son père, M. Deschamps de Saint-Amand, descendait de François Deschamps, qui reçut des *lettres* de noblesse du roi Henri IV. Le petit-fils brille actuellement dans les belles *lettres* par son propre mérite. Ses ouvrages de poésie sont : 1<sup>o</sup> *Études françaises et étrangères*, cinq éditions de 1828 à 1833, 1 vol. in-8<sup>o</sup>; les deux premières chez Urbain Canel, les autres chez Levasseur. Dans les trois premières il y a un sonnet, et six sonnets dans les deux dernières. 2<sup>o</sup> *Poésies complètes* (jusqu'en 1841), 1 vol. gr. in-18, Delloye, 1841; — treize sonnets, y compris les six des *Études*; 3<sup>o</sup> *Poésies des Crèches*, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, Paris, 1854; 4<sup>o</sup> *Jubilé de Shakespeare*, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, Paris, 1865. Enfin, trente sonnets ont paru depuis les *Poésies complètes* dans différents journaux. M. Émile Deschamps a fait représenter plusieurs pièces de théâtre; ses ouvrages en prose sont nombreux : *Le Jeune Moraliste*, 1824 (pseudonyme pris par l'auteur dans la *Muse française*); *Causeries sur quelques femmes célèbres*, 1840; — *Contes physiologiques* — 1854. — Terminons en citant le sonnet adressé par notre poète à M<sup>lle</sup> de Fauveau :

Colombe qui de l'aigle as dépassé l'essor,  
Chaste Sapho du marbre, écho de Michel-Ange  
Lis de l'Éden, fleuri si pur dans notre fange;  
Sous notre ciel de plomb, étoile aux rayons d'or!

Chevalière accourue au mâle appel du cor,  
Que la guerre a blessée et que la gloire venge;  
Parmi tout ce qui rampe, ou qui tombe, ou qui change,  
Muse plus catholique et plus française encor;

Ah! quand leurs fers cruels chargeaient ta main bénie,  
Aux murs de ton cachot tu sculptas ton génie,  
Seul bien, avec ta foi, qu'ils ne t'aient pas ôté;

Car à l'entour de toi (miraculeux exemple !)  
Chaume, exil, prison, tout se transfigure en temple  
Pour tes rois, et pour l'art, cette autre royauté !

M. ANTONI DESCHAMPS, frère puîné du poète qui précède, avait droit à notre sympathie ; ses malheurs aussi bien que ses vers touchaient profondément notre cœur. Le sonnet suivant va nous initier aux douleurs de cette existence qui vient de se terminer (octobre 1869). M. A. Deschamps est mort dans sa 70<sup>e</sup> année.

Depuis longtemps je suis entre deux ennemis,  
L'un s'appelle la mort et l'autre la folie ;  
L'un m'a pris ma raison, l'autre prendra ma vie ;  
Et moi, sans murmurer, je suis calme et soumis.

Cependant, quand je songe à tous mes chers amis,  
Quand je vois à trente ans ma pauvre âme flétrie,  
Comme un torrent d'été ma jeunesse tarie,  
J'entr'ouvre mon linceul et sur moi je gémiss.

— Il respire pourtant, disent entre eux les hommes,  
Et, debout comme nous sur la terre où nous sommes,  
Nous survivra peut-être encor plus d'un hiver !

— Oui, comme le polype aux poissons de la mer,  
Ou comme une statue, en sa pierre immortelle,  
Survit à ceux de chair qui passent devant elle !

Les ouvrages de M. A. Deschamps sont : 1<sup>o</sup> *La Divine Epopée de Dante Alighieri*, traduite en vers français (20 chants), — 1 vol. in-8<sup>o</sup>, Paris, Gosselin, 1829 ; 2<sup>o</sup> *Dernières Paroles, poésies*, — 1 vol. in-8<sup>o</sup>, Paris, Ebrard, 1835. Cinq sonnets traduits de Pétrarque, reproduits dans le livre suivant ; 3<sup>o</sup> *Poésies d'Antoni Deschamps : Les Italiennes* ; — *Traductions* ; — *Satires* ; — *Dernières Paroles* ; — *Résignation* ; — *Epilogue*. 1 vol. gr.

in-18, Paris, Delloye, 1841. On y trouve un autre sonnet traduit de Gianni.

CHARLES DIDIER, auteur d'un sonnet sur le *Chamois*, n'a pas composé beaucoup de vers; il est très-connu comme voyageur et romancier. Né à Genève en 1800, il a fait en 1868 son dernier voyage, celui dont on ne revient pas. Citons de Ch. Didier : *Harpe helvétique*, Genève, 1825, in-8°; — *La Ruine de Missolonghi*, Genève, 1826, in-8°; — *La Porte d'ivoire*, poésies. L'auteur naquit de parents calvinistes.

M. LÉON DIERX a mis deux sonnets dans son recueil de 1864. *Les Lèvres closes, poésies*, par le même, Paris, 1867, in-12, ne se sont ouvertes que pour un seul sonnet.

*Blondes et Brunes*, par CHARLES DIGUET, Paris, MDCCCLXVI, pet. in-18. Un sonnet. L'auteur avait déjà publié : *Rimes de printemps*, in-18; il s'est adonné depuis au roman.

*Feu et Flamme*, par Philothée O'Neddy, Paris, 1833, in-8°. Ces poésies romantiques sont de feu THÉOPHILE DONDEY DE SANTENY (Philothée O'Neddy est l'anagramme de Théophile Dondey). M. Ch. Asselineau parle de ce poète dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique*, et M. Ch. Monselet en cite un sonnet dans *La Lorgnette littéraire*, 1857, in-18. Ce sonnet avait d'abord paru dans la *Patrie*. La même *Lorgnette* en donne un autre de M. ALFRED VERNET.

M. FRÉDÉRIC DORTÉE a mis cinq sonnets dans ses *Poésies*, précédées d'une lettre de Béranger, Paris, 1851, in-12.

Voici la longue liste des œuvres de M. HENRI DOTTIN : *Cent et une Epigrammes de Martial*, traduites en vers français, 1838; — *Les Noces de Thétis et de Pelée*, poème de Catulle, traduit en vers français, 1839; — *Fables et Quatrains*, 1840; — *Les Cendres d'un Empereur*, poème, 1840; *Verselets*, 1841; *La Femme de l'Ouvrier*, roman en vers, 1843; — *Etude littéraire sur Amédée du Leyris* .., 1844; — *Etude littéraire sur C.-L. Mollevaut*..., 1845; — *Chants du pays*, gr. in-8°, 1845; —

*Economistes et Industriels...*, 1847; — *Des Œuvres dramatiques de M. Charles Rey...* 1848; — *Jeanne Hachette*, chanson patriotique..., 1851; — *La Statue de Jeanne Hachette*, poésie, 1851; — *Notice sur Prévillo*, 1852; — *Napoléoniennes*, poésies, 1852; — *Napoléon III en Italie*, cinq chants de guerre, 1859; — *Le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt, sa Vie et sa Statue*, ode et notice, 1861, in-12; — *Épître humoristique...*, 1862, in-12; — *Épîtres humoristiques*, 1864, in-12 (une d'elles fut insérée dans le *Recueil des Jeux floraux*), — *Épître à un millionnaire*, 1865, in-12. — M. Dottin soigne ses vers et surtout la rime.

*Les Syriennes*, par EDMOND DROMAIN, 1854. Quelques faibles sonnets.

*Juvenilia-Virilia*, par ABEL DUCONDUT, Paris, 1865. Plusieurs sonnets.

*Les Flocons de neige*, par M<sup>me</sup> FRANCISQUE DUCROS, Paris, Didier, 1867, in-12. Deux ou trois sonnets.

*Les Horizons de la poésie*, Paris, 1836, in-8°, et *Les Gouttes de rosée* (cent et un sonnets), Paris, 1840, in-16, reconnaissent pour auteur M. FERDINAND DUGUÉ (né en 1812). Le premier recueil a neuf sonnets, et appartient corps et âme au romantisme; la mère n'en permettra point la lecture à sa fille. Entre ces deux ouvrages, M. F. Dugué, écrivain dramatique, a placé : *Le Vol des heures*, Paris, 1839, in-8°.

*Echos sympathiques, poésies offertes à M. de Lamartine par les collaborateurs de la Tribune*, Mâcon, 1863, gr. in-18. L'idée de cette publication appartient à M. Ribière, de Montagne; et M. J. M. Demoule, rédacteur en chef de la *Tribune lyrique* (journal qui n'existe plus), l'a mise à exécution. Ce volume contient des sonnets de MM. A. L. BOUÉ DE VILLIERS (directeur-fondateur des *Echos littéraires contemporains* et auteur de nombreux ouvrages); F. Fertault, FRANCIS PITTIE (1),

(1) M. Pittié est connu par le *Roman de la vingtième année, poésies*, et par le *Credo, poëme*.

F. E. ADAM (son sonnet : *la Maissonnette*, qui est charmant, doit être dans ses *Premières Poésies*, gr. in-18); ARSÈNE THÉVENOT (connu par les *Torts et Travers*, *fantaisies poétiques*, 1859, et *Les Villageoises*, *poésies*, gr. in-18, Troyes, MDCCCLXVIII, gr. in-18); enfin, M. ROBERT-VICTOR, auteur de : *Les Orages du cœur*, *poésies diverses*, 1837, in-8°, Paris; — *L'Archevêque martyr des Barricades*, *poème*, deux éditions; *Guirlandes poétiques* et *Voix du ciel*. M. Robert-Victor est fondateur et président de l'*Union des poètes*; cette *Union* publie depuis 1858 un recueil annuel, qui porte cependant le titre d'*Olympiades*. On y rencontre des sonnets par MM. DENIS GINOUX, ARTHUR BRETON, inspecteur des forêts, connu par une *Physiologie du Garde-Forêtier*, *poème*; FERNAND BELLIGERA (1), CLOVIS TISSERAND (*Poètes et Penseurs*, par Clovis Tisserand, 1863, huit sonnets); E. QUINAUD, MOREAU, MARÉCHAUX DES RICEYS (il a publié *Jacques Bonhomme*, *poème*); P. DARGENTOLLES, DÉsirÉ BERGÈRE, F. Fertiault, Arsène Thévenot (même sonnet que dans les *Echos sympathiques*); M<sup>lle</sup> ZÉNAÏDE FLEURIOT DE LANGLE (connue sous le pseudonyme. anagramme d'Anna Ediane, Ediane étant le prénom de Zénaïde renversé); M<sup>me</sup> MARIE BÉZIAT, née de Maynard; M. AIMÉ-Joseph-Napoléon TOGNO, qui, né en 1836, à Saint-Martin, île de Ré, fils d'un officier supérieur du premier empire, a débuté par des poésies patriotiques et nationales. Ses *Etudes d'après nature*, *poésies*, Paris, 1863, in-8°, renferment six sonnets; douze autres ont paru dans les *Olympiades*, ou le *Bulletin de l'Union des poètes*; quelques œuvres du même genre sont dans la *Tribune lyrique*, de Mâcon, le *Publicateur de Louviers*, les *Fleurs et Fruits de la pensée*, 1867, et *Rimes et Idées*, 1868 (M. Louis Goujon est l'éditeur et un peu l'auteur de ce dernier livre collectif). —

(1) Belligera est l'anagramme de Gabrielle et le pseudonyme du libraire Tandou, qui a publié : *Miettes d'amour*, *poésies*, 1857; ce malheureux a fini par le suicide.

Terminons par un autre membre de l'*Union des poètes*, M. JULES PAUTET, sous-préfet honoraire, qui a composé plusieurs ouvrages en vers et en prose; parmi ses *Fleurs à mon ami M. Alfred Cramail*, Paris, J. Claye, 1865, pet. in-18, s'épanouissent vingt-six sonnets.

EMMANUEL DES ESSARTS. *Poésies parisiennes*. Paris, s. d. 2<sup>e</sup> éd.; — *Les Elévations*. Paris, 1864. Ces 2 beaux vol. in-12 contiennent quelques sonnets. Nos deux exemplaires ont été offerts par l'auteur à M. Castagnary, qui nous a laissé le soin de les couper. — M. ALFRED DES ESSARTS, père de notre poète et lauréat de l'Académie française, a mis un sonnet dans *La Corbeille*, un des beaux livres édités à Moulins par Desrosiers. M. Em. des Essarts en a placé un autre dans la seconde édition des *Tablettes d'un Rimeur*, par M. Hortensius de Saint-Albin.

*Fiel et Miel, poésies*, par A. EUDE-DUGAILLON, 1839, gr. in-8°. Cinq sonnets, dont le meilleur est adressé à Grandville, un des deux auteurs des gravures qui ornent cet ouvrage. M. Eude-Dugaillon, de Pont-Audemer, est rédacteur du *Patroite de la Meurthe*.

FERDINAND FABRE. *Feuilles de lierre*, Paris, 1855, in-12. Six sonnets; ces *Feuilles de lierre* cherchent donc à s'attacher à notre poème. M. Fabre a signé les livres suivants: *Paola*, poème; — *Maucreux*, roman, et *Nouvelles*.

M. LÉON FARRENC nous est connu par un seul sonnet qu'il adressa, au mois d'août 1840, à Monseigneur Affre, archevêque de Paris.

*Far niente, poésies*, par CASIMIR FAUCOMPRÉ. Paris, 1855, in-12. Plusieurs sonnets.

M. F. FERTIAULT a composé beaucoup d'ouvrages en prose et en vers. Ses recueils poétiques sont: *Le XIX<sup>e</sup> siècle, satires morales en vers* en collaboration avec Eugène Nus, in-8°; — *Les Rimes de Dante*; *Le Poème des Larmes* (avec M<sup>me</sup> Julie Fertiault), in-16, portrait; — *Les Voix amies* (même collabo-

ration), Paris, 1864, in-16. M. Fertiault a sous presse un recueil d'environ trois cents sonnets : *Le Nid du poète*; il en a détaché et publié plusieurs pages. La pièce qui suit convient parfaitement à notre livre :

Le Sonnet comprend tout ce que l'Ode  
a de beau et de délicat, et tout ce que  
l'Épigramme a de subtil et de concis.

PHÉROTHÉE DELACROIX (1).

— « Encor ! toujours ce moule ? et ces formes pareilles ?

« Toujours pour vos tableaux ce cadre qu'on connaît ?

« Quoi ! sans pitié, toujours nous jeter aux oreilles

« Ces affreux bouts-rimés qu'on appelle un sonnet ! »

— « Bouts-rimés ? le sonnet ? l'une de nos merveilles ?

« Toujours pour ce phénix votre dédain renaît !..

« A lui seul, sobre et ferme, il vaut toutes les veilles :

« Des poétiques sceaux nul ne frappe aussi net ;

« Nul ne condense mieux sous sa nerveuse empreinte ;

« Nul n'a plus d'horizon sous sa ligne restreinte ;

« Nul n'est plus souple et riche en ses diversités.

« Je sais, moi, tel fervent de cette œuvre ample et brève

« Qui, précis comme un chiffre ou vague comme un rêve,

« Dans ses quatorze vers met des immensités. »

Les sonnets de M<sup>me</sup> JULIE FERTIAULT s'élèvent au moins à trente ; *Lutte sainte* fait partie de *Rimes et Idées*, 1868, et *Double hiver* est extrait du *Bulletin des poètes*.

*Les Bruyères*, par M<sup>lle</sup> PAULINE DE FLAUGERGUES, abritent des sonnets assez bons. Il n'y en a point dans ses autres poésies : *Au bord du Tage*, Paris, 1841, in-8°. M<sup>lle</sup> de Flau-

(1) Il s'agit de Philippe de la Croix : Phérothée signifie *Porte-Dieu* et fait allusion au nom de l'auteur, La Croix. On doit à cet écrivain : *L'Art de la poésie française, ou la Méthode de connoître et de faire toute sorte de vers*. Lyon. 1675, pet. in-12. (L. de V.)

gergues a peut-être débuté par une traduction de Hangarth, *La Grèce*, poëme, Paris, 1827, in-12.

*Les Nuits d'été*, par M. ARMAND DE FLAUX, 1850, in-8°, contiennent des sonnets. M. de Flaux a mis son nom sur un autre recueil plus étendu : *Sonnets, Voyages, Fantaisie, Sentiment, Descriptions, Réflexions, Variétés, Histoire*, Paris, MDCCCLXIV, in-8°. Il y a du talent, mais l'auteur, qui est doux et conciliant dans le monde, nous le savons par expérience, est en poésie, sans préjudice de ses ouvrages en prose, un protestant beaucoup trop zélé pour son parti.

*Echos, Fantaisies et Souvenirs*, par HECTOR FLEURY, Lyon, 1861, in-8°, impression de luxe. Treize sonnets. L'exemplaire de M. N. Yemeniz avait, comme envoi de l'auteur, un sonnet autographe. — *Ouvrons notre âme à la pitié, poésies*, par le même, Lyon, in-8°.

*Lointains. Poésies*, par VICTOR FLEURY, secrétaire de la mairie d'Ingouville, seconde édition, Ingouville, 1846, gr. in-8°. Neuf sonnets, sans en compter un de M. TORRACHINI, chancelier du consulat d'Autriche au Havre et professeur au collège de cette ville. (Note de M. G. Garnier.) — Nous avons d'un autre Victor Fleury, ancien bijoutier enrichi et mort il y a quelques années, un recueil de vers portant ce titre : *Romances, chansons et poésies diverses*, Paris, L. Vieillot, 1844, in-16; c'est une édition de luxe avec portrait et musique non mise dans le commerce, et tirée, nous dit-on, à 300 exemplaires. Les pièces de ce volume sont des plus faibles.

A. FONTANEY (1803-1837) fit paraître *Ballades, Mélodies et Poésies diverses*, 1825, in-18. Il mérite une mention pour avoir adressé, dès le 19 août 1829, un sonnet à M. Victor Hugo. Ce sonnet resta longtemps célèbre et fut inscrit sur une marge du Ronsard in-folio que Sainte-Beuve offrit à M. V. Hugo. On le retrouve dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique*, par Charles Asselineau, Paris, René Pincebourde, 1867, in-8°. — Un autre sonnet, du même au-

teur, adressé à Miss \*\*\*, est dans le t. 1<sup>er</sup> de : *Poètes français vivants...*, Paris, 1833, in-12. — Sur le *Ronsard-album*, on lit un sonnet d'ERNEST FOUINET qui porte une date relativement ancienne, celle du 5 juillet 1829 ; il est dédié à M. et à M<sup>me</sup> V. Hugo sous ce titre : *A deux heureux*. Dans le *Journal des Jeunes Personnes* (1842), on lit du même poète un autre sonnet sur une loterie au profit des pauvres. Ernest Fouinet obtint un accessit à l'Académie française, en 1839. On a de lui *La Caravane des morts, par l'auteur du Village sous les sables, et l'un des collaborateurs des Cent et un et de la Strega.*, Paris, 1836, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

*Les Premières Larmes. Poésies*, par MAURICE DE FOUCAULT, Paris, 1865, in-12. Un sonnet irrégulier. Il ne faut pas confondre ce poète avec M. Foucaud de l'Espagnery, qui a signé *Les Heures pensives*, Paris, Dentu, 1865.

M. PAUL FOUCHER, auteur dramatique, et frère de MM<sup>mes</sup> V. Hugo et Paul Meurice, a un sonnet dans les *Annales romantiques* de 1834.

STÉPHANIE FRAISSINET : *Quatorze improvisations en vers*, deuxième édition, Paris, 1857, in-32. Nous y trouvons deux sonnets. Les sentiments religieux de M<sup>me</sup> Fraissinet se ressentent beaucoup trop de l'improvisation. Cette dame, qui a pris le pseudonyme d'Étienne Arbois, a mis au jour un autre livre : *Les Chercheurs d'or*.

*La France littéraire*, de Lyon, si bien dirigée par M. ADRIEN PELADAN (auteur de *Brises et Aquilons* et d'autres ouvrages plus importants, un peu sonnettiste aussi), a publié un certain nombre de sonnets. Ce journal, qui n'existe plus, nous fournit les noms suivants : MM. Henri Bellot, P. ROBERT, L. DROUX, PAUL SAINT-OLIVE (1), Johannis Morgon, J. B. FITERRE (il a publié les *Brises pyrénéennes*), A. FAYET,

(1) Auteur de *Mélanges historiques et littéraires*, Lyon, 1868, in-8<sup>o</sup>, où l'on trouve : *Mes Distractions*, sonnets.

F. Pittié, LÉON ROBERT, GABRIEL PEYRONNET (1), GASTON DARGY (2), Aug. Lestourgie, M<sup>me</sup> Béziat, etc. — Le même journal a couronné ou fait mention de sonnets envoyés à son concours en 1858-59 par MM. Emile Grimaud, Émile La Bretonnière, A. VURBERT DE LAVERGNE, A. PARMENTIER, AMÉDÉE DE ROUSSILLAC, L. Droux, J. M. DAURIAC, Gaston Romieux, ARMAND RENAUD (auteur des *Poèmes de l'amour*), REMOND, JOSEPH HAOUR, VALLÉE, baron DE KINNER (il a fait de douze à quinze cents sonnets, dont plusieurs ont paru dans divers journaux), HENRI PERRET, l'abbé PETIT, chanoine; H. PICOT, SAUSSE-VILLIERS, DAGOT, E. C. BOUCLIER (il a publié *Les Rayons du matin, poésies*, Paris, 1856, in-18), L. Audiat, JOSEPH BEUF (auteur de *Premières fleurs, poésies*), DELIUX DE SAVIGNAC, LÉON TERRIN, LOUIS PATRAS, ARMAND NOGUÈS, F. MOREAU, HENRI JOURDAN, L. VIRTELY, LEGROS, A. COSTE, LAB, J. GAZEAU, BOUCHARD, Ginoux et Johannis Morgon. — Un autre collaborateur de la *France littéraire*, M. l'abbé V<sup>or</sup> DE LESTANG, a mis au jour deux opuscules : *La Lyre de Marie pour le beau mois de mai*, Le Puy, 1867, in-18, et *Mois de Marie harmonique et populaire*, in-32, Paris, 1858. On trouve dans ces deux volumes trois sonnets irréguliers.

*Folles et Sages*, par CH. FRETIN, Paris, 1862, in-12. Quelques sonnets passables. *La Vapeur* (poème) et une traduction du *Cantique des Cantiques*, sont réimprimées dans ce volume.

*Premiers vers*, par ALBERT DE G. Un sonnet.

*Essais poétiques* de REINE GARDE, couturière à Aix-en-

(1), M. Peyronnet a signé la *Muse du Foyer*, in-8<sup>o</sup>; dans ses *Réveries*, Paris et Toulouse, 1863, il y a un sonnet.

(2) M. G. Dargy a faussement fait paraître comme œuvres posthumes : *Les Miettes du festin de la jeunesse*; puis sont venus ses *Voyages à travers les mondes poétiques*; et, sous le pseudonyme l'Ygrad Notsag (nom et prénom renversés) : *Les Femmes, ce qu'on*

*Provence*, deuxième édition, Paris, 1851, in-12. Un sonnet. Le nom de Reine Garde, qui était sorti de l'obscurité, grâce à M. de Lamartine, y est rentré sans aucune injustice.

PAUL-AIMÉ GARNIER (1820-1846), de regrettable mémoire, frère de M. Georges Garnier, appartenait à une famille noble et ancienne; il collabora au fameux journal *l'Époque*, où ses brillants articles eurent beaucoup de succès. On le retrouve à la *Revue de la Province et de Paris*; sous le pseudonyme de Paul Zéro, il y fit paraître les *Barbus-graves*, parodie flatteuse des *Burgraves*, et un *Voyage au Panthéon*, satire dirigée contre les classiques. Cette *Revue* lui devait des critiques artistiques et théâtrales qui témoignaient d'un véritable talent. — Les chefs de l'École nouvelle fondaient sur le jeune Garnier de grandes espérances, quand la mort vint briser son avenir à vingt-cinq ans, après une longue et cruelle maladie. Son ami, M. Paul Meurice, lui consacra une notice (Voir le n° du 5 février 1846 du journal *l'Époque*). — P. Garnier est l'auteur d'un seul sonnet, qui parut en 1843 dans la *Revue de la Province et de Paris*, et qui est loin d'être sans valeur littéraire; mais des peintures un peu vives nous privent du bonheur de lui réserver une place.

M. JEAN-BAPTISTE-MARIUS GAUT, né le 3 avril 1819 à Aix, est membre de l'Académie de cette ville et de celle des *Félibres* de Provence. Il a fondé et rédigé plusieurs journaux dans sa province, et publié six ouvrages en français ou en provençal. Ses nombreux sonnets sont dispersés dans diverses feuilles périodiques. Le dernier (*Mémorial d'Aix*, du 25 septembre 1868) est intitulé : *Au beau sexe de St-Remy*; l'auteur en fit la lecture à un banquet de 250 convives, lors de la fête donnée aux poètes et aux littérateurs français, provençaux et catalans, à St-Remy en 1868.

*en dit et ce qu'on en pense.* — M. Dargy, qui n'écrit point d'Argy, est M. Ch. Dècle. (V. M. Georges d'Heilly dans son ouvrage sur les pseudonymes. M. d'Heilly est lui-même M. Poinsoy.)

*Simple bouquet. Sonnets* (cent), Lyon, 1858, in-8°. Une note attribue ce livre à un poète enlevé prématurément aux lettres ; mais, en présence d'un nouveau Joseph Delorme, on pourrait dire à l'auteur :

Las ! pour un trépassé vous êtes bien gaillard !

Nous lèverons tous les doutes à ce sujet. Un chercheur, M. Georges Garnier, a voulu puiser des renseignements à une bonne source ; M. V. de Laprade lui a répondu : — « ... l'auteur de *Simple bouquet*... c'est un de mes plus anciens camarades et amis : il se nomme AUGUSTE GENIN, né à Bourgoin (Isère) ; il a fait ses études avec moi au lycée de Lyon et n'a pas cessé d'habiter cette ville depuis son cours de droit. Il est aujourd'hui directeur d'un grand nombre d'usines à gaz... Il a fait quelques autres pièces de vers, mais cependant s'occupe assez peu de choses littéraires... — Nous avons à Lyon un poète fort distingué, du nom de JEAN TISSEUR, frère de Barthélemy, auquel j'ai dédié mes *Odes et Poèmes* ; celui-là est tout à fait un écrivain de race, quoiqu'il n'ait pas publié de volumes ; ses poésies sont éparses dans quelques *revues ou journaux* de notre province, et surtout concentrées dans son portefeuille, d'où son insouciance ne consent pas à les tirer, malgré les prières de ses amis. Il a fait aussi quelques sonnets : c'est un artiste fort habile. »

*Piccoline, poésies*, par M<sup>me</sup> A. GENTON, Paris, 1864, in-12. Un ou deux sonnets.

*Le Catalogue des Livres rares de M. ACH. GENTY, Ancien Avocat à Mortagne (Orne), etc., première partie*, Paris, MDCCCLII, in-16, est précédé d'un *Adieu fait en forme de sonnet à mes povres et amez vieilz livres*, par M. Ach. Genty même. Un autre sonnet de M. J. SOULAVIE, de Nantes, est parmi quelques poésies adressées à l'auteur du catalogue.

Un homme aimable et bienveillant autant que prosateur et

poète distingué, c'est assurément le vicomte JULES DE GÈRES, ancien président de l'Académie de Bordeaux. Ses œuvres sont nombreuses : 1<sup>o</sup> *Les Premières fleurs, poésies*, 1840; 2<sup>o</sup> *Récits de Suisse et d'Italie*, 1854, in-12; 3<sup>o</sup> *Rose des Alpes*, 1856; 4<sup>o</sup> *Le Roitelet, Verselets et Dédicaces*, in-12, 1859; 5<sup>o</sup> *Les Hirondelles, poésies*; 6<sup>o</sup> *Rimes buissonnières contre l'uniformité*, in-8<sup>o</sup>; 7<sup>o</sup> *La Soif de l'infini*, in-8<sup>o</sup>; 8<sup>o</sup> *Personne n'est heureux*, idem; 9<sup>o</sup> *Le Cœur d'un enfant, étude*, idem; 10<sup>o</sup> *Noël, lamentation épisodique*, idem; 11<sup>o</sup> *Scènes du Déluge en 1866*, idem; 12<sup>o</sup> *La Lampe du sanctuaire*, idem; 13<sup>o</sup> *L'Arbre devenu vieux*; 14<sup>o</sup> *Menus propos*, prose, in-8<sup>o</sup>, 1867, etc., etc. — Enfin, M. de Gères, sous son nom ou sous divers pseudonymes, dont les moins secrets sont : Jules de Terrasson, le chev. Franz, Jean de Province, a écrit des centaines de feuilletons ou articles, romans, poésies, etc. — Nous extrayons des *Premières fleurs* un sonnet que l'auteur a revu exprès pour nous :

Pourquoi vois-je tes yeux de larmes se ternir ?  
D'où vient que ton beau front s'est penché de tristesse ?  
Il n'est pas l'heure encor de pleurer ta jeunesse;  
Espérance d'abord !... et plus tard souvenir...

Le calme du matin peut encor revenir,  
N'est-ce point à midi que l'ombre est plus épaisse ?  
Qui sait, quand le passé nous échappe et nous laisse,  
Ce que Dieu nous réserve au fond de l'avenir ?

Avril, qui sous la mousse a tant de fleurs écloses,  
Ne voit que les boutons de nos plus belles roses !  
Les lis qui s'ouvrent tard ont bien plus de blancheur !

C'est aux jours les plus chauds que tombe la rosée....  
Toute brise au printemps ne s'est pas épuisée,  
Et l'été qui va naître a des soirs de fraîcheur !

*Essais poétiques, par GHEERBRAND, Paris, MDCCCLXII.*

Un sonnet. — Avant de parler des *Essais poétiques* de M<sup>lle</sup> Delphine Gay (M<sup>me</sup> Emile de Girardin), disons un mot d'un autre recueil qui parut vers la même époque. C'est un trait d'histoire littéraire curieux à rapporter. — En 1825, M<sup>lle</sup> Angélique Gordon, de Pons (Charente-Inférieure), communiqua ses poésies manuscrites à des littérateurs parisiens pour savoir *ce qu'ils penseraient de ce genre de vers*. Laissons parler l'auteur : « La réponse arriva enfin.... Messieurs les littérateurs s'étaient emparés de mon travail, l'avaient corrigé à leur guise et le publiaient sous le titre d'*Essais poétiques d'une jeune solitaire*, titre auquel je n'avais jamais songé, n'étant déjà plus à la fleur de mon âge; mais ces messieurs ignoraient cette circonstance et tant d'autres. Ils m'envoyaient par la poste quatre exemplaires des *Essais*, et me demandaient *si j'en voulais davantage!* » — M<sup>lle</sup> Gordon apprit plus tard que M<sup>lle</sup> Théoduline, de B.-les-D., se faisait passer pour *la jeune Solitaire*, et qu'à ce titre *elle avait reçu les hommages de plusieurs Académies de province*. M<sup>lle</sup> Gordon semble révéler un nouveau plagiat en parlant des *Mélodies poétiques* (4 vol. in-8°, par M. Collombet). Dans cet ouvrage, M<sup>lle</sup> Perreciot a, dit-elle, « un article tellement flatteur au sujet de *mes Essais*, que je n'ose répéter les expressions de M. Alphonse Rastoul (Voyez l'*Echo de Vaucluse*, 4<sup>e</sup> édit., 1829) et de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon. » (Préface historique des *Elégies chrétiennes*, seconde édition des *Essais poétiques d'une jeune solitaire*, Paris, 1835.)

M<sup>me</sup> ÉMILE DE GIRARDIN, fille de M<sup>me</sup> Sophie Gay, naquit à Aix-la-Chapelle. Delphine Gay concourut à dix-sept ans pour une des couronnes de l'Académie française; elle obtint un prix. Ses ouvrages en vers : *Essais poétiques*; *Nouveaux Essais poétiques*; *Le Dernier jour de Pompéi*; *Napoline*, poème suivi de *poésies*, ont été réunis dans ses *Œuvres complètes*; mais le sonnet intitulé *la Marguerite* n'y est point, et nous avons vu pour quel motif :

Je suis la marguerite, et j'étais la plus belle  
Des fleurs dont s'étoilait le gazon velouté;  
Heureuse. on me cherchait pour ma seule beauté,  
Et mes jours se flattaient d'une aurore éternelle.

Hélas ! malgré mes vœux, une vertu nouvelle  
A versé sur mon front la fatale clarté ;  
Le sort m'a condamnée au don de vérité ;  
Et je souffre et je meurs.... la science est mortelle !

Je n'ai plus de silence et n'ai plus de repos ;  
L'amour vient m'arracher l'avenir en deux mots,  
Il déchire mon cœur pour y lire qu'on l'aime.

Je suis la seule fleur qu'on jette sans regret :  
On dépouille mon front de son blanc diadème,  
Et l'on me foule aux pieds dès qu'on a mon secret.

Auteur des *Vignes folles*, Paris, 1860, in-8°, et des *Flèches d'or* (ce genre de projectile atteint souvent le but), M. ALBERT GLATIGNY est un improvisateur ; le sonnet n'a point d'obstacles pour lui. Ce n'est point cependant un poème que l'on puisse, ou du moins que l'on doive écrire au courant de la plume, ou dicter pendant une conversation. — Les œuvres assez libres de cet auteur ont reparu sous un autre titre : *Poésies de Albert Glatigny*, Paris, 1870, in-18.

M. LOUIS GOUJON, né à Châlon-sur-Saône le 21 juin 1829, a débuté par : *Gerbes déliées*, Paris, gr. in-16, 1865. L'année suivante parurent : *Sonnets : Inspirations de voyage*, Paris, gr. in-16. Ce dernier recueil contient au moins deux cent cinquante sonnets ; l'auteur est donc un descendant direct des sonnettistes du XVI<sup>e</sup> siècle ; mais s'il est leur héritier, ce n'est point sous bénéfice d'inventaire : comme eux il célèbre un peu trop l'amour profane. On trouve aussi dans son livre de la politique : il chante Cavour, Garibaldi, etc. Ici la foi s'accuse et là perce le doute. Nous voudrions que tous les sonnets de

M. Goujon valussent le suivant, pour le fond et la forme :

L'aube effleurait des monts les courbes indécises ;  
L'horizon blanchissait, puis devenait vermeil ,  
Le coq et l'Angelus, envolé des églises,  
Sonnaient aux vigneronns l'heure d'un prompt réveil.

Les sabots, dans la cour, heurtaient les pierres grises ;  
Tous les pleurs de la nuit retournaient au soleil,  
Et les petits enfants, frais comme des cerises,  
Aux rayons du matin secouaient leur sommeil.

On accouplait les bœufs ; les vaches nourricières  
Quittaient l'étable ouverte et les chaudes litières ;  
Chaque abeille au travail volait sous le ciel bleu.

Les oiseaux savouraient le jour qui les enivre,  
Les insectes, les fleurs aspiraient à revivre,  
Et moi je me disais : « Qui peut oublier Dieu ! »

*Gerbes de Poésie*, par ÉDOUARD GOUT-DESMARTRES, Paris, 1841. Trois sonnets. L'auteur devint président de l'Académie de Bordeaux et fut maître ès *Jeux floraux* de Toulouse. Il est mort depuis peu d'années.

Voici une traduction complète en prose de *Pétrarque, poésies*, 1842, gr. in-18, par le comte F. DE GRAMONT, sonnet-tiste distingué. Inclinez-vous ! son *Chant du passé*, Paris, 1854. in-12, tiré à 150 exemplaires, et mis sans doute en petit nombre dans le commerce, a six sonnets italiens et deux cent soixante-treize français ! Le premier, dédié au marquis de Belloy, est sans doute le plus beau ; mais nous préférons le sonnet 80, qui peint au vif la société actuelle :

Le culte du passé ne me rend point injuste.  
Je ne viens pas toujours m'attaquer au présent,  
Parce qu'il garde au front quelque tache de sang  
Des mains de la Terreur, sa nourrice robuste.

Par trois fois mesuré sur le lit de Procuste,  
Ce siècle, il faut le dire, est beaucoup plus décent  
Que celui dont la honte, en tous lieux s'exhaussant,  
Dans les vers de Gilbert si rudement s'incruste.

Plus de crimes altiers, plus d'excès monstrueux,  
De sanglant ravisseur, de traitant fastueux  
Jetant sur le pavé les finances qu'il pille.

Le vice aime aujourd'hui la paix de la maison ;  
La débauche se range et l'on vole en famille ;  
On est impie, infâme, avec calme et raison !...

Le comte de Gramont a publié récemment : *Les Bébés*, gr. in-8°, s. d. Ce livre, illustré avec goût, ne contient qu'un sonnet.

Nous venons de nommer le marquis DE BELLOY : son *Chevalier d'Aï*, Paris, MDCCCLIV, in-18 anglais, renferme des sonnets au nombre de neuf. Ils sont spirituels, mais fort légers de ton et d'allure. Ses *Poésies* forment un vol. gr. in-18.

Un sonnet de M. PAULIN GRANIER se trouve dans la nouvelle intitulée : *Marteau le réaliste*. (*Le Soleil* du 8 septembre 1867. Note du vicomte de Poli.)

M. ELIACIM GREEVES a glissé quelques sonnets libertins dans ses *Poèmes familiers*, 1856, gr. in-18.

*Amicis*, par ÉDOUARD GRENIER, Paris, MDCCCLXVIII. Plusieurs sonnets. Du même : *La Mort du Juif-Errant* ; — *Petits poèmes* (couronnés par l'Académie française) et *Poèmes dramatiques*, placés entre deux sonnets. Ce dernier ouvrage est sans date, mais notre exemplaire porte cette note manuscrite : « A F. Ponsard, son vieil ami, E. G. Janvier 1861. » L'ami Ponsard n'a pas daigné couper un feuillet de ce volume !

*Les Fleurs de Vendée* sont écloses en 1855 dans le parterre d'un typographe distingué de Nantes, M. ÉMILE GRIMAUD, dont le nom est moins beau que les sonnets. — *Les Vendéens*,

*poèmes*, par le même, datent de 1858, Luçon, in-18, seconde édition.

*Encore des rimes!* par M. LOUIS GRIVEAU. Tel était le cri que poussait un poète en nous offrant un seul sonnet assez bon.

*Poésies* de P. GROLIER, Paris, Amyot. Deux sonnets.

*Les Eglantines*, par MARIE-LAURE (GROUARD), Paris, 1843, in-12. Deux sonnets; un troisième est dans les œuvres complètes de cette jeune fille morte à vingt-deux ans; ces œuvres ont paru sous les auspices de M. Th. de Banville, en 1844, in-12.

*Luccioles*, par THÉODORE GUIARD, Paris, Renduel, 1837, in-8°. L'auteur n'avait guère plus de vingt ans lorsqu'il publia ce recueil de poésies orné d'un titre bizarre. Pourquoi *Luccioles* et non pas *Lucioles*, ce nom du *lampyre d'Italie*, que l'on emploie également comme synonyme de ver luisant? Les Italiens disent *luciole*, et l'on *italianisait* alors! Quoi qu'il en soit, Th. Guiard était poète et sonnettiste; il en valait bien d'autres plus connus et plus encensés! Oh! la camaraderie, la camaraderie! — Voici peut-être le meilleur des seize sonnets des *Luccioles* :

Lorsque j'étais enfant, j'aimais beaucoup à voir,  
Sur un linge embrasé qu'un feu presque éteint brûle,  
Mille petits points d'or, peuple ardent qui circule,  
Errer, vaguer, courir, rouges sur un fond noir.

Il me semblait alors qu'en un cloître, le soir,  
Mille gentes nonnains, de cellule en cellule,  
Allaient, trottaient, — Clotilde, Hélène, Agathe, Ursule, —  
Et que je les voyais dans l'ombre se mouvoir.

Toutes se trémoussaient ensemble, — les premières  
Passaient; d'autres venaient, agitant leurs lumières,  
Et passaient. Chaque sœur regagnait son réduit.

Les nonnes, quatre à quatre, allaient, allaient sans cesse,  
Et lampe de s'éteindre. Enfin venait l'abbesse,  
Qui soufflait sa bougie et disait : « Bonne nuit ! »

C'est charmant; mais c'est une légende ancienne! — Th. Guiard, malgré un travail plus important, une traduction en vers du *Théâtre complet de Sophocle*, 1852, in-8°, ne sortait pas de l'obscurité; il tomba dans une maladie opiniâtre et finit par se pendre à un arbre du bois de Vincennes, il y a environ quatorze ans. — Un autre sonnettiste, GÉRARD DE NERVAL (1809-1855), auteur de poèmes, de pièces de théâtre, traducteur de ballades et de poésies allemandes, etc., termina sa vie comme Guiard, par le suicide.

*La Guirlande de Faustine*, Paris, MDCCCLXI, bel in-12, Amis et parents ont tressé une couronne poétique pour M<sup>me</sup> Faustine Abeille. Une abeille au milieu des fleurs! quoi de plus naturel? Nous y avons butiné deux sonnets par M. A. de Flaux et deux autres par M. FR. DELAHAYE. Le mérite de ce livre est dans sa grande rareté; M<sup>me</sup> Abeille ne comprend pas comment un exemplaire est tombé entre nos mains.

ULRIC GUTTINGUER, de Rouen, homme aimable et bon, mourut à Paris en 1866, à 81 ans. Ses *Mélanges poétiques* eurent quelque succès; la seconde édition, in-18, est de 1825. Il est un des poètes les moins licencieux de notre siècle, et ses recueils de vers sont pourtant nombreux. Les voici : *Le Bal, poème moderne, suivi de poésies*, Paris, 1824, in-12; — *Charles VII à Jumièges; Edith, ou le Champ d'Hastings, poèmes suivis de poésies*, Paris, 1827, in-12, — *Les Deux âges du poète*, deuxième édition complète, Paris, 1846, in-12; — *Fables et Méditations, dédiées au duc de Montpensier*, nouvelle édition, augmentée des sonnets de l'auteur, Paris, 1837, gr. in-8°. — Nous ne parlons pas des romans du même écrivain. — La *Revue anecdotique* de 1862 assure que le vrai nom de notre poète est Guttinger; mais il faut faire observer qu'Ulric signait comme son père, tribun sous le Consulat, lequel, Allemand d'origine, avait jugé opportun de franciser son nom.

ROSE HAREL, de Lisieux, était au service de M. de Fougny, et, entre la poire et le fromage, elle cultivait l'art des vers.

Tantôt la cuisine de M. de Fougy était manquée, tantôt les Muses avaient à se plaindre. Il y avait parfois trop de feu d'un côté et pas assez de l'autre ; néanmoins, on suivit ce conseil donné par H. de Latouche (Tabaud) à Ulric Guttinguer :

Publiez-les vos vers, et qu'on n'en parle plus !...

Les poésies de la *servante-poète* parurent donc sous ce titre étrange : *L'Alouette aux blés*, Lisieux, 1863, in-12. C'est un volume qui renferme trois sonnets.

*Echos perdus* d'ABEL JANNET, Paris et Angoulême, MDCCCLXI, 36 pp. in-18. Deux sonnets. L'auteur a fait représenter en province quelques pièces de théâtre. Ses autres ouvrages sont : *Les Parfums de la famille* ; — *Fleurs sauvages et le Repas de Satan* ; — *Emotions de citoyen* ; — *Esquisse d'une opinion littéraire* (article séparé). M. Jannet est de Cognac.

*Treize à table*, par M. FIRMIN JAVEL, 1868. Le premier numéro d'un nouveau journal, *le Voyageur*, a cité de ce recueil de poésies un sonnet qui n'est point sans valeur littéraire, mais qui est un peu trop libre pour le cadre que nous avons adopté.

*Les Athéniennes*, par CHARLES JOLIET. Huit sonnets assez lestes ; deux sont traduits de Catulle. M. Ch. Joliet a publié récemment un petit ouvrage sur les écrivains anonymes contemporains. Il est aussi l'auteur de quelques romans.

ELIACIM JOURDAIN se nommait Séraphin Pélican ; il fit paraître sous ce titre : *Napoléon-Emmanuel*, un sonnet sur la naissance du fils du prince Napoléon et de la princesse Clotilde. Ce poète, connu par un roman : *Edmée*, mourut le 3 mars 1865.

*La Gerbe, poésies*, par FRÉDÉRICK JUNCKER, Paris, 1864. Un certain nombre de sonnets.

HENRI DE LACRETELLE. *Les Nuits sans étoiles*, Paris,

1861, in-12. Un seul sonnet de cet aimable auteur qui avait déjà fait vibrer : *Les Cloches, poésies*, in-18, et *soupiré des Nocturnes, poésies*, 1846, in-12. Nous ne parlons pas de ses *Contes de la méridienne*, 1859, in-12, et du *Colonel Jean*.

*Pervenches*, par JULES LACROIX, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1844. Ce recueil de cent quatre sonnets, qui n'a pas été mis dans le commerce, a valu à son auteur (on l'a vu plus haut) d'être cité comme un des trois ou quatre grands sonnettes contemporains. Il y a des tableaux un peu trop vifs, des sentiments intimes trop mis à découvert dans cet ouvrage remarquable sous un autre point de vue, car une dizaine de sonnets sont magnifiques, et c'est beaucoup, par le temps et les sonnets qui courent ! Mais aussi, quels soins l'auteur prodiguait à ses petits poèmes ! Écoutons-le : — « Je me rappelle avec épouvante « qu'il n'est pas un seul de ces pauvres sonnets qui ne m'ait « dévoré huit bonnes heures : en vérité, ce calcul est effrayant ! » M. Jules Lacroix est amoureux de la rime riche, et nous enchâssons ici avec bonheur le bijou suivant : *Le Vendredi Saint*, qui, à vingt-cinq ans d'intervalle, semble s'adresser à Sainte-Beuve et autres :

Malheureux ! en ce jour de larmes et d'effroi  
Où la mort sur un Dieu remporta la victoire,  
Dans nos temples voilés d'un crêpe expiatoire  
Quand les gémissements roulent comme un beffroi ;

Au milieu de l'orgie où tu sièges en roi,  
On te gorge de vins, et l'on te ferait boire  
Le sang même du Christ dans l'or pur du ciboire,  
Comme si l'Homme-Dieu n'était pas mort pour toi !

Et tout fier de railler les choses qu'on révère,  
Quand la foule à genoux garde un jeûne sévère,  
Tu manges et tu bois tandis qu'on pleure au ciel ;

Et tu fais ruisseler l'ivresse dans ton verre  
Le jour où, s'abreuvant à l'éponge de fiel,  
Jésus crucifié mourut sur le Calvaire !

M. Jules Lacroix est romancier, auteur dramatique, traducteur des satires de Juvénal et de Perse, et frère du bibliophile Jacob (Paul Lacroix).

M. OCTAVE LACROIX, qui a travaillé pour le théâtre, a publié *Les Chansons d'avril, poésies*, Paris, 1852, in-12 (vingt-trois sonnets); — *L'Ecole buissonnière*, Paris, 1854, in-18, etc. C'est un homme de talent, en vers comme en prose; il faisait des sonnets sur les bancs du collège, au temps de la vraie école buissonnière.

*Les Espérances*, par GEORGES LA FENESTRE, Paris, 1863, gr. in-12. Plusieurs sonnets. En 1852 avait paru un autre recueil nommé aussi *Les Espérances* et contenant des sonnets; il était anonyme. Vraiment les poètes s'occupent bien peu les uns des autres pour donner si souvent à leurs ouvrages des titres déjà connus!

M. ALPHONSE LAFITTE : un sonnet dans le *Tintamarre* du 30 mai 1869.

*Drames et Vers*, par le marquis DE LA GARDE, 1855. Deux sonnets.

M. FIRMIN DE LA JUGIE, mainteneur des *Jeux floraux* et membre d'une illustre famille du Limousin, est auteur d'un certain nombre de sonnets. Celui que nous choisissons est remarquable de style et de pensée; nous le recommandons aux fins gourmets littéraires, et nous sommes heureux de l'opposer à tant de poésies où l'on exalte l'amour profané et même licencieux :

Mon Dieu, j'ose le dire en ta sainte présence :  
Je l'aime !... Elle est ma joie et mon secret trésor.  
Son doux regard, son front couronné d'innocence,  
Son esprit vers le beau prenant déjà l'essor,  
Sa gaiété, sa candeur, sa grâce, sa décence,  
Son cœur dont la tendresse a plus de prix que l'or,  
Tous les dons de ta main sur son adolescence,  
Je les aime ;... e'est toi qu'en elle j'aime encor !

Car je l'ai dit : Devant ton immortelle image  
Si la sienne passait comme un obscur nuage,  
Que l'aquilon s'élève et l'emporte à mes yeux !...

Mais, comme un lac d'azur que le vallon recèle,  
Oh ! laisse cet amour dans mon âme fidèle,  
S'il réfléchit pour moi le pur éclat des cieux.

NESTOR DE LAMARQUE nous est connu par des vers touchants, la *Double Agonie* (*Muse française de 1824*). M. Aug. Amic, dans ses *Méridionales*. Paris, 1829 (date importante), inséra un sonnet traduit de Monti par N. de Lamarque, sonnet assez bon et fort régulier.

Sans vouloir jouer un mauvais tour, M. EUTROPE LAMBERT, de Jarnac, fit mettre un avis singulier dans la *Tribune lyrique*, de Mâcon : il proposa d'envoyer *franco* ses *Feuilles de rose*, Paris, pet. in-18, 1864, à quiconque lui en ferait la demande. Beaucoup de lecteurs durent y regarder à deux fois avant de hasarder un timbre-poste : on est si parcimonieux pour les poètes et la poésie ! Voulant agir autrement, nous adressâmes à l'auteur notre premier recueil de vers. Nous ignorons si le généreux habitant de Jarnac a fait depuis son chemin en publiant : *Les Etapes du cœur*, 1866.

*La Thébàïde des grèves, reflets de Bretagne*, Paris, Gabriel Roux, 1838, in-12, est un volume anonyme qu'il convient de restituer à qui de droit, à feu HIPPOLYTE DE LA MORVONNAIS, cet ami de Maurice et d'Eugénie de Guérin. On rencontre vingt sonnets dans ce livre. Une édition nouvelle a paru sous ce titre : *La Thébàïde des grèves et poésies posthumes, par Hipp. de La Morvonnais*, Paris, Didier et C<sup>e</sup>, in-12.

*Les Cantilènes, poésies, par GUSTAVE DE LARENAUDIÈRE*, Paris, 1842, gr. in-18. Quatre sonnets.

*Églantines et Chrysanthèmes, par ÉMILE LA RIVIÈRE*, Paris, 1866, in-18 ; — *L'Arc et la Lyre, poésies*, par le même, 1867, in-12. Ces deux recueils renferment des sonnets. M. La Rivière avait déjà publié quelques poèmes épars.

M. J. B. LAROCQUE : un sonnet dans la première livraison de *Jean qui pleure et Jean qui rit*, journal fondé par M. Barrillot, auteur de deux ou trois recueils de poésies.

M. ANTOINE DE LATOUR, secrétaire de M. le duc de Montpensier, est un des nôtres comme sonnettiste : il a publié *La Vie intime*, 1833, in-8°, deuxième édition augmentée en 1835, et troisième édition dans les *Poésies complètes*, Paris, 1841, gr. in-18.

*Un Crime littéraire*, par M. GASTON LAVALLEY, Paris, 1869, in-12. C'est un roman à la suite duquel l'auteur a mis six pièces de vers, dont deux sonnets.

ARMAND LEBAILLY, mort à vingt-cinq ans, le 24 septembre 1864, à Paris (hôpital Necker), avait publié *Italia mia*, où l'on trouve trois sonnets qui ne méritent point d'en sortir, bien qu'on ait donné une seconde édition de ce recueil. Citons encore du même : *Les Chants du Capitole*, deuxième édition, sans date (1861). Ce dernier ouvrage fut pour l'auteur le chant du cygne, comme l'a écrit le bibliophile Julien (M. Bachelin); mais ce cygne était un peu rouge! Les autres livres de Lebailly sont : *Vie d'Hégésippe Moreau*, poète mort également à l'hôpital, et *Madame de Lamartine*.

M. THÉODORE LECLERC, né à Paris en 1819, est un chansonnier; il a fait environ trois ou quatre sonnets peu connus.

Une pièce de vers, composée de quatre sonnets, porte la signature d'un avocat, M. E. LECOMTE, dans le *Publicateur de la Province* du 30 avril 1868.

*Mes Prémices aux dames*, par ÉDOUARD LEDEUIL, Paris, 1867, in-12. M. Ledeuil n'a offert qu'un sonnet à la plus belle moitié du genre humain.

JULES LEFÈVRE, dit *Le Fèvre-Deumier* (1799-1857), fut un des poètes les plus remarquables de la première période romantique. Voici son avoir littéraire : *Le Parricide*, poème, suivi d'autres poésies, Paris, 1823, in-8°; *Le Clocher de*

*Saint-Marc*, Paris, 1825, in-8°; *Loisirs d'un désœuvré*; *Le Couvre-feu*; *Les Confidences*, Paris, 1833, in-8°; *Le Livre d'un promeneur*, et des ouvrages en prose. En 1829, M. Jules Janin disait de ce poète : « ... éclatant écrivain qui ne s'est trompé qu'au delà du but; hasardeux dans son expression, mais coloriste puissant, cœur chaud et généreux qui a voulu saisir les passions dans leur énergie et leur intimité. » Mais il est allé trop loin. — J. Le Fèvre, atteint d'une maladie cruelle, celle de la pierre, comme Sainte-Beuve, mourut des conséquences d'une opération maladroite. Nous aimons à croire qu'il n'a point en face de l'éternité méprisé les prières de l'église au point de répéter ces vers d'une de ses élégies :

Je m'inquiète peu de ce concert futile  
Qui suit notre dépouille à son dernier asile ..

Il fit un sonnet : *Prière de la mort*, que le lieutenant-colonel Staaf a reproduit.

*Poésies de LEFEUVE*, quatrième édition, 1860. Un ou deux sonnets. C'est l'auteur sans doute des *Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III*.

ALPHONSE LE FLAGUAIS, né à Caen (1805), mort le 1<sup>er</sup> janvier 1861, dont les *Œuvres complètes* ont paru en 4 volumes in-8° très-compactes, débuta par ses *Poésies élégiaques* et *Mémoires françaises*, 1829, 1 vol. in-12. *Les Neustriennes*, 1835, in-8°, 1847, et troisième édition dans les *Œuvres*, sont peut-être ce que l'auteur a composé de meilleur. Ce poète modeste est resté obscur; il n'a guère eu de réputation hors de sa province, à laquelle il avait consacré son talent. Alph. Le Flaguais a écrit plusieurs sonnets que l'on rencontre dans ses *Œuvres*; le meilleur, qui rappelle celui d'Arvers, fait partie du poème de *Marcel*.

Nous n'avons découvert qu'un sonnet dans *Les Charmeuses*, in-8°, avec eaux-fortes, dernier recueil de vers de M. ANDRÉ

LEMOYNE, lauréat de l'Académie française. *Les Roses d'antan*, Paris, 1864, in-12, sont du même auteur, ainsi que des *poésies patriotiques*. Un sonnet de M. A. Lemoynes est dans les *Sonnets et eaux-fortes*. On vient de rééditer *Les Charmeuses* et *Les Roses d'antan*, Paris, 1870.

*La Tragédie du monde*, par LOUIS DE LÉON, 1843, in-18. Cinq sonnets d'une franche allure. C'est un recueil assez médiocre d'un poète mort jeune.

M. ERNEST LE ROY, avocat, de Caen, a mis en 1868 un doux sonnet dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Bayeux. On lui doit aussi : *Réponse d'un poète à M. E. RENAN*, Paris, 1863, 12 pp. in-8°.

M. LOUIS-GUSTAVE LE VAVASSEUR est né 19 jours avant nous, le 9 novembre 1819, dans la ville d'Argentan (Orne). En collaboration avec MM. ERNEST PRAROND et A. ARGONNE (dont le nom véritable est A. DOZON), il publia un volume intitulé : *Vers*, Paris, 1843, in-18. Ce recueil contient un grand nombre de sonnets, souvent hasardés pour le fond et d'une forme un peu échevelée. M. Le Vavasqueur fit paraître ensuite : *Vie de Pierre Corneille*, 1843 et 1847. Ses *Poésies fugitives*, Paris, in-18, sont de 1846. divers ouvrages portent encore son nom. En 1864, il mit au jour les *Etudes d'après nature* (même titre pris par M. A. Tognon pour un recueil de vers); ce volume in-18 a fait au sonnet une assez large part; la forme y laisse encore à désirer, mais la pensée parfois est belle, et nous regrettons vivement de ne pas en fournir un exemple. — *Inter amicos* (1867, in-12) est le dernier livre de M. Le Vavasqueur. — Revenons à l'un des collaborateurs de ce poète : M. Ernest Prarond est l'auteur de *Fables*, Paris, 1847, in-12, des *Airs de flûte sur des motifs graves*, Paris, 1866 (100 exemplaires non mis dans le commerce), etc. M. Prarond est rédacteur en chef du *Journal d'Abbeville*.

*Le Jardin d'amour*, par PIERRE DE L'ISLE, Paris, 1858, in-18. Quinze sonnets.

*Les Premières Neiges, poésies et poèmes, par ÉDOUARD L'HÔTE*, Paris, 1847. Un ou deux sonnets.

*Le Faubourg Saint-Germain : Légende et sonnets par le marquis EUG. DE LONLAY*, Paris, 1867, in-18. Dix-neuf sonnets. M. de Lonlay a publié plusieurs plaquettes, depuis vingt-cinq ans, où l'on rencontre souvent des sonnets. Sous le pseudonyme anagramme de Dan. Leylo, il a fait paraître d'autres ouvrages dont nous avons parlé t. II, p. 112.

M<sup>me</sup> JULIETTE LORMEAU, fondatrice du *Journal des Femmes*, prosateur élégant et poète distingué, conserve un volume de vers manuscrit ; l'indifférence du siècle lui en fait ajourner l'impression. Mais elle a fait paraître des sonnets, et nous devons placer son nom dans notre revue ; c'est celui d'une personne aussi bienveillante qu'aimable. M<sup>me</sup> Lormeau est la belle-mère de M. Alphonse Duchesne, auteur des *Oiseaux de passage, poésies*, Paris, 1845, in-8° ; c'est un publiciste fort connu des lecteurs du *Figaro*.

M. HIPPOLYTE LUCAS, de la Bibliothèque de l'Arsenal, écrivain dramatique, a composé un livre de poésies : *Heures d'amour*, dont il y a eu quatre éditions. Ce recueil renferme quelques sonnets.

*Leben Sie Wohl, livre d'étrennes, publié par MM. Taxile De-lord et Adolphe Carle*, Marseille, MDCCCXXXV, in-12. Dans ce mélange de vers et de prose assez rare, on trouve un sonnet de HENRI LUCK, habitué à Marseille et originaire de l'Allemagne ; ce poète mourut en 1859, de la rupture d'un anévrisme. C'était un critique un peu atrabilaire, qui n'a produit que ce sonnet.

HIPPOLYTE LUCHAIRE, mort jeune, fit insérer dans la *Revue de la Province et de Paris* (avril 1844) un sonnet fort peu saillant.

M. ROBERT LUZARCHE a mis dans *La Rive gauche, journal international de la jeune république* (1866), un sonnet violent contre la cour de Rome. Au mois de février 1867, M. Luzar-

che fonda la *Gazette rimée*, dont les tendances étaient contraires à la religion et à la monarchie. On y voyait un sonnet signé : JEHAN FLAMEL.

*Rêves et réalités*, par M<sup>me</sup> M. B., ouvrière et poète, Paris, 1855. Deux sonnets.

*Les Cigarettes, poésies*, par VICTOR MABILLE, Paris, 1856, in-12. Quatre sonnets (il nous semble qu'il existe une édition nouvelle sans date). L'auteur de ce livre fort léste est mort jeune, en 1864.

M. LÉON MAGNIER, de Saint-Quentin, est vraiment bien peu des nôtres. Parmi ses *Fleurs des champs, poésies*, 1840, in-8°, nous n'avons cueilli qu'un sonnet.

PIERRE-ARMAND MALITOURNE, né à Laigle (Orne) en 1797, mourut bibliothécaire à l' Arsenal, le 19 avril 1866. Ce mot spirituel lui appartient : — *Sur les chemins de fer on arrive, mais on ne voyage pas!* On arrive! pas toujours, demandez à Jud? Et dans quel état, lorsqu'on arrive, interrogez le docteur Constantin James? — Nous connaissons un gracieux sonnet de Malitourne : *A Thérèse, à propos d'un bouquet de violettes*; nous regrettons de ne pas offrir l'hospitalité à ce petit poème.

M. EUGÈNE MANUEL a publié dans ses *Pages intimes*, Paris, 1866, gr. in-18, près de vingt sonnets. Comme sentiment et pensée, le meilleur nous semble être *le Berceau*. En 1867, l'Académie française a cru devoir couronner les *Pages intimes*.

M. HIPPOLYTE MAQUAN est bien connu aux *Jeux floraux* de Toulouse; en 1869 il a eu deux sonnets insérés dans le Recueil de cette Académie. Ils ont assez bonne allure, mais sont irréguliers.—Le même Recueil nous offre un sonnet à la Vierge (non moins irrégulier) par un fabuliste souvent couronné, M. AUG. ROUSSEL, de Paris.

*Soleils d'octobre, poésies*, par GABRIEL MARC, Paris,

MDCCCLXIX, gr. in-18. Quelques sonnets. L'auteur doit publier un second recueil, intitulé : *Sonnets parisiens*.

JULES MARCHESSEAU : *Les Jeunes Croyances, poésies*, 1855. On y trouve cinq sonnets.

M. EUGÈNE DE MARGERIE est un prosateur : mais nous avons lu quelques sonnets de lui dans *L'Ami des Livres*.

*Le Journal des Jeunes Personnes* a donné en 1835 un beau sonnet de M. XAVIER MARMIER, sous ce titre : *La Foi*.

GUSTAVE MAROTEAU : *Les Flocons*, Paris, 1867, in-12. Six sonnets.

M. NICOLAS MARTIN, né à Bonn (Prusse rhénane) en 1814, n'est pas dépourvu de talent ; il est même, en général, plus pur et plus religieux que ses contemporains. L'Académie française, en couronnant : *Le Presbytère*, 1856, a dit de ce poème, par l'organe de M. Cuvillier-Fleury : — « Véritable chef-d'œuvre de poésie moyenne et de style tempéré. » Les œuvres complètes en vers de M. Martin comprennent : *Harmonies de la famille ; Ariel ; Louise ; les Cordes graves*, 1 vol. in-12. Un autre petit volume : *Une Gerbe*, Paris, 1850, 32 pp. renferme six sonnets, dont un nous a surpris : le poète semble rejeter le dogme de l'enfer, en disant :

Vous croyez à l'enfer, moi je crois au pardon.

M. Martin a composé quelques autres ouvrages en prose. Il est sous-chef de bureau au ministère des finances.

M. ALFRED DE MARTONNE a publié : *Les Étoiles, poème*, Paris, 1844, in-8°, et *Les Offrandes, recueil de cinquante sonnets*, Paris, 1851, in-12. Les pièces de ce dernier volume étaient presque toutes dédiées et par conséquent offertes à des célébrités ou à des amis. Ces *Offrandes* ont reparu, améliorées et augmentées, Paris, M VIII<sup>c</sup> LXVIII, gr. in-18. M. de Martonne, poète élégant, sonnettiste d'une certaine valeur littéraire, comme la plupart des fils des muses, prête à l'amour

un langage parfois assez vif et interroge un peu trop la divinité. — Nous citons avec plaisir un de ses sonnets :

Riches, que vos doigts blancs aillent vers la main brune.  
Laissez s'ouvrir le seuil, l'or se changer en pain.  
Craignez par vos lenteurs de lasser la fortune ;  
Semez donc aujourd'hui pour récolter demain.

Pauvres, n'accusez pas le Ciel, plainte commune !  
N'enviez pas le Riche assis à son festin,  
Ne feignez pas des maux dont l'aspect l'importune ;  
Ne le menacez pas d'un semblable destin.

Vous, ouvrez sans dédain votre main indulgente ;  
Que l'aumône soit douce autant qu'intelligente.  
Vous, ne blasphémez pas, dans votre désespoir.

Soyez bons, soyez purs ; sans orgueil, sans colères,  
Bénissez et priez ; soyez fils, soyez pères ;  
Riches, sachez donner ; vous, Pauvres, recevoir.

M. ISIDORE-ALEXANDRE MASSÉ est entré dans la carrière des lettres avec ses *Préludes lyriques*, Paris, 1861 ; nous y voyons un sonnet. Ses *Impressions et Réminiscences*, Paris, Didot, 1866, n'en contiennent aucun. Dans son pays, où il était instituteur, M. Massé avait fondé *La Neustrienne*, journal qui n'a vécu que l'espace... de quelques numéros. Un petit roman fort intime, intitulé : *Nella*, porte aussi le nom de de M. Massé.

*Mélanges littéraires*, par JULIEN MASSÉ, Paris, 1845. Deux sonnets. Par le même auteur : *Méditations poétiques et poésies diverses*, in-8° ; suite des *Méditations poétiques* : *Heures de loisir*, etc., in-8°. Il semble que les successeurs de M. de Lamartine devraient s'abstenir de prendre le titre de ses ouvrages.

M. HIPPOLYTE MATABON, imprimeur marseillais, fut des nôtres pendant près de quatre ans : il publia trois sonnets dans la *Gazette du Midi* en 1856, 1858 et 1859 ; trois autres

parurent dans la *Revue de Marseille*, en 1858 et 1859. M. Matabon se repose depuis dix ans ; puissions-nous le tirer de son sommeil !

Alfred Delvau a dit que M. GUSTAVE MATHIEU était sonnettiste.

JUSTIN MAURICE, aimable et gracieux auteur d'un recueil de poésies chrétiennes : *Au pied de la croix*, mourut en 1842. Une pièce de ce livre fut surtout très-goûtée ; la musique s'en empara, et l'air en est aussi doux que les paroles. Tout le monde a lu cette charmante composition dans le *Journal d'Eugénie de Guérin*. Le second volume de *La Littérature française*, par le lieutenant-colonel Staaf, reproduit, p. 1113, un sonnet de Justin Maurice : *La Porte fatale*.

*Poésies religieuses*, par ALFRED MEILHEURAT, 1845, in-8°. Un sonnet à la Vierge. — *Les Marguerites*, Moulins, Desrosiers, contiennent un sonnet de M. A. Meilheurat.

CHARLES JEAN MELLO, *Poésies*, Paris, 1863. Deux sonnets. Charles Jean occupe la première ligne du titre, *Mello* est au second plan et *Poésies* au troisième ; le tout est sans ponctuation. Mello est-il le titre de l'ouvrage ou le nom de l'auteur ? Avis à qui de droit.

*Avril, Mai, Juin. Sonnets*, Paris, 1863, pet. in-12. C'est un début. Nous avons un exemplaire de ce livre qui portait la signature autographe de M. L. VALADE-G. et de M. ALBERT MÉRAT. Ces jeunes gens ont ensuite avoué leur œuvre commune. M. Mérat, en 1866, a remporté le prix Maillé-Latour-Landry. Ses *Chimères*, 1866, in-12, ont trente-huit sonnets.

*Mercurie aptésien*. M. de Berluc nous signale comme sonnettistes parmi les collaborateurs de ce journal : MM. ELZÉAR CRESTE, d'Apt, AUGUSTE GARCIN, de Pertuis, et le comte X. DE LA CANORGUE, de Carpentras. — JULES CAULET, simple ouvrier, vient de mourir ; le *Mercurie* d'Apt en parle ainsi : « Caulet ne comprit la poésie qu'unie au sentiment de l'idéal chrétien, la poésie sans amertume et sans satire,

la poésie sans prétention et sans fard. » Il était sonnettiste, et habitait Sault (Vaucluse).

Le prince ELIM METSCHERSKY naquit à Saint-Pétersbourg en 1808, et mourut à Paris le 14 novembre 1844. Il était d'origine tartare, par son père, de la horde d'or, laquelle descendait en droite ligne d'un fils de Gengis-Khan (S. G. D. G.). — Élim Metschersky épousa Barbe Gennareff en 1837. D'abord attaché à l'ambassade russe, il fut ensuite nommé chambellan, mais résida toujours à Paris. Ses premiers vers, sans être des aurores, parurent sous ce titre : *Les Boréales*, 1839; puis vinrent *Les Roses noires*, en 1845; l'auteur étant mort; on y remarque un sonnet assez bon. M<sup>me</sup> Metschersky mère a publié un autre recueil posthume de son fils : *Les Poètes russes* : traductions ou imitations.

*Les Chants de l'industrie*, par CLAUDE MICHU. Les sonnets qu'on y rencontre, souvent bizarres de style et de pensées, sont parfois d'une moralité douteuse. *Les Chevilles de Maître Claude*, par le même, pet. in-24, 1867, n'ont que deux sonnets. Une dizaine d'ouvrages de M. C. Michu (que nous croyons être originaire de Rouen) sont annoncés comme devant être prochainement mis au jour.

M. ALBERT MILLAUD avait déjà fait paraître un recueil de vers sous le titre de *Fantaisies de jeunesse*. Il vient de réunir les satires qu'il publiait depuis six mois dans le *Figaro*; or, un sonnet précède sa *Petite Némésis* (in-8<sup>o</sup>). Dans ces derniers temps, M. Millaud a fait preuve de beaucoup d'esprit.

M. ACHILLE MILLIEN est né à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), où il réside, le 4 septembre 1838. Ce jeune et gracieux poète a composé : *La Moisson*, gr. in-18; les *Chants agrestes* et les *Poèmes de la nuit*, etc., gr. in 18, Paris, 1863. Dans sa séance publique du 21 juillet 1864, l'Académie française a décerné le prix Maillé-Latour Landry à l'auteur de ce dernier livre. Les deux premiers ont trente-cinq sonnets en-

viron, plus ou moins réguliers, pour ce qui concerne la forme; onze seulement sont dans les *Poèmes de la nuit*, etc. Les nouvelles poésies de M. Millien, *Musettes et Clairons*, Paris, 1865, gr. in-18, réimprimées et augmentées en 1867, n'ont pas moins de vingt-sept sonnets, parmi lesquels nous choisissons *le Lac*, pièce remarquable :

Son âme est un beau lac : nul souffle délétère  
Effleurant son cristal n'est venu le ternir ;  
Et c'est là, sur ses bords, que les maux de la terre ,  
S'ils n'étaient éternels, devraient bientôt finir.

Là, des oiseaux charmants chantent avec mystère  
Dans les parfums subtils, et l'on y voit s'unir  
Au lis sans tache, ami de l'ombre solitaire,  
Le bleu myosotis, la fleur du souvenir.

Asile virginal de joie et de prière !  
Tout s'épure et devient paix, amour et lumière,  
A l'entour de ce flot immobile et profond ;

Un rayon de soleil discrètement s'épanche  
Sur la berge embaumée, et si quelqu'un s'y penche,  
Son regard enchanté trouve le ciel au fond.

Les *Légendes d'aujourd'hui, poèmes suivis de lieds et sonnets*, Paris, 1870, in-12, sont peut-être les meilleures productions poétiques de M. Millien, un des héros des tournois littéraires.

Dans le *Gaulois* du 22 octobre 1869, l'égoïste MOI se trouve au bas de quatorze vers intitulés : *Le Départ des huitres*. O poète, pourquoi un sonnet culinaire ? Cela ne vaut pas mieux que les bouts-rimés, et en mettant ainsi notre poème bien aimé sur le fourneau, vous en dégouterez le public. Le même *Gaulois* du 26 novembre 1869 contient un sonnet spirituel que M. MARC MONNIER met au commencement de sa petite comédie, *la Soupe aux choux*. Il s'agit toujours de cuisine.

CHARLES-LOUIS MOLLEVAUT, né vers 1777, à Nancy, mort en 1844, traduisit Virgile, Catulle, Properce, Tibulle,

Ovide, etc. Nous ne parlerons que pour mémoire de ses propres œuvres : *Poésies*, 1813 ; *Élégies*, 1816 ; *Poésies diverses*, 1821 ; *Chants sacrés*, 1824, etc. Le seul livre de Mollevaut qui soit de notre ressort parut en 1843 : *Cinquante sonnets aux cinquante membres de l'Académie des Belles-Lettres*.

M. CHARLES MONSELET est l'auteur de sonnets assez nombreux. Un d'eux, *l'Asperge*, est devenu célèbre. Dans un de ses ouvrages, M. Monselet a mis six sonnets gastronomiques : il semble que les lauriers (sauces) de M. A. Dumas père l'empêchaient de dormir. Après une victoire, il aurait moins regretté ses lauriers de collége que de cuisine. Mais les belles pensées, qui *viennent du cœur*, valent mieux que les vers les plus spirituels ; nous préférons donc le sonnet qu'il adressa, en 1854, au vicomte Jules de Gères :

La Vierge aux larmes d'or, la Résignation,  
De sa pieuse voix vainement vous appelle.  
— Attends, lui dites-vous ; rien qu'une heure ! — et loin d'elle,  
Charmé, vous retournez à la vocation.

O Poésie ! — O flamme ! et jeunesse éternelle !  
On a beau t'appeler folie et fiction,  
T'abaïsser, comme on fait de toute passion,  
Tu restes la plus forte autant que la plus belle.

Votre hymne douloureux m'a longuement frappé ;  
Cœur vaincu ! vif esprit, et courage trompé !  
Vos strophes m'ont fait peur ; hélas ! vous le dirai-je ?

Elles m'ont fait songer à ces gouttes de sang  
Que, de leurs flancs blessés, font pleuvoir sur la neige  
Les grands oiseaux atteints dans leur essor puissant...

M. Charles Monselet a publié *Les Vignes du Seigneur*, Paris, 1854, in-18, livre imprimé en rouge, sans doute à cause du vin de cette couleur, et *Les Potages Feyeux*, douze sonnets inédits, in-32. (N'est-ce point mettre les sonnets à toute sauce,

excepté à la sauce piquante ?) Enfin, son *Triple almanach gourmand*, 1867, a trois sonnets par FERNAND DESNOYERS, Albert Mérat et T., qu'on dit être TURENNE, un célèbre cuisinier ; mais la fumée de ses fourneaux n'est point parvenue jusqu'à notre odorat. — Le poète Fernand Desnoyers, qui était l'auteur d'un acte, *Le Bras noir*, joué à l'Odéon, est mort au mois de novembre 1869. Il venait de publier une plaquette de 69 pages (*Poésie française*), où le sonnet se rencontre entre deux bouteilles de vin.

*Chants et Récits de la Berceuse...* par MONTALANT-BOUGLEUX), Versailles et Paris, MDCCCLVIII. Un sonnet sert de préface.

EDGARD MONTEIL : *Poésies*, Paris, Beauvais, 1866. Deux sonnets : *L'Ombre et A ma Blonde*.

*La Vie et le Rêve*, par E. DE MONTLAUR, Paris, Aubry, MDCCCLXIV, in-12. Quelques sonnets.

M. N. J. MOREAU DE CHARNY, de Nevers : *Réveries du soir, poésies*, Paris, 1867, in-8°. La seconde partie comprend quatre-vingt-huit sonnets ; c'est donc un livre de quelque importance ; mais son titre est un emprunt fait au recueil de M<sup>lle</sup> Marie-Caroline de Batz-de-Trenquelléon : *Réveries du soir*, Paris et Bordeaux, 1842, gr. in-8°.

M. JOHANNIS MORGON, de Thoissey (Ain), après un long voyage autour du monde, a publié : *Echos d'outremer, poésies*, par Yvastock O'Park, 1864, in-18 ; — *Jesus mundi salvator*, ou *Vie de Jésus en cent anagrammes latins mis en distiques latins, traduits en quatrains français* (1), suivie du poëme à la mémoire du Vén. J. B. Vianey, curé d'Ars, Lyon, 1864, in-8°. Son *Enchiridion des langues de l'Europe* et ses *Fleurs du Liban* sont encore inédits. Il prépare d'autres ouvrages et vient d'établir un

(1) Cela nous rappelle un poète du XVI<sup>e</sup> siècle : Pantaléon Bartelon, de Ravières, en Bourgogne, fit deux cent quatre-vingt-trois distiques latins, qu'il traduisit également en quatrains français.

concours de sonnets provinciaux dont nous parlons plus loin. M. Morgon a composé plusieurs sonnets et nommé *Sonnacros* ceux des siens qui sont acrostiches.

*Chants et Poésies*, par CHARLES MOUTTE, Paris, 1853, in-18. Dix sonnets. Cinq se trouvent enchâssés dans un poème, fade contrefaçon des poèmes les plus libres d'Alf. de Musset. (Note de M. G. Garnier.)

Le trop léger peintre des bohèmes, HENRY MURGER, composa quelques sonnets : ils font partie de ses poésies posthumes et complètes : *Les Nuits d'hiver*, 1861. Ses *Ballades et Fantaisies* sont de 1854, in-18. Il s'appelait simplement Henri, comme Francis Ponsard se nommait en réalité François; mais M. Arsène Houssaye, en lui ouvrant à deux battants les colonnes de l'*Artiste*, trouva que Henry aurait un plus grand air. — Murger avait environ 42 ans lorsqu'il mourut à Paris, où il était né d'une famille originaire de la Savoie. Il a succombé le 28 janvier 1861, atteint d'une affection charbonneuse.

*La Muse des Familles*, journal publié à Lyon, a vécu quatre ans; la dernière année, 1860, a des sonnets par MM. LOUIS DE LUSSATS, MAYETTE, CLAUDIUS CHERVIN aîné, Prosp. Delamare, ÉDOUARD PLOUVIER (si connu par ses chansons et romances), Sidoine Barraguey, et J. LESGUILLON. Ce dernier poète fut longtemps et souvent couronné dans les concours académiques. M. Lesguillon a épousé M<sup>lle</sup> Hermance Sandrin. M<sup>me</sup> Lesguillon a publié : *Réveuse*, in-12, *Rosées*, in-8°, *Rayons d'amour*, in-8°, *Les Sept Vertus*, in-12, *Le Midi de l'âme*, etc.

LOUIS-CHARLES-ALFRED DE MUSSET, fils de M. de Musset-Pathay, ancien chef de bureau du ministère de la guerre, naquit à Paris le 11 novembre 1810, et mourut le 1<sup>er</sup> mai 1857. Il obtint le prix Maillé-Latour-Landry, et remplaça Dupaty à l'Académie française en 1852. Ses *Œuvres posthumes*, 1865, ont un sonnet nouveau. La *Petite Revue* du 16

septembre 1865 prouve évidemment que Musset a lu le *Recueil général des proverbes dramatiques en vers et en prose*, 1785, Londres-Paris, 16 vol. in-12. Il en aurait si bien profité que des scènes entières de : *On ne s'avise jamais de tout*, seraient empruntées (à fonds perdus) au t. XI, pages 216 à 248, de cette collection. *La Petite Revue* rappelle à ce sujet un vers fameux de ce poète :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Quinze années avant sa mort, Musset fit un aveu touchant, consigné dans un sonnet devenu célèbre et que tout le monde a lu. Ce retour à la vérité dura peu de temps : certaines œuvres de ce poète de tant de talent sont bien licencieuses.

M. JOSEPH AUTRAN, à la mort de Musset, se rappela ce sonnet et y répondit par un autre qui est charmant. Nous connaissons un second sonnet de M. Autran, de l'auteur de : *Poèmes de la mer, Soldats et Laboureurs, Poèmes des beaux jours, Paroles de Salomon*, etc. Il est dans un cinquième ouvrage : *La Vie rurale*. M. Autran vient d'entrer à l'Académie française, où le sonnet, depuis la mort de Sainte-Beuve, n'est représenté que par MM. E. Augier et Victor de Laprade ! M. Auguste Barbier arrive heureusement pour renforcer un peu notre parti.

*Le Nain jaune* a donné à ses lecteurs des sonnets de MM. PROSPER MALY, Gabriel Marc, A. MILLOT, etc.

*Les Prismes*, par Raoul de Navery, Paris, 1858, in-12. Deux sonnets. L'auteur, M<sup>me</sup> MARIE DAVID, a publié sous ce dernier nom un autre recueil de vers : *La Crèche et la Croix*, et sous celui de Navery un certain nombre d'ouvrages en prose.

CHARLES NODIER, né à Besançon en 1780, mourut en 1844, à Paris. Il était entré à l'Académie en 1834. On dit que ses romans seuls resteront ; ce jugement, qui est peut-être sévère, n'est point de notre compétence ; il nous suffit de

signaler un sonnet de Ch. Nodier dans les *Annales romantiques* de 1836.

*La Petite Revue* du 14 janvier 1865 a donné un sonnet inédit dans lequel M. Jules Noriac se moque des sonnettistes. Ayons le bon goût de ne point nous en offenser ; loin d'user de représailles, regrettons de n'avoir pas un petit coin pour y insérer cette satire de M. JULES CAIRON.

*Le Monde poétique*, par ADELPHÉ NOUVILLE, 1844, in-8°. Ce volume s'ouvre par un poème qui se compose de quarante-quatre sonnets !

*Souvenirs d'un Voyageur*, par C. de N., Paris, pet. in-8°, 1857. On compte quatre-vingt-sept sonnets dans ce livre de M. le comte CHARLES DE NUGENT, un aimable et obligeant poète, auteur de pensées disséminées dans divers journaux, et plusieurs de ces pensées sont fines, judicieuses ou pleines d'humour, si quelques-unes sont loin de nous plaire.

*Les Idéales*, par OLINDE-PÉTEL, Paris, 1858, in-12. Il y a des sonnets.

*Les Sonnets de la Mariée*, par O'Tanael, Paris, librairie générale des auteurs, 1867, in-18. En ouvrant ce mince volume, sans pagination et d'un certain luxe, on est en présence d'une préface en vers et de neuf sonnets, dont les quatrains sont sur des rimes différentes. — O'Tanael se nomme en réalité FAUGÈRE-DUBOURG ; il n'est point de Nérac, mais de Saint-Mandé. — Justification du tirage des *Sonnets de la Mariée* : 8 exemplaires en papier de Chine, et 200 en papier vergé. Huit eaux-fortes de Léopold Flameng devaient accompagner une seconde édition tirée à 100 exemplaires.

*Le Journal illustré*, 1866 : sonnet de VICTOR P.

M. ADOLPHE PABAN, né le 18 novembre 1839, à Paris, habite Bayeux ; c'est un disciple de M. Thalès Bernard ; il a publié : *Poésies*, 1859 ; *Poésies nouvelles* ; *Cantilènes* ; *Mes tablettes*, 1866, in-12. Ce dernier recueil a quatre sonnets.

Un autre livre porte le nom de M. Paban : *Les Souffles : Poésies Aigues-marines ; Sonnets normands*, Paris, 1868, in-12. Enfin, le même auteur a signé un dernier ouvrage : *Voix des Grèves*, Paris, 1869, in-18 ; sept sonnets en font partie, et l'un d'eux est en réponse à un sonnet de M<sup>me</sup> la marquise DE SAFFRAY, née Dumont. C'est une muse normande qui occupe un rang distingué dans la haute société parisienne et le monde artistique et littéraire.

*Les Parasites*, Paris, 1861, in-12, se terminent par un sonnet ; ils sont de M. ÉDOUARD PAILLERON. Cet auteur dramatique a fait insérer dans une revue deux sonnets dont le premier est d'une mâle énergie ; on dirait même qu'il est écrit par l'ange déchu ; il porte ce titre : *Orgueil*.

Mon indomptable orgueil est l'arme de ma vie,  
La pierre de mon œuvre et l'ancre de ma foi ;  
Il est plus fort qu'un roc et plus puissant qu'un roi,  
Et trop dur pour le temps et trop haut pour l'envie.

Je ne reconnais pas d'autre loi que sa loi.  
La douleur peut frapper, c'est moi qui l'en convie ;  
J'irai, sans que personne ou que rien ne *dévie* ;  
Je veux ce que je veux et je m'appelle Moi !

C'est en vain que la haine attendrait pour salaire  
Un mot de ma faiblesse, un cri de ma colère :  
Ce qui part de si bas n'a pas un si haut prix.

Des sommets où je suis, c'est un bruit dans l'espace,  
J'entends et je souris, je me tais et je passe ;  
Mon rire a nom dédain, mon silence mépris.

Il nous semble piquant de reproduire ici un sonnet du même genre et d'une beauté singulière — et satanique ; il est extrait d'un recueil du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette œuvre porte ce titre : *Épithaphe de Cromvel*, et c'est Cromwell qui parle ; c'est également l'*Orgueil*. Que le lecteur donne la palme au poète ancien

ou à M. Éd. Pailleron : les deux peuvent avoir leurs partisans.

Que contre mon pouuoir toute la Terre gronde,  
Que tous les Souverains m'attaquent à la fois,  
Et que je sois blâmé d'une commune voix,  
Ma gloire durera tout autant que le monde.

Ma puissance a paru sur la Terre et sur l'Onde ;  
Au seul bruit de mon nom i'ay fait trembler les Rois,  
De mon propre Païs i'ay renuersé les Loix,  
Et je suis mort enfin dans vne Paix profonde.

De mes plus chers Amis ie me suis défié,  
A mon ambition i'ay tout sacrifié,  
Et mesme de mon Roy i'ay fait vne Victime.

*Il est vray* que je suis criminel *en effet*,  
Mais jamais vn mortel n'a sçu pousser son crime  
Avec plus de succez ny plus loin que i'ay fait.

(Extrait du recueil de Sercy, édition de 1660, et attribué par L. de St-Marc au marquis de Montplaisir.) — M. Éd. Pailleron vient de faire paraître : *Amours et Haines*, Paris, 1869, in-12. Deux ou trois sonnets.

*Le Parnasse contemporain* est un ouvrage collectif qui remonte à quelques années; plusieurs sonnets se sont donné rendez-vous sur ce Parnasse-là; ils appartiennent à des poètes plus ou moins connus : ce sont MM. Fr. Coppée, Albert Mérat, Paul Verlaine, Th. Gautier, Théod. de Banville, J. M. DE HEREDIA, Leconte de Lisle, LOUIS MÉNARD (auteur de *Poésies*, Paris, gr. in-18), Ch. Baudelaire, CATULLE MENDÈS, auteur des *Histoires d'amour*, ainsi que de *Philo-mela*, et gendre de M. Th. Gautier), L. X. DE RICARD (*Ciel, Rue et Foyer*, est un livre de M. de Ricard où l'on rencontre des sonnets), Léon Valade, HENRI CAZALIS (auteur de *Melancholia*, 1868), Ars. Houssaye, Ant. Deschamps et STÉ-

PHANE MALLARMÉ. — MM. Jean Dubois, Alph. Daudet, P. Arène et Léon Renard ont voulu tourner en ridicule ce titre ambitieux de *Parnasse contemporain*; ils ont édité *Le Parnassiculet* (recueil anonyme), où l'on rencontre deux ou trois sonnets. — M. JEAN DUBOIS, connu sous le nom de du Boys et du Boys, a eu quelque succès au théâtre; c'était un collaborateur d'Amédée Rolland. Le journal *le Fouet* a, le 13 septembre 1868, inséré deux sonnets de M. J. du Boys. Le même journal contenait, le 29 octobre 1868, un autre sonnet de M. ELLIAS BERG.

M. ÉMILE PÉHANT, de Guérande, nous semble être aujourd'hui dans le journalisme. Nous regrettons de ne point reproduire la *Chrysalide*, qui fait partie de son recueil : *Sonnets*, Paris, Ébrard, 1835, in-18. M. E. Péhant a récemment publié un poème d'une certaine valeur littéraire : *Jeanne de Belleville*; c'est en quelque sorte le prologue d'autres œuvres sur la Bretagne. Il avait fait paraître auparavant le *Catalogue méthodique de la bibliothèque de Nantes*, gr. in-8<sup>o</sup>.

*Révélations poétiques*, par M<sup>me</sup> A. PENQUER. Plusieurs sonnets. L'auteur ne s'en est point tenu à ses *Révélations*; il a composé *Les Chants du foyer* et *Velleda, poème*, 1869, in-8<sup>o</sup>.

ADOLPHE PERREAU. *Amours de vingt ans, poésies*. Paris, 1860. Sept sonnets.

*Vers d'un flâneur*, par ERNEST PERROT DE CHEZELLES. Paris, 1850, in-12. Un sonnet post-face.

*Le Collier de perles, sonnets* par M. JOSEPH PETASSE. A la Librairie nouvelle. Ce petit volume n'est pas sans quelque mérite littéraire.

Vers 1862, un jeune homme de vingt ans, M. PHILIBERT, publia les *Iambes d'aujourd'hui*. Le 29 juin 1862, le *Fantaisiste*, de Marseille, reproduisit un sonnet de ce volume avec d'autant plus d'à-propos que ce sonnet avait pour titre : *Fantaisie*.

*Les Cyprès de l'Iran...* par JULES PICHON, Paris, 1844. Trois sonnets.

*Le Pilon* était un journal imprimé en rouge ; il vécut jusqu'au 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> numéro, si nous sommes bien informé. M. J. du Boys fit insérer un sonnet dans le premier numéro (9 mars 1868) ; deux autres sonnets, de M. JULES CAUVAIN, sont dans le quatrième numéro. M. Cauvain est l'auteur des *Contes et Chroniques des eaux et des bains de mer*, et des *Proscrits de 93* (en collaboration avec M. Adrien Robert).

*Les Veillées du Tropicque*, par M. POIRIÉ DE SAINT-AURÈLE (de la Guadeloupe), Paris, 1850, gr. in-8<sup>o</sup>. Deux sonnets irréguliers. Du même : *Les Veillées françaises*, Paris, 1827, in-18. Cet ouvrage, qui renferme douze veillées, avec une dédicace et un épilogue, parut d'abord sous le voile de l'anonyme. D'après l'éditeur, Gosselin, l'auteur alors était jeune ; il le disait modeste et d'une contrée lointaine. M. Poirié de Saint-Aurèle a depuis reconnu *Les Veillées françaises*.

*Fleurs des buissons, poésies* par M<sup>lle</sup> GABRIELLE DE POLIGNY, deuxième édition, Paris, 1857, in-12, avec portrait. Quatre sonnets. M<sup>lle</sup> de Poligny a composé d'autres ouvrages en prose et en vers.

*La Comédie au boudoir*, par Maurice de Podestat, 1868. Un sonnet. Ce livre est d'un avocat, M. ÉDOUARD DELPRAT, que l'on dit aquafortiste distingué.

Le vicomte OSCAR DE POLI, né à Rochefort le 14 mai 1838, fut blessé grièvement à Castelfidardo ; rentré à Paris, il se jeta dans la presse et fonda, ou plutôt ressuscita le *Mercure de France* en 1862. Nous avons vu dans ce nouveau recueil des sonnets de M. CLÉMENT, et des comtes AUGUSTE DE PUYSEGUR et Charles de Nugent. M. de Poli même y en a placé un de sa façon. Deux sonnets de lui sont, l'un dans le *Glaneur universel* (1856), et l'autre dans l'*Étincelle* (1866). Il a publié des poésies éparses, de nombreux ouvrages en prose, et collaboré à divers journaux. Ses pseudonymes sont variés :

Pol de Rosiac, A. P. Cordelois, Carlo Podesi (anagrammes), de Belfeuil, Henri Dieulafoy, Albert Nogaret, vicomte Lionnel, marquis de Valleroy, Albert de Rochepol, comte Gontran de Lucival, marquis de Châteauduc, baron Riquiqui et capitaine Frak-hass. Il se cache peut-être sous un autre nom beaucoup plus célèbre, mais le moment n'est pas venu de lever ce dernier voile. Contentons-nous d'annoncer son œuvre future et capitale : *Légendaire des Volontaires pontificaux français*, Paris, gr. in-4°, avec planches gravées, portraits, vues, batailles, blasons, etc. — M. de Poli, qui appartient à une race illustre (V. t. II, p. 31), s'est marié, le 20 mai 1865, avec M<sup>lle</sup> Idalie de Choiseul-Gouffier. Terminons par une anecdote : M. de Poli se promenant un jour, orné de trois ou quatre décorations bien acquises, mais qui tranchaient alors avec son air juvénile, un passant s'écria : — « Pas possible ! il se sera trompé ; il aura pris le paletot de son père ! » — Ajoutons que si M. de Poli s'est emparé de l'esprit de son père en même temps, cela prouve que son père en avait beaucoup. Son père s'est distingué par l'esprit patriotique ; il mourut en 1848, à Orléans, pour la défense de l'ordre. — M<sup>me</sup> de Poli mère a publié, sous le masque de Raymond de Belfeuil, un livre intitulé : *Fables, précédées d'une étude sur la fable et les fabulistes, par Oscar de Poli*, Paris, 1869, gr. in-18. C'est un charmant recueil, d'un style aimable et facile, et d'une morale aussi douce que naturelle.

*Poésies de CHARLES PONCY*, ouvrier maçon de Toulon, édition nouvelle, Paris, 1846, in-18. Un sonnet. Une autre édition en deux volumes a récemment paru. La première, *Marines, poésies*, est de 1842, gr. in-8°. L'auteur a fait fi du vers fameux de Boileau :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier.

Il a voulu gâcher des vers.

M. ARTHUR PONROY, dans la dernière pièce de ses *Formes et couleurs*, Paris, 1842, gr. in-18, nous assure qu'il a fait des sonnets.

FRANÇOIS PONSARD (et non *Francis*), l'auteur plus ou moins classique de *Lucrèce*, etc., fit presque autant de sonnets que de pièces de théâtre. Voici quatre sonnets qui portent son nom : *A Madame Dorval* (*Constitutionnel*, 1843); *Le Rossignol*; *Prenez garde*, et *Promenade dans les bois* (extrait d'un journal publié à Aix sous le patronage de M<sup>me</sup> de Solms (M<sup>me</sup> Rattazzi, auteur de *Fleurs d'Italie*, Chambéry, 1859, in-8°, etc.)). Le dernier sonnet n'est pas clair : l'ombre des bois a déteint sur lui. *La Petite Revue* les a reproduits en 1865 et 1866. — *Le Journal de lecture* a récemment publié sous ce titre : *La Montre*, un autre sonnet assez leste de Ponsard.

RENÉ PONSARD. *Les Echos du bord*, Paris, 1862, in-12. Quatre sonnets. Préface par L. Laurent-Pichat.

M. HYACINTHE DU PONTAVICE DE HEUSSEY compose des sonnets assez bons ; on en rencontre dans ses *Etudes et Aspirations* et ses *Sillons et Débris*. L'auteur est un petit neveu de Th. Malo Corret de la Tour d'Auvergne ; plusieurs de ses vers ont une certaine énergie.

*Les Chants du peuple*, par M. J. G. PONZIO, 1865, in-12. Un ou deux sonnets.

*L'Art de l'Email, leçon faite à l'Union centrale des Beaux-Arts*, par CLAUDIUS POPELIN, Paris, 1868, gr. in-8° de 52 pp., fig. et tit. orné. Cette brochure est précédée d'un sonnet original et gracieux.

Le comte EUGÈNE DE PORRY, de Marseille, membre de l'Institut philotechnique de Florence, traduisit, en 1855, des épisodes du *Roland furieux*, del'Arioste, et les nomma : *Les Amours chevaleresques* ; la deuxième édition, corrigée, est de 1869, Paris, pet. in-12. Vinrent ensuite *Fleurs de Russie*, poèmes traduits du russe, *L'Italie délivrée*, poème historique ;

*Richelieu*, drame historique, Marseille, 1866, gr. in-8°; *Légendes et poésies diverses*, et *Uranie*, poëme mystique, suivi de poésies diverses, deuxième édition, Marseille, 1860. Ce dernier livre contient quatre sonnets charmants; nous regrettons de ne pas le prouver par une citation. Un cinquième sonnet de M. de Porry fut imprimé le 3 juin 1860 dans un journal, *Le Casque à Mèche*, qui brilla l'espace d'un numéro.

*Les Premières Rimes*, par ANTONIN POULET, 1867. Trois sonnets.

*Les Hirondelles*, par ERNEST DE POYEN, nous ont apporté, en 1856, quelques sonnets d'une allure assez leste.

ALEXANDRE PRIVAT D'ANGLEMONT, né riche vers 1814 à la Guadeloupe, mourut pauvre à Paris le 18 juillet 1859. Il sema ses poésies dans divers recueils. En 1861 parut un volume composé d'articles de journaux ou de revues, et suivi de cinq sonnets; ce fut Alfred Delvau qui édita le tout en l'intitulant : *Paris inconnu*, par Privat d'Anglemont.

Soixante et un sonnets forment *Les Epreuves*, par M. SULLY PRUDHOMME, Paris, 1867, in-12. L'auteur entend-il parler des épreuves de sa vie, ou considère-t-il ses propres vers comme des épreuves d'impression? Dans ce dernier cas, nous serions en présence d'un poëte modeste, bien que doué d'un talent réel. Pour l'applaudir aussi de grand cœur, puisque l'on commence à lui faire une certaine célébrité, il nous faudrait pouvoir également louer le fond de plusieurs de ses œuvres. — Ses *Stances et poëmes* ont été réimprimés en 1868. Son dernier livre est : *Solitudes*, 1869, gr. in-18.

*Antiques et Contemporaines, Poëmes et poésies*, par EDMOND PY, Paris, 1868, gr. in-18. Six sonnets; les trois premiers, assez gracieux, sont suivis d'une jolie pièce intitulée : *Six Enfants* (ceux de l'auteur). La préface est datée de Sorèze. M. E. Py a déjà publié : *Perles de rosée*, édition diamant; *Foi et Patrie*, gr. in-18; *Dernière Pensée du père Lacordaire*, in-8°. Il annonce : *La Vierge mère*, poëme, et deux drames historiques.

M<sup>me</sup> MARIE-CAROLINE QUILLET a donné au public trois volumes de vers médiocres de 1844 à 1865. Deux ou trois sonnets sont dans *Une heure de poésie* et dans *Eglantine solitaire*. M<sup>me</sup> Quillet est morte à Pont-l'Évêque, au mois de janvier 1867. — M. LE PROUX, de Selles (Eure), a, dans ses *Fleurs de nuit*, dédié un sonnet à M<sup>me</sup> Quillet.

Le 12 avril 1868, un assez joli sonnet, extrait de l'album de M<sup>lle</sup> Nilsson, a paru dans un nouveau journal, *le Fouet*, avec ces initiales : E. R. La même feuille a inséré plus récemment un autre sonnet de M. ROGER D'IZAVE.

*L'Age de bronze, poésies*, par LOUIS RAMBAUD, Paris, 1865, in-12. Un sonnet.

*Au Printemps de la vie*, par LOUIS RATISBONNE, Paris, 1857, in-32. Quinze sonnets à Cora et huit sonnets divers. M. Ratisbonne a traduit le Dante, 6 vol. gr. in-18. Il a composé un recueil de pièces pour les enfants (livre que l'Académie française a couronné), ainsi que *Les Figures jeunes, poésies*, Paris, 1865, in-8°, etc.

*Les Atomes...*, par ANTONY RÉAL (Fernand Michel, de Sérignan), Paris, 1865, in-12. Un sonnet parmi ces atomes. L'auteur est un romancier.

*Péchés de jeunesse*, par HENRI RENARD, Paris, 1866, gr. in-18. Plusieurs sonnets. Faisons encore observer que ce titre n'est pas nouveau ; rappelons que M. Alexandre Dumas fils a commis des *Péchés de jeunesse* (poésies), Paris, 1847, in-8°. — *Le Fantaisiste*, de Marseille, a publié en 1862 un sonnet de M. H. Renard ; on rencontre aussi dans ce journal deux sonnets de M. J. GIRAUD, un de M<sup>lle</sup> ZOÉ FLEURENTIN, et un autre de M. L. de Berluç-Perussis.

*Les Cent et une*, par ED. RENAUDIN, Paris, 1860. Quelques sonnets fort cavaliers.

M. le comte PAUL DE RESSÉQUIER, fils du poète Jules de Resséquier, est connu pour un sonnet fort curieux : c'est un vrai tour de force qu'apprécieront les gens du métier ; nous

parlons de l'*Épitaphe d'une jeune fille*, en vers d'une syllabe.  
Nous plaçons à côté une autre preuve de difficulté vaincue :  
*Jésus au chrétien*, sonnet par M. Georges Garnier.

Fort	Écoute
Belle,	Ma voix :
Elle	Ta route?
Dort !	La croix !
Sort	Redoute
Frêle !	Le poids
Quelle	Du doute,
Mort !	Et crois !
Rose	Sur terre
Close	Mystère
La	Partout ;
Brise	Victoire
L'a	Et gloire
Prise.	Au bout...

*La Revue française* a ouvert ses colonnes à des sonnets de MM. ERNEST CHATONNET, PIERRE HUET, Catulle Mendès, J. M. de Heredia, JULES DOINEL, SAINT-CYR DE RAYSSAC, DE R. CAMILLE DU LOCLE, etc. Ne quittons point cette *Revue* sans y relever une anecdote qui nous semble apocryphe. On connaît les stances célèbres sur la mort de la fille de François du Périer ; tout le monde a retenu ce vers :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses.

Le poète avait, dit-on, écrit Rosette, prénom supposé de la jeune morte ; l'imprimeur fit une coquille en mettant ROSELLE, ce qui fut un trait de lumière pour Malherbe. C'est charmant ! mais les œuvres de Malherbe nous apprennent que la fille de Fr. du Périer se nommait *Marguerite* !

*La Revue nouvelle*, qui n'a point vécu plus d'un an, insérait,

le 15 avril 1864, un sonnet de M. ALFRED MILLIARD; ce nom-là sans doute est mal porté par un poète!

*Revue pour tous*, sonnets de MM. KERON et CHAUVEL.

M. ANTOINE DELÉAGE a, dans la *Revue du Progrès*, fait paraître quatre sonnets sur les saisons; il en a mis encore dans la *Revue française*.

PAUL REYNIER, de regrettable mémoire, mort à 24 ans, au mois de janvier 1856, fut dix fois lauréat des *Jeux floraux* et de l'Académie de Marseille. Ses œuvres posthumes, contenant cinq sonnets, ont paru sous ce titre : *Poésies de Paul Reynier, précédées d'une notice*, Paris, 1857, in-12. M. l'abbé A. BAYLE, à qui l'on doit cette notice, est actuellement professeur d'éloquence sacrée à Aix; il est aussi l'auteur de la *Vie de saint Philippe de Néry*, de celle de *saint Vincent Ferrer*, d'*Etudes sur Prudence*, d'une biographie de Massillon, etc. M. Bayle a composé un certain nombre de sonnets; quelques-uns d'entre eux ont vu le jour et s'en sont bien trouvés.

SÉBASTIEN RHÉAL, né en 1815, a laissé les recueils qui suivent : *Les Chants du Psalmiste*, — *Les Stations poétiques, heures d'amour et de douleur*, Paris, 1858, in-12 (quatre-vingt-un sonnets); *Nouvelles Stations poétiques*; *Hippolyte Porte-Couronne*, drame antique. — Il a traduit les *Œuvres complètes de Dante*. Il se nommait réellement Gayet. Son frère, M. Amédée Gayet, publiciste, a pris le surnom de Césena.

*Moments perdus, poésies*, par P. CHARLES RICHARD, Paris, 1868, in-12. Plusieurs sonnets. *Moments perdus!* cela nous rappelle ces charmantes paroles d'Antoni Deschamps : « Ne voulant pas ennuyer mon prochain, je ne fais plus des vers que pour moi. »

FLORENT RICHOMME, qui mourut à un âge peu avancé, dans le mois de décembre 1865, se fit connaître par ses *Poésies rurales*, Caen, MDCCCLVIII. Ce volume fut édité par son ami, M. G. S. Trebutien, qui est mort au mois de mai 1870.

Les *Poésies rurales* n'ont qu'un sonnet (Richomme ne s'en est point tenu là et ses autres sonnets valent peut-être mieux); mais on remarque dans ce petit livre un sonnet à l'auteur, par *Un artiste* (M. G. LEF.). Fl. Richomme est encore auteur des *Origines de Falaise...* Paris, 1851, in-8°.

EDMOND ROCHE, qui n'est plus de ce monde, avait le droit de figurer sur notre liste. On a publié ses *Poésies posthumes*, avec notice, par Victorien Sardou, Paris, 1863, in-12, portrait et planches gravées.

*Les Rimes provinciales*, œuvres collectives, contiennent des sonnets, notamment un de M. EVARISTE CARRANCE, et un autre de l'éditeur, AMION FAURE, homme d'esprit, qui vient d'être enlevé aux lettres.

AMÉDÉE ROLLAND fait, dans son *Poëme de la mort*, Paris, 1867, gr. in-8°, comparaître à tour de rôle, devant cette mort, toutes les conditions sociales; chacune, en passant, débite son petit discours, une sorte de glose sur le fameux *Morituri te salutant*. La *Grande dame* et le *Libertin*, sous forme de sonnets, y tiennent un langage qui les peint avec exactitude; mais nous sommes de ceux qui pensent que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Notons que le premier sonnet est renversé et que le second est à queue. Ses autres recueils de vers sont : *Matutina* et *Au fond du verre*. — On dit que Rolland, inconsolable d'avoir essuyé deux échecs au théâtre, en est mort au mois de juillet 1868; il était né en 1829.

*Fables et poésies nouvelles*, par GASTON ROMIEUX, secrétaire perpétuel de l'Académie de La Rochelle, etc., La Rochelle, 1867, in-8°. Les fables forment la partie la plus intéressante; plusieurs contes, ballades, stances et poèmes de cet ouvrage ont obtenu des mentions honorables de plusieurs Académies, ou même ont été couronnés. Enfin, vingt-cinq sonnets complètent la variété de ce volume.

Sur un exemplaire des *Premiers Chants*, de M. LOUIS DE

RONCHAUD, 1839, appartenant à M. G. Garnier, nous avons lu ce quatrain écrit et signé par l'auteur :

Ces vers dont j'espérais la gloire  
Vont servir à la charité !  
Qu'importe une illustre mémoire !  
Dieu m'accorde bien plus que je n'ai mérité !

Ces *Premiers Chants* (qu'il ne faut pas confondre avec *Premiers Chants*, par Jules Brisson, 1847, in-12, et *Premiers Chants*, par L. Tournier, 1868) contiennent quatre sonnets.

Comme nous l'avons dit, t. I<sup>er</sup>, p. 50, Monseigneur Pillon, de Thury, fonda en 1865 les *Jeux floraux du Rosier de Marie*. Voici le nom des lauréats du sonnet :

1865 : M. Louis Audiat.

1866 : M. Georges Garnier.

1867 : Le même.

1868 : *ex æquo* : M<sup>lle</sup> Nathalie Blanchet ;

— M. Honoré Lataste.

1869 : *ex æquo* : M<sup>lle</sup> Mélanie Bourotte ;

— M<sup>lle</sup> Nathalie Blanchet.

De 1855 à 1870, le *Rosier de Marie* a inséré un-sonnet à la Vierge sur la prise du Mamelon Vert, par le général CHARLES VERGÉ ; un de M. P. SAPIN ; cinq de M. le curé MICHEL TISSANDIER ; un de M. Delphis de La Cour ; un de M. LUDOVIC BRIAULT, séminariste de Bourges ; un de M. l'abbé A. FL. TIGNIÈRES ; neuf de M. Georges Garnier ; et plusieurs de M<sup>lle</sup> NATHALIE BLANCHET, de Saint-Gengoux le Royal. M<sup>lle</sup> Blanchet a remporté d'autres prix aux mêmes *Jeux floraux* ; elle a même été couronnée quatre fois à l'Académie de Toulouse. — M. HONORÉ LATASTE, négociant à Cadillac-sur-Garonne, a trois pièces de vers dans le *Recueil* de Toulouse (1854-56 et 57). — D'autres sonnets doivent encore le jour au *Rosier de Marie* ; MM. Gaston Romieux, L. T. DESCATS,

curé, ANDRÉ DE SOMMIÈRES, de Poitiers, y en ont un chacun, ainsi que M. STÉPHEN LIÉGEARD. Celui-ci, maître ès-Jeux floraux de Toulouse, a publié les *Abeilles d'or, chants impériaux*, Paris, in-8°. Ses poésies couronnées forment plusieurs brochures. — Le *Rosier de Marie* nous offre encore un sonnet posthume de monseigneur GERBET, plus deux sonnets de M. GABRIEL MONAVON, auteur de *Jeunes Fleurs*, Paris et Lyon, 1847, in-8°. — MM. Louis Audiat, l'abbé F. BATTUT, Henri Dottin, ARTHUR BRUTTE, Achille Millien, l'abbé LOUIS VIGNÉ, CHARLES TOUCHARD, ADRIEN BEUQUE, de l'Académie de Besançon, et MM<sup>mes</sup> Barutel et Claire L'Écuyer, ont eu des mentions aux concours du *Rosier de Marie*. M. LOUIS OPPEPIN, directeur de l'École du château, à Nevers, mentionné très-honorablement aussi en 1869, a fait paraître *Le Barde aux pieds de Marie...*, Nevers, 1868, gr. in-18. Il annonce un nouveau recueil : *Les Brises du soir*. — M. l'abbé A. TURCY, de Castelnaudary, obtint, dès l'origine, une mention hors ligne pour ses *Fleurs du Carmel*, quarante-cinq sonnets sur les litanies de la Vierge. — Enfin, le *Rosier de Marie*, le 22 septembre 1866, inséra un gracieux sonnet sans nom d'auteur; restituons-le à M<sup>lle</sup> CÉLINE RENARD (née à Bourbonne-les-Bains en 1834), si connue sous le pseudonyme de Marie Jenna (V. t. II, p. 116). Il n'y a plus d'indiscrétion de notre part : la nouvelle édition des *Supercherries littéraires*, de Quérard, a dévoilé cet anonyme.

HENRI ROSSEY : *Mélanges poétiques...*, Paris, 1863, in-12. Trois sonnets.

*Dieu et Famille, poésies, par CÉPHAS ROSSIGNOL* (de Falaise), Paris, Challamel, 1840, in-8°. Neuf sonnets. M. C. Rossignol a traduit en prose les *Poésies catholiques* de Silvio Pellico, 1838, in-12.

*Poésies de FRANÇOIS ROUGET*, tailleur, 1857. Onze sonnets mal cousus et mal habillés; il y en a treize dans l'édition

de 1867, in-12. Ce poète, Nivernais, est mort au mois d'avril 1868.

*Foi et Patrie...*, par B. A. ROUSCA, Paris, s. d. (1840), in-12. Un sonnet.

M. ALFRED ROUSSEAU, d'Aubusson (Creuse), composa, il y a déjà longtemps, un recueil de poésies dont la deuxième édition est de 1836, Moulins, gr. in-8°. Il s'agit d'*Un An de poésie*, où l'on rencontre dix-sept sonnets.

*Hymnes et Poèmes en l'honneur de la Vierge Marie*, par l'abbé JOSEPH ROUX, prêtre, Paris, 1865, in-8°. Trois sonnets. Lors de la publication de ses *Hymnes et Poèmes*, l'auteur était vicaire de Varetz (Corrèze); il est aujourd'hui curé de Saint-Sylvain.

M. ERNEST DE ROYER donna au *Journal des Jeunes Personnes*, en 1838, un gracieux sonnet sur le joli prénom de *Blanche*.

ALFRED RUFFIN. *Premiers Regards, poésies*, Paris, M.D.CCC.LXVIII, gr. in-18. Un sonnet.

L'ami intime de notre frère aîné (qui était meilleur poète que nous, assurément), M. JEAN SAGE, avocat, né à Tulle vers le commencement de ce siècle, a produit un grand nombre de sonnets; on les voit dans l'*Annuaire de la Corrèze*, l'*Album* et l'*Abeille de la Corrèze*. Il termine d'une heureuse façon l'un de ses plus récents, à propos du sonnet même :

Crois-en Ronsard, Baïf, Belleau,  
Ce brillant de la plus belle eau  
Vaut tout le strass d'un long poème.

M. Sage a publié quelques brochures en vers.

*Les Poésies complètes* de M. SAINT-AMAND, Paris, 1866, renferment deux sonnets.

L. SAINT-ANGE : un ou deux sonnets dans la *Gazette rose* de 1858.

*Ébauches poétiques*, par ALFRED SAINT-GERMAIN, Paris, 1866. Deux sonnets. Du même : *Chants et Cris, poésies*, Paris, 1868, et *L'Œuvre d'un fou*, roman. M. Eugène Rostang a intitulé son recueil de poésies : *Ébauches*.

J. B. SAINT-MARTIN, *Juvenilia, poésies*, Aix, 1864, in-18. Trois sonnets. M. Saint-Martin est de Pertuis ; c'est un avocat, et un avocat humble, lisez plutôt ce qu'il dit de son livre :

C'est si modeste , ami lecteur,  
Que la chose n'est pas commune ;  
Si court, si petit, qu'à l'auteur  
Tu ne dois pas garder rancune.

M. MARIE-JOSEPH SALLES, avocat, docteur en droit, a fait paraître dans le Grand-Duché de Hesse-Darmstadt un volume de vers français sous un titre latin : *Varia. Poésies*, Darmstadt, 1864, in-12. Cette plaquette de 80 pp. a quatre sonnets. (Note de M. G. Garnier.)

*Les Amours de Pierre et de Léa*, par LOUIS SALLES, seconde édition, Paris, 1870, in-18. Cent dix-huit sonnets plus ou moins réguliers, plus quelques embryons, soit un quatrain et deux tercets à la manière de Maynard, soit deux tercets seuls, soit deux quatrains et un tercet. (G. Garnier.)

*Aimer, prier, chanter, poésies*, par LUDOVIC SARLAT (du Périgord), vers 1853. Épîtres, élégies, sonnets, satires, etc. On sait que Lamartine a dit :

Aimer, prier, chanter, voilà toute ma vie.

*Sonnets, Iambes et Ballades*, par E. DE SARS, Paris, vers 1859, gr. in-18.

Place à M<sup>me</sup> ANAÏS SÉGALAS, née Ménard, et à ses *Oiseaux de passage*, qui reviennent souvent, comme des hirondelles ; surtout place à l'un deux qui porte un nom charmant : *Sonnet*. C'est un oiseau que nous regrettons de ne pas introduire dans

notre volière. Les recueils de M<sup>me</sup> Ségalas sont trop connus pour qu'il soit utile de les mentionner ici.

*La Semaine religieuse de Lyon* a publié deux sonnets signés *Caroline* : ils sont de M<sup>me</sup> CAROLINE DE POIX, née Lapierre; on y trouve aussi un sonnet de M. l'abbé CALAS, chef d'institution à Toulouse; un sonnet à queue, traduit de Dante, est par l'abbé A. FAYET; un autre sonnet est de M. J. Morgon; un sixième est signé par le jeune BOISSAT, âgé de quinze ans, élève de Lyon; enfin, trois sonnets de M. PAUL RAYNAUD sont dans le dernier numéro de 1869. Un collaborateur du même journal, M. THÉODORE MAUREL, n'a fait qu'un sonnet inédit.

*Rayons perdus*, par LOUISA SIEFERT, Paris, 1868; deuxième édition en 1869. Plusieurs sonnets. L'auteur, qui est une jeune fille de vingt-trois ans, s'est jeté dans une voie déplorable en publiant *L'Année républicaine*, 1869. Il n'y a qu'un sonnet, sous le titre de *Nivôse*.

*Aubes et Couchants, poésies*, par EUGÈNE SIMON, Paris, 1858. Ce tout petit et mince volume nous offre quatre sonnets. Une préface par M. René Ponsard précède ces vers, que tout le monde ne peut lire.

*Sonnets et Eaux-fortes*, in-4<sup>o</sup> (350 exemplaires), Paris, 1858. Beaucoup trop de bruit s'est fait autour de cette œuvre, à laquelle ont pris part quarante-deux sonnettistes. Comme ils font presque tous partie de la secte des *Parnassiens*, nous les nommerons ici : Aicart, Autran, Th. de Banville, Aug. Barbier, L. Bouilhet, H. Cazalis, LÉON CLADEL, F. Coppée, Ant. Deschamps, E. Deschamps, Dierx, E. des Essarts, A. FRANCE, Th. Gautier, Alb. Glatigny, Ed. Grenier, J. M. de Heredia, D'HERVILLY, Ars. Houssaye, La Fenestre, V. de Laprade, Laurent-Pichat, Leconte de Lisle, A. Lemoyne, Luzarche, G. Marc, Catulle Mendès et sa femme, JUDITH MENDÈS, A. Mérat, P. Meurice, Claudius Popelin, Ar. Renaud, L. X. de Ricard, Sainte-Beuve, J. Soulyard, Sully

Prudhomme, A. Silvestre, A. Theuriet, A. Vacquerie, Valade, Verlaine et JEAN VIRETON. — M. L. LAURENT-PICHAT est l'auteur des *Voyageuses, poésies* (en collaboration avec M. Henri Chevreau), Paris, 1844, in-8°; des *Libres Paroles*, Paris, 1847, in-8°; des *Chroniques rimées*, 1856; d'*Avant le jour*, MDCCCLXVIII (trois sonnets); des *Poètes de combat*, etc. — M. VICTOR DE LAPRADE, membre de l'Académie française, a débuté comme poète dans la *Revue Aptésienne* (1834-1842); on y voit deux sonnets de lui adressés à son ami F. H. M. F. (Félix Guillibert), et signés W. SH. M. de Laprade est connu par les ouvrages qui suivent : *Odes et Poèmes*, Paris, 1843; *Poèmes évangéliques*, Paris, 1852, in-12; *Les Symphonies*, Paris, 1855, in-12; *Idylles héroïques*, Paris, 1859, in-12; *Psyché, poème*, Paris, 1841, in-12; *Psyché, odes et poèmes*, nouvelle édition, Paris, 1860.

*Sonnets provinciaux... publiés par* THÉODOMIRE GESLAIN, Paris, 1869, beau volume grand in-8°. Trente-six sonnets, dont quelques-uns remarquables, sont de MM. LÉON ROGIER, L. Oppépin, G. Garnier, A. Massé, Morgon, CHARLES PITOU, V. Fleury, M<sup>me</sup> CALARET, née *Maria Gay*, Th. Geslain, Th. Bernard, A. Baudouin, ZÉNON FIÈRE, L. de Préville (Éloi Subou), LOUIS GODET, VICTOR COLOMB, L. Goujon, THÉODORE CAZALETZ, V. Leroy, A. Millien, MICHEL POULAILLER, P.-JOSEPH PAIN, etc. M<sup>me</sup> Calaret fit paraître avant son mariage les *Reflets dans l'âme, poésies*, Paris et Saintes, 1864, gr. in-18. — M. Louis Godet appartient-il à la famille d'un sonnettiste ancien, nommé aussi Louis Godet? Voir, tome I<sup>er</sup>, page 227. Un autre Joseph Pain (1773-1830), chansonnier et poète comique, publia : *Poésies*, Paris, 1820, gr. in-8°. — M. Th. Geslain, né le 11 janvier 1848, à Lhosme-Chamondot, arrondissement de Mortagne (Orne), a fait paraître *Le Dernier Ami*, poème. 18 pp. pet. in-8°. Ses *Chants du soir*, Bourges, 1868, in-16, détruits par lui-même, doivent renaître en 1871, in-18 jésus; ils contiendront deux sonnets qui

font partie du recueil collectif que nous avons décrit plus haut, et trois nouveaux sonnets meilleurs et inédits, avec les autres poésies de l'auteur. M. Geslain prépare une œuvre de longue haleine, *l'Histoire de la littérature en province*, 2 vol. gr. in-8°.

A présent nous sommes en face de l'homme que plusieurs considèrent comme le plus grand sonnettiste, non-seulement de notre siècle, mais peut-être depuis Clément Marot. Ronsard ne serait pas le seul à protester contre cette opinion, mais il reconnaîtrait le talent réel de M. JOSÉPHIN SOULARY (1), qui nous écrivait : « J'appartiens plutôt à la forme païenne. » Or, c'est précisément là qu'est la principale cause de sa réussite et de sa renommée dans un temps comme le nôtre. — Les *Sonnets humoristiques* de M. Soulary, publiés à Lyon par fascicules, sous ce titre : *Les Ephémères*, vers 1857, in-8°, furent réimprimés ; M. Jules Janin écrivit une préface en vers pour cette nouvelle édition de 1859, Lyon, pet. in-8°. — Citons encore : *Sonnets, poèmes et poésies*, nouvelle édition complète, revue, corrigée et augmentée, dédiée à la ville de Lyon. Imprimerie de Louis Perrin, à Lyon, 1864, in-8°. Édition par souscription tirée à petit nombre et non mise dans le commerce. — Voici celui des sonnets de M. Soulary qui passe pour être le plus beau, malgré les répétitions de mots qu'on y remarque :

Deux cortèges se sont rencontrés à l'église :  
L'un est morne ; — il conduit la bière d'un enfant ;  
Une femme le suit, presque folle, étouffant  
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise.  
L'autre, c'est un baptême. — Au bras qui le défend  
Un nourrisson bégaie une note indécise ;  
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'il épouse,  
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant.

(1) M. Soulary, de Lyon, a le prénom de Joseph sur le registre de l'état civil.

On baptise, on absout, et le temple se vide.  
Les deux femmes alors, se croisant sous l'abside,  
Échangent un regard aussitôt détourné.

Et, merveilleux retour qu'inspire la prière,  
La jeune mère pleure en regardant la bière ;  
La mère qui pleurait sourit au nouveau-né !

M. Souлары mériterait plus d'une citation : ses œuvres nous offrent quelques sonnets frais, purs et non *païens*. Mais il n'est pas toujours si païen qu'il veut bien le dire ; voyez plutôt : M. Adrien Peladan a voulu donner au Pape, à l'ouverture du concile, un beau livre intitulé : *L'Album de la poésie catholique*, Lyon, 1870, in-8° ; c'est pour nous un devoir de mentionner cet ouvrage collectif, car plusieurs sonnettistes y ont pris part. Or, M. Souлары s'y trouve pour un sonnet. MM. A. CAUBLLOT, de Poitiers, ASTIER, curé de Laudun, A.-J. CHARTIEZ, ancien principal du collège de Mâcon, Émile Deschamps, DADOR, Bordelais, baron de Kinner, A. P. (Petit), chanoine de La Rochelle, CAMILLE REY, de Castelnaudary, Ach. Millien et un POËTE VILLAGEOIS, y ont aussi un sonnet chacun. Deux sonnets appartiennent à M. l'abbé STANISLAS NEVEU ; quatre sonnets languedociens, traduits en sonnets français, sont de M. P. GADRAT, libraire, de Carcassonne ; quatre autres portent la signature de notre cher poète Georges Garnier ; etc.

M. ANTONIO SPINELLI a publié un recueil de sonnets sous ce titre : *Ce que disent les fleurs!* — Nous ignorons si les vers du poète expriment bien *le langage des fleurs*. M. Spinelli est encore auteur de : *Sur les grèves*, deuxième édition, 1849, in-8°. Ce volume a quatre sonnets.

M. H<sup>te</sup> TAMPUCCI, ancien garçon de salle du lycée Charlemagne, auteur d'un *Dictionnaire de rimes françaises*, a publié les œuvres suivantes : *Poésies* (1832 et 1833) ; *Chants prolétaires*, 1836 ; *La Vapeur, poésie*, 1845 ; *Quelques fleurs pour une*

*couronne et poésies nouvelles*, 1853, etc. Ce dernier recueil contient un sonnet d'amour intitulé : *Millevoye*.

JULES TARDIEU, libraire, mort il y a peu de temps, avait publié de nombreux ouvrages sous le pseudonyme de J. T. de Saint-Germain, notamment *Les Roses de Noël : Dernières fleurs*, Paris, 1859, et, deuxième édition, MDCCCLX. C'est un recueil de vers contenant trois sonnets de l'auteur, et un autre d'Ulric Guttinguer. Ces *Roses de Noël* sont en général des poésies d'amour.

M. CHARLES BOITTIER, connu sous le nom de Félix Thessalus, est l'auteur de : *Sous les ormes, poésies*, ainsi que d'autres livres; il a établi un *Tournoi poétique*, d'abord en Champagne, ensuite à Paris. M. Thessalus avait déjà fondé le *Glaneur*; il y avait même semé plusieurs sonnets de sa façon. Ce journal et ce *Tournoi* nous fournissent quelques sonnettes : MM. LUCIEN SOLARY, de Lyon (*Dédicace à Joséphin Souлары*), A. THIÉNARD, A. Thévenot, M<sup>me</sup> Béziat, PAUL THOUZERY (mort en 1868), A. DENIS, J. B. ROZIER, de Paris, Théod. Leclerc, LÉON BERTHOUT, EUGÈNE CAMOT (auteur de *Glanes poétiques*, Paris et Strasbourg, 1865), ALFRED CURTET, MAC-LUBERTER, ÉMILE PREDL et N. MONNAUX. — Le même *Tournoi poétique* nous donne deux autres sonnets, dont l'un, *Profil champenois*, est une spirituelle plaisanterie sur une bouteille de vin de Champagne :

Je sais une gente grisette ,  
Taille svelte et minois fripon ;  
Un voile d'argent de sa tête  
Tombe sur son léger jupon.

Le tablier de la coquette  
En lettres d'or porte son nom ;  
Ses amis la trouvent bien faite ;  
Son cou peut-être est un peu long.

Mais à table, combien je l'aime !

C'est l'esprit, c'est le rire même ;  
Elle inspire les moins malins ,  
Car au dessert , la blonde fille,  
Dont le cerveau bout et pétille,  
Lance loin son bonnet par-dessus les moulins.

Ce sonnet, signé A. de Gagnaud, nous cache le nom d'un érudit, M. LÉON DE BERLUC-PERUSSIS, qui compte dans ses ascendants plusieurs hommes de lettres et qui s'est allié à des poètes. Il nous écrivait : — « Puisque vous tenez à donner une liste complète des *Sonneurs de sonnets*, que je vous signale deux poètes aptésiens auxquels m'attache la parenté et qui tous deux ont fait de jolis sonnets. — L'un, M. FORTUNÉ PIN, dont je suis à la fois le neveu et le gendre, a composé un volume de *Souvenirs poétiques* (posthumes) que je compte éditer prochainement, et où sont trois sonnets (1); l'autre, M. ELZÉAR PIN, son frère, a publié en 1839, chez Félix Loquin, un volume in-8° de 320 pp. intitulé : *Poèmes et Sonnets*; depuis il a été membre de la Constituante, et la politique l'a quelque peu détourné des vers; il prépare cependant un recueil. Les deux frères ont acquis en Provence un renom honorable. » — M. de Berluc a fait paraître plusieurs brochures; dans la dernière, *François I<sup>er</sup> à Avignon*, Apt, 1869, in-8°, il raconte la perte des preuves qui nous auraient dit si le sonnet italien enfoui dans une tombe, celle de Laure, dit-on, est bien de Pétrarque; il blâme l'explication donnée par Maurice Scève ou Sève, de ces quatre initiales gravées sur une médaille de bronze trouvée dans le même sépulcre : M. L. M. J. — *Madona Laura morta jace.* (Voir notre t. I<sup>er</sup>, p. 31.)

*Le Chemin des bois, poèmes et poésies*, par M. ANDRÉ THEURIET, Paris, 1867, in-12. Plusieurs de ces poèmes ont vu le jour dans la *Revue des Deux Mondes*. Un de nos amis prétend

(1) In-8°, avec biographie et portrait de l'auteur, Nice, 1870.

que le style en est très-coloré et que les tableaux champêtres y sont bien réussis. Il n'y a qu'un sonnet. *Le Chemin des bois* a été pour l'auteur le chemin de l'Académie française : ce recueil vient d'être couronné par elle (1868). Un autre poème du même auteur, *Les Saisons*, renferme un sonnet ; il a paru dernièrement dans la *Revue des Deux Mondes*.

EDMOND THIAUDIÈRE : *Sauvageries. Petits poèmes et sonnets*. Eau-forte par Didier, Paris, 1866, gr. in-18.

*Apprentissage de la vie, avec une dédicace à la mort*, par EDMOND THY, Paris, 1861, in-12. Ce roman contient un sonnet.

Le comte CHARLES DE TRAVANET a concouru en 1869 aux *Jeux floraux* de Toulouse ; son sonnet (*Valançay*), qui méritait mieux, a eu le simple honneur de l'impression dans le *Recueil*.

M. JULIEN TRAVERS, ancien professeur de littérature à la Faculté des Lettres de Caen, secrétaire de l'Académie de cette même ville, est né à Valognes en 1802. Il a publié un grand nombre de poésies, d'abord : *Deuil* (trente sonnets), Falaise, 1837, in-12 ; puis dix volumes sous le titre de *Gerbes glanées*, Caen, in-12, de 1859 à 1868. — M. Travers a toujours cultivé notre petit poème. Un de ses sonnets imprimés porte la date de 1825 ! Cette époque était très-importante pour notre histoire ; nous avons demandé quelques renseignements à ce sujet, voici la réponse : — « Le sonnet m'avait beaucoup frappé dans Desportes, et j'en avais fait dès 1822. La lecture de Joseph Delorme me donna un nouvel amour du sonnet, et j'en ai fait plus de deux cent cinquante, entre 1831 et 1839. » Nous avons parlé de M. Travers, t. 1<sup>er</sup>, p. 162, à l'occasion des Vaux-de-Vire de Jean Le Houx, surnommé le Romain pour avoir entrepris un pèlerinage à Rome. Ce poète bachique éprouva le besoin de se faire pardonner ses œuvres un peu trop lestes.

M. THALÈS BERNARD a extrait d'un recueil de vers de M. FRANCISQUE TRONEL, pour le publier dans une *Lettre sur la poésie contemporaine*, un sonnet de quelque valeur littéraire; il porte ce titre : *Après une lecture de Werther*.

*Heures de poésie*, par ÉDOUARD TRICOTEL, Paris, imprimerie de Paul Dupont, 1857, tiré à trente exemplaires. Trois sonnets. L'auteur des *Variétés bibliographiques*, 1863, in-12, vient de faire imprimer à quatorze ou quinze exemplaires une petite comédie en vers sous ce titre : *Le Mariage de Colombine*. Plusieurs autres ouvrages portent le nom du même écrivain. Nous ne sommes pas souvent d'accord avec M. Tricotel pour notre manière de penser, mais nous reconnaissons en lui un homme d'une grande érudition.

M. LOUIS ULBACH, avant d'être un romancier assez fécond, avait publié : *Gloriana, poésies*, Paris, 1844, in-8°. Ce volume n'a que trois sonnets, dont le style ne manque pas d'une certaine élégance.

M. AUGUSTE VACQUERIE, le cousin et l'ardent défenseur de M. V. Hugo, n'a, du moins à notre connaissance, commis que deux sonnets, chacun de trois syllabes; ils sont dédiés à Paul Garnier (*Demi-teintes*, 1845, in-12). — Le début littéraire de M. Vacquerie est *l'Enfer de l'esprit*, 1840, in-8°. C'est du romantique sans mélange.

*Les Gouttes d'eau, sonnets*, par M. ANTONI VALBRÈGUE, ou Valabrègue, d'Aix, firent leur première apparition dans la *France littéraire*, de Lyon; ensuite elles furent données au public.

*Les Filles de minuit*, par VALÉRY VERNIER, Lyon, 1865. Louis Perrin a prêté ses presses pour ce volume de poésies et de mœurs faciles. Il y a deux sonnets. Du même auteur : *Aline, roman d'un jeune homme*, gr. in-18.

*Bleuts et soucis*, par AUGUSTE DE VAUCELLE, 1853. C'est sans doute par une faute d'impression que le titre porte *Bleuts*. — On trouve trois sonnets dans ce livre : sont-ils parmi les

*bluets* ou les *soucis*? — D'autres recueils doivent le jour à M. de Vaucelle : *Les Aspirations, poésies*, Paris, 1858, in-18; — *Inspirations champêtres*, et *Cimes et Vallons*. M. Auguste Petit, né à Dieuville en 1818, a eu, le 25 juin 1864, l'auto-risation d'ajouter à son nom celui de Vaucelle.

*Poèmes saturnins*, par PAUL VERLAINE, Paris, 1867, in-12. Une douzaine de sonnets. Il n'y en a point dans un autre ouvrage de M. Verlaine : *Fêtes galantes*, Paris. MDCCCLXIX.

M. EUGÈNE VERMERSCH a fait paraître dans un nouveau journal, *l'Eclipse* (17 mai 1868), deux sonnets : *le Macaroni* et *les Truffes*. Il a signé deux ou trois brochures et *Les Printemps du cœur*, Paris, MDCCCLXV; il étudiait alors en médecine. Son *Almanach du hanneton*, pour 1867, renferme douze sonnets de lui, et un autre du caricaturiste ANDRÉ GILL.

M. Angely Feutry a, dans *Une Voix inconnue*, 1864, in-12, reproduit un sonnet irrégulier de Henry Vernot, mais ailleurs nous avons lu HENRY VERMOT.

M. M. VÉSY, bibliothécaire de Rodez, est un poète modeste qui craint le jour, le bruit et le contact du monde : c'est une sensitive poétique. Nous sommes le seul confident de M. Vésy; nous avons appris que deux de ses sonnets avaient paru dans les *Mémoires de la Société littéraire de Rodez*, mais sous un nom de guerre, sans doute celui de B. Lunet. L'auteur conserve une douzaine de sonnets inédits. Trois nouveaux, sur Pétrarque et Laure, ont récemment paru dans le *Bas-Limousin*, de Brive. — M. Vésy a bien voulu nous dédier un quatrain que nos lecteurs aimeront à lire :

Le Souvenir, c'est tout... C'est l'âme de la vie!  
Ranimant le passé, défiant l'avenir!  
Le temps peut tout détruire, au gré de son envie;  
Qu'importe! si le cœur sauve un doux souvenir!

Les quelques mots que nous avons, tome I<sup>er</sup>, p. 30, consacrés à M. LOUIS VEUILLOT, ne suffisent pas pour cet écrivain remarquable, pour ce polémiste ardent, redoutable et redouté. Ses œuvres en prose sont nombreuses et très-connues; nous ne les désignerons point; il faut se borner à ce qui est plus spécialement de notre ressort. — Si vous aimez les sonnets, M. Veillot en a mis partout; vous en rencontrerez dans *Cà et là*, *les Odeurs de Paris*, et *les Coulevres*; ce dernier volume en a même quatre-vingt-huit, sans compter celui de M. Soullary contre l'auteur. — M. Veillot part de ce principe que la douceur ne séduirait pas des adversaires qui refusent obstinément d'ouvrir les yeux à la vérité; il les fustige donc d'importance, comme pour leur dire: « Au moins vous attraperez cela! » — Le conquérant célèbre qui se disait le *Fléau de Dieu* se servait d'un glaive: M. Veillot n'a qu'une plume dans la main; c'est égal, nous ne savons pas à qui nous aimerions mieux avoir affaire!

M. H<sup>te</sup> VIAULT, avocat, remarqué aux *Jeux floraux* de Toulouse, et membre de l'Académie de La Rochelle, a composé des sonnets d'une valeur réelle, nous écrivait M. Gaston Romieux, son collègue et son compatriote. Nous avons prié M. Viault de nous communiquer deux ou trois sonnets; mais il n'a pas répondu à notre appel, imitant en cela plusieurs autres poètes. La confraternité littéraire est vraiment une bien belle chose!

Tout à l'heure nous prenions le *Chemin des bois* avec M. Theuriet, le sentier escarpé du *Parnasse contemporain* en assez nombreuse compagnie, et maintenant nous irions dans le *Pays bleu* (1862) découvert ou décrit par M. EUGÈNE VIGNON, sténographe et ancien prote; mais ce serait pour y lire des sonnets d'amour; franchement, nous en avons assez comme cela, passons!

Le comte ALFRED DE VIGNY (1797-1863) nous a presque

échappé de son vivant ; des quatre sonnets de lui qui ont paru après sa mort dans le *Journal d'un poète*, édité par M. L. Ratisbonne (1867, in-12), trois étaient inédits ; le quatrième se trouvait dans l'*Ariel* du 19 mars 1836. *La Petite Revue* l'avait publié le 3 mars 1866. Un d'entre eux, adressé à Boulay-Paty, fait naître le sonnet

De l'octave du Tasse et du tercet du Dante.

Or, on sait que notre poème était bien antérieur à ces deux grands hommes. — M. Ratisbonne adressa en 1865 à *la Revue moderne* deux sonnets inconnus qu'il avait trouvés dans les papiers d'Alfred de Vigny. L'un est de Musset, l'autre de George Sand. M. Ratisbonne confesse que M<sup>me</sup> Sand nie cette paternité, et que Musset, après avoir écrit ces deux poèmes, aura voulu lui attribuer le meilleur. Ils ont été reproduits le 17 juin 1865 par la *Petite Revue*. Ce dernier recueil a, le 26 mai 1865, inséré une pièce de soixante-seize vers de George Sand sur la mort d'A. Planet (Extrait de l'*Echo de l'Indre*, 13 janvier 1854). Mais revenons au comte de Vigny. Ses œuvres en vers se composent de : *Poèmes*, Paris, 1822, in-8° (anonyme) ; — *Le Trappiste*, Paris, in-8°, 1822 (anonyme) ; — *Eloa*, Paris, 1824 ; — *Les Poèmes antiques et modernes*, Paris, 1826. Presque toutes ces compositions furent, en 1829, réunies en un volume in-8°. Vinrent ensuite : *Paris, élévation*, Paris, 1831, in-8°, et *Les Amants de Montmorency*. Enfin parurent les *Poésies complètes*, en 1842, car nous laissons de côté la prose. — Un ouvrage de M. de Vigny a provoqué cette réflexion d'Alfred Nettement : « Ce sont les stoïciens modernes qu'Alfred de Vigny a chantés dans son poème des *Destinées*, et qu'il avait déjà préconisés lorsque, dans *Servitude et Grandeur militaire*, il proposait de remplacer toutes les religions par celle du vieil honneur. » — Terminons en disant

qu'Alfred de Vigny voulait entreprendre un nouveau livre; il s'était promis d'y consacrer deux pages à un sonnet manuscrit que lui avait dédié M. J. VALÈRE-MARTIN. Un autre sonnet doit faire partie d'un recueil de vers que M. Valère-Martin, de Cavaillon, publiera sous le titre de *Feuilles desséchées*. Espérons qu'il n'y aura point de chute des feuilles pour ces poésies-là.

EUGÈNE VILLEMEN. *Herbier poétique*, 1842, in-18. Quelques fleurettes que l'auteur nomme sonnets. Il s'agit du docteur Villemén (1815-1869), poète et bibliophile dont les livres curieux ont été vendus aux enchères. Ses autres ouvrages, sans parler d'un prix remporté vers 1840 à la Société des Gens de lettres, portent les titres suivants : *Le Chevrier des Ardennes*, *Le Siècle d'Auguste* et *Le Gymnase dramatique des salons*, 1858, in-8°. Il laisse un recueil de sonnets que va publier un membre de sa famille.

*La Voix de la Province, revue littéraire* (de Limoges), a donné en 1862-63 des sonnets de M. LOUIS GUIBERT (sous le pseudonyme de Jules Bonnet), de M. ÉDOUARD DANGIN, de Paris, de M. ALEX. JEANNIARD DU DOT (qui a publié dans la suite : *Sonnets à la Vierge, présentés aux Jeux floraux* (avril 1864), in-18 de 4 pp.), de M. Aug. Lestourgie, de M. H. du Pontavice de Heussey, et de M. CHARLES VALETTE, auteur de *Portraits de femmes*, sonnets. — M. L. Guibert a publié les *Rimes franches*, Paris, gr. in-18, 1864 (on y voit quatre ou cinq sonnets); M. Guibert est aujourd'hui chef du cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales.

*Les Voix poétiques...*, publiées par Evariste Carrance... Bordeaux, gr. in-16, 1868. C'est un recueil collectif édité à la suite d'un concours littéraire; on y voit deux sonnets par M. GUSTAVE RIVET; MM. AUG. CHAIZE, J. B. Rozier, ARTHUR LETUR, L. Guibert, etc., y ont un sonnet chacun, ainsi que M. A. Thévenot (reproduction de ses *Villageoises*).

— Les pièces d'un autre concours, réunies sous ce titre : *Parfums de l'âme*, Bordeaux, 1869, nous révèlent deux autres sonnettistes, MM. ÉDOUARD LE BRETON et CAMILLE LAROCHE.

*Fleurs et Chardons*; par JULES DE VORIS, Paris, MDCCCLXIV, in-12. Il s'agit évidemment des rêves et des réalités de la vie. — Sous ces fleurs nous avons découvert deux petits serpents ou sonnets amoureux; sous les chardons gisent deux autres sonnets.

Dans les *Landes fleuries*, par M. PAUL VRIGNAULT, 1858, les sonnets sont des fleurs qui demandent un peu plus de culture.

THÉOD. WAINS DES FONTAINES, ancien professeur, mort à Tulle il y a vingt ans au moins, fit paraître les *Ephémères*, *poésies*, puis *Otia*, gr. in-8°, 1843. — Ce dernier recueil a bien une douzaine de sonnets; mais l'auteur était prosaïque. Wains des Fontaines avait publié : *Boëldieu et les honneurs rendus à ce célèbre compositeur à Rouen, dithyrambe*, Rouen, 1836, in-8°.

A. WATRIPON, connu sous le pseudonyme de Ch. de La Reynie, mort il y a peu d'années, fit un sonnet qui a trois quatrains et qui porte ce titre : *La Confession de Lise*.

Ne se croirait-on point à une époque bien éloignée de nous en lisant sur la couverture d'un livre moderne pourtant de M. WINOC JACQUEMIN : *Sonnets à Ninon!* D'autant plus que M<sup>lle</sup> de Lenclos aurait pu accepter la dédicace de ce recueil.

FIN DES SONNETTISTES FRANÇAIS MODERNES.

## ADDITIONS ET CORRECTIONS

---

### TOME PREMIER

**P**AGE 29. En note, ajouter : M. Camille Esménard, connu aujourd'hui sous le nom d'Esménard du Mazet, a refait et agrandi son travail sur Pétrarque, Paris, 1848, in-8°. Il vient de publier : *Le Cantique des Cantiques*, Paris, 1870, in-8°, et *Chants à la sainte Vierge*, Paris, 1870, in-18. Deux sonnets sont parmi ces *Chants*.

P. 36. Nous aurions dû mentionner un autre traducteur du sonnet de sainte Thérèse, ADOLPHE DE PUIBUSQUE (1801-1863), auteur de l'*Histoire comparée des littératures espagnole et française*, Paris, 1843, 2 vol. in-8°; de la *Mort de Léonard de Vinci*, poème, Paris, 1824, etc. — Ce sonnet se trouve dans l'*Histoire de la poésie... L'Espagne*, par M. Ferdinand Loise, Bruxelles, 1867, in-8°.

P. 43. Chamisso fut traduit en 1838 par Nic. Martin, qui le nomme Adelbert et non Adalbert.

P. 53. Antoine de Blegier, né le 23 juin 1527 à Carpentras, couronné l'an 1548 aux *Jeux floraux*, fit paraître : *La Magnifique et triomphante entree faite à tres illustre et tres puissant prince Alexandre Farnés...* Lyon, 1553. Il se glorifie dans ce livre d'avoir « versifié de telle sorte que les deux premiers vers finissent par une rime masculine et les deux suivans par une rime féminine, et ainsi de suite. »

Pages 58 et 59. Nous avons parlé des *sonnets doubles* français de Jean de Boyssières; et, pages 24 et 25, un passage de Ginguéné

nous renseigne sur ceux que les Italiens composaient autrefois. Ajoutons que les Espagnols, doublant les terminaisons des leurs, n'arrivaient qu'à produire deux sizains et deux quatrains, tous sur deux rimes. Dans le sonnet avec l'*Intercalare* que les Italiens ont inventé, le vers du commencement revient à la fin du premier quatrain; le premier du second quatrain est mis de même après le deuxième quatrain, et, comme on agit de la sorte pour les tercets, on *intercale* ainsi quatre vers. Les deux ou trois premiers mots des quatrains et des tercets suffisent cependant; l'essentiel est que les répétitions soient faites à propos et s'accordent avec le reste du poëme. — Un *sonnet à queue*, différant du nôtre et de celui des Italiens, fut quelque peu usité dans l'Espagne: on ajoutait un vers de quatre ou cinq syllabes après le deuxième, le quatrième vers de chaque quatrain et le troisième de l'un et de l'autre tercets. Les quatre petits vers des quatrains rimaient ensemble, et les deux des tercets s'accordaient aussi entre eux. — Le *sonnet continu* ou *continué* simple était en entier sur deux rimes; les chevaliers de Lescale et de Saint-Gilles ont fait un sonnet continu chacun; on peut en dire autant de MM. Jules Lacroix et Oscar de Poli. Mais les Italiens donnèrent surtout le titre de sonnets continus à une série de sonnets sur les mêmes rimes et se rapportant à un seul sujet. *Folgore di San Gemignano*, qui vivait au XIII<sup>e</sup> siècle, paraît en être l'inventeur; nous rappellerons ses quatorze sonnets sur les douze mois, et ses huit autres sur les sept jours de la semaine. Ce genre de poëme reçut le nom de *chaîne* ou de *couronne*. A ce propos, voici comment s'exprime Le Prevost d'Exmes: « Les Poëtes de Sienne encherirent sur ce modele et pretendirent avoir trouvé une maniere particuliere d'entrelacer les sonnets comme les guirlandes de fleurs. Quelques-uns d'entre eux composerent jusqu'à vingt-cinq sonnets de suite sur la même matiere. Le dernier, regardé comme le principal, étoit appelé *Magistrale*; il régloit la marche des autres; son premier vers formoit le début du premier sonnet; son second vers commençoit le second, et ainsi de suite. Lorsque le nombre de sonnets alloit au delà de quatorze, le Poëte étoit obligé de recommencer, suivant la regle, ce qui rendoit la couronne double ou triple, *corona doppia* ou *rinterzata*. » — Des poëtes modernes imaginèrent de com-

mencer le premier sonnet de leurs couronnes par le dernier vers du *Magistrale*. — Enfin, Giovanbatista Bisso dans son *Introduzione alla volgare poesia*, que Le Prevost d'Exmes semble avoir mise à contribution, parle d'une troisième façon de composer des couronnes. — Un autre sonnet enchaîné, mais simple, que l'Espagne nous a fait connaître, est décrit dans *L'Apollon ou l'oracle de la poésie italienne et espagnole*, Paris, M.DC.XLIV, in-8° : « — Le Sonnet enchaîné outre la rime ordinaire, chaque vers vient à rimer dans le commencement du suivant, comme cettui-cy, A la Sagesse,

Pluguiera a Dios que en ti, Sabiduria,  
(Guía del alma y celestial lumbrera)  
Huiera yo empleado el largo día,  
La fría noche, el tiempo que perdiera...

« Le Sonnet par repetition reprend le mot entier, qui a finy le vers, au commencement du vers suivant, comme cettui-cy :

Guarda mundo tu flaca fortaleza,  
Fortaleza de carne no la quiero,  
Quiero servir a aquel, in quien espero,  
Espero harà de roble mi flaqueza. »

Lasphrise a fait dans notre langue une pièce de vers du même genre, sans compter un sonnet en monosyllabes.

Les Espagnols et les Italiens avaient comme nous un sonnet croisé que les uns nommaient *terciado*, et les autres *terzato*; les rimes de ce sonnet alternaient régulièrement dans les quatrains. — Les Italiens firent encore des sonnets *bisticciati*, *letterati*, *bisdrucchioli* et *leporeambici*. Pour les sonnets *di proposta* et *di riposta*, voici en quoi ils consistaient : un poëte adressait un sonnet à un autre poëte, qui lui répondait en se servant de rimes identiques, sans obligation, toutefois, d'employer le dernier mot de chaque vers. — Nous aurions à décrire les *sonnets rétrogrades* (qu'on peut lire à rebours) et les *sonnets septenaires*; mais hâtons-nous de terminer cette revue par d'autres genres. Bense-Dupuis, amateur de curiosités, cite un sonnet de *Lope de Vega* sur le mariage de Catherine d'Autriche, infante d'Espagne, avec le duc de Savoie; l'auteur a mis quatre langues à contribution : le premier vers est en latin, le deuxième en por-

tugais, le troisième en italien, le quatrième en espagnol, et ainsi de suite. C'est une pure bagatelle comme le poëme que ce Lope de Vega construisit de pièces et de morceaux en empruntant des vers à l'Arioste, au Camoëns, au Tasse, à Horace, etc., pour en former un tout appelé autrefois centon. Un sonnet d'*Hipolito Pellicer de Tovar*, sur la mort du même Lope de Vega, est à la fois espagnol et latin; n'a-t-il pas sur les précédents une réelle supériorité?

Sacra, splendida, excelsa, inclyta Pyra,  
De fama herotea, Tumba gloriosa  
Si cadauer ocultas religiosa,  
Tu me inflamma deuota, tu me inspira.

De rara, prodigiosa, culta Lyra,  
Fecundas voces canta numerosa,  
Eloquentias publica harmoniosa,  
Terentianos periodos admira.

Tu peregrina Phœnix, quæ volando  
Alta penetras barbaras Nationes,  
Claros eternos orbes habitando;

Viue Fœlix sphericas Regiones,  
Immortales coronas illustrando,  
Adorando beatificas visiones.

Il faut continuer nos citations par un genre qui n'est pas uniquement réservé à notre poëme. Bense-Dupuis s'exprime de la sorte à ce sujet : — « Sans parler des labyrintes, qui se peuvent tracer de lettres, pour estre assez connus en toutes langues, nous remarquerons seulement ceux que les Espagnols composent de vers entiers, par exemple d'un Sonnet, principalement de ceux que nous auons appelez continus, lesquels se rendent intelligibles, et produisent un bon sens et une consonance legitime par où que l'on puisse commencer à les lire, ou à droit, ou à gauche, ou par le commencement, ou par le milieu, ou par la fin; en sorte que d'un mesme Sonnet l'on en pourra faire plusieurs. Vous pouuez reconnaître cét artifice dans le Sonnet suiuant, qui est vn Sonnet simple (il appelle cela un Sonnet simple) :

Sagrado Redentor, y dulce esposo,  
Peregrino y supremo Rey del Cielo,  
Camino celestial, firme consuelo,  
Amado Saluador, Iesus gracioso.

Prado ameno, apacible, deleytoso,  
Fino rubi engastado, fuego en yelo,  
Diuino amor, paciente, y santo zelo,  
Dechado perfectissimo, y glorioso.

Muestra de amor, y caridad subida  
Distes, Señor, al mundo, haziendoos hombre,  
Tierra pobre y humilde a vos juntando.

Venistes hombre y Dios, amparo y vida,  
Nuestra vida y miseria mejorando,  
Encierra tal grandeza tal renombre.

Les Espagnols n'ont plus de labyrinthes que dans leur politique.

Jean Meschinot, mort en 1509, a composé deux huitains qu'on peut lire, dit-il, *et retourner en trente huit manieres*.

M. Garnier a trouvé deux *sonnets-rondeaux* dans le *Menagiana*; on attribue le meilleur à un *ÉVÊQUE DE RIEUX*.

P. 66, ligne 2. Les *Poésies de Sarasin (sic)*, Caen et Paris, 1824, page 82, ont un sonnet sur les bouts-rimés *chicane* et *capot*.

P. 67. Martinet publia aussi : *A Louis-le-Grand, Protecteur de l'Eglise*, poème, in-8°. Martinet d'Escury, gentilhomme ordinaire de la reine, mère de Louis XIV, traduisit en vers l'*Introduction à la vie dévote*.

P. 80. Il faut rétablir ainsi les noms des Lanternistes couronnés :

Le P. Commire. proto-lauréat.

1693. JEAN-GUALBERT DE CAMPISTRON (1659-1723).

1694. Le chevalier Dupont.

1695. M<sup>lle</sup> L'Héritier de Villandon.

1696. M<sup>lle</sup> L'Héritier de Nouvellon.

1697. Le P. François Lamy. (Sonnet imprimé de M<sup>me</sup> DU NOYER.)

1698. Grangeron, de Toulouse (1).

1700. L'abbé de Poissy.

1701. Le P. Courtier.

1702. De Nolet Cadhillac.

1703. Magnas, de Lectoure.

1704. Barrère l'aîné, médecin à Toulouse.

Les Lanternistes couronnèrent un sonnet en bouts-rimés à la

(1) *Relation de l'état de quelques personnes possédées, faite d'autorité du Parlement de Toulouse, par Fr. Bayle et Grangeron, docteurs en médecine. Toulouse, 1693, in-12.*

fin du XVII<sup>e</sup> siècle; mais vers 1640, ils étaient déjà constitués en corps. Un Toulousain, bienveillant érudit, bibliophile remarquable et possesseur d'une bibliothèque vraiment magnifique, où nous avons puisé pendant cinq heures, a publié de curieuses recherches sur cette académie. *Les Lanternistes, par le docteur Desbarreaux-Bernard* (1), Paris, MDCCCLVIII, gr. in-8°, ont été tirés à 132 ex. dont 40 environ sont ornés des portraits de Pellisson et de Vendages de Malapeire, ainsi que des médailles destinées aux lauréats du *Discours au Roi* et du sonnet. L'auteur y cite la *Publication du sonnet qui a remporté le prix...* Toulouse, 1698, in-8°, de 16 ff. Nous ne savions pas que Grangeon, couronné alors, eût fait imprimer onze sonnets du même genre, avec douze autres de son malheureux concurrent nommé BEAUMONT. Le docteur Bernard reproduit un madrigal et un sonnet assez lestes de la présidente DE DRUILHET, et donne en outre un sonnet inédit, qu'il croit apocryphe, de PIERRE DE FERMAT (1601-1665).

P. 83. Nicolas Guillebert est l'auteur d'un livre : *Les Proverbes de Salomon expliquez en forme de Paraphrases*, Paris, 1626, in-8°, 1635, pet. in-8°, et 1637, in-8°. Le second privilège est du 10 décembre 1631. N. Guillebert était alors curé de Berville.

P. 88, ligne 11. Il s'agit de G. Thomas Asselin, poète médiocre, mais prêtre excellent, qui publia : *La Religion, poème*, suivi de poésies diverses, 1725.

P. 95. BONAVENTURE DES PÉRIERS termina peut-être sa vie par le suicide. Il traduisit des ouvrages de Térence, de Platon et de Sénèque. Ch. Nodier lui consacra une notice (*Revue des Deux Mondes*, nov. 1839), et lui attribue : *Discours non plus mélancoliques que divers...* — *Le Careme Prenant* du même des Périers est en vers de dix syllabes dont la césure est après la cinquième. Son *Cymbalum mundi*, qui, selon Ph. de la Madelaine, offense à la fois la religion, le bon sens et les mœurs, fut, par ordre du Parlement, brûlé en 1538. On connaît à peine deux exemplaires de l'édition de 1544. Une autre édition est de 1732. Nous n'avons

(1) Connu par *L'Imprimerie à Toulouse aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, seconde édition, Toulouse, 1868, gr. in-8°, avec 18 planches (tiré à 100 ex.), et par la *Chasse aux incunables*.

pas trouvé de sonnets dans le *Recueil des Œuvres de feu Bonaventure des Periers, Vallet de Chambre de Tres chrestienne Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre*, A Lyon, 1544, in-8°. M. G. Garnier nous en signale deux dans *Les Nouvelles recreations et ioyeux devis de feu Bonaventure Desperiers*, etc. A Lyon, Mil D<sup>c</sup> LVIII, pet. in-4°. La devise de ce poëte fut *Loisir et liberté*.

P. 96. M. Garnier a découvert un sonnet de JEAN VESOU dans l'*Heptameron* de la reine de Navarre, édition posthume de Claude Gruget (1559); la précédente, de Boaistuau (1558), contenait deux autres sonnets par GABRIEL DE LYVÈNE, Angoulmois, et BERNARD DE GIRARD, Bourdelois. S'agit-il de Ber. de Girard, seigneur de Haillan, auteur d'une histoire des seigneurs, comtes et ducs d'Anjou : *De l'Estat et succez des affaires de la France*, Geneve, 1609, et Rouen, 1611, pet. in-8°?—Un sonnet de Passerat précède l'*Heptameron*..., édition de 1581, Lyon, in-16.

P. 98. Ajouter à l'article de Jean de la Maisonneuve : Il en est de même d'E. de Maison-Neufve, Bordelais, connu par : *De la plaisante et delectable histoire de Gerileon d'Angleterre mis en françois*, Paris, 1586, in-12, et Lyon, in-16. Ce livre fut écrit vers 1572.

P. 99. Le grivois Noël du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton, est l'auteur des *Propos rustiques, Baliverneries, contes et discours d'Eutrapel*. Les *Propos* datent de 1548; la première édition des *Baliverneries ou Contes d'Eutrapel* remonte à la même année. Ces *Contes* furent de nouveau imprimés en 1698, in-12, et en 1732, aussi in-12. Les *Contes d'Eutrapel* sont précédés d'un sonnet laudatif signé PIBAREIL. M. Garnier, qui nous donne ce renseignement, le complète ainsi : Le dernier éditeur des *Œuvres* de N. du Fail, M. J. M. Guichard, a découvert d'autres pièces à la louange de son auteur dans les *Mémoires du Parlement de Bretagne* (1579); il les a insérées en tête de son recueil, in-18, 1842; P. MAHÉ, avocat en la Cour, s'y trouve pour deux sonnets. Noël du Fail, qui prenait le pseudonyme de Léon Ladulfi, a mis une sorte d'anagramme au bas de plusieurs pièces fugitives : *Le fol n'a Dieu*.

P. 100. D'autres disent que la *Nymphe Remoise au Roy* est de Rennes, Simon de Foigny, 1609; il y a peut-être deux édi-

tions. *Le Recueil de plusieurs inscriptions* est de Paris, 1628, in-4<sup>o</sup>.

P. 102. On doit rétablir ainsi les 31<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> lignes : Ch. Fontaine dans le *Quintil Horatian*, que reproduisent plusieurs éditions de l'*Art poétique* de Sibilet, etc.

P. 106. Il faut ajouter que Jean Charrier a plutôt imité que traduit *L'Art de la guerre composé par Nicolas Machiavelli, citoyen et secrétaire de Florence*, Paris, 1546, pet. in-fol.

P. 111, ligne 4. Jeanne d'Albret fit des sonnets; sa fille, Catherine de Bourbon-Navarre, duchesse de Bar, auteur de poésies perdues, nous en a laissé un; pourquoi Henri IV aurait-il échappé à cet héritage poétique? On lui attribue bien un sonnet adressé à M<sup>me</sup> de Montaignu, sonnet que le vicomte de Poli a découvert dans les *Amours de Henri IV, roi de France...* Paris, 1807, 3 vol. in-12 (Brunet dit in-18); mais cet ouvrage, qui fut souvent imprimé, parut pour la première fois longtemps après la mort de ce monarque; son auteur anonyme n'a jamais été connu; le style de ce sonnet et le petit nom de Lise donné à M<sup>me</sup> de Montaignu ne semblent point appartenir au XVI<sup>e</sup> siècle!...

P. 111, ligne 9. Voir La Croix du Maine à propos des sonnets attribués à Dauphine du Jardin.

P. 112. Avant la notice sur Maclou de la Haye, mettre la suivante : *Quadrins historiques sur la Bible* (par CLAUDE PARADIN). A Lyon, Jean de Tournes, MDLIII. *Quadrins historiques de l'Exode*. A Lyon, id., id., in-8<sup>o</sup>. Une autre édition est de 1558; celle de 1560 n'a de changé que le titre. M. Yemeniz fait observer que le dernier sonnet, placé à la fin de l'Exode, édition de 1553, ne se trouve pas dans celle de 1558. — Quelques livres sont encore dus à Cl. Paradin, chanoine de Beaujeu, notamment les *Devises héroïques*. A Lyon, MDLI, in-16, MDLVII, in-8<sup>o</sup>, etc. Fr. d'Amboise a revu et augmenté ces Devises. Il ne faut pas confondre leur auteur avec Jean Paradin de Louhans et Guill. Paradin de Cuyseaulx, d'abord chanoine, ensuite doyen de Beaujeu.

Même page. Œuvres de Guill. de La Perrière, de Toulouse : *Les Considérations des quatre mondes...* A Lyon, à Tolose, 1552, in-8<sup>o</sup>; sonnets de Bernard du Poey (de Luc) et d'ANTOINE NOGUIER Tolosan, dont la devise était : *Ne Trop, ne Peu*; dizain

de Jacques de Maulevaut, Angevin ; *La Morosophie*, à Lyon et à Tolose, 1553, in-8°; sonnet par GUILLAUME DE CAYRET, avec cette devise : *Qvand tovt cherra* ; *Le Miroir politique...* A Paris, 1567, in-8°; sonnets de B. du Poey (devise : *Iusques à quand*), et de G. de Cayret *Tholosain*. Ces trois livres font partie de la bibliothèque du docteur Desbarreaux-Bernard; le 4<sup>e</sup> ouvrage de La Perrière : *Le Theatre des Bons engins...* 1539, in-8°, ne contient aucun sonnet.

P. 115. L'article suivant doit précéder celui de Guill. du Buys : GABRIEL SYMEON (*Simeoni Fiorentino*), savant archéologue, publia divers ouvrages en français et en italien; nous citons celui-ci : *De la Generation, Nature, Lieu, Figures, Cours et Significations des Cometes. Plus un Sonet et un Elegie au Roy*. A Lyon, MDLVI, pet. in-8°.

P. 119, ligne 30. Nous avons orthographié le nom de Cl. Colet comme il se trouve dans les *Amours d'Olivier de Magny*, et dans un ouvrage même de l'auteur : *L'Oraison de Mars aux dames de la court, ensemble la response des dames à Mars*, par Cl Colet de Rumilly en Champagne; Paris, 1548, in-8°. Les bibliographes écrivent toujours Collet. Cet auteur, selon Fr. Habert, fut maître d'hôtel de la marquise de Nesle; il n'existait plus en 1555.

P. 119, ligne 30. Claude Gruget et Cl. Colet ont traduit des ouvrages espagnols et italiens. Voici une traduction du premier : *Le plaisant jeu des Echez renouvelé... Nagueres traduit d'Italien en François*, par feu Claude Gruget Parisien. A Paris, 1560.

P. 119, ligne 31. Il faut distinguer Jean de Castaigne (Bourdellois) de Gabriel de Castaigne ou Castagne, cordelier, conseiller et aumônier du roi, évêque de Saluces (1600), et auteur d'œuvres tant *medicinales que chymiques*.

P. 121. Des sonnets à la louenge de Loïse Labé n'ont pour signatures que ces devises : *Non si non la* ; *Devoir de voir* et *D'immortel zele*. La même devise pouvait appartenir cependant à plus d'une personne; ainsi les maisons de Poulpiquet et de Kervent portaient : *De peu assez*, comme le poète Jean Le Maire de Belges.

P. 125. Jules de Guersens composa une tragédie (*Panthée*) et la publia sous le nom de Catherine des Roches, croyant par là

toucher le cœur de cette dixième muse, qui fut impitoyable. Les *Annales poétiques* nous apprennent que J. de Guersens, sénéchal à Rennes, mourut de la peste le 5 mai 1583, ayant environ quarante ans. On lui attribue un poëme dont le titre ne peut être mentionné ici.

P. 140. *L'Histoire du monde de C. Pline second... Le tout mis en François par Antoine du Pinet*, seigneur de Norois. A Lyon, MDLXXXI, in-fol. Le premier tome est précédé d'une ode au traducteur par N. R. P. (Nicolas Rapin Poitevin?) Voici le commencement :

Pour ce que i'admire icy.

P. 142. Citons d'autres œuvres de Jean de la Taille : *Remonstrance pour le Roy à tous ses subiects qui ont prins les armes contre Sa Maiesté*, Lyon, 1567, in-12; — *La Geomance abregée pour scavoir les choses passees et futures; ensemble le blason des pierres precieuses contenant leurs vertuꝝ et proprietéꝝ*, Paris, 1574, in-4<sup>o</sup>; *Histoire des Singeries de la Ligue*, etc.

P. 144. La Croix du Maine et du Verdier veulent, contrairement à Colletet, que l'on écrive Guesdou et non Gadou. Les ouvrages de ce poëte prouvent cependant qu'il se nommait Gadou. Les biographes en ont toujours remontré même aux auteurs; c'est ainsi qu'ils écrivent Deshoulières, Desbarreaux, Collet, etc.

P. 148. On doit ajouter à la notice de R. Garnier : Ces deux sonnets terminent *Le Tombeau du feu Roy Tres-Chrestien Charles IX...* Par Pierre de Ronsard, Aumosnier ordinaire de Sa Majesté, et autres excellents Poëtes de ce temps. A Paris. De l'Imprimerie de Federic Morel, Imprimeur ordinaire dudict Seigneur. 1574, in-4<sup>o</sup> de 8 ff.—Une élégie, un sonnet et un quatrain latin par Ronsard; une élégie et deux sonnets par Amadis Iamin (*sic*), enfin les deux sonnets de R. Garnier.

P. 149, ligne 10. Mettre : Dans les *Curiosités littéraires* de M. L. Lalanne, on lit l'anecdote suivante : « Un avocat du parlement d'Aix, nommé Billon, ayant présenté à Louis XIII, lors de l'entrée de ce prince dans cette ville, cinq cents anagrammes qu'il avait laborieusement composées sur son nom (de Louis XIII), le roi fut si enchanté d'un pareil chef-d'œuvre, qu'il fit à l'auteur

une pension considérable qui fut continuée à ses enfants. » — Billon serait maintenant soumis à l'examen de quelques aliénistes, et l'on sait la conclusion! — Rappelons ici *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin construit par François Billon, secrétaire*; Paris, 1555, in-4<sup>o</sup>. Portrait et figures.

Pages 152 et 162. La nouvelle édition des *Supercherries littéraires* de Quérard, 3<sup>e</sup> vol., contient des renseignements sur le nom de Jean Desplanches, qui n'est pas tout à fait le pseudonyme de Tabourot. Le *Premier livre de Synathrisie, ou Recueil confus*, Dijon, 1567, in-4<sup>o</sup>, fut réimprimé en 1571 et en 1579, à Rouen, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage demeura incomplet; Tabourot, sans doute, y eut la plus grande part, mais Desplanches y collabora certainement.

P. 157, ligne 3. Le P. Crespet, natif de Sens (1543), publia aussi : *Instruction de la foy chrestienne contre les impostures de l'Alcoran mahometique...*, par F. P. C. (P. Crespet, prieur des Célestins-lez-Mante); Paris, 1589, in-8<sup>o</sup>; *Le Triomphe de Jesus et Voyage de l'ame devote...* Paris, 1599, in-8<sup>o</sup> (l'auteur était alors prieur des Célestins de Paris), etc. — Le P. Crespet, en 1605, était prieur des Célestins de Soissons.

P. 160, ligne 2. Ce livre contient un sonnet de BOUCHART.

P. 167. Jean Le Frère est aussi l'auteur de *La Vraye et entiere histoire des troubles et guerres civiles, auenues de nostre temps, pour le fait de la religion, tant en France, Allemaigne que Pays-Bas*, Paris, 1574, in-8<sup>o</sup>.

P. 168. Notre notice sur FLAMINIO DE BIRAGUE, déplacée pour plus de régularité dans l'ordre chronologique, a été oubliée dans le cours de l'impression; la voici : *Les Premières Œuvres poetiques de FLAMINIO DE BIRAGUE*, Paris, 1585, pet. in-12, sont montées à 160 fr. à la vente Ed. Turquety. La première édition est de 1581, aussi pet. in-12. Birague est sans doute injustement accusé d'avoir publié *L'Enfer de la mere Cardine...*, 1597, réimprimé l'an 1793, gr. in-8<sup>o</sup>. — Il est inutile de citer des vers de ce poëte médiocre. La première partie de ses *Œuvres*, les *Amours de Marie* (de Vigenère), a 95 sonnets; stances, élégies, épigrammes, chansons et autres sonnets sont dans la deuxième.

P. 170. Malherbe fut premier secrétaire du Grand Prieur, HENRI D'ANGOULÊME, fils naturel de Henri II. On lit dans les

*Historiettes* de Tallemant des Réaux : « Un jour, ce M. le Grand Prieur, qui avoit l'honneur de faire de méchants vers, *dit* à du Perrier : « Voilà un sonnet; si je *dis* à Malherbe que c'est moi « qui l'ai fait, il *dira* qu'il ne vaut rien; je vous prie, *dites*-lui qu'il « est de votre façon. » — Du Perrier montre le sonnet à Malherbe en présence de M. le Grand Prieur. « Ce sonnet, *dit* Malherbe, est tout comme si c'étoit M. le Grand Prieur qui l'eût « fait. » — M. Monmerqué ajoute : « Cette anecdote est rapportée avec des différences par Papon, *Histoire générale de Provence*, IV, 255. » On le croit sans peine; il y a sans doute moins de dits et de redits! — Ne quittons point Malherbe sans rappeler que M. E. Fournier a reproduit dans l'*Artiste* (15 sept. 1850) un sonnet inconnu de notre poète. Ce sonnet faisait partie des pièces préliminaires de la seconde édition du *Triomphe de Berlan* (Paris, MDLXXXV, in-8°), qui parut sous ce titre : *La Vanité du jeu, etc., par le capitaine I. Perrache*, Paris, 1587, in-8°.

P. 174 et 175. Le vicomte de Poli nous communique un quatrième sonnet, qui est placé en tête de la deuxième partie des *Recherches et Antiquitez de la province de Neustrie*, de Ch. de Bourgueville, sieur de Bras et de Brucourt. Ce sonnet porte la signature de G. L. F. de la Boderie, qui nous paraît être Gui Le Fèvre de la Boderie (V. t. I<sup>er</sup>, p. 141). Né en 1541, ce poète mourut le 10 juin 1584 (*Ann. poét.*). Il fut couronné quatre fois au Palinod de Rouen. Il collabora, dès sa vingt-cinquième année, à cette *Bible royale*, qui fut aussi nommée la *Polyglote du Roy d'Espagne*, la *Bible de Plantin*, ou la *Bible d'Anvers*.

P. 175. L'édition originale des *Entretiens spirituels d'Antoine Favre*, P. D. G. (Président du Genevois), est de Turin, 1601, in-8°. Ces *Entretiens* sont suivis des premiers quatrains publiés par Ant. Favre. Une autre édition est de Paris, 1602, in-8°.

P. 176. *Instructions pour les jeunes dames sur l'amour, le mariage*, Lyon, 1573, in-16. C'est une traduction (par Marie de Romieu) du *Dialogo della bella creanza delle done*, Milano, 1560, in-8°. Le vicomte de Poli nous signale une autre édition sous ce titre : *Instruction pour les ieunes dames. Par la mere et la fille d'alliance*. A Paris, MDXCVII, pet. in-12. Un sonnet, qui sans doute est de Marie de Romieu, se trouve à la seconde page de ce livre d'une morale singulière.

P. 177. P. Thevenin, de la Lorraine, commenta la *Semaine ou Creation du monde...*, par du Bartas. A Paris, 1585, in-4<sup>o</sup>.

P. 181. Un sonnet de G. DE COLOMBIÈRES est dans les *Hieropoemes*.

P. 183. N. Gougenot est-il l'auteur de la *Comédie des comédiens*, tragi-comédie, Paris, 1633, in-8<sup>o</sup>? Cette pièce de théâtre diffère de la *Comédie des comédies*. A Paris, 1629, in-8<sup>o</sup>. Celle-ci est une satire faite contre Balzac par du Peschier, sieur de Barry, gentilhomme d'Auvergne.

P. 184. Mettre cette notice avant celle sur B. Badère : *Jac. Cahagnesii Cadomensis, medicinæ professoris regii, de morte Ioannis Ruxelii oratio funebris, habita Cadomi, die 7 octobr.* 1586. Cadomi, 1586, in-4<sup>o</sup>. Vauquelin de la Fresnaye, ou Fresnaie, a traduit cette oraison funèbre, et à la suite, au *Tombeau de M. Rouxel* (recueilli de plusieurs doctes personnages, Caen, 1586), on rencontre une pièce de vers signée par lui. M. G. Garnier a découvert quatre sonnets par DE BOSUILLE-HÉROULT, I. LE CLERC, conseiller au présidial de Caen, Fr. Viger et V. de la Fresnaye, dans le livre suivant : *Joannis Ruxelii in Cadomensi Academia Eloquentiæ et philosoph. professoris regii Poemata...* Cadomi (Caen), MDCXXXVI, in-8<sup>o</sup>.

P. 186. *La Flevr de la poesie morale de ce temps, consacree à la fleur des rois, le Roy des Fleurs de Lys, par Messire Clavde Gvi-chard, Sieur d'Arandas, Conseiller d'Etat de son Alteze de Sa-uoye et premier Referendaire du Prince de Piedmont.* A Lyon, MDCXIV, in-8<sup>o</sup>. C'est un recueil de faibles quatrains.

Même page. M. G. Garnier nous dit qu'en parlant de l'*Vraologie* d'Ed. du Monin, nous n'avons pas mentionné un *Sonnet envoyé de Rouen à l'auteur* par Hermier. Il s'agit de Jessé Hermier. (V. t. I<sup>er</sup>, pp. 201 et 202.)

P. 189. *Les Œuvres de Jean Godard*, outre de nombreux sonnets de l'auteur et deux de ses amis, L. Brillet et Cl. Pimpernelle, contiennent une odelette d'Antoine du Verdier. Cette odelette a pour signature une anagramme : *Tard ennuye de voir*.

P. 200, ligne 34. Il y a quatre éditions de cet ouvrage : la première est de 1582. Les mêmes auteurs ont traduit : *les Œuvres de Q. Horace Flacce*, Paris, 1588, in-8<sup>o</sup>.

P. 204, ligne 5. Nous avons mentionné un livre de J. J. Bois-

sard (1528-1602) comme contenant un sonnet; le vicomte de Poli nous cite du même auteur un autre ouvrage sur la ville de Rome et les antiquités romaines, Francf., 2 vol. in-fol. Le second tome contient un sonnet de Paul Perrot dont nous avons parlé t. 1<sup>er</sup>, p. 210.

P. 206. Il faut terminer ainsi la notice sur Claude de Trellon : Des stances, *Le Ligueur repent*, parurent sous le nom du sieur de Trellon, qui les désavoua hautement; plus tard il se repentit pourtant d'avoir été ligueur, comme on le voit par des vers de son *Hermitage*.

P. 207. *L'Heureux et fatal anagramme du Nom de... Henry de Bourbon IIII... par André de Rovssant*, Paris, 1594, in-8°. Sonnet-dédicace.

P. 211, lignes 10 et 11. *Errevr popylaire de la papesse Iane*. Bourdeavs, Millanges, 1594, pet. in-8°.

P. 222. Après la seconde ligne, ajouter ce paragraphe : *Recueil de Reglemens*, par J. CHENU, Paris, veuve Chaudière, 1602. Un sonnet de l'auteur et un autre de N. RE..., de Bourg. S'agit-il de N. Renouard?

P. 226, ligne 13. *Le Te Deum des Dames de la Cour et de la Ville en actions de graces de la paix et l'heureuse arrivée de Leurs Majestés dans leur bonne ville de Paris, présenté à la Reyne par Mademoiselle* (Suzanne) *de Nerveze*. Paris, 1649, pet. in-4°.

P. 229. *Le Iardin et cabinet poetique de PAVL CONTANT, apoticaire de Poitiers... A Poitiers*, 1609, in-4°. Devise : *Dv Don De Dieu ie suis CONTANT*. Un sonnet. A l'auteur, sonnets par Y. DE B., *Sr de la Clyelle*, SAMUEL VEYREL, apot. de Saintes, DE LA MONTAIGNE, LA GASTINALIÈRE-MADRONNET, B. de Verville, médecin, et Bernier de la Brousse. — Une autre édition est de Poitiers, 1628, in-fol. P. Contant appartenait à la R. P. R.

P. 230. Le P. Ch. Le Breton est l'auteur de *Veüe de la Mort, discours en vers*, Paris, Muguet, 1662, pet. in-4°, et des *Pseumes de David mis en vers françois*, Paris, Muguet, 1663, in-12.

P. 232. *Le Recueil des trois livres de la Muse folastre...*, a une autre édition de Paris, 1607, in-12.

P. 238, ligne 9. P. Ant. d'Agar ou d'Agard (1576-1631) naquit à Cavaillon (Vaucluse); il fut gouverneur de cette ville, fit imprimer des œuvres provençales, et composa en 1631 des stan-

ces sur la peste de Cavaillon ; atteint par ce fléau , il y succomba la même année.

P. 240. Nous avons mentionné l'*Oraison funebre* de Claude de Montigny... ; il faut compléter ainsi la citation : *Tombeau dressé à la bienheureuse memoire du R. P. M<sup>re</sup> Claude de Montigny, Sup. de la Sainte Congregation de l'Oratoire en la ville d'Orléans, par Jacques Le Vasseur...* Paris, P. de Bresche, 1625, in-8<sup>o</sup>.

P. 248. Mettre avant l'article sur Maynard : *Le Sepulchre de Madame Sainte-Anne, par PIERRE LE GRAND*, Aix, (1605), in-12. Un sonnet de l'auteur, un autre par GUILL. DENYS, Nantois, etc. — Pierre Le Grand était premier régent du collège d'Apt en 1597 ; son beau-père, Simon de la Fougère, lui céda la charge d'avocat et procureur du roi. (Note de M. L. de Berluc )

P. 256. A la notice sur Théophile, ajouter : *Le Sacrifice des Muses à Monseig. le prince et à Madame la princesse de Condé*, par le sieur H. THÉOPHILE, frere de deffunct Théophile, Lyon, 1627, pet, in-8<sup>o</sup> de 16 pages. Ode suivie de trois sonnets. (V. le catalogue d'Aug. Aubry, deuxième partie, 1869, n<sup>o</sup> 1534.)

P. 261. Aux renseignements donnés sur Ch. Élis de Bons, il faut ajouter ceux que M. G. Garnier nous communique : Ch. Élis avait pour anagramme *Le lys sacré*. Son frère, François Élis d'Aurigny, composait aussi des vers.

P. 262, ligne 2. *Le Chasse-ennuy*, recueil de contes facétieux et grivois, a une édition de Paris, 1641, in-12.

Même page. Indiquons un précédent ouvrage de Marbeuf : *Poésies chrestiennes, ou Psalterion de P. de Marbeuf, s<sup>r</sup> d'Ymarc*, Rouen, 1618, in-12.

P. 265. Voici d'autres livres de Scipion de Gramont (*de Grandimonte*), de ce poëte provençal qui fut secrétaire de Louis XIII, et qui mourut vers 1638, à Venise : — *La Rationnelle, ou l'Art des conséquences*, Paris, 1614, in-8<sup>o</sup> ; — *Le-Denier royal, traité curieux de l'or et de l'argent*, Paris, 1620, in-8<sup>o</sup>, et un poëme sur la prise de La Rochelle : *Rupella capta*, 1628, in-4<sup>o</sup>.

P. 267, ligne 17. Au sujet d'une traduction par Desmarets de *l'Imitation de Jésus-Christ*, ajouter : — Une autre édition est de Paris, P. Le Petit et H. Le Gras, sans date, mais achevée d'im-

primer le 6 juillet 1654, in-12 et non pet. in-8<sup>o</sup>, comme le dit Brunet.

P. 268. Rétablir ainsi le titre de l'ouvrage cité, ligne 32 : — *Le Panthéon et le temple des Oracles où préside Fortune...* Rectifier une autre erreur : deux sonnets de Fr. d'Hervé précèdent ce livre. Nous devons signaler aussi ceux de JEAN et de CH. D'HERVEY, de THOMAS MANGON, d'ÉMART ALLEMAND, et des chevaliers DE LA FERTÉ et D. G. Les deux premiers sonnettistes, bien que de la famille de Fr. d'Hervé, ne signaient pas comme lui ; leur branche a continué jusqu'à ce jour dans la personne du marquis d'Hervey-Saint-Denys. — Passons maintenant à *L'Exil amovrevx du chevalier infortuné*, que nous avons traité de roman ; il paraît que le chevalier d'Hervé y raconte ses propres aventures. Cet ouvrage est si rare qu'on n'en connaissait qu'un exemplaire, lorsque le libraire Potier en découvrit un second, mais à l'étranger. Nous avons acheté le troisième chez un chiffonnier, juste au moment que notre notice sur l'auteur était sous presse. Comme notre exemplaire est incomplet de huit pages, et que certains endroits sont risqués, nous pensons qu'une main pieuse a déchiré les passages les plus hardis.

P. 276. Avant des Barreaux, mettre cette notice : — En 1622 ou 1623, parut *La Vraie histoire comique de Francion, par Nicolas du Moulinet, sr du Parc* ; elle ne contenait que sept livres. Ce roman licencieux fut réimprimé en 1633, pet. in-8<sup>o</sup> ; CHARLES SOREL, sieur de Souvigny (1599-1674), historiographe de France, connu par plusieurs publications en prose, l'édita et le continua, s'il faut croire Brunet ; d'autres lui en attribuent la paternité complète, bien que N. du Moulinet soit l'auteur d'ouvrages précédents. Disons seulement que M. Garnier a découvert un sonnet dans le livre V de cette *Vraie histoire de Francion*. C'est dans ce même livre qu'Alary, un de nos sonnettistes, a été mis en scène.

P. 277. *Rencontre des Muses de France et d'Italie*, par le sieur de Saint-Jorry, Lyon, 1604, in-4<sup>o</sup>.

---

## TOME DEUXIÈME.

P. 8. Un sonnet de JEAN AURIL (Avril?), Angevin, précède les *Œuvres d'Alain Chartier*, publiées par A. du Chesne, Paris, 1637, in-4. Goujet le cite.

P. 10. Les deux sonnets de Corneille, des *Myses illustres*, ont naguère été découverts par un collaborateur du *Bulletin du Bouquiniste*. Un autre sonnet du grand tragique, trouvé dans le Recueil de Godefroy, a paru dans *l'Athenæum français* (2<sup>e</sup> année). L'édition Lefèvre des *Œuvres complètes de Corneille* (1855, in-8<sup>o</sup>) contient douze sonnets dont nous n'avons point parlé, ce qui porterait le total à vingt et un. L'épithaphe d'Élisabeth Ranquet

Ne verse point de pleurs sur cette sépulture...

est un sonnet tiré de la *Vie* de cette dame (Paris, 1655 et 1660). Corneille paraît avoir eu un collaborateur : ce même sonnet se rencontre dans les *Poésies diverses* de Brébeuf, 1658 et 1662 ; il se retrouve avec quelques modifications dans les *Éloges poétiques* du même auteur, et nous l'avons reproduit t. II, p. 19. — Le sonnet de Corneille que nous citons, t. II, p. 10, n'est pas l'original, mais une copie remaniée par Voltaire :

Et voilà justement comme on écrit l'histoire!

P. 12, lignes 18 et 19. Il aurait fallu peut-être ajouter : — Des biographes prétendent que Louis Elzevier (1540-1617) fut le premier qui distingua les *u* des *v* et les *i* des *j* pour les lettres minuscules.

P. 16. Complétons ainsi l'article sur Ménage : — *Poésies françaises de Gilles Ménage*, Paris, A. Courbé, 1668, in-8<sup>o</sup> ; — *Ægidii Menagii Miscellanea*, Parisiis, 1652, in-4<sup>o</sup>.

P. 27. Ajouter cette notice : *Elegies svr les ix. leçons de Iob. Et avtres poesies de Monsieur de la Grovdriere*. A Paris, chez Antoine de Sommaville ; M.DC.LX, in-12. La dédicace est signée : N. de la Grovdriere. Après les élégies, on rencontre des préceptes en vers, des hymnes, des églogues, des chansons, des sonnets (deux), des madrigaux et des épigrammes. N. DE LA

GROUDIÈRE est un peu trop leste ; il publia encore des *Quatrains chrestiens et moraux*. A Paris, M.DC.LXIII, in-4<sup>o</sup>, 20 feuillets. La poésie de ces quatrains est assez bonne.

P. 29, ligne 9. Linière a dans le recueil de Sercy quatre sonnets sous le nom de Lignères ; il ne faut pas confondre ce poète avec Ch. de Lignières, professeur de rhétorique et auteur d'une tragédie latine : *Alexis*, Parisiis, 1665, pet. in-12.

P. 29. Ajouter en note : G. Bouchet (1526-1606) était libraire à Poitiers ; il est dit sieur de Brocourt dans *Les Serees*, 1584, in-4<sup>o</sup>, 1585, 1588, 1608, in-12, et 1618, in-8<sup>o</sup>.

P. 39. André Marmet de Valcroissant était fils de Melchior (auteur des *Maximes pour vivre heureusement et en honnête homme*) et de Marie d'Ortigue, fille du sonnettiste Annibal. Pierre Marmet, frère d'André, chanoine, publia *La Mission de Saint-Auspice, martyr*, 1<sup>er</sup> *Evesque d'Apt*, 1685 (Note de M. de Berluc).

P. 42. Ajouter après l'article sur Beauchâteau : *A Monseigneur le Comte de Saint-Aignan et M. le Comte de Séry, son fils, sur ce qu'ils s'avancerent extraordinairement dans la tranchée de Montmédy, où le pere fut frappé d'un coup de pierre par ceux de la ville...* Placard in-4<sup>o</sup>, fort rare. C'est un sonnet de R. DE MASSY (1657).

P. 46. Outre *L'Odyssée d'Homere, ou les Aventures d'Ulysse en vers burlesques*, Leyde, J. Sambix, 1653, pet. in-12, H. de Picou publia la même année, chez le même libraire : *Les Odes d'Horace en vers burlesques*, aussi pet. in-12.

P. 49. Nous avons cité un sonnet qui est une *imitation* beaucoup trop complète d'un autre sonnet de Malleville commençant par ce vers :

En vain de ton pinceau la puissance fatale..

P. 59. *Œuvres poetiques et avtres, du sievr DE MONT-MAVR*, à Tolose, 1663. 2 ff. et 88 pp. in-8<sup>o</sup>. A la suite : *Œuvres poetiques et avtres, dv sievr de Mont-Maur*, à Tolose, 1663. 30 ff. non paginés. Nombreux sonnets d'un poète inconnu, neveu peut-être de Pierre de Montmaur (1576-1648). Dans ce volume, unique sans doute, l'auteur fait suffisamment connaître qu'il appartient au Limousin. (Bibliothèque Desbarreaux-Bernard.)

P. 60. Voici le titre exact du second ouvrage du sieur de Basly,

car il ne fait point partie de la seconde édition : *Epigrammes et madrigaux pour adjouster au recueil de M. de Basly-le-Myere, intitulé : Seria et Joci*, Caen, s. d., pet. in-12. Il y a encore une édition de 1668 de *Seria et Joci*.

P. 63. Ajouter : *Histoire de Flavien Iosephe, sacrificateur hébreu*, trad. par FRANÇOIS BOURGOING, 1668, in-fol. Un sonnet, qui doit être du traducteur, précède cette *Histoire*. (Note de M. G. Garnier.)

P. 68. Terminer ainsi la notice de Vertron : *La Nouvelle Pandore, ou les Femmes illustres du siècle de Louis le Grand. Recueil de pièces académiques, en Prose et en Vers, sur la Préférence des sexes. Dédié aux Dames. Par M. de Vertron. A Paris, M.DC.XCVIII, in-12. Le tome II est intitulé : Seconde partie de la Pandore...* Cet ouvrage, fort curieux, et souvent très-ridicule, contient un grand nombre de sonnets. Voici le nom des auteurs : Vertron, Prost, jésuite, de l'Académie d'Arles ; de la Granche, secrétaire du roi ; Magnin, conseiller au présidial de Mâcon ; Boyer, de l'Académie française ; le P. Mourgues, le P. Commire, le Président DE CHEVRI, DE VALLES, auditeur des comptes à Paris ; le duc de Saint-Aignan, DE SABATIER, L'HERMITE DE L'ISLE ; MM<sup>mes</sup> Deshoulières, DE PLAT-BUISSON, de Saintonge (*aliàs* Saintonge), la Présidente DE BRETTONVILLIERS, de l'Académie des *Ricovrati*, et M<sup>lles</sup> de Chance, DE SERMENT, de Rasily ; DE LOYNES, de la Vigne, Fredignie ou Fredinie (de Pontoise), DE LUYNES, ROLAND, L'Héritier, DE VENDEUVRE et la *Muse insulaire*. — M<sup>lle</sup> de Chance, fille de M<sup>me</sup> Pépin de Chance, autre poète (V. t. II, p. 76), écrivait à Vertron : « Je suis surprise, Monsieur, que les hommes ne soient pas encore convaincus de cette grande vérité, qui est que nous valons mieux qu'eux ! » Quelle *Chance* ! — Les opinions de M<sup>lle</sup> de Vendeuve n'étaient peut-être pas aussi avancées ; elle était fille d'un brigadier général des armées du roi ; Vertron a dit d'elle : « C'est une *Grâce* par sa beauté, une *Muse* par ses Vers, et une *Sirene* par sa voix. » — Le père de M<sup>lle</sup> de Loynes était président à mortier du parlement de Metz.

P. 74, lignes 23 et 24. Antoinette de Saliez ou Saliès, d'Albi (1638-1730), fut de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue.

P. 79, ligne 29. Gyges est un pseudonyme d'après un érudit

fort remarquable qui signe W. O. dans le *Bulletin du Bibliophile*.

P. 79. ligne 30. *Relation du Voyage de Port-Royal de l'Acadie, ou la Nouvelle France, par Diéreville*, embarqué à La Rochelle, dans le navire *la Royale-Paix*, etc. Rouen, 1708, in-12. Est-ce le même auteur ?

P. 80, ligne 6. Le vicomte de Poli nous communique un extrait de l'*Allainvalliana ou Bigarrures calotines*, second recueil, Paris, 1732, in-12 ; nous y voyons qu'un jour M<sup>me</sup> de Thiange donna, sur les instances de M. le Dauphin, des bouts-rimés que remplit aussitôt le duc de Saint-Aignan. Ces rimes (qui étaient *César, Pompée*, etc.) furent depuis le sujet d'un volume de sonnets. Soulas d'Allainval (1700-1753), qui vécut et mourut pauvre, travailla pour le théâtre.

P. 82, ligne 29 Ce Magnas était de la maison de Saint-Gery; l'*État de la noblesse* de 1783 dit qu'elle existe et a formé les deux branches de Saint-Gery-Lamothe et de Saint-Gery-Magnas ; celle-ci habitait Lectoure.

P. 85. *Le Mercure galant* et le *Recueil de sonnets* de 1683 (V. t. I<sup>er</sup>, p. 67) ne varient pas pour l'orthographe du nom de Plomet. Ph. de la Madelaine parle de l'abbé Plumet, ou plutôt *Plau-met*, lequel serait mort chanoine de l'église collégiale, à Montpellier, vers 1740. S'agit-il du même auteur ?

P. 92. JOSEPH-IGNACE VIOSSY, avocat au souverain Sénat de Chambéry, a un sonnet dans le *Dictionnaire général et curieux par M<sup>e</sup> César de Rochefort...*, Lyon, 1684, in-fol. (Deuxième édition.) Note de M. G. Garnier.

P. 98. Un chercheur s'il en fut, le susdit G. Garnier, nous signale deux autres sonnets de Voltaire qui font partie de l'édition Delangle. L'un est une affreuse *polissonnerie* ; l'autre était déjà inscrit en 1746, sur la *Porte triomphale* de Nevers, qui fut érigée en l'honneur du vainqueur de Fontenoy.

P. 100. *Histoire de l'Église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux...*, par le P. Louis-Anselme Boyer de Sainte-Marthe, Avignon, 1710, in-4°. Trois sonnets furent adressés à l'auteur par LOUIS BOYER DE SAINTE-MARTHE, religieux observantin d'Avignon, et par PIERRE-JOSEPH COLLET et JEAN SIRON, tous deux hebdomadiers de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

P. 101. *Œuvres mêlées de Madame DE MONTÉGUT, maîtresse des Jeux floraux*, recueillies par Monsieur de Montégut, son fils, Conseiller au Parlement de Toulouse... A Paris, à Villefranche de Rouergue, M.DCC.LXVIII, 2 vol. in-8°, avec portrait. Un sonnet en bouts-rimés. Jeanne de Segla, née à Toulouse, le 25 octobre 1709, mourut à 42 ans.

P. 102, ligne 2. Nous devons encore à M. Garnier la communication d'un sonnet traduit de l'espagnol par ALAIN-RENÉ LE SAGE (1668-1747), le célèbre auteur de *Gil Blas*, de *Turcaret*, etc. Alonzo Fernando de Avellaneda publia en 1614 : *Segundo tome del ingenioso hidalgo don Quixotte de la Mancha*... Le Sage traduisit cet ouvrage et l'intitula : *Nouvelles aventures de don Quichotte*... 1716, 2 vol. in-12. Là est le sonnet; mais à notre tour nous découvrons que ce petit poème a été reproduit dans les *Amusemens du cœur et de l'esprit*, avec des modifications nécessaires. C'est un audacieux plagiat, si le nom de Sauvage qui l'accompagne est celui d'un poète du temps; c'est une plaisanterie, si Le Sage a pris cette signature. Doit-on s'écrier avec L. Petit?

Ah! si sur le Parnasse on pendoit les voleurs,  
Que l'on verroit en l'air de squelettes d'auteurs!

Même page, ligne 24. J. N. Binninger est-il celui qui composa un *Choix des plus belles fables qui ont paru en Allemagne, imitées en vers français*, Kehl, 1782, in-8°?

P. 106. Il faut ajouter : P. J. B. Nougaret publia une *Histoire des prisons de Paris et des départements, contenant des Mémoires rares et précieux*... Le tome IV, Paris, l'an 5<sup>e</sup>, juin 1797, renferme un sonnet en bouts rimés qu'ANDRIEU, négociant, composa, pendant la Terreur, dans une prison lyonnaise.

De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au commencement du XIX<sup>e</sup>, un académicien nous servira de transition. ÉTIENNE AIGNAN (1773-1824) adressa un sonnet à une épingle, ne pouvant choisir un sujet plus piquant. M. Garnier vient de faire cette découverte dans l'*Almanach de l'amour et de l'amitié*, 1809...

P. 110. *Anathèmes et Louanges. Les Régions du ciel*, par AUGUSTE ABADIE, Bruxelles, 1856, édition diamant. Neuf sonnets.

P. 111. *Jean de l'Aiguille* (roman historique), par JULES AMIGUES, Paris, 1869, in-18. Sonnet dédicace.

P. 112. *Les Renaissances*, par Armand Silvestre, Paris, 1870, in-16. Cinquante et un sonnets dont plusieurs portent ce titre collectif : *Sonnets païens*.

P. 117. Ajouter cette notice : M<sup>me</sup> CLAUDIA BACHI débuta par *Les Phalènes*, 1852, in-18; son deuxième recueil : *La Plume et l'Épée*, Paris, 1854, in-32, renferme un sonnet. Vinrent ensuite les *Coups d'éventail* (en prose), 1856, in-18, puis les *Contes français*, 1860, in-12, etc.

P. 120. *Eleuthérides, poésies*, par MICHEL BERTON, Paris, 1839, gr. in-8°. Trois sonnets traduits de Michel-Ange.

Même page. *Les Ombres blanches, poésies*, par JULES BERTRAND et ÉMILE COLLIOT, Paris, 1853, gr. in-18. Sept sonnets. Notre exemplaire contient au verso du titre un sonnet manuscrit de M. Bertrand adressé à M<sup>me</sup> Berthe W...

P. 123. *La Gazette de France* du 19 janvier 1870 a reproduit un sonnet du prince PIERRE BONAPARTE, auteur d'un certain nombre d'ouvrages poétiques.

P. 127. *Premières armes*, par CHARLES BRAINNE, 1847, in-8°. Sonnets. — *Loisirs lyriques*, par ROBERT DUTERTRE, 1866, in-18. Sonnets. (Note de M. H. Dottin.)

*Idem. Delassements poétiques...* par ISIDORE BRUN, Nîmes, 1843, in-12. Un sonnet. Ce poète, qui paraît être protestant, avait publié un autre recueil de vers en 1838.

P. 128. M. A. Busquet a fait aussi *La Nuit de Noël*, in-32.

P. 129. Canonge, né le 20 mars 1812, est mort le 14 mars 1870.

P. 131. *Concours des Muses*, nouveaux sonnettistes : MM. AUG. GODIN, EMMANUEL et LÉON DEPOY.

P. 141. Voir les *Olympiades* et y ajouter les nouveaux sonnettistes : ADOLPHE et ALFRED CHARBONNIER, JACQUES FOULC (auteur des *Chants nationaux des Deux Mondes*, Paris, 1867, in-8°), ALEXANDRE DELAISNE, EUG. DAUSSIN, ATHANASE FOREST, D. BURET, J. BÉCHERAND, ÉT. ALANÇON (mort en 1867), A. J. FÉDÉRIQUE, JULES BUQUET et M<sup>lle</sup> FANNY BOURGAILH.

P. 142. J. A. D'ESCODECA DE BOISSE. *Les Voix intimes*, Paris, 1856, gr. in-18. Un sonnet à la Vierge.

P. 152. *La Tribune*, de M. Demoule, a publié récemment un sonnet de M. RAPHAËL GOUNIOT DAMEDOR, né à Blois le 29 juin

1848, et l'un des membres les plus distingués de l'*Union des Poètes*.

P. 153, ligne 13. *Les Gentilshommes riches* sont du même auteur, etc.

P. 154. *Bretagne*, par AMAND GUÉRIN, Paris, 1842. Sonnets.

P. 158. *Chants d'un montagnard*, par RAOUL LAFAGETTE, Paris, 1869, in-16. Un sonnet.

*Idem*. *Poèmes et sonnets de W. Shakespere* (sic) traduits en vers, par ERNEST LAFOND, Paris, 1856, in-18. Cinquante et un sonnets en français (G. Garnier).

P. 162. *Loisirs d'un aveugle, poésies*, par E. LEMERLE, de la Martinique, Paris, 1865, in-12. Dix-huit sonnets.

*Id*. LÉON LENIR. *Les Flèches*, satires parisiennes. Paris, imprimerie Simon Raçon et compagnie, 1869, in-8°. 122 sonnets irréguliers pour les rimes des quatrains. Faisons des réserves touchant le fond de quelques rares sonnets et la forme de plusieurs autres, mais disons que M. Lenir est un poète plein d'esprit et d'originalité, d'énergie et de grandeur. Nous venons de lire ses sonnets sans passer une ligne; comment n'a-t-il pas été remarqué? Hélas! il est moral et chrétien, voilà!

*Id*. *L'Herbier*, par ALFRED LEROUX, Paris, 1842, in-8°. Deux sonnets. *L'Herbier poétique* d'Eug. Villemin porte la même date.

*Id*. Autres œuvres de M. Prarond : *De quelques écrivains nouveaux*, Paris, 1852, in-12; *Les Impressions et pensées d'Albert*, Paris, 1854, in-16 (28 sonnets); *De Montréal à Jérusalem* (poésies), Paris, 1869, gr. in-18, etc.

*Id*. LOUIS DE LIDA. *Encore!* Paris, 1862, gr. in-18. Un sonnet.

*Id*. M<sup>me</sup> NELLY LIEUTIER. *Chemin faisant*, Paris, MDCCCLXIX, gr. in-18. M<sup>me</sup> Lieutier ayant laissé tomber un sonnet en *faisant son chemin*, nous l'avons ramassé avec empressement.

P. 172. M<sup>me</sup> HERMANCÉ LESGUILLON est l'auteur de trois ou quatre sonnets imprimés qui ne se trouvent pas dans ses œuvres.

P. 174. *Les Soirs d'orage*, par EUGÈNE ORRIT, Paris, 1841, in-8°. Il y a des sonnets qui n'ont point soulevé de tempêtes, et le reste est au calme plat. L'auteur, qui était, ce nous semble, attaché à une imprimerie, est mort depuis quelque temps.

*Idem*. *Les Larmes de l'exil*, par CHRISTIEN OSTROWSKI (auteur

d'un grand nombre d'ouvrages), Paris, 1867, contiennent quelques sonnets.

P. 176. L'éditeur Lemerre publie une autre série du *Parnasse contemporain*, en 20 livraisons, gr. in-8°. La 3<sup>e</sup> renferme deux sonnets de M<sup>me</sup> NINA DE CALLIAS, etc.

Même page. Par suite d'un oubli, nous n'avons cité que le nom de M. CH. LÉCONTE DE LISLE, auteur de *Poèmes barbares*, *Poésies complètes*, Paris, 1858, in-12; *Poèmes antiques*, *Poèmes et poésies*, *Poésies nouvelles*, *Kaïn*. M. Léconte de Lisle a traduit *Homère*, etc. L'Académie française a cru devoir le couronner.

P. 181. M. JULES PRIOR, de Beaumont-le-Roger, ouvrier et sonnettiste, a fait paraître *Les Veilles d'un artisan*, 1866, in-18.

P. 183. *Revue méridionale* (juillet 1866) : un sonnet de M. LE BLANC DU VERNET.

P. 185. *Au bord du Fleuve, poésies*, par C. ROBINOT-BERTRAND (auteur de *la Légende rustique*, gr. in-18), Paris, 1870. Trois sonnets. « Ce poète a des sentiments meilleurs que la plupart de ses émules de l'école panthéisto-réaliste. » G. Garnier.

P. 188. LUCIEN ROULAND. *Les Ronces*, poésies; Toulouse, 1870. Vers égrillards et d'une politique avancée; un sonnet contre M. Vuillot.

P. 189. *Une âme écrite, poésies par Sylve de Saint-Henry* (HENRI CALHIAT, de Moissac), Paris, 1869, in-16. Plusieurs sonnets.

P. 193. M. Peladan annonce un nouveau recueil collectif, formé uniquement de sonnets : *Ave Maria, le Triomphe de Notre-Dame, Album de la poésie catholique*.

P. 197. M. LOUIS TREMBLAY, bibliothécaire de l'*Académie des Poètes*, est l'auteur d'une vingtaine de sonnets; celui que le *Magasin normand* (1865) a publié sous ce titre : *O mon Dieu*, est assurément remarquable au point de vue littéraire.

P. 202. *Les Nationales*, poésies, par CHARLES WOINEZ, deuxième édition, Paris, 1840, pet. in-12. Deux sonnets.

Revenons au t. 1<sup>er</sup>. P. 64. Sous le nom d'Ant. Coutel, on trouve le livre suivant : *Du Calcul ecclésiastique, ou de la Manière de compter dans l'Eglise catholique*, Paris, 1677, in-12.

P. 70. *Les Curiosités littéraires*, par L. Lalanne, ont emprunté

au Dictionnaire de Trévoux un sonnet à écho et même acrostiche ; ce sonnet fut composé sur la victoire de Marseille en 1693. Il est en l'honneur de Louis de Bourbon et commence par ce vers :

Le bruit de ta grandeur, dont n'approche personne. . sonne.

P. 117. En citant les *Œuvres d'André de Rivardeau*, Poitiers, 1566, pet. in-4<sup>o</sup>, nous aurions dû faire observer qu'on y découvre un sonnet de l'auteur. Une édition nouvelle est de Paris, 1859, in-8<sup>o</sup>.

P. 175. En disant que le meilleur sonnet d'Ant. Favre était son fils, Vaugelas, nous avons, sans le savoir, reproduit cette phrase des *Annales poétiques* : « Favre fut père de Vaugelas, et c'est son meilleur ouvrage. »

P. 179. *Le Recueil des Premières œuvres chrétiennes de N. le Digne*, Paris, 1600, pet. in-12 (nous avons dit in-16), contient des sonnets préliminaires signés par 1<sup>o</sup> DE LA FOND (1), 2<sup>o</sup> Béroalde de Verville, 3<sup>o</sup> le baron DE MONTAGNE, 4<sup>o</sup> le bailli de Joinville, sieur DE MORTAULT, 5<sup>o</sup> une *Damoiselle*, 6<sup>o</sup> I. T. R. — Du même auteur : *Description du médaillon antique d'Alexandre le Grand...*, Paris, 1600, pet. in-12 ; un sonnet à l'auteur par le sieur DE TAISSON ; — *Le Tombeau de havlt et pviissant seigneur Jean Lois de la Roche-Fovcavlt*, Paris, 1590, in-4<sup>o</sup>, et 1600, in-12. Un sonnet, signé de la devise : *Le Ciel a mon sort*, est peut-être d'AGNÈS D. L., dont le nom est au bas d'un quatrain qui le suit immédiatement et semble n'en être qu'une annexe. Dans l'édition de 1600 le quatrain est signé Agnès de Beaumont. Enfin, un autre sonnet est par I. T. C. Cette édition de 1590, que nous venons d'examiner attentivement, semble avoir échappé aux bibliographes.

P. 218. *Dialogisme (en vers) auquel sont entreparliers l'Empire, la France, l'Espagne, etc., et quelques sonnets à l'Infant d'Espagne...*, 1600, pet. in-4<sup>o</sup>. L'épître dédicatoire est signée L. P. (Catalogue Potier.)

(1) Le sieur de la Forest de la Fond était frère d'Ant. de la Forest, éditeur des œuvres de N. Le Digne.

P. 227. *La Muse catholique du sievr DE LA CROIX-MARON, A BOVRDEAVS*, Par S. Millanges, Imprimeur du Roy, 1607, in-4<sup>o</sup>, 136 pp. Un sonnet. Des Rivaux, H. MARTIN, I. GOUYN et DU VIGNÉ adressèrent des sonnets à l'auteur; on les trouve à la fin du volume.

Pages 231 et 232. Nous avons parlé de l'origine de Pierre Loyac; des indications nouvelles semblent fortifier notre thèse. On lit dans les *Diaphores* un quatrain sur une demoiselle de Loyac; c'est une épitaphe qu'il faut citer, malgré sa bizarrerie :

A saint Iulien baptisee ie fus,  
A soixante ans à saint Pierre suis morte,  
Aux Recolets mon corps sera reclus;  
Et dans les Cieux vn ange l'ame emporte.

Il s'agit de trois églises de Tulle; celle de Saint-Pierre a été détruite dans le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pages 236 et 237. *Le Songe de la Reyne* fait partie des *Muses du sieur Baron de Nangeville*.

P. 246. D'après le *Catalogue de la Bibliothèque poétique de Turquety*, les *Œuvres poetiques du sievr du Pin Pager* ont une deuxième édition datée de 1630. Il fallait mentionner *Romani Pinæi Pagerii, Latina*, Parisiis, 1629, in-8<sup>o</sup>.

P. 255. L'opinion de Viollet-Le-Duc touchant la date de la mort de Jean Auvray, combattue par M. Ed. Frère, l'est aussi par Brunet. J. Auvray serait mort le 19 novembre 1633, et il n'y aurait point eu deux Jean Auvray. Mettons au compte du même poète : *La Pourmenade de l'Ame dévote...* Rouen, 1622 (et aussi sans date), pet. in-8<sup>o</sup>; *Epitome sur les vies et miracles des bienheureux SS. Ignace de Loyola et François-Xavier*, Rouen, 1622, in-8<sup>o</sup>.

P. 284. PANSERON fit en l'honneur de Maître Adam un sonnet qui se termine ainsi :

Tu passeras tousiours pour le premier des hommes,  
Bien que tu ne sois pas le premier de ton nom.

*Les Chevilles de M<sup>e</sup> Adam* sont précédées de sonnets par Corneille, Ragueneau, Benserade, JANVIER, E. MATHURIN, d'Alibray, Maloisel, *aliàs* Maloyssel, et d'ARGIS.

---

Nous venons d'examiner à Toulouse même, avec le plus grand soin, les vieux Recueils des *Jeux floraux*, et nous devons réparer des oublis ou relever quelques erreurs. — 1740. Le sonnet de M<sup>me</sup> L'Evesque, cité par les *Amusemens du cœur et de l'esprit*, ne figure pas dans le Recueil de cette année. 1741. Le sonnet qui remporta le prix était du chev. DE LAURÈS (1707-1779), trois fois lauréat de l'Académie française et maître ès *Jeux floraux*. Les Mainteneurs lui décernèrent en 1775 une Thémis d'argent. 1746 et 1747. C. Peyrot (V. t. 1<sup>er</sup>, p. 92, et t. II, p. 103) est le même que Peyrot-Matheron; ce dernier nom, qu'il semble n'avoir pris qu'aux *Jeux floraux*, nous a induit en erreur. 1763. Les sonnets insérés sont de l'abbé de Souvignargues, de BOUTTES ou *Boutes* fils, avocat, et de LULHET, curé d'Albiès. 1764. Le 1<sup>er</sup> sonnet est du même Bouttes; le 3<sup>e</sup> appartient à l'abbé TAVERNE, qui plus tard obtint la maîtrise. 1776. Les deux sonnets ne sont point anonymes, M. de Galin, auteur du 1<sup>er</sup>, remporte le prix; le 2<sup>e</sup>, couronné aussi, est de M. MARCHAND. 1777. Un autre sonnet de M. Balar de Galin fut seulement inséré. — 1835. Compte rendu : trois sonnets désignés de MM. DEBAR, HENRI CORNAC, et REY, de Toulouse. 1846. Sonnet anonyme (de V. Mabile) cité dans le compte rendu. Deux autres sonnets, imprimés à la fin, faisaient partie d'une ode en sonnets par M. H. Maquan. Ce poète a publié : *Idylles religieuses et familières*, Paris, 1859; nous y comptons dix-sept sonnets. — 1870. Deux sonnets insérés de M. L. Satre et de M. EDMOND GUIBERT, de Biarritz.

On lit dans le Recueil des *Jeux floraux* de 1761, à l'occasion du prix du sonnet fondé par noble Gabriel de Vendages de Malapeire (1624-1702) : « Des raisons particulieres à ses Descendans avoient suspendu pendant plusieurs années la Distribution de ce prix, dont le rétablissement est dû à la piété de M. l'Hérissé, qui, par son mariage avec Mademoiselle de Malepeire, a succédé aux vertus et aux biens de cette famille. » — Les ouvrages en vers du fondateur de ce prix sont au nombre de trois : 1<sup>o</sup> *L sonnets sur la Passion de Nostre-Seigneur*, Toulouse, 1694, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *L sonnets sur la conception immaculée de la tres-sainte mere de Dieu...*, Toulouse, 1694, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Le*

*Psautier de Notre Dame, ou la Vie de la tres-sainte mere de Dieu. En cent cinquante sonnets*, Toulouse, M.DCC.I, in-12; 4 ff. préliminaires, où se trouve un sonnet dédicace, et 100 pp. à deux sonnets par page. On connaît deux exemplaires de ce dernier volume; l'un est à la bibliothèque de Toulouse, l'autre appartient à M. Desbarreaux-Bernard, qui cite aussi les œuvres en prose de cet excellent Malapeire, dont il raille un peu la dévotion dans *Les Lanternistes*.

P. 76. T. I<sup>er</sup>, nous avons vu ce qu'il fallait entendre autrefois par le sonnet d'*essai* aux *Jeux floraux*: tout aspirant aux prix composait un sonnet. Il arriva que beaucoup de poètes firent imprimer séparément leur essai avec d'autres poésies présentées aux concours, et les louanges rimées de leurs amis. Chacune de ces publications portait le titre de *Triomphe*; leur collection est d'autant plus précieuse, que les *Jeux Floraux* n'ont fait, paraît-il, imprimer un Recueil qu'en 1696. Le docteur Desbarreaux-Bernard possède un certain nombre de ces *Triomphe*s, et plusieurs sont dans la bibliothèque de Toulouse. Voici le nom des sonnettistes que nous avons découverts dans 52 plaquettes de ce genre. De 1634 à 1660 environ. J. Doujat, SAINT-BLANCAT, DESESGAUS (sonnet italien; ce Desesgaus était l'auteur d'un autre sonnet patois adressé au poète dont le vrai nom, d'après une signature authentique, était Godolin); B. LANTIN, P. DISARNY D. G. T., MONROZIER, G. D'OUVRIER, Esprit, BORDONOVE DE GROTTÉ, D. GALTIER, P. LION, CHARRON DE LACARRY, I. M. T., C. TILHOL, F. DELOPES, I. DRUILHET, F. C., SABBATIER, F. P. DE CATHALLA, G. G. G., A. CASTANET, B. B. B., D'OLIVE S<sup>t</sup> SAUVEUR, DE JESSE, I. DE GLATENS, G. VAYSSE, G. PRADINES, F. D. L. T., J. D., F., G. BAUDUER, J. DELPUECH, TIMBAL, G. LACOSTE, I. DE DESCHAMPS, C. DE DUPRÉ, I. DE BOISSET (trois signatures de femmes?). — De 1667 à 1690. DAMBÈS, CABANES, REBOULET, J. DE MONTAGUT, P. R., I. GALIEN, B. MAIGNAN, SANTUSSANS (*sic*), J. DARDENNE, DARDENNE-BILHORGUES, I. IOS. DESPRAS DE LESPINASSE (de Tulle, doct. en droit), F. MON, GERMAIN, N. ET. DU PUGET, I. MARTIN, I. P. B. DE LESPINASSE, FR. LOUME, L. MARTIN, BALTHASAR DAVCH ou d'*Auch*, LACOUME, P. LACAZE, ARNAUD LABORIE, MARIE DE MONTLAUR, ANSELME, FAGET, JEAN D'OLIVE, CROZAT

(de Turenne), JOSEPH DE PRADINES, F. A. A., G. MASSON, D. P. N., JEAN DAUBIAN, J. L. LACAZE, CARTIER, FR. AYRIES, FR. BOUDET, M<sup>me</sup> DE ST J., J. R. PADER, J. B. AUTIER, JACQUES VINCENS, D. P. T., Ant. d'Abbatia; L. DEVALLENCE, JACQUES-CHARLES RANCHIN de Montredon, Palaprat, DE PEITEVIN, MENEG, le prieur DE PRELIER, R. C., J. FR. DE LABAT, le R. P. C., BOURGUET, M.-FR. DE BOISSON D'AUSSONNE DE REYGADES (lisez Buisson), V. CIRONIS DE BEAUFORT, B. B. THOURON, J. P. COLOMÈS OU COLOMEZ (*sic*). — En 1693, nous trouvons DOMINIQUE DUGAY, de Lavardens. — Des *Triumphes* de 1647, 1650, 1671 et 1682, par GILLES DE JULIARD, BALTHASAR DE COURTOIS, P. JONQUET et Jean de Raymond, furent mis au jour sans contenir le sonnet d'essai de leur auteur; mais on sait que l'obligation était formelle. Enfin, nous ne connaissons que le titre de huit autres *Triumphes* de 1654, 1658, 1663, 1690, 1692 ou 93, et 1694 (3 de cette année), par BERNARD ROGUIER, J. DE MURET, DE LA BROUE, ANT. PAGÈS, DE ROBERT, Crozat, Bd GOURDON et SOURROUILHE.

— La *Biographie castraise* cite GEORGES PELLISSON, frère aîné du défenseur de Fouquet, comme ayant composé un grand nombre d'ouvrages pour l'Académie protestante de Castres. On y trouve la mention suivante : *Sonnets, épigrammes et autres pièces sur divers sujets*, 4 janvier 1650.

*Conseils en chirurgie par Emanuel Labadie*, M<sup>e</sup> chirurgien de Tolose, Gascon (Tolose, vers 1612), pet. in-12. Un sonnet à l'auteur par B. LABADIE.

*Traité de l'Infaillibilité et du Pouvoir de l'Église*, par M. DE DRULHE, *Escuyer, seigneur de Gravil*. A Toulouse, 1684, pet. in-12. Sonnet-dédicace au roi. (Desbarreaux-Bernard.)

Œuvres posthumes : *Loisirs poétiques de HENRY MAROTTE*, ancien secrétaire de préfecture; Amiens, 1860, 2<sup>e</sup> édition. Un sonnet

Enfin, les livres suivants ont un ou plusieurs sonnets : — *Poésies idéales*, par ALFRED BLOT, 1870; — *Chants libres...* par CH. CANIVET, 1866; — *Les meilleurs Fruits de mon panier*, par Roger de Beauvoir (ED. ROGER DE BULLY, dit); — *Pervenches*, par LELION-DAMIENS; — *Pèlerinage poétique en Suisse...* par A. H. LEMONNIER, 1836; — *Heures perdues*, du comte DE PUYMAIGRE, 1866, et *Retour à la saine poésie*, par ARMAND VUILLAUME, 1859.

Disons en terminant que nous avons entrepris le présent ouvrage avec l'intention d'écrire une cinquantaine de pages propres à être placées en tête de nos poésies. Le sujet s'est agrandi au delà de nos espérances; et maintenant que nous donnons deux volumes au public, un éminent et bienveillant critique nous blâme et nous dit : « Le sonnet ne méritait pas autant. » Étions-nous maître de limiter le nombre des sonnettistes et de cacher le rôle immense qu'a joué dans notre littérature ce poème de quatorze vers? Mais dix ans auraient à peine suffi pour élaborer une œuvre pareille, et nous n'y avons consacré que quatre ans. Cet aveu doit être une excuse.

Un dernier mot : nous ne mettons point nos sonnets à la fin de notre *Monographie*, et après de belles œuvres des poètes anciens et modernes, en vue de rivaliser avec des sonnettistes célèbres; il nous semble seulement que nos petits poèmes ont un peu plus de chance d'être lus à la suite d'une histoire qui peut offrir quelque intérêt.

L'impression de cette *Monographie* a duré près de vingt mois; nous avons commencé par nos sonnets qui ont été imprimés vers la fin de 1868, pour nous laisser le temps de continuer nos recherches.

Notre tome I<sup>er</sup> a été déposé au ministère de l'Intérieur le 29 octobre 1869; M. Édouard Fournier en a publié un compte rendu dans la *Patrie* du 11 novembre suivant. Nous constatons ces faits à l'occasion d'un livre qui vient de paraître sous ce titre : *Du Rondeau, du Madrigal et du Sonnet*, par M. PAUL GAUDIN, Paris, MDCCCLXX. C'est au moment de terminer notre tome II que nous avons connaissance de cet ouvrage, où l'on trouve un sonnet de l'auteur.

FIN DU TOME II<sup>e</sup> ET DERNIER.

V. l'errata à la fin de la table des sonnettistes anciens et modernes.

---

# TABLE

DES

## SONNETTISTES ÉTRANGERS

### ANCIENS ET MODERNES (1)

*(Les chiffres qui renvoient aux pages du tome I<sup>er</sup> ne sont pas précédés de tirets; ceux qui suivent les tirets se rapportent au tome II. Cet avertissement est donné pour nos trois listes.)*

---

Achillini, 32. G. des Amalrics, 17 à 22. G. d'Arezzo, 25, 26. Bembo, 55. Br. Bianchi, — 41. Boscan, 34. Buonarroto, 31. Burger, 43. Lord Byron, 42.

Camoëns, 38. *B. de Carbonel*, 17, 18, 20. A. Caro, 31, 83. Della Casa, 31. Cavalcanti, 29. Violante de Ceo, 38. Cecco-Nuccoli, 58. Cervantes, 37. A. de Chamisso, 43. Chiabrera, 32. Cino da Pistoja, 29. G. da Coderta, 25. M. da Costa, 38. Di Costanzo, 31. Cotta, 31.

Dante Alighieri, 29. Diniz da Cruz, 38. Drummond, 43.

Elia (Frà), 28. Élisabeth, reine d'Angleterre, 42. Enzo, roi de Sardaigne, 25.

Faria y Souza, 38. Fiamma, 31. Filicaia, 32, 55. Folgore di San Gemignano, — 204. Flemming, 43.

Galileo-Galilei, 32. Veronica Gambarà, 55. Gianni, 33. Goëthe, 43. Gomez de Quevedo, 37, 110. Greif, dit Griphim, 43. Guglielmotto da Otrante, 26. Guinizzelli, 25.

F. de Herrera, 37. Hurtado de Mendoza, 35.

Kørner, 43.

Garcias Laso, 35. F. de Lemene, 31. J. da Lentino, 26. Lope de Vega, — 205, 206.

(1) Le présent tome étant un peu plus épais que le précédent, nous mettons, faute d'espace, des listes compactes dans l'ordre suivant : 1<sup>o</sup> Sonnet-tistes étrangers anciens et modernes; 2<sup>o</sup> Sonnet-tistes français (1529-1800); 3<sup>o</sup> Sonnet-tistes français modernes.

Manoel, 38. Marini, 32. Maroulo, — 74. Melendez-Valdez, 37. Menzini, 33. Mickiewicz, 44. Milton, 42. Monti, 42. Opitz, 43. Orsi, 33. Pajoli, — 72. Don Pedro, duc de Coïmbre, 38. Pellicer, — 206. Petrarca, 29, 106, 114, 175, 204, 218. Pouchkin, 44. Raïnerio, — 83. Redi, 12, 31. Di Ricco, 26. De Rojas, — 82. Rosenhane, 44. Saa de Miranda, 38. Sannazaro, 31, 275. W. Schlegel, 43. Shakespeare, 42, 56. Spenser, 42. Stagnelius, 44. Tansillo, 32. Torquato Tasso, 31. Santa Teresa, 35. Ubertino, 26. Varchi, 55. Della Vernaccia, 28. P. delle Vigne, 24, 26. Visscher, 43. Van den Vondel, 43. Wordsworth, 42, 56. Zappi, 33.

---

## TABLE DES SONNETTISTES FRANÇAIS

(1529-1800) (1)

A. B. M., 225. A. D. B., 243. A. F. R., 122. A. I., 174. A. T., 181. D'Abbatia, 76, 231. Un *Abbé*, — 76. Acare, 62. Adam, — 84. D'Agar, 238, — 216. Akakia, — 62. Alais, 283. Alary, 226. D'Albène, 146. Jeanne d'Albret, 111, 178. *Aldidor?* — 74. Aleaume, 118. D'Alembert, — 87. G. Alexandre, 118. D'Alexis, — 43. D'Alibray, — 35. Alizet, — 113. Allaire, 160. M. Allard, 174. Allard, du Vexin, — 74. Alléon des Gouttes, — 87. J. des Alleux, 68. Fr. d'Amboise, 120, 142, 163, 178. Amoureux, 68. Ancelin, 174. Andrieu, — 223. Andry, — 41. *Angelopole?* — 94. D'Angerville, — 72. Angot, 223. H. d'Angoulême, — 213. *Anonyme de Saint-Maixent*, — 72. Anselme, — 230. D'Aramon, — 74. F. d'Arbaud de Porchères, 194, 196, 198, 264. J. d'Arbaud de Porchères, 199, 225. — Arbinet, — 62. D'Arcussia, 213. Arduin, 238. M<sup>lle</sup> d'Argences, 84. D'Argent, 263. D'Argis, — 228. Arnaud d'Andilly, 253. Arnoul, 191. Arquesson, 213. D'Artigues, — 74. Asselin, 88, — 208. D'Assoucy, 283. Astier, — 76. Aubert, 130. D'Aubignac, 282.

(1) Les poètes qui sont étrangers ont écrit en français. — La liste des ouvrages anonymes est à la suite de la présente table. — Des sonnets italiens ont été composés par *Jean de Maumont, de la Coste et Desesgaus* (V. t. I<sup>er</sup>, p. 119, et t. II, pp. 41 et 226).

D'Aubigné, 163. Aubin de Morelles, 167. D'Audiguier, 189, 233. Auffray, 238. Augier, 204. Auril, — 219. Des Autels, 115, 117, 120. *Auteur incertain*, 265. Autier, — 231. Auvray, 202, 255, — 228. D'Avignon, 263. *Avocat d'Auxerre*, — 72. D'Avost, 175. Aymurt, 235. Ayries, — 231.

B. (à L.), — 84. Abbé B., — 73. B. B. B., — 230. Y. de B., — 216. B. D. B., — 87. B. L. F., — 29. Babinot, 117. Badère, 184. Anne Bagat, 152. Baïff, 40, 118, 129, 140, 148, 174. De Baize, — 75. De Bainville, — 102. Balar de Galin, 77, — 229. L. de Balsac, 160. Balthasar d'Auch, — 230. De Bar, 68. Duchesse de Bar, 215, — 210. De Baralis, — 29. Barasin, 85. Baraton, 66, 68, — 93. Bardou, — 29, 73. Barlet, 111. Barny, 168. Baro, 274. Barraut, 65. Des Barreaux, 276. Barrère l'aîné, — 82, 207. Du Bartas, 145. I. Barthelemy, — 28. De Barry, — 59. Baucher, — 81. Baudoïn, 253. J. Baudoïn, 252, 260, 264. Bauduer, — 230. Baussonnet. 280. Bauter ou Beauter, 225. De Beaubreuil, 62, 168. De Beauchamps, — 98. Beauchâteau, — 41. Beaudoin, 188. De Beaufort, — 231. De Beaujeu, 206. Beaumaistre, 84. Du Beaumoïs, 68. Beaumont, — 208. Beaumont-Morfouace, 88. Agnès de Beaumont? — 227. De Beauquesne, 84. De Beaugerard, 99. Maillet de Beauveau, 68. Belebat ou Bellesbat (Lucas de), — 76. P. Belin, — 48. R. Belin, 201. Du Bellay, 8, 40, 101, 103, 108, 109, 143, 183. Belleau, 40, 108, 117, 122, 140, 148. De Bellechaume, — 84. De Belleforest, 123, 156. Belle-Isle, 67. Belliard, 158, 174. De Bellocq, — 82. Bellone, 234. Benserade, 41, 65, 271, 273, 279. Bereau, 137. C. D. Bergeron, 256. P. Bergeron, 136, 257. Bergier, 173. Joachim Bernier de la Brousse, 161, 241, 256. Beroalde de Verville, 175, 179, — 216, 227. Abbé Bertaut, 66. J. Bertaut, 166, 200. Bertet, 240. Berthelot, 256. Berthrand, 214. Bertin d'Arras, 241. Bertot, 118. Besly, 135, 254. De Besse, 237. De Bethoulaud, 136. Beyer ou Beyet, — 62. Beys, — 12. De Bèze, 104, 183. Adam Billaut, 284. Billon, 149, 264, — 212. Jacq. de Billy, 133. De Billy, officier, — 74. Cl. Binét, 124, 143, 148, 166, 187. P. Binet, 143, Binninger, — 101, 223. De Biossay, 146. De Birague, 148, — 213. Biré, 166. De Blainville, 100. Blanchard. — 74. Blanchon, 168. Blein, 174. Blondel, 175. Boaistuau, 99. De Boi..., — 86. Boiceau, 103. G. Boileau, — 58. N. Boileau, 45, 286, 287, — 56. Boisard, 89. Du Bois-Hus, — 43. De Boisrobert, 65, 262, 264, 279, — 41. De Boisroger, 68. De Boisset, — 83. I. de Boisset, — 230. Bon, 262. Bonenfant de Prével, 68. Boniel, — 56. De Bonnard, — 104. De Bonecamp ou Bonnecamp, — 73. Bonnet, 203. De Bonneval, — 83, 84, 102. Bordier, 136, 239. Bordonove, — 230. Boscheron, — 101. De Bosroger, 88. De Bosuille-Heroult, — 215. Boton, 154. Bouchart, — 213. Boucher, 67, 186, — 29. J. Boucher, 241, — 29. Bouchet, 68, 186. G. Bouchet, — 29, 220. L. Bouchet, — 61. René Bouchet,

186. Boudet, — 231. Boudier, 140. J. de Boufflers, 190. S. de Boufflers, — 104. P. Bouillon, 204. De Bouillon, 204. Bounyn, 184. Bouquet, 88. De Bourdenave, — 20. De Bourdonné, — 47. Bourgoing, — 221. Bourguet, — 231. De Bourgueville, 174. Bournier, 227. Boursault, — 73. Bouttes fils, — 229. Boyer, de Londres? — 38, 84. Cl. Boyer, — 80, 221. Boyer de Sainte-Marthe, — 222. Boylève, 156. De Boyssières, 59, 160, 174. De Br..., — 87. De Brach, 153. Branche, — 76. De Bray, 236. Breart, 201. De Brébeuf, — 19, 41, 219. Comtesse de Brégy, — 21. Bretin, 140. Bretonnayau, 159. M<sup>me</sup> de Brettonvilliers, — 221. De Brèvedent, — 9. De Briancourt, — 83. Finé de Brianville, — 70. De Brichanteau, 257. Brière, 84. M. de Brieux, — 70. Brillet, 189. Brisset, 204. De Broglio, — 86. Brosse, — 21. Brouault, 86. Brouilhet du Rocq, 76. Brun, 242. M<sup>me</sup> de Bugiret, — 87. Buggnyon, 138. G. Buisson, 159, 169. Buisson d'Aussonne, — 231. Buot, 89. De Burgard? — 63. De Bussières, — 10. De Bussy-Rabutin, — 20. De Buttet, 40, 117, 121.

C., — 29. Le R. P. C., — 231. De C., 65. Baron de C., — 29. C. D., 191. C. D. C., 265. C. D. F. E. D. B., — 58. Ch. D. L., — 84. C. L. M., — 92. Cabanes, — 230. Cabotin, — 43. De Cadenet, 169. Cadot, — 41, 62. Cailhaviet de Montplaisir, 283. Calignon, 146. Callier, 124, 179. Camier, 67. De Campagnan, 146. De Campistron, — 207. De Cantenac, — 58. G. Canu, 83. H. Canu, 83. M<sup>lle</sup> Canu, 84. Carcenat, — 46. Carneau, 287, — 50. Carré D. L., 203. Cartaud, 223. Cartier, — 231. De Cary, — 73. Cassan, — 83. J. de Castaigne, 119, — 211. Castanet, — 230. M<sup>lle</sup> de Castille, — 72. De Cathalla, — 230. De Caux, 88. Cayet-Palma, 111. De Cayret, — 211. Cebret, 65. De Cecier, 218. M<sup>lle</sup> Certain, — 61. Certon, 185. César, — 84. Chalamont de la Visclède, — 85. M. A. Chalvet, — 78. P. V. Chalvet? — 106. De Chambret, — 48. De Chambrun, 146. De Champ-Repus, 222. M<sup>lle</sup> de Chance, — 76, 221. De Chandeville, — 12. Chanain de la Tayssonnière, 8, 112. De Chantelouve, 155. Chantleu, 67. De Chanvalon, 265. Chapelain, 268, — 45. Chapelle, — 27. G. Chappuys, 151. Chappuzeau, — 88. De Charleval, — 16. Charrier, 106, — 210. Charron de Lacarry, — 230. Un *Char-treux*, — 95. Chasbles, 174. Chassebros, 83. Chasserons-le-Fany, — 60. Chassignet, 246. Du Chastel, 156. Chastenet, 168. De Chasteuil, 169, 213. De Chauffourt, 181. De Chaulieu, — 66. De Chavigny, 111. Chayne, — 31. Cheminart, 184. Cheminet, 70. Chenu, — 216. Chéron, — 83. Chevalier, 182. Chevreau, — 16. De Chevri, — 221. Cheynel, 221. J. J. Chifflet, 242. Ph. Chifflet, — 62. De Chillac, 216. De Choiseul, — 15. De Cholières, 182. Chovayne, 155. Fl. Chrestien, 180. J. Chrestien, 180, 207. N. Chrestien, 180. Frère Chysologue, — 63. Claverger, 261. De Claveson, 235. Clément, — 84. Du Cloneuf, 68. Codoni,

— 62. Gabrielle de Coignard, 209. Coiteus, 140. Colet ou Collet, 119, — 211. Coll, 248. Collé, — 102. P. J. Collet, — 222. Collet de Lisle, 88. Fr. Colletet, 276, 287, — 41. G. Colletet, 69, 256, 264, 269, 274, — 50. I. Colletet, 260. De Colombières, — 215. De Colomby, 252, 259. Colomès, — 231. Commire, 79, 215, — 99, 207, 221. Du Commun, — 101. Contant, — 216. De Coras, — 30. De Corbet, — 74. De Corbigny, — 74. *Corde-rius*, 203. Cordetz, 68. A. Corneille, 84, — 9. P. Corneille, 40, 279, — 9, 219. De Cornu, 181, 187. Corrier, 174. Galiot et Gilles Corrozet, 101. De Cotel, 124, 132. Cothel, — 72. Cotin, 284, — 72. Cottereau, de Beaune, — 87. Cottereau, prêtre, — 86. Cotton ou Coton? 229. Coudray, 85. Du Coudray, 85, 87. Marquise de Courcelles? — 91. Courdes, 43. De Court, — 101. Courtier, 40, — 82, 207. Courtin, 201. Courtin de Cissé, 187. B. de Courtois? — 231. Cousinet, — 72. Coutel, 64, — 226. Coutin ou Goutin, 68. Des Coutures, — 79. Couvrigny, 85. De Cran-Henriet, — 8. Crespet, 157, — 213. Crevel, 85. Croismare de Lasson, 68. De Croix, 228. Du Crozet, 217. Crozat, — 230, 231. De Cubières, — 105. De Cussy, 89. Cyrano de Bergerac, — 23.

D., 65. D., de Châlons, — 85. D. (Dartuis?), — 63. D. A. B. F., — 93. D. B., 84. D. C., — 83. D. F., 87, — 83. Chev. D. G., — 217. D. H. R., — 76. D. L., — 29. D. L. P., — 83. D. M., — 29. D. P. N., — 231. D. P. T., — 231. D. V. A. R., 67. Dacqs, d'Acqs ou Dax de la Serpente, 203, 226. Daix, 225. Dalles, 77. Dambès, — 230. Dambrun, 99. Une *Dame poète*, — 72. Une *Damoiselle*, — 227. Damon, 68. Dantoine l'ainé, 68. Daram, 77, 78. J. Dardenne, — 230. Dardenne-Bilhorgues, — 230. Darly, 67. M<sup>lle</sup> Dartuis, — 63. Daubert, 89, 90. Daubian, — 230. Daubicourt, — 84. Dauchin, 87. Dauge, 87. David, — 75. Davity, 61, 243. Davoust (J.), 68. Davoust l'ainé? — 73. Davillier, — 63. Marquis de \*\*, — 91. Debaste, 192. De Deimier, 216. Cl. Delaistre, 67. J. Delaistre, 68. Delbène, 131. Delopes, — 230. Delosme, — 73. Delmas, — 102. Delpuech, — 230. Denis, 75. Denys, — 216. J. Deplanche, 161. I. de Deschamps, — 230. M<sup>lle</sup> Descluselle, 67. Descur, 67. Desesgaus, — 230. M<sup>me</sup> Deshoulières, 64, 221. Desforges-Maillard, — 85. Des Mares, — 47. Desmarets, de Rouen, 84, 86, 267. Des Marets de Saint-Sorlin, 266. Desmasures, 111, 143. Desmay, — 75. Desnoyers, — 86. Despinand, 247. Desportes, 40, 131, 140, 150, 177, 183, 194, 210, 256. Despotot, — 20. Despras de Lespinasse, — 230. Cath. des Roches, 124. M<sup>me</sup> des Roches, 123. Desrosiers, — 62. Des Rues, 222. Desterlin, — 101. Devallence, — 231. Un *Dévo- ligieux*, — 61. Dièreville, — 79, 222. Dignouart, 191. Disarny, — 230. Dizeus, — 74. Jacq. Dorat, 100. Jean Dorat, 100, 108, 201. Cath. Dorel? — 63. Doremé, 211. L. Doriéans, 139, 140.

Dortouis, — 90. Doujat, — 11, 62, 230. Douville, 87. L. Drelin-court, — 26. Du Dreneuf-Padet, — 83. Dreux du Radier, — 101. I. Druilhet, — 230. M<sup>me</sup> de Druilhet, — 208. De Drulhe, — 231. Du Bac, — 20. Simon Du Bois, 201. Dubrais, 68. G. du Buys, 115. J. Duchesne, 178. Du Claux, — 74. Ducros, 139. Du Four, avocat, 203. Dufour, médecin, — 63. Dugay, — 231. Dulot, 64. Du Mas, 229. Du Mas, de Joigny, — 77. Du Mats, — 72. Du May, — 12. Dumonstier, 163. J. C., dit Duparc, 67. E. du Parc, 257. Du Pin-Pager, 246, — 228. Dupleix, 227. Du Poey, 107, — 210. J. B. Dupont, 222. Chev. Dupont, 80. — 75, 207. Chr. Dupré, 156. M<sup>lle</sup> Du Pré, — 20. C. de Dupré, — 230. Ph. Du Pré, — 20. Durand, 88. Et. Durand, 255. J. Durand, 169. G. Durant, 127, 168. Durval, — 41. Du Ryer, 229, 256. Du Teil, — 35.

E. Ch., 216. E. D. C., 202. E. D. L., 154. E. F. D. L. I., — 77. E. O., 249. Egenda, 68. D'Elfaut, ou Delfaut, — 83. Elie, 89. Elis de Bons, 261, — 216. Ellain, 120. Elzeard (*sic*), — 82. Emart Allemand, — 217. Enée, 89. D'Ennetières, 240. Enoc, 140, 142, 145, 178. D'Escalis 221. Eschart, 68. Comtesse d'Esparbès, 77. Esparron, — 86. Ch. d'Espinay, 117. Esprit, — 71, 230. D'Estelan, — 44. H. Estienne, 127, 178. Nicole Estienne, 136, 184. Robert II Estienne, 177, 178. Robert III Estienne, 148, 178. D'Eudemare, 202. Un *Evêque de Rieux* (peut-être JACQUES DE BERTIER, 1556-1620), — 207. Expilly, 181. 187.

F., — 230. F. A. A., — 231. F. C., — 226. F. D. B. H., 122. F. D. C., — 85. F. D. L. T., — 230. F. M. F., — 85. F. R. C. A. P. D. M., 67. F. T. D. M., — 83. Faget, — 230. Faret, 268. Favereau, 263. Favre, 175, — 214. Une *Femme de condition*, — 38. Feret, 212. De Fermat? — 208. Ferrand, 254. Ferrier, — 91. Ferry, 264. De Feuguerolles, 87. Feuillet, — 72. De Fiesque, — 82. Fileleul, 135. Le *Fils d'un auditeur des comptes*, — 72. Flanc, — 79. De Flécelles, 84. De Fleurival, 84. Fleury, — 103. *Floridor?* — 74. Floriot, — 60. De Fonssomme, 234. Fontaine, 102. Fontenelle, 84, — 95. De Fontenailles, — 102. De Fonteny, 200, 204. E. Forcadel, 130. P. Forcadel, 130, 146. Forget, 263. Fornier, 113. Foucault, — 74. Fouchier, 174. De Fourcroy, — 144. Fourmy, 68, — 73. M<sup>lle</sup> Fredinie, — 73, 221. Frenicle, 256, 277. Du Fresne, 67. Furetière, — 21.

G., — 64. G. D. B., — 100. Comte de G., — 100. Le P. G., 65. G. G. G., — 230. De Gadou, 144, — 212. De Gagné fils, 67. Gaillard, — 8. Augier Gaillard, 176. Galant, 226. Galien, — 230. Gallois-Abot, 138. De Galouby, — 83. Galtier, — 230. De Gammon, 216. Gardien, 67, — 79. Garmoineau, — 82. Cl. Garnier, 148, 260, — 62. R. Garnier, 140, 147, 177, — 212. Séb. Garnier, 148. Garnier de Monfuron, 149. Garon, 261. Gaudin, — 62. Du Gauguyer, — 253. Gauthier ou Gautier, — 72, 77. J. M. Gau-

thier, — 85. Gay, — 62. Genest, — 82. Genevré, 201. Genreau de Grouchy, — 85. Un *Gentilhomme français*, — 83. Germain, 230. Abbé Germain, — 72. Gesson, — 77. G. Gilbert, — 49. Ph. Gilbert, 88. Gillet, — 31. Gillet fils, — 79. Girard, — 29. I. Girard, 154. De Girard, — 209. Girault le jeune et Girault D. S. (Sainville?), 67, — 73. Girardot, 68. De Glatens, — 230. Gobeurt d'Escouis, 68. Gobineau, 283. Godard, 189, — 215. Godeau, — 5. Godefroy, 68. Godet, 227. Godey, 88. Gody, 277. Gombauld, 41, 244, 264. De Gomberville, 264, 279. De Gommer. 208. De Gondrin, — 38. De Gondy, — 62. Gonfrey, 87. G. Gosselin, 187. T. Gosselin, 118. Gougénot, 183, — 215. Gouget de Harcourt, 85, 88, 89. Goujon, 84. Goulart, 142, 145, 146. Gourdon? — 231. M<sup>lle</sup> de Gournay, 190. Goussault, — 92. Gouyn, — 228. De Grammont, — 80. S. de Gramont, 265, — 216. Granchier, 202. Un *Grand prince*, — 75. Grangeron, — 76, 207. Grappin, — 105. Gravelot, — 98. De Grécourt, — 97. Grenier, 184. De Grentemesnil, — 65. Grevin, 117, 136. Griguette, 68. I. Grisel, 83. J. Grisel, 214. De Grivagère, — 74. Grojan, 207. Groustel-Duchesne, — 85. Gruget, 119, — 211. Guérente, 84. C. Guérin, 228. Guéry, 168. Guichard, 186, — 215. Guigou, 236. Guillard-Damville, 261. Guillebert, 83, 202, — 208. Guille-mard, — 87. Hugues de Guillermin, 160. Michel Guy, 213. *Gyges*, — 79, 221.

H. (Hesnault?), — 70. H. (1737), — 86. H. L. D., — 29. F. Habert, 104, — 211. I. Habert, 105. P. Habert, 104. Halley, 273. Du Hamel, 118. Hamilton, — 90. Hamoys, 193. Hardouin, 89. De ou d'Hautmont, — 79. Hauvel, 88. P. Hébert, 84, 86, 88. Hébert de Précourt, 87. Henri IV? — 210. Hermier, 201, 202, — 215. *L'Hermite de Sinceny*, — 77. F. d'Hervé, 268, — 217. Ch. d'Hervey, — 217. J. d'Hervey, — 217. Heroet? 97. Hesnault, 41, — 22, 69. Hestean, 160. Heurtauld, 89. Le P. Hiérophane, 87. Hillaire de la Rivière, 237. Hodey, 259. Un *Homme dont les ouvrages se font admirer depuis une année*, — 76. Hopil, 224. Hullin? — 100. Humbelot, 8. Hurault, 148. Hutuge, — 78.

I. C., s<sup>r</sup> du Breuil, 232. I. D., 117. I. D. H. D. L., 159. I. M. T., — 230. I. P. D. M., 249. I. T. C., — 227. I. T. R., 227. D'Imbert, 123. D'Infraiville, 258. Inger, 84.

J., — 87. J. B., 204. J. B. C., 68. J. B. F., — 85. J. D. P., 160. J. D., — 230. J. F. C., — 82. J. F. R., 67. Jacquet, — 62. Jamme, 77. Abbé Jamme, 77. Jamyn, 40, 127, 143, 148. Jannisson fils, — 75. De Janorey, — 77. Janvier, — 228. D. du Jardin, 111, — 210. R. du Jardin, 158. De Javerzy, 203. De Javerzac, — 11. Jean, de Caen, 85, 87. De Jesse, — 230. A. J. de Jésus-Maria, — 92. Jodelle, 40, 108, 127. Joly, 204. Jollyvet, — 34. Jonquet, — 231. De Jonzac, — 58. Jossier, 224. Jourdain, — 77. Juge, 190. De Juliard, — 231. Jurain, 68. De Jussac, 48.

L. B. P. D. R. D. L. E., — 86. L. C., 87. L. D. L., — 29. L. D. M., 67. L. G., — 85. L. M., — 86. L. N., — 29. L. P., — 227. L. R., — 87. L. R. P. C., — 86. L. V., — 29. Labadie, — 231. De Labat, — 231. De La Barmondière, — 74. De la Barre-Matéi, — 77. Louise Labé, 121. De la Bellaudière, 185. La Benardière, — 59. De la Béraudière, — 84. La Blanchère, — 76. De la Boëtie, — 122. Laborie, — 230. De la Broue, — 231. De la C., — 72. Gautier de Costes de la Calprenède, — 31. J. L. Lacaze, — 231. P. Lacaze, — 227. De la Ceppède, 158. De la Chaize, — 78. De la Chapelle, — 72. De la Charnays, 261, 287. De la Conlange, 212. Lacoste, — 230. De la Coste, 154. De la Coudraye, 124. De la Couldre, — 79. Lacoume, — 230. De la Couronne, 180. De la Croix-Marion, — 228. De la Crosse, 67. De la Douëspe, 87. De la Fayardie, — 84. La Ferrière-Courcoul, 85. La Ferté, 207. De la Ferté, — 217. De Laffemas, — 29. De la Fond, — 227. De la Fontacle, — 62. De la Fontaine, 87. J. de la Fontaine, 275, — 21. La Frezelière, 265. De la Fuldière, 235. La Gastinalière, — 216. De l'Agé, 273. De la Girardière, 85. De la Giraudière, — 8. De la Goutte, 208. De la Granche, — 75, 222. De Lagrange, — 97. De la Grave, 201. De la Groudière, — 219. De la Guérinière, 124. M. de la Haye, 112. Le Jeune de la Houssaye, — 73. Laiglon. — 86. Laisne, 203. De Laistre, — 63, 74. De la Jessée, 122, 164. Lalanne, — 13. De Laleu, 173. De la Londe, 89. De la Loubère, — 68. De la Luzerne, — 18. De Lamathe? — 42. Lamberdière, 146. De la Meschinière, 140. — De la Mesnardière, — 14, 41, Lamy, — 77, 207. Cath. de la Moissie, 229. La Molle, 169. De la Monnoye, 67, — 66. De la Montaigne, — 216. De la Morlière, 61, 188. Houdart de Lamotte, — 85. Marquise de la Moussaye, 286. Langlois, 89. De Lanmarie, — 84. De la Noue, 209. Lantin, — 230. La Péruse, 116, 168. De la Porte, 77. J. de la Porte, 201. L. de la Porte, 58. De la Prairie-Cairon, 85, 87, 88. De la Primaudaye, 157. De Larcher, 222. M<sup>lle</sup> de Lardenay, 67. De l'Ardillier, 136. Françoise de la Rochefoucauld, 160. De la Rochemaillet, — 63. De la Ronce, 255, 257, — 62. De la Roque, 207, 260. De la Roussie, — 75. De Larrivey, 162. De la Ruelle, — 59. Anne de la Salle, 67. P. de la Salle, 280. Lasmartres, 76. Lasphrise, 170, — 205. Jacq. et Jean de la Taille, 142, — 212. De la Tour, — 83. B. de la Tour, 107. De la Tuilerie, — 72. De Laudun, 62. Laugier de Porchères, 71, 134, 169, 193, 225. 256. De Launay, — 75. Jacq. de Launay, 192. Jean de Launoy, 224. Laurens de Saint-Ange, 87. De Laurès, — 229. Lauron, 146. M<sup>me</sup> de Lavergne, — 91. De Laval-Bois-Dauphin, 146. De la Vallettrie, 203. De Lavau? 276. Anne de la Vigne, — 54, 221. De la Villatte, 262. De la Volpilière, — 73. Le Barbier, 203. Le Bedel, 88. Le Besgue, 184. Jean Le Blanc, — 62. J. B. Le Blanc, 102. Le Bou-

cher, 88. Le Bret, 273, 274, — 29. Le Breton, 230. G. Le Breton, 167. H. Le Breton, 242. Le Camus, — 93. Le Caron, 133. Le Cavalier, 90. Le Chevalier, 87. A. et R. Le Chevalier d'Aigneaux, 200, — 215. I. Le Clerc, — 215. J. Le Clerc, 262. M. Le Clerc, — 80. Le Coin, — 72. Le Conte, 159. Le Corvaisier, 239. Le Digne, 179. Le Doux fils, — 84. Le Duchat, 127, 179. Le Febvre, 89. A. et G. Le Fèvre de la Boderie, 141, 214. Le Fèvre, de Douai, 186. Le Fournier, 88. Le Frère, 167. Le Gendre de la Terrasse, — 82. Le Général, 67. Ch. Le Grand, 248. P. Le Grand, — 217. Jacq. et Jean Le Gras, 201. Le Haguais, 273. Le Héricy, 118. Abbé Le Houx, — 77. J. Le Houx, 162, 196. Abbé Le Laboureur, — 73. L. Le Laboureur, — 59. Lelleron, — 72. Le Loyer, 155. Le Maire et L. M. ? — 85. Le-maître, — 14. Le Mareschal de la Pionnière, 68. Le Masle, 167. Le Masson, 228. Le Menecier, 85, 87, 88. Le Metel d'Ouville, 83. Le Mière de Basly, 65, — 60, 220. Lemierre, — 104. Le Moine, 65, 280. Lengles, 157. Le Noble, — 94. Le Noir, 240. Le Normant, 201, 202. Lentaigue, 90. Le Pays, — 55. Le Petit, 151. Le Picard, 273. Le Pigny, 83, 201. Le Poulchre, 149. Le Prestre, 88. Le Prevost D. G., 68. J. Le Prévost, 83. Le Rocquez, oncle et neveu, 117, 118. Le Rouge, — 75. Le Roy, 242, 280. De Lers, 181. D. Le Sage, 268. R. Le Sage, — 223. Le Saulx, 157. De Lescale, 260. Lescarbot, 236. Le Signerre, 84. B. de Lespinasse, — 230. Ch. de l'Espine, 211. J. de l'Espine, 210. A. Lesprit, — 44. De l'Estoile, 262, 264, 269. Le Sueur, de Caen, 85. Le Sueur, de Rouen, 86. A. Le Vasseur, 190. J. Le Vasseur, 240. Le Vasseur, secrét. du maréchal de Gramont, — 40. Le Vavas-seur, — 29. Le Velliard, 189. M<sup>me</sup> L'Evesque, 76, — 229. Cath. Levesque, — 92. De Leville, — 43. Leydet, — 76. M<sup>lles</sup> L'Héritier, 87, — 76, 79, 207. *L'Hermite de l'Isle*, — 221. De Lingendes, 247. De Linière, — 29, 77, 220. Linocier, 201. Lion, — 230. *Le sire de l'Isle*, 67. *Le curé de Livry*, — 83. Lombard, 118. De Loménie, — 55. De Longeville, — 92. De Longchamp, — 74. De Longpré, — 83. De Longueuil, — 83. De l'Ordage, 239. Loret, 65. De Lorme, 65, — 61. De Lomeril, 67. *La Lorraine Espagnolette*, — 73. De Lortigue, 221. Louchaut, — 74. Loume, — 230. Lourdet, — 77. De Louvencourt, 188, 190. Louvet, 87. Loyac, 230, — 228. Antoinette de Loyne, 97. M<sup>lle</sup> de Loynes, — 221. Jacq. et Jean Loys, 232. De Lubert, — 94. Lulhet, — 229. Des Lutinières, — 75. M<sup>lle</sup> de Luynes, — 221. De Luzy, 224. De Lyvène, 209.

M., 131. Marquis de M., 65. — 14. M. A., 261. M. C., — 86. M. D., — 86. M. D. L., 155. M. L. P. G., — 29. De M. M., 241. Macefer, 124. Machet, 174. De Maduran, — 72. Mage, 71, 188. De Magnas, — 82, 207, 222. Magnin, — 80, 221. De Magny, 118. Mahé, — 209. Maheult, 86. Maignan, — 230. Maillard, 67.

De Mailliet, 233, 256. De Mailly, 120. Chev. de Mailly, — 82. Du Maine, 234. De Mairet, — 6. Maisonnier, — 29. De Malapeire, 75, — 225, 229. Malbay, — 74. De Maldeghem, 218. Malet de Gravelle, — 74. Malherbe, Angevin, 283. F. de Malherbe, 41, 127, 170, 234, 264, — 213. Mallemant, — 79. De Mallesec, 160. De Malleville, 41, 269. De Maloysel, 181, — 228. Mairieu, 118. Mancel, 222. Mangon, — 217. De Mantin, 159. De Marbeuf, 262, — 216. De Marcei, — 32. Marchal, — 100. Marcel, — 75. Marchand, — 229. Marchant, 186. De Mareil, 68. Marescal, 270. Marg. de Valois, 96. Marigny, — 68. De Marin, 261. Marius, 111. Marmet, — 39, 220. Marot, 30, 39, 54, 99, 143. Anne de Marquets, 126. Martial de Brive, — 38. Martin, 238. H. Martin, — 228. I. Martin, — 230. L. Martin, — 230. Martinet, 67, — 207. Maruc et Marut, — 29, 30. De Masseville, — 72. Masson, — 231. De Massy, — 220. Materre, 67. Mathe de Laval, 211. Mathurin, — 228. Maucroix, — 21. L. Mauduit, 262. M. Mauduit et son frère, 84, 87, 88, — 90. Maugard jeune, — 77. Maugard, de Troyes, — 83. Mauger, 89. Mauguin, — 74. Maumenet, — 74. Maurel, — 82. Mauvernois, — 42. Maynard, 41, 63, 248, 256. De Mazargues, 169. De Meilly, 86. Ménage, 215, 270, — 11, 15, 219. Meneg, — 231. Ménestrier, — 82. De Mergue, — 82. Mermet, 178. De Merville, — 77. Meslé de Laval, 204. De Mesmes, 112. De Meynier, 246. De Méziriac, 247. Michelet-Houdonnière, 227. Midy de Chauvin, 83, 89. Milleran, — 94. Milles de Norry, 165, 187. Millotet, 212. Minot, — 72. Des Mireurs, 97. De Modène, — 37. Fr. de Molière, 242. Poquelin de Molière, 285. Molinier, 257. Du Mollet, 241. Mon, — 230. De Monchamps, 68. De Mongison, 184. Mlle du Monin, 186. Du Monin, 186, 202. Monrozier, — 230. De Montagne, — 227. De Montagut, — 230. De Montal, — 76. Montaout, 67. De Montaulain, 131. Montausier, — 11, 14. Montchrestien, 224. M<sup>me</sup> de Montégut, — 223. Marie de Montlaur, — 230. Georgette de Montenay, 141. De Montenay-le-Neuf, 86. De Montigny, — 68. De Montmaur, — 220. De Montmeja, 144. De Montplaisir, 285, — 14. Famille de Montreuil, 180, 219. De Montreux, 161, 222. De Morand, — 85, 102. Moreau, — 73. Moreau de Mautour, — 84. Morel, 67, — 77. J. Morel, 97. Morelet, — 77. De Morenne, 166. Morin, 89. Morin de la Serinière, — 29. Morisot, 154. De Mortault, — 227. Morus, — 30. Mlle de Morville, — 69. Motin, 184, 207, 256. Mouchault, 143. Du Moulceau, — 36. Du Moulin, — 252. Mourgues, — 79, 221. Mlle Mousard, — 72. Moysson, 101, 120. De Murat, — 29. J. de Muret? 231. M. A. de Muret, 114, 119. *La Muse de l'Hostel Saint-Faron*, — 74. *La Muse insulaire*, — 221. De Mussey, 243. Mutel, — 84. Myron, 168.

N., — 29. N., commis des postes, — 83. De N. D. M., — 85.

N. D. R., 148. *Namtoh*, — 29. De Nançay, — 12. De Nangeville, 236, — 228. Marc de Nantes, — 58. Ch. de Navières, 147. Et. de Navières, 119. De Nervèze, 225. Du Nesme, 212. De Neufgermain, 263. De Neufville, 67. De Neuvie, — 84. De Nevers, — 54, 64. Nicolas, — 23. Nicole, — 63. Nicolo, *aliàs* Nicoleau, 77. Noël, — 61. Noguier, 210. De Nolet Cadhillac, — 83, 207. De Nostredame, 18 à 21, 159, 169, 217. Nouvelet, 147. M<sup>me</sup> du Noyer, — 207.

*Octavie*, 226. Ogier, — 45, 62. J. d'Olive, — 230. D'Olive Saint-sauveur, — 230. D'Orvilliers, — 86. Oursel, 85. D'Ouvrier, — 230.

P., 241. P., — 59. Marquis de P., — 87. P. C. P. R. C., — 29. P. D. B., 243. P. G. T., 97. P. M. D. M. S. D. L. G., 182. P. P., 140. P. R., 230. P. R., s<sup>r</sup> du Plessis, 241. Pader, — 231. Pagès? — 231. Palaprat, — 90, 231. Palliot, 142. Pandrau, 263. Panseron, — 228. Papillon, 207. Paradin, — 210. De Pardeillan, 119. Parjan, — 76. Jacqueline Pascal, — 25. Pasquier, 124, 126, 140, 264. Pasquier petit-fils, 127. F. Passerat, — 93. J. Passerat, 131, 140, — 209. Patouillet, — 73. M<sup>me</sup> Paille, — 85. Pavillon? — 53. Péan, 148. Pech, — 72. Pechantré, — 74. De Peitevin — 231. Pelarrey, 76, 77. Peletier, 103. Pellejay, 146. Du Pelletier, — 41, 46, 63. G. Pellisson, — 231. P. Pellisson, 70, — 24. M<sup>me</sup> Pepin de Chance, — 76. Pérault, 216. Perié, 77. A. du Perier, 142, 214. Ch. du Perier, 215, — 73. Fr. du Perier, 214. Scip. du Perier, 214. Des Périers, — 208. Perrault, — 73. Ch. Perrault, — 90. Perreau, — 50. Du Perret, — 41. F. Perrin, 153. P. Perrin, — 25. Du Perron, 173. C. Perrot, 186. P. Perrot, 210, — 216. Perry, — 72. B. de Perussis, — 32. Cl. de Perussis? 159. Pesselier, — 85. L. Petit, 67, — 77. P. Petit? 65, 215, — 17. Du Petit-Val, 83, 84. Du Peyrat, 208. Peyrot, 76, — 103, 229. Pezard, — 62. Philibert, — 73. Philieul, 106. Philippe, — 84. Pibareil, — 209. De Pibrac, 116. Anne Picardet, 242. Picart, 120. Piccardt, — 59, 72. Picot, 84. De Picou, — 46, 220. Picquot, 89. Piiart, 68, 259. Pillet, 238. Pimpernelle, 189. De Pinchesne, — 47. Pintrel fils, 77. Plantin, 120. M<sup>me</sup> des Plassons, — 102. M<sup>me</sup> de Plat-Buisson, — 221. Plessis-Berard, 117. Plomet, — 85, 222. Un *Poète du Poitou*, 73. De Poitou, 138. Poille, 260. Poirier, — 40, 62. Abbé de Poissy. — 76, 207. Poitevin, 201. Jean Poli, 208. Jacques Poly, 208. Pomme, — 89. De Pomponne, 254. Poncelet, 174. B. Poncet, 113. E. Poncet, 134. S. Poncet, 205. De Pontoux, 137. Popon, 236. Portes, 76. Portovin, 67. Pot, 182. Poulain-Delaunay, 89. Poupou, 46. 183. Pourée, 202. Poyllévé, — 90. De Poze, 255. Pradines, — 226. De Pradines, — 231. Prat, 225. Le prieur de Prelier, — 231. De Préville, — 48. Prevost, 237. Prevost de la Baroère, — 29. De Priézac, — 34. Un *Prince étranger*, — 75.

Privey, 141. De Proclagny, — 72. Prost, — 222. Du Puget, — 230. De Pure, — 51. De Puyfaure, 176. Pyard, 259. Pyron, 86, 87. De Quetissens, 86. Quevudo-le-Verger, — 83. Quillet, — 29. Quinault, 73.

R., — 85. De R., — 85. M<sup>lle</sup> R. B., 277. R. C., — 231. R. D. S. J., 68. R. F., 229. Racan, 60, 254, 269. Racine, — 64. Ragueneau, 284. Ramonet, de Nogent-le-Rotrou, — 74. Ramonet, de Nogent-sur-Seine, — 74. De Rampalle, 286. J. Ch. Ranchin, — 231. H. de Ranchin, — 78. Ranquet, 233. Raphaël Imbert, — 77. Rapin, 127, 140, 180, 215. M<sup>lle</sup> de Rasily, — 79, 221. Rault, — 79. De Raymond, 76, — 231. Re..., — 216. Reboulet, — 230. M<sup>me</sup> de Regis, — 82. Regnard, — 95. Regnault? — 25. M. Régnier, 243, 256. Régnier-Desmarais, 45, — 54. Remi de Beauvais, 241. De Rémond, 211. Renaud, 101, 138. C. et N. de Renneville, 251. Renouard, 180. De Rességuier, 282. M<sup>me</sup> de Revel, 65. Revest, 68. De Revol, 259. N. de Rh. T. (V. Fl. Chrestien). Ricaud, — 86, 102. Richebourg, 73. De Richelonde, 84. Richer, 84. De Richy, 224. Riffé, — 51. De Rivaudeau, — 227. Des Rivaux, 203, 228. Des Rives, 84. Robbe, — 74. Robert, — 83. G. Robert, 239. De Robert, — 231. Robeton, 68. Robin, 137, 148, 156. Robinet, — 41, 79. De Rochefort, — 84. De Rocquigny, 183. Roguier? — 231. M<sup>lle</sup> Roland, — 221. Romain, 221. J. de Romieu, 176, 177. Marie de Romieu, 176, — 214. Chev. de Romieu, — 85. Ronsard, 40, 108, 117, 148, 183, 256, — 212. De Roquemont, 65. De Rossant, 207, — 216. De Rosset, 199, 256. Rossignol, 89. Rotrou, — 11, 32. De Roubin, — 77. Rouget, 174. De Rougevalet, 131. Rouillard, 136. De Rouillon ou Rovillon, 116, 120. Rouspeau, 182, 210, Rousseau, — 83, 96, 102. Rousselet, 181. Ruyr, 204.

De S., — 74. S. C., — 29. S. D. C., 243. S. D. H., 207. De Sabatier, — 221. Sabbatier, — 230. Du Sable, 235. De Sailly, — 84. M<sup>me</sup> de Sainctonge, — 91, 221. De Sainctyon, 168. De Saint-Aignan, — 80, 221, 222. De Saint-Amand, 265, — 100. De Saint-Amator, 87. De Saint-Blaise, — 88. Saint-Blancat, — 230. De Saint-Evremont, — 18. De Saint-Firmin, — 56. M<sup>lle</sup> de Saint-Firmin, — 98. De Saint-Gelais, 39, 40, 95, 174. De Saint-Genis, — 76. De Saint-Germain? — 105. De Saint-Gilles, — 41. Chev. de Saint-Gilles, — 41. Saint-Hilaire, 67. M<sup>me</sup> de Saint-J., — 231. De Saint-Julien. — 31. Le P. de Saint-Louis, — 27. Saint-Martin, 89. De Saint-Martin, 65. De Saint-Pavin, 278. De Saint-Priest, — 77. Saint-Urin de Carnazet, — 74. De Saint-Usans, — 230, 255. De Sainte-Aulaire, 150. De Sainte-Marguerite, 149. P. de Sainte-Marthe, 135. S. de Sainte-Marthe, 127, 134, — 29. De Sainte-Marthe petit-fils, 136. De Saintz, 85. Sainville (V. Girault, D. S.), — 74. Salel, 119, 144. M<sup>me</sup> de Saliez, — 74, 221. De Sanlecque, — 94. Sanguin, 67. De Santeul, — 99. Sarrasin,

64, 284. — 207. Saumaise, 253. Saunier, 181. Saurin, — 75. De Saure ou Surs, 206. De Saut, 146. M<sup>me</sup> Sautereau, 168. Sauvage? — 102. 222. Sauvageot, 212. Scalion de Virbluneau, 215. Scarron, — 13, 41. Scève ou Sève, 107. De Schelandre, 250. Schuster, — 76. Scudéry, prêtre, 68. De Scudéry, 264, 281, — 13. De Segrain, — 24. Seinville, — 63. Selle, 211. Sellier, — 97. De Selve, 239. Anne de Semur, 183. De Senecé, — 82. M<sup>lle</sup> de Serigny, — 75. M<sup>lle</sup> de Serment, — 221. De Serres, 146, 227. Serret, — 61. Serrurier, 183. Sibillet, 101. De Sigongnes, 152, 256. De Silvecane, — 77. Simart, — 83. M<sup>me</sup> de Simiane, — 100, 102. Siron, — 222. Solier, 234. *Le Solitaire d'Anjou*, — 75. *Le Solitaire du Pays Laonnois*, — 84. *Le Solitaire du Bois du Val-Dieu*, — 83. *Le Solitaire de Pontoise*, — 77. Somaize, — 51. Sonnet de Courval, 229. Sorbin, 130. Ch. Sorel? — 217. P. Sorel, 138. Du Souhait, 220. Abbé de Souillac, — 84. Comte de Souillac, — 84. Sourhouilhe? — 231. De Souvignargues, 77, — 229. Soyrot, — 74. Spifame, 157. De Sponde, 194. Sylvain (Van den Busche), 154. Syméon, — 211. De Symprou, 67.

T., — 43. De T., — 72. Tabarin? 249. Tabourot, 152, — 213. Tahureau, 115, 129. De Taisson, — 227. F. Tallemant, — 76. Tallemant des Réaux, — 76. M<sup>me</sup> Tambonneau, 65. Tamisier, 60, 156. *Tamiriste*, — 79. De Tannes, 68. J. B. Tanquerel, 83. J. J. Tanquerel, 83. Tartareau? — 92. Tarteret, — 252. Taverne, — 229. Terraudière, — 74. Tessier ou Texier, — 74. Testu, — 28. Testu-Mauroy, — 28. De Tham, 203. Théoduse de Saint-François, 85. H. Théophile, — 216. Théophile de Viau, 255. Thevenart, — 85. Thevenet, 166. Thévenin, 177, — 215. De Thiard, 40, 105, 108. De Thibouville, 85. Thierry de la Mothe, 106. Thirel, 84. Thorel, 85. De Thouars, 146. Thouron, — 231. Thuillier, 168. De Tierceville fils, 84, — 34. De Tierceville père, — 33, Tiger, — 56. Tilhol, — 230. Tilly de Maisonrouge, 68. Timbal, — 230. Tinellis, — 86. Tissier, 68. Titasson, 160. Tixerand, — 79. Tolèle, — 85. Toubel, — 18. Tourniol, 224. Toustain, 114, 208, — 29. Touvant (V. d'Infrainville). Trédéhan, 99. Cl. de Trelon, 205, — 216. G. de Trelon, 159, 206. Tristan, 264, 270, 280, — 18. Du Tronchay, 114. B. du Tronchet, 113, 114. Et. du Tronchet, 114. De Trossy, 67. Troussilh, 122. Turnèbe, 124. Turrin, 141. Tyssot, — 101.

A. d'Urfé, 169. H. d'Urfé, 127, 169. Utenhove, 134.

M<sup>me</sup> V. (Vatry?), — 83. Valancier, 176. De Valdavid, — 59. Abbé Valette, — 86. S. Valette, — 86. Valette, d'Uzès, — 76. De Valles, 221. Des Vallottes, 260. De Valmignon, 68. De Varennes, 174. Vatel, 133. M<sup>me</sup> Vatry, — 102. H. Vauquelin? 134. Vauquelin de la Fresnaie, 134, — 29, 215. Vauquelin des Yveteaux, 134. Vaysse, — 230. M<sup>lle</sup> de Vendeuvre, — 221. Du Verdier, 146, — 215. Vergier, — 85. De Vermeil, 215. De Ver-

ron, — 68, 222. Vezou, — 209, 253. Veyrel, — 216. De Vienne, — 72. DuVieuget, 282. Viger, 201, 202, — 215. Du Vigné, — 228. Jérôme Vignier? 272. Vignier, de Richelieu, — 80. M<sup>me</sup> de Villedieu, — 52. De Villemaire, — 87. De Villemur, 68. De Ville-neuve, — 88. Vincens, — 231. Vincent, 68. Viossy, — 222. De Vitel, 204. Vivian, 168. Voiture, 270, 274. De Voltaire, — 98, 222.

De Walcourt, 155.

Yvrande, 257.

---

## TABLE DES OUVRAGES ANCIENS

### CONTENANT DES SONNETS

*La Bravade d'amour*, 234. *Complainte de France*, 139. *La Cresme des bons vers*, 232. *Les Diverses amours de l'amant parfait*, 212. *Les Emblèmes d'amour*, — 99. *Les Fantaisies amoureuses* 223. *Harangue prononcée par Joachim Le Miere*, 228. *La Muse folastre*, 232. *Les Muses gaillardes*, 232. *Les Pensées d'un serviteur de la Vierge*, — 14. *Recueil de portraits et éloges*, 48. *Recueil de sonnets sur diverses vérités chrestiennes*, — 66. *Les Saillies d'esprit*, — 48. Sonnets, Ms. de l'Arsenal, 226. Sonnets anonymes, 53, 69, 70, 72, 88, 99, 184, 192, 204, 226, 229, 241, 242, etc. — 34, 35, 39, 42, 43, 51, 53, 74, 87, 89, 97, 103, 211, 227. *Sonnets chrétiens*, — 93. *Sonnets contre la Ligue*, 209. *Sonnets et quatrains sur la mort de Henry III*, 229. *Sonnets sur les troubles heureusement appemez*, — 34. *Tableaux chrétiens, ou Sonnets sur l'Evangile*, — 29. *Les Voyagevrs inconnus*, 39.

---

## TABLE DES SONNETTISTES FRANÇAIS MODERNES

A., — 110. A. B., — 132. Abadie, — 223. Adam, — 141. Aicard, — 111, 190. Aignan, — 223. Alançon, — 224. Alcan, — 111. J. et Léonie Allard, — 111. Amigues, — 223. Amion Faure, — 185. Ampère, 111. D'Antuly, 111. *Argonne* (Dozon), — 162. Arnould, — 111. Arvers, — 113. Asseline, — 114. Astier, — 192. Audiat, — 110, 114, 146, 186. Augier, — 115, d'Aurevilly, — 115. Autran, — 173, 190. Ayma, — 116

Mélanie B., — 110. Cl. Bacchi, — 224. Badin, — 117. De Banville, — 117, 176, 190. A. Barbier, — 118, 190. Bard, — 118. Barraguey, — 118, 172. Barthélemy, — 113. Barthes, — 118. M<sup>me</sup> Barutel, — 123, 124, 187. Battut, — 187. Baudelaire, — 118, 176. Baudoin, — 119, 132, 191. Bayle, — 184. R. de

*Beauvoir*, — 231. Béchérand, — 224. Bellier, — 119. *Belligera* (Tandou), — 141. Bellot, — 119, 145. De Belloy, — 153. Belvès, — 119. Benèche, — 119. Berg, — 177. Berge, — 119. Bergère, — 141. De Berluc-Perussis, — 182, 195. D. Bernard, — 119. T. Bernard, — 120, 191. Bertaux, — 120. Berthout, — 194. Euphrasie S. Bertini, — 132. Berton, — 224. J. Bertrand, — 224. L. Bertrand, — 120. Besse, 52. Bétolaud, — 120. Beuf, — 146. Beuque, — 187. M<sup>me</sup> Béziat, — 141, 146, 194. Biémont, — 120. Blanc, — 120. M<sup>me</sup> Blanchecotte, — 120. Blanchemain, — 121. Nathalie Blanchet, — 186. Blanchot de Brenas, — 122. Blaze de Bury, — 123. Blier, — 123. Blondeau, — 108. De Blossac, — 124. Blot, — 231. Boismartel, — 132. Boissat, — 190. P. Bonaparte, — 223. Borel, — 124. De Bornier, — 124. Bouchard, — 146. Bourlier, — 146. Boué de Villiers, — 140. Bouilhet, — 124, 190. Boulay-Paty, 78, — 109, 125. Boulmier, — 126. M<sup>lle</sup> Bourgailh, — 224. M<sup>lle</sup> Bourotte, — 186. Ph. Boyer, — 127. B. de Boyer, — 128. Brainne, — 224. Breton, — 141. Briault, — 186. Brizeux, — 127. Brocart de Meuvy fils, — 127. Brun, — 224. Brutte, — 187. J. Buquet, — 224. L. Buquet, — 127. Burdet, — 128. D. Buret, — 224. Busoni, — 128. Busquet, — 128, 224. Butez, 79.

M<sup>me</sup> Calaret, — 191. Calas, — 190. Calemard de La Fayette, — 122. Calhiat, — 226. M<sup>me</sup> de Callias, — 225. Camot, — 194. Campaux, — 128. Canivet, — 231. Canonge, — 128, 224. Cantel, — 129. Carlier, — 129. Carnot, — 129. Carrance, — 185. Caublot, — 192. Caulet, — 167. Cauvain, 178. Cazalet, — 191. Cazalis, — 176, 190. De Chabot, — 130. Chaize, — 201. Chalmeton, — 130. De Chambure, — 130. Ad, et Alf. Charbonnier, — 224. Charly, — 131. Charmant, 78. Charot, — 131. Chartiez, — 192. Chassagne, — 110. *Chaten* (Chanet), — 131. De Chatillon, — 131. Chatonet, — 183. Chauvel, — 184. Chervin aîné, — 172. Chevalier, — 131. Chevassus, — 131. Chopin, — 132. Cladel, — 190. Clément, — 178. M<sup>me</sup> Colet, — 131. Coligny, — 112. E. Colliot, — 224. Colomb, — 191. Coppée, 132, 176, 190. Coran, — 133. Cordellier-Delanoue. — 133. Cormont, — 133. Cornac, — 229. Cosnard, — 133. Costa, — 134. Coste, — 146. Cotton, — 134. M<sup>me</sup> Couëffin, — 134. *Couquinas*, — 110. Crampon, — 135. Crapelet, — 120. Cressot, — 135. Crete, — 167. Curtet, — 194.

Dador, — 193. Dagot, — 146. Dalles, 78. Dangin, — 201. Dargentolles, — 141. *Dargy* (Dècle), — 146. Daudet, — 135, 177. Dauriac, — 146. Daussin, — 224. M<sup>me</sup> David, — 173. Debar, — 229. Delahaye, — 155. A. Delaisne, — 224. Delamare, — 135, 172. Delassalle, — 136. E. Delatouche, — 132. Delâtre, — 136. M<sup>me</sup> Delcambre, — 136. Delcroix, — 108. Deléage, — 184. Delieux de Savignac, — 146. Delphis de La Cour, 51, 79, —

110, 186. Delprat, — 178. Delthil, — 136. Denis, — 194. Depoy, — 224. Descats, — 186. A. et E. Deschamps, 31, — 137. 138, 176, 190, 193. Desnoyers, — 171. Didier, — 139. Didot, 36. Dierx, — 139, 190. Diguët, — 139. Doinel, — 183. Dondey de Santeny, — 139. Dortée, — 139. Dottin, 139, 187. Dromain, — 140. Droux. — 145, 146. Du Boys, — 177, 178. Du Camp, — 128. Ducondut, — 140. Ducos, 79. M<sup>me</sup> Ducros, — 140. Dugué, — 140. Dutertre, — 224.

*Emmanuel*, — 224. D'Escodeca de Boisse. — 224. Esménard, 29, — 203. A. et E. Des Essarts, — 142, 190. Eude-Dugaillon, — 142.

Fabre, — 142. Farrenc, — 142. Faucompré, — 142. Fayet, — 145. Frédérique, — 224. F. Fertault et Julie Fertault, — 140, 141, 142, 143. Fièrè, — 191. Fiterre, — 145. *Flamel*, — 164. M<sup>lle</sup> de Flaugergues, — 143. De Flaux, — 144, 155. Zoé Fleurentin, — 182. M<sup>lle</sup> Fleuriot de Langle, — 141. H. Fleury, — 144. V. Fleury, — 144, 191. Marie Fons, 79. Fontaney, — 144. A. Forest, — 224. De Foucault, — 145. Foucher, — 145. Fournet, — 145. J. Foulc, 224. Fournier, — 112. M<sup>me</sup> Fraissinet, — 145. France, — 190. François de Neufchâteau, 108. Frelin, — 146.

Albert de G., — 146. Gadrat, — 193. G(andalone?), — 110. Garcin, — 167. Reine Garde, — 146. G. Garnier, 27, 34, 50, — 107, 183, 186, 191, 193. P. Garnier, — 47. Gaudin, — 232. Gaut, — 147. Gautier, — 109, 112, 117, 176. Gazeau, — 146. Génin, — 148. M<sup>me</sup> Genton, — 148. Genty, — 148. Gérard de Nerval, — 155. Gerbet, — 187. De Gères, — 149. Gery-Le-grand, — 112. Geslain, — 191. Ghéerbrand, — 149. Gill, — 198. Gilly, — 111. Ginguéné, — 108. Ginoux, — 141, 146. Giraud, — 182. M<sup>me</sup> de Girardin, — 117, 150. Giron, — 122. Glatigny, — 151, 190. Godet, — 191. Godin, — 224. Goudounèche, — 110. Goujon, — 151, 191. Gouniot-Damedor, — 224. Gout-Desmartres, — 152. De Gramont, — 152. Granier, — 153. Grattesat, — 131. Greeves, — 153. Grenier, — 153, 190. Grimaud, — 146, 153. Griveau, — 154. Grolier, — 154. Guérin, — 225. Guiard, — 154. Ed. Guibert, — 229. L. Guibert, — 201. Guillaumin, — 132. Guttinguer, — 155.

Haour, — 146. Rose Harel, — 155. De Heredia, — 176, 183. D'Hervilly, — 190. Houssaye, — 112, 176. Huet, 183.

D'Izave, — 182.

A. Jannet, — 156. Javel, — 156. Jean (Mello?), — 167. Janiard du Dot, — 201. Jobert, 131. Joliet, — 156. *Jourdain* (Pélican), — 146. Jourdan, — 146. Juncker, — 156.

Keron, — 184. De Kinner, — 146, 193.

Lab? — 146. La Bretonnière, 78, — 146. De la Canorgue, — 167. De Lacretelle, — 156. J. Lacroix, — 109, 157. O. Lacroix, —

158. Lafagette, — 225. La Fenestre, — 158. Lafite, — 158. Lafond, — 225. De La Garde, — 158. De La Jugie, — 158. De Lamarque, — 159. Lambert, — 159. De La Morvonnais, — 159. Lamourdedieu, 78. De Laprade, — 190, 191. De Larenaudière, — 159. La Rivière, — 159. Laroche, — 202. Larocque, — 160. Larue, — 110. Lassailly, — 117. Lataste, — 186. *H. de Latouche* (Tabaud), — 136. De Latour, — 160. Laurent-Pichat, — 191. Lavalley, — 160. Lebailly, — 160. Le Blanc du Vernet, — 226. Le Breton, — 202. Leclerc, — 160, 194. Lecomte, — 160. Leconte de Lisle, — 176, 190, 226. M<sup>me</sup> L'Ecuyer, — 135, 187. Ledeuil, — 160. Lef..., — 185. Lefèvre-Deumier, — 160. Lefeuve, — 161. Le Flaguais, — 161. Lefranc, 78. Legros, — 146. Lelion-Damiens, — 231. Lemerle, — 225. Lemonnier, — 231. Lemoyne, — 162. Lenir, — 225. De Léon, — 162. Le Proux, — 182. A. Leroux, — 225. E. Le Roy, — 162. V. Leroy, 131, 191. Lesguillon, — 172. M<sup>me</sup> Lesguillon, — 172, 225. De Lestang, — 146. Lestourgie, 49, — 110, 146. Letur, — 201. Le Vavasseur, — 162. L'Hôte, — 163. De Lida, — 225. Liégeard, — 187. M<sup>me</sup> Lieutier, — 225. De L'Isle, — 162. Du Eocle, — 183. De Lonlay, — 163. M<sup>me</sup> Lormeau, 163. Lucas, — 163. Luchaire, — 163. Luck, — 163. De Lussats, — 172. Luzarche, — 163, 190. Luzel, — 132.
- M<sup>me</sup> M. B., — 164. Mabile, — 164. Mac Luberter, — 194. Magnier, — 164. Malitourne, — 164. Mallarmé, — 177. Maly, — 173. Manuel, — 164. Maquan, — 164, 229. Marc, — 164. 172. Marchesseau, — 165. Maréchaux des Ryceys, — 141. De Margerie, — 165. Marmier, — 165. Maroteau, — 165. Marotte, — 231. N. Martin, — 165. De Martonne, — 165. A. Massé, — 166, 191. J. Massé, — 166. Matabon, — 166. Mathieu, — 167. Mattei, 79. Maurel, — 190. Maurice, — 167. Mayette, — 172. Meilheurat, — 167. Ménard, — 176. Mendès, — 176, 183, 191. Judith Mendès, — 190. Mérat, 167, 171, 176. Méry, — 113. Metschersky, — 168. Meurice, — 190. Meynard de Chabannes, — 110. Michel-Desfossez, 131. Michu, — 168. Millaud, — 168. Milliard, — 184. Millien, — 168, 187, 191, 193. Millot, — 173, *Moi?* — 169. Mollevaut, — 169. Monavon, — 187. Monnaux, — 194. D. Monnier, 78. M. Monnier, — 169. Monselet, — 170. Montalant-Bougleux, — 171. Monteil, 171. De Montesquiou, 36. De Montlaur, — 171. Moreau, — 141. F. Moreau, — 146. Moreau de Charny, — 171. Morgon, — 131, 146, 171, 190. Moutte, — 172. Murger, — 172. De Musset, 172, 200.
- Neveu, — 193. Nodier, — 173. Noguès, — 146. *Noriac* (Cairon), — 174. Nouville, — 174. De Nugent, — 174, 178.
- Olinde-Peytel, — 174. Oppepin, — 187, 191, Orrit, — 225. Ostrowski, — 225. *O'Tanael*, — 174.
- Victor P., — 174. Paban, — 174. Pailleron, — 175. Pain, —

191. Parmentier, — 146. Patras, — 146. Pautet, — 142. Péhant, — 177. Peladan, — 145. M<sup>me</sup> Penquer, — 177. Perreau, — 177. Perret, — 146. Perrot de Chezelles, — 177. Petasse, — 177. Petit, — 146, 193. Peyronnet, — 146. Philibert, — 177. Pichon, — 178. Picot, — 146. E. et F. Pin, — 195. Pitou, — 191. Pittié, — 140, 146. Plouvier, — 172. Un *Poète villageois*, — 193. Poirié, — 178. M<sup>me</sup> de Poix, — 190. De Poli, — 178. M<sup>lle</sup> de Poligny, — 178. Polydore (de Ribérac), — 132. Pommier, 57, — 121. Poncy, — 179. Ponroy, — 180. F. Ponsard, — 180. R. Ponsard, — 180. Du Pontavice, — 180. Ponzio, — 180. Popelin, — 180, 190. De Porry, — 180. Poulaillet, — 191. Poulenc, 30. Poulet, — 181. De Poyen, — 181. Prarond, — 162, 225. Predl, — 194. Prior, — 226. Privat d'Anglemont, — 181. Prudhomme, — 181, 191. De Puibusque, — 203. De Puymaigre, — 232. De Puységur, — 178. Py, — 181.

M<sup>me</sup> Quillet, — 182. Quinaud, — 141.

E. R., 182. De R., — 183. Rambaud, — 182. Ratisbonne, — 182. Raynaud, — 190. Réal (F. Michel), — 182. Remond, — 146. M<sup>lle</sup> C. Renard (*M. Jenna*), — 187. Renard, — 182. Renaud, — 146, 190. Renaudin, — 182. De Rességuier, — 182. Rey, — 229. C. Rey, — 193. Reynier, — 184. *Rhéal* (Gayet), — 184. De Ricard, — 176, 190. Richard, — 184. Richomme, — 184. Rivet, — 201. L. Robert, — 146. P. Robert, — 145. Robert-Victor, — 141. Robinot-Bertrand, — 226. Roche, — 185. Rochefort, 70, — 125. Rocher, 78. Rogier, — 191. Rolland, 185. Romieux, — 146, 185, 186. De Ronchaud, — 185. Rossey, — 187. Rossignol, — 187. Rouget, — 187. Rouland, — 226. Rousca, — 188. Rousseau, — 188. Roussel, — 164. De Roussillac, — 146. Roux, — 188. De Royer, — 188. Rozier, — 194, 201. Ruffin, — 188. Ruzy, 79.

Sage, — 110, 188. Saintamand, — 188. Saint-Ange, — 188. Saint-Cyr de Rayssac, 183. Saint-Germain, — 189. Saint-Martin, — 189. Saint-Olive, — 145. Sainte-Beuve, 34, — 108. M<sup>me</sup> de Saffray, — 175. M. Salles, — 189. L. Salles, — 189. Sapin, — 189. Sarlat, — 189. — 189. De Sars, — 189. Satre, 79, — 229. Sausse-Villiers, — 146. M<sup>me</sup> Ségalas, — 189. Louisa Siefert, — 190. Silvestre, — 112, 191, 224. Siméon, — 122. Simon, — 190. Solary, — 194. De Sommières, — 187. Soulayr, — 109, 192. Soulavie, — 148. Spinelli, — 193. Subou, — 136, 191.

Tampucci, — 193. Tardieu, — 194. Terrin, — 146. *Thessalus* (Boittier), — 194. Theuriet, — 191 195. Thévenot, — 141, 194. Thiaudière, — 196. Thiénard, — 194. Thomassy, 78. Thouzery, — 194. Thy, — 196. Tignièrès, — 186. Tissandier, — 186. Tisserand, — 141. Tisseur, — 148. Togno, — 141. Touchard, — 187. De Travernet, — 196. Travers, — 196. Trebutien, — 115. Tremblay, — 226. Tricotel, — 197. Tronel, — 197. Turcy — 187. Turenne, — 171. Turquety, — 122.

Ulbach, — 197. Urvoy, 119.

Vacquerie, — 191, 197. Valade-G., 167, 176. Valabrègue, — 197. Valère-Martin, — 201. Valéry Vernier, — 197. Valette, — 201. Vallée, — 146. De Valori, — 111, De Vasson, 78. De Vaucelle, — 197. Vaur, — 132. Vergé, — 186. Verlaine, — 176, 198. Vermersch, — 198. Vermot, — 198. Vernet, — 139. Vésy, — 198. Veuillot, 30, — 199. Viault, 79. — 199. Vigné, — 187. Vignon, — 199. De Vigny, 199. Villemin, — 201. Vireton, — 191. Virtely, — 146. De Voris, — 202. Vrignault, — 202. Vuillaume, — 231. Vurbert de Lavergne, — 146.

Wains-des-Fontaines, — 202. Watrison, — 202. Winoc Jacquemin, — 202. Woinez, — 226.

Z., — 131.

FIN DE LA TABLE DES SONNETTISTES ÉTRANGERS ET FRANÇAIS,  
ANCIENS ET MODERNES

P. S. Rappelons que le sonnet de G. des Amalrics est apocryphe et bien postérieur à P. des Vignes. Le manuscrit donné par M. Ch. Giraud à la Bibliothèque impériale contient trois poèmes du même genre qui n'ont pas plus d'authenticité; ils sont d'un provençal très moderne, et l'on ne peut s'y méprendre. *La Bibliothèque de l'École des Chartes* (V. la livraison publiée au mois de février 1870) fortifie en quelque sorte la thèse que nous avons soutenue en 1869. Cette revue, par l'organe de M. Paul Meyer, attribue les trois sonnets nouveaux à Jean de Notre-Dame, et va même jusqu'à traiter l'audacieux écrivain de *faussaire imbécille!* — Mentionnerons-nous le sonnet provençal de *Dante da Maiano* (ou de Majano), contemporain de Dante Alighieri (1265-1321)? Ce poète Toscan florissait un certain temps après P. des Vignes et les autres sonnettistes que nous avons nommés tome 1<sup>er</sup>, pages 25 et 26. Il composa près de cinquante sonnets; un d'entre eux est en provençal; il n'y a rien là d'extraordinaire; ce qui l'est davantage, c'est de voir que les Provençaux n'ont point suivi cet exemple! — Terminons en disant que le *Messenger du Midi* (19 juin 1870) parle de la présente *Monographie*, et donne à notre poème une origine arabe en citant un livre et un écrivain qui... n'ont jamais existé!...

Voici quelques sonnettistes oubliés du XVI<sup>e</sup> siècle : ESTHER DE BEAUVAIS (sonnets dans les œuvres de B. de Berville), RENÉ BELET (Angevin), ANT. MARC DE CONZIÉ (Savoisien), JEAN DES CAURES (de Moreuil), ANDRÉ DU BREIL, HONORÉ DU TEIL (Provençal), JULIEN DU THIER (du Maine), PHILIBERT POPILLON DU RYAU (Bourbonnais), NIC. RICHELET, Parisien, LE PLESSIS PREVOST, JACQUES DE LA CHATRE, dit *de Sillac* (V. t. 1<sup>er</sup>, p. 140, et la *Bibl. du sievr de la Croix-du-Maine*).

PIERRE DE L'ESTOILE a mis trois sonnets de sa façon dans son *Journal* (V. t. 1<sup>er</sup>, p. 269, ligne 6).

*Le Tombeau de Robert et Antoine le Cheualier freres... Le dit tombeau recueilli de plusieurs doctes Poëtes. Par P. L. S.* (A Caen) M.D.XCI, in-8°. Sonnets par ANDRÉ LE CHEVALIER, fils et neveu de Robert et d'Antoine, A. B. C., O. LE CHAPELAIN, PIERRE LUCAS SALLIÈRE D. P. F. et R. M. — En 1602, nous trouvons Y. FYOT, et en 1622, F. FERMEINEAU et MESNYER.

Enfin, faute de place, nous mentionnons en passant trente-huit sonnettistes modernes : J. E. ALAUX, H. F. AMIEL, J. D'ARSAC, M<sup>me</sup> AGATHE BAUDOIN, AGÉNOR BRADY, MICHEL CARRÉ, FERD. CARTAIRADE, A. DU COURNEAU, ROGER DELORME, le fameux PIERRE DUPONT (1821 — 25 juillet 1870), ALF. DUROCHÉ, CYRILLE FISTON, CH. FRÉMINE, A. L. J. GERDRET, ANT. DE GIRONELLA, E. GUIBOUT, M<sup>me</sup> C. GUINARD, O. JUSTICE, AUGUSTINE LABEY, G. DE LA LANDELLE, ANDRÉ LEFÈVRE, CH. LEGRAND, O. LOPEZ, MARCHET, MARY-LAFOND, MESSIRE-JEAN, MI... DE G. (J<sup>n</sup> A.), ALF. DE MONTVAILLANT, ÉDOUARD PESCH, M<sup>me</sup> E. DE PRESSENSÉ, M<sup>me</sup> RATAZZI (Marie de Solms), GABR. REY, PAUL RISTELHUBER, JEAN ROUXEL, princesse SOUWAROW, C. L. SUPERNANT, ÉMILE VILLARS et B. DE WIERS.

---

#### DEUXIÈME ERRATA DU TOME PREMIER.

- Pages 34, ligne 19, *au lieu de se ride, lisez se vide.*  
— 50, ligne 8, *au lieu de 1837 et 1838, lisez 1857 et 1858.*  
— 50, ligne 22, *fermez les guillemets après anagramme*  
— 66, ligne 29, *au lieu de composez, lisez composés.*  
— 67, lignes 28 et 29, *au lieu de Lornéril, lisez Lomeril.*  
— 68, lignes 10 et 11, *au lieu de Maison-Rouge, lisez Maisonrouge.*  
— 68 ligne 14, *au lieu de Beauveau, lisez Maillet de Beauveau.*  
— 68, ligne 24, *au lieu de Grignette, lisez Griguette.*  
— 75, ligne 4, *au lieu de Vendanges, lisez Vendages.*  
— 75, lignes 17 et 18, *au lieu de M. de Malapeira., in-12, vers 1702, lisez M. de Malapeire, 1701, in-12.*  
— 76, 91, et t. II, p. 103, *au lieu de Peyrot Mathevon, lisez Peyrot Matheron.*  
— 88, ligne 10, *au lieu de Marfouace, lisez Morfouace. Il faudrait Morfouace de Beaumont.*  
— 99, ligne 12, *au lieu de Babrias, lisez Babrius.*  
— 100, lignes 26 et 27 *au lieu de On lui attribue aussi l'invention de l'anagramme, lisez On lui attribue la diffusion de l'anagramme. — Nous devons ajouter que les anagrammes*

- étaient connues avant J.-C. ; mais, selon Bayle, Dorat les *a mises tellement en vogue que chacun vouloit s'en mêler.*
- Pages 105, ligne 17, *au lieu de* Tournon, *lisez* Lyon, et 1552, *au lieu de* 1554. Le *Solitaire second* de P. de Thiard, 2<sup>e</sup> édition de 1555, contient un sonnet de FRANÇOIS TARTERET. M. Jeandet nous apprend aussi que P de Thiard adressa un sonnet à ANTOINE DU MOULIN. Celui-ci riposta par un autre sonnet que l'on trouve en tête d'une traduction de l'italien faite par P de Thiard : *Leon Hebrieu de l'Amour*, Lyon, 1551.
- T. 1<sup>er</sup>, page 122, nous avons cité un sonnet de P. D. T. ; il est de P. de Thiard, comme nous le voyons dans un ouvrage daté de 1860 : *Etude sur le XVI<sup>e</sup> siècle : Pontus de Tyard*. L'auteur, M. Abel Jeandet, nous signale, *in extremis*, un sonnet acrostiche d'un poète du XVI<sup>e</sup> siècle, AMBROISE DU GAUGUYER, Parisien.
- 115, ligne 3, *au lieu de* in-16 *lisez*, malgré Brunet, pet. in-8<sup>o</sup>.
- 137, lignes 3 et 4, rétablir ainsi le titre de l'ouvrage cité : *Quatre livres des secrets de medecine et de la philosophie chymique, faicts françois par J. Liebaut*, Lyon, 1593, in 8<sup>o</sup>, Paris, 1573, et 1579, in-8<sup>o</sup>, etc.
- 144, ligne 9, *au lieu de* orninaire, *lisez* ordinaire
- 150, ligne 26. Sainte-Aulaire était de l'Académie lorsqu'il improvisa son trop fameux quatrain à la duchesse du Maine. — Notons que l'on doit écrire Sainte-Aulaire, et non Saint-Aulaire; le prénom d'Aulaire, en vieux patois limousin, signifiait Eulalie.
- 160, ligne 2, *au lieu de* 1585, *lisez* MDLXXXIII.
- 160, ligne 23, *au lieu de* Hubert, *lisez* Hugues.
- 167, ligne 8. Le prénom réel de Gabriel le Breton était Guillaume; La Croix du Maine le prétend et attribue même à ce poète plusieurs pièces de théâtre inédites.
- 168, ligne 28, THULLIER doit être en petites capitales
- 179, ligne 27, *au lieu de* l'Espine Fontaine, *lisez* l'Espine-Fontenay.
- 181, dernière ligne, *au lieu de* orte *lisez* porte.
- 183, en note, *au lieu de* poète inconnu, *lisez* gentilhomme Vendômois.
- 189, ligne 10, *au lieu de* Impernelle, *lisez* Pimpernelle.
- 190, ligne 27, A. LEVASSEUR doit être en petite capitales.
- 197, dernière ligne, *il faut lire* court.
- 209, ligne 8, Jean Vezou (*sic*) publia *Deploration et Oraison funebre sur le trespas du Roy Henry II du nom*, Paris, 1559.
- 214, ligne 27, Scipion doit être en petit romain (sans calem-bour).
- 215, ligne 25 DE BAR doit être en petites capitales.
- 234, ligne 14, *au lieu de* amou, *lisez* amour.

- Pages 241, ligne 17, *au lieu de bien facteur, lisez bien faicteur ;*  
 ligne 21, *effacez Est ce la même pièce?*  
 — 245, ligne 25, *au lieu de remarquable, lisez remarquable.*  
 — 256, ligne 27, *au lieu de 1845 lisez 1646.*  
 — 273, ligne 1<sup>re</sup>, *lisez de l'Agé et non de Lage (Recueil de Sercy*  
*de 1653).*  
 — 274, ligne 30, *au lieu de 1858. lisez 1658.*  
 — 277, ligne 9, *au lieu de 1578, lisez 1678.*  
 — 280, ligne 21, *au lieu de le Cheze, lisez la Cheze Nous avons*  
*à tort indiqué une seconde édition des OEuvres de René de la*  
*Cheze; il s'agit d'un livre postérieur : Le Roy triomphant, ou*  
*la statue equestre de Loys le Juste, XIII<sup>e</sup> du nom, posée sur*  
*le front de l'hostel de ville de Reims, l'an 1636, ensemble*  
*d'autres pièces sur le mesme sujet, par feu René de la Cheze,*  
*Remois. Reims, 1673, in-8<sup>o</sup>.*  
 — 280, ligne 28, *au lieu de pome, lisez poëme.*  
 — 282, ligne 16, *au lieu de Alariç, lisez ALARIC.*

VARIANTES OU ERRATADU TOME II.

- Pages 17, ligne 6, *au lieu de dont e, lisez dont le.*  
 — 29, ligne 10, et page 68, ligne 31, *au lieu de Linières, lisez*  
*Linière.*  
 — 29, lignes 30 et 31, *au lieu de MORIN DE LA SERINIÈRE, lisez*  
*MGRIN DE LA SORINIÈRE (V. La Croix du Maine, p. 251).*  
 — 32, ligne 14, *au lieu de B. de Perusiis, lisez B. de Perussiis.*  
 — 40, ligne 9, *au lieu de mais il y a, lisez sauf qu'il y a.*  
 — 43, ligne 5, *au lieu de 1576-1660, lisez 1576-1648.*  
 — 57, ajoutez un t à la fin de la ligne 28.  
 — 62, ligne 24, *au lieu de 1642, lisez 1652.*  
 — 67, 1<sup>res</sup> lignes Nous avons eu tort de reproduire une fable de  
 Titon du Tillet; Marigny était fils du seigneur du village  
 de ce nom.  
 — 67, ligne 18. Le P. Mourgues, malgré ce qu'on en dit, est-il  
 bien l'auteur de ce sonnet qu'il cite lui-même dans un de  
 ses ouvrages?  
 — 69, ligne 6, *lisez : on lui attribue un libelle qu'il ne fit que*  
*traduire; l'auteur, le colonel Silas Titus, avait pris le pseu-*  
*donyme de William Allen.*  
 — 69, ligne 10, DE MORVILLE doit être en petites capitales.  
 — 70, ligne 27, *au lieu de 1672, in-18, lisez MDCLXXII in-12.*  
 — 71, ligne 26, *effacez (1611-1678); ces dates devaient être pla-*  
*cées à la ligne précédente, après l'abbé Esprit (Jacques).*  
 — 72, ligne 22, *au lieu de Ferry, lisez Perry.*  
 — 73, lignes 1 et 2, *au lieu de M<sup>lle</sup> Fredin, lisez M<sup>lle</sup> Fredinie.*  
 — 81, ligne 31, *au lieu de ort, lisez fort.*

- Pages 89, ligne 6, *mettre point et virgule après sonnets, et retrancher mais.*
- 105, ligne 34 *au lieu de ut, lisez fut.*
  - 106, ligne 1<sup>re</sup>, *au lieu de la vérité ou, lisez la vérité et.*
  - 111, ligne 8, *au lieu de n-18, lisez in-18.*
  - 120, ligne 16, *au lieu de Aloisius, lisez Aloïsius.*
  - 127, ligne 19, *au lieu de cite, lisez reproduit.*
  - 131, ligne 30, *au lieu de Grattenat, lisez Grattesat.*
  - 140, ligne 19, *après in-16, mettez ou in-18.*
  - 148, ligne 10, *au lieu de GENIN, lisez GÉNIN.*
  - 156, ligne 9, *ajoutez : dix sont dans l'édition de 1864.*
  - 178, lignes 32 et 33, *effacez les diverses divisions du premier livre de M Paban, pour ne laisser que le titre général : Mes Tablettes, 1866, gr. in-18. Mettez ensuite : Ce premier recueil a quatre sonnets. Les Souffles, du même auteur, sont aussi gr. in-18.*
  - 177, ligne 25, *au lieu de in-12, lisez gr. in-18.*
  - 178, ligne 13. *La 4<sup>e</sup> édition de cet ouvrage, que nous possédons et qui est de 1827, contient Seize Veillées. L'auteur ne prenait point alors la particule.*
  - 182. ligne 32. *Le comte JULES DE RESSÉGUIER, auteur des Tableaux poétiques, a mis six sonnets dans ses Prismes poétiques, Paris, 1838, in-8<sup>o</sup>.*
  - 230, ligne 33. *Il s'agit de M. de Saint-Ussans, auteur des Billets en vers, Paris, M.DC.LXXXVIII, in-12. Ce livre, assez leste, contient onze sonnets.*

ERRATA DES QUATRE-VINGTS SONNETS  
QUI SONT PLACÉS A LA FIN DU PRÉSENT TOME.

Au bas du titre, *au lieu de MDCCCLVIII, lisez MDCCCLXVIII.*  
Page 36, 1<sup>er</sup> vers, *au lieu de saurais, lisez pourrais.*

---

## TABLE DES MATIÈRES

### TOME I<sup>er</sup>.

	Pages
Avant-propos . . . . .	7
I. Étymologie du Sonnet. . . . .	11
II. Origine du mot <i>sonnet</i> . . . . .	23
III. Coup d'œil sur les Sonnettistes anciens et modernes. . . . .	29
IV. Règles du Sonnet. . . . .	45
V. Divers genres de Sonnets. . . . .	58
VI. Des Académies protectrices du Sonnet. . . . .	74
Note préliminaire. . . . .	93
Sonnettistes français anciens. . . . .	96

### TOME II.

Sonnettistes français anciens (suite). . . . .	5
Sonnettistes français modernes. . . . .	107
Additions et corrections. . . . .	203
Table des Sonnettistes étrangers. . . . .	233
Table des Sonnettistes français anciens. . . . .	234
Table des ouvrages anonymes. . . . .	246
Table des Sonnettistes français modernes. . . . .	246
<i>Post Scriptum</i> , nouveaux Sonnettistes. . . . .	251

## POST-BELLUM.

### NOUVEL ERRATA DU TOME PREMIER.

- Pages 32, ligne 12, *au lieu de la reine de Médicis, lisez Marie de Médicis.*
- 64, lignes 17 et 18, *au lieu de M<sup>me</sup> Deshoulières, qui, lisez M<sup>me</sup> Deshoulières, et qui...*
- 67, *au lieu de J. C., dit Duparc, Portovin et J. Davoust, lisez I. C., dit Duparc, Portovyn et I. Davoust. Rectifiez ces noms à la table.*
- 68, ligne 14, *au lieu de Beauveau, lisez Maillet de Beauveau ; ligne 21, au lieu de Pologne, lisez Cologne*
- 102, lignes 17 et 18, *au lieu de il en existe de rares exemples, lisez il n'en existe que de rares exemples.*
- 124, ligne 15. *La Puce est de 1581 ; le titre a été réimprimé en 1583. Une autre édition est de 1610.*
- 129 et 130 Les ouvrages de Baif cités par nous sont in 8°, et non in-12 Voici d'autres livres du même auteur : *Les Estrennes de la poésie françoise, 1574 ; Les Mimes, enseignemens et proverbes, 1576, 1581, 1597 et 1619, in-12.*
- 136, lignes 20 et 22, *au lieu d'Olympe, lisez Olimpe.*
- 141, ligne 15, *après ecclésiast., ajoutez sont.*
- 143, ligne 14, *au lieu de tout e, lisez tout à.*
- 144, ligne 6. Du Verdier prétend que Benjamin Jamyn est frère d'Amadis.
- 150, ligne 18, *au lieu de Louis XIV, lisez du grand Condé.*
- 166, ligne 12, *au lieu de denier, lisez dernier,*
- 168. J. Blanchon est aussi l'auteur d'un discours en vers (1569).
- 176, ligne 19, *au lieu de Rabasteins, lisez Rabastens.*
- 179, ligne 7, *au lieu de Callier, lisez Caillier.*
- 182. Effacez de la notice de G. Chevalier, vivant en 1647 et 1669, ce qui se rapporte au poème *Le Decez ou fin du monde, 1584.* Cet ouvrage est d'un autre écrivain, que les *Ann. poët.*, Ph. de la Madelaine et Goujet nomment Guill. Chevalier ou Le Chevalier ; son prénom est Gastou dans *La Croix du Maine.*
- 190, ligne 11, *au lieu d'adotif, lisez adoptif ; ligne 24, ajoutez : Secrettes flames ou Poulllets d'Amour A la première Beauté. A Paris. Par Nicolas et Pierre Bonfons. M D XCVI. In-12 ; front au milieu du titre. Ce livre est en prose ; à l'avant-dernier feuillet au verso, sur l'exemplaire de l'Arsenal*

on lit, d'une écriture ancienne : *par François de Louencourt, sieur de Vauchelles*. Les dernières pages contiennent deux sonnets imprimés ; le premier porte pour signature ces trois initiales : P. M. D.

- Pages 233, ligne 32, *au lieu de in-12, lisez in-8°.*  
— 244, ligne 9, D'autres éditions de Paris, revues et augmentées par Fr. Ranchin et J. B. de Rocole, sont de 1637, 1643 et 1660.  
— 252, ligne 5, *au lieu de Calixte, lisez Caliston.*  
260, ligne 24, *au lieu de contient, lisez porte.*  
— 262, ligne 18, *au lieu de 1628, lisez 1626.*  
— 277, ligne 20, *au lieu de 1634, lisez 1636.*  
— 282, ligne 18, *au lieu de nous est connu, lisez nous appartient.*

---

#### NOUVEL ERRATA DU TOME SECOND.

- Pages 11, ligne 8, *au lieu de Daufin, lisez Davfin.*  
— 14, ligne 22, *au lieu de in-4°, lisez in-fol.*  
— 19 et 20, *au lieu de Philippon, lisez Philipon.*  
— 29, lignes 30 et 31, et p. 242, ligne 38, *au lieu de Morin de la Serinière, lisez Morin de la Sorinière.*  
— 43, ligne 2. Les deux sonnets signés T. sont les mêmes que ceux de M<sup>r</sup> du May dont nous parlons t. II, p. 12. Effacez T. à la table.  
— 73, ligne 22, *au lieu de Moreau de Brasey, lisez Moreau de Brasey, pour se conformer à l'orthographe indiquée par l'éditeur de ce poète (1769).*  
— 98, ligne 4, *effacez peut-être.*  
— 108, note, ligne 4, *au lieu de 1812, lisez M. DCCC. X*  
— 133, ligne 10, *au lieu d'auteur d'Onix, lisez qui a publié Onix.*  
— 142, lignes 19 et 20, *au lieu de Patroite, lisez Patriote.*  
— 146, note, ligne 4, *au lieu de l'Ygrad, lisez d'Ygrad.*  
— 177, ligne 1. *Le Parnasse contemporain de 1869 contient d'autres sonnets par GUSTAVE PRADELLE, LÉON GRANDET, Louis Salles, FRÉDÉRIC PLESSIS et CHARLES CROS.*  
— 180, ligne 10, le nom de M<sup>me</sup> RATAZZI doit être imprimé en petites capitales ; un sonnet précède les *Fleurs d'Italie* de ce poète.  
— 182, ligne 33, *au lieu de connu pour, lisez connu par.*  
— 190, ligne 26, *au lieu d'Aicart, lisez Aicard.*  
— 209, ligne 13, *au lieu de seigneur de Haillan, lisez seigneur du Haillan.*

- Pages 220, ligne 3, ajoutez à la notice de La Groudière : *Églogues, Printemps et autres poésies, dédiées à Madame la comtesse de St-Geran, par le sieur de la Bucaille de la Groudière*. Paris, 1668; in-12.
- 223, ligne 9, *au lieu de pet.* in 8<sup>o</sup>, lisez in-12.
  - 224 et 247, *au lieu d'A.* Delaisne, lisez A. Delaine.
  - 225, dernier mot de la dernière ligne, *au lieu de ateur*, lisez *ateur*.
  - 233, 234, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246 et 251, pour indiquer le renvoi au tome II, *mettez un tiret après les noms suivants* : Caro, d'Abbatia, Acare, de Blainville, Chevalier, Courdes. Denis, Deshoulières, Germain, Humbelot, de Jussac, de la Fontaine, de la Porte, J. B. Le Blanc, Le Fèvre de la Boderie J. Le Houx, J. de Muret, Noguier, P. R., Quinault, des Rivaux et de Valles. — Page 240, *retranchez le tiret qui suit le nom de La Boétie*. — Page 246, ligne 17, *mettez un tiret avant 48*, et, ligne 30, *après Ampère*. — Pages 247, 248 et 251, *mettez aussi un tiret après Cauvain, Coppée, Foulc, François de Neufchâteau, Huet, Jobert, Valade-G. et de Vigny*.
  - 234, ligne 2, *au lieu de Monti*, 42, lisez Monti, 33.
  - 234, ligne 24, *au lieu de des Gouttes*, lisez des Goustes.
  - 235, ligne 8, *au lieu de 118*, lisez 108.
  - 236, ligne 18, *ajoutez C.* 87.
  - 236, ligne 24, *au lieu de 46*, lisez 86.
  - 237, ligne 14, *au lieu de 40*, lisez, 80.
  - 238, ligne, 25, *au lieu de 216*, lisez 230.
  - 238, ligne 31, *ajoutez à la table Filleul*, 106; ligne 37, *au lieu de 144*, lisez 44.
  - 239, ligne 44, lisez Jésus Marie.
  - 240, ligne 9, *au lieu de 227*, lisez 230.
  - 240, ligne 31, *effacez 168*. Le sonnettiste Bastier, du t. 1<sup>er</sup>, p. 168, vivant en 1583, diffère de Jean Bastier, dit de la Péruse, mort en 1555.
  - 241, ligne 34, *au lieu de Longpré*, — 83, lisez — 72.
  - 242, ligne 3, *au lieu de 225.229*, lisez 229,230; ligne 29, *au lieu de 202*, lisez 215, et, ligne 31, *il faut 24, et non 244*.
  - 243, ligne 16, *au lieu de 207*, lisez 201; ligne 41, *au lieu de 134*, lisez 136, et ligne 44, *effacez 226 et mettez 230*.
  - 244, ligne 33, *au lieu de Saint-Amand*, lisez Saint-Amant.
  - 245, ligne 2, *au lieu de M<sup>me</sup>*, lisez M<sup>ie</sup>.
  - 246, ligne 1, *au lieu de ron*, lisez tron; ligne 20, *au lieu de 53*, lisez 42.
  - 247, ligne 14, *au lieu de Bourlier*, lisez Bouclier.
  - 247 et 248, *au lieu de Meziriac*, lisez Mèziriac.
  - 248, ligne 2, *au lieu de 31*, lisez 34; ligne 24, *effacez 47, et mettez — 147*; ligne 43, *au lieu de (Pélican)* — 146, lisez 156.

Pages 250, ligne 34, au lieu de 189. Sarlat, lisez 186; ligne 38, au lieu de 136, lisez 131.

— 255, ligne 12, au lieu de — 178, lisez — 174.

Les tables des Sonnettistes renferment d'autres erreurs de pagination; si les noms faussement indiqués à une page ne se trouvent point à la suivante, ils sont à celle qui précède.

Enfin, page 9 de nos *Quatre-vingts Sonnets*, placés à la fin du t. II, il faut remplacer par un point d'exclamation le point d'interrogation qui termine le vers 19.

S'il nous est donné de faire une seconde édition de la *Monographie du Sonnet*, nos récentes découvertes y prendront leur rang, et nous corrigerons, autant que possible, nos fautes et celles de l'imprimeur.

---

#### NOUVELLES ADDITIONS.

*Les Vrais Pourtraits et Vies des hommes illustres... Par André Thevet.* A Paris, 1584, in-fol — Sonnets signés : I. Antoine de Baif, R. Garnier, Cl. Binet, P. CHAMBON DE GOTZ (Agennois), G. L. M. et F. JARRY, C. — GILLES BOUGUIER est l'auteur de quatorze vers à rimes plates et diverses portant le titre de Sonnet. Un dernier sonnet, par un inconnu, JEAN VESUVE, est extrait du *Tombeau d'Oronce Finé* (1494-1555).

La Croix du Maine cite quelques autres sonnettistes du XVI<sup>e</sup> siècle : FÉLIX DE LA MOTHE-LE-VAYER, du Mans, PHILIPPE DE QUIERLAVEINE, FRANÇOIS DE RONSIN et BERNARDIN DE ST FRANÇOIS, gentil-homme du Maine, évêque de Bayeux, mort en 1582. Le même biographe mentionne encore, mais comme n'ayant point mis leurs sonnets en lumière, PIERRE PINÇONNEAU, de Laval (1579), PIERRE AMADIS, Gascon (1583), et MADELEINE CHERMAUT, dame Poitevine, parente de mesdames des Roches, de Poitiers.

*Le Triomphe de Louis le Juste* est précédé d'un sonnet par FRANÇOIS CASSANDRE; ce traducteur distingué de la *Rhétorique d'Aristote* mourut en 1695.

Nouveaux sonnettistes contemporains, sans compter ceux qui sont indiqués dans le présent *errata*, p. 258, lignes 31 et 32 : M<sup>me</sup> CÉLÉNIE DOUILLON, D<sup>r</sup> JULES BENGADE (*Aristide Roger*), A. DE BONNAY D'HERBEL, PITRE CHEVALIER, COLLIN, LOUIS DEPRET, VICTOR LEROUX, J. MICOULEAU, LEZIN RAYNAL et KUNTZ DE ROUVAIRE.

6 mars 1871.

QUATRE-VINGTS SONNETS



QUATRE-VINGTS  
SONNETS

PAR

M. LOUIS DE VEYRIERES

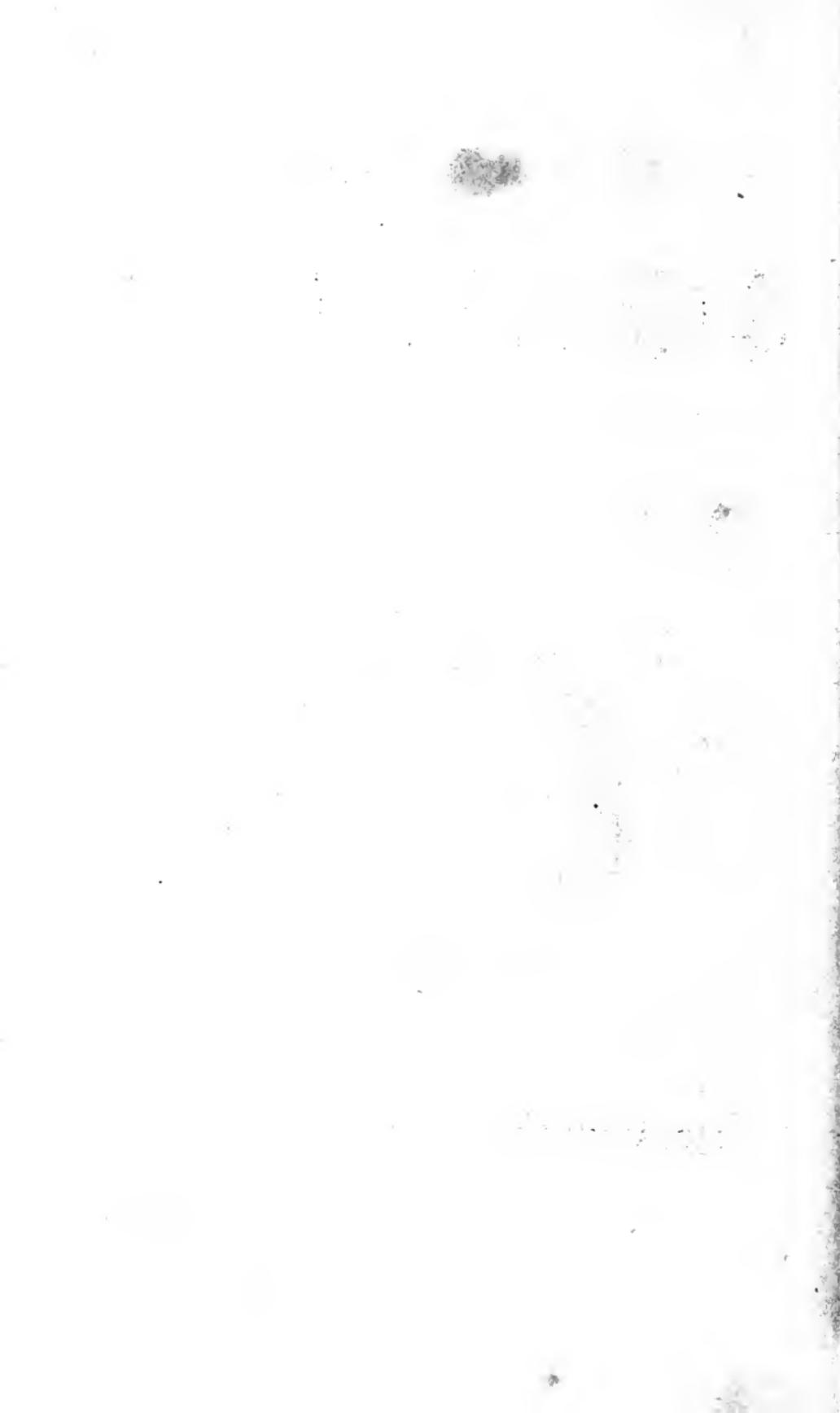


PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

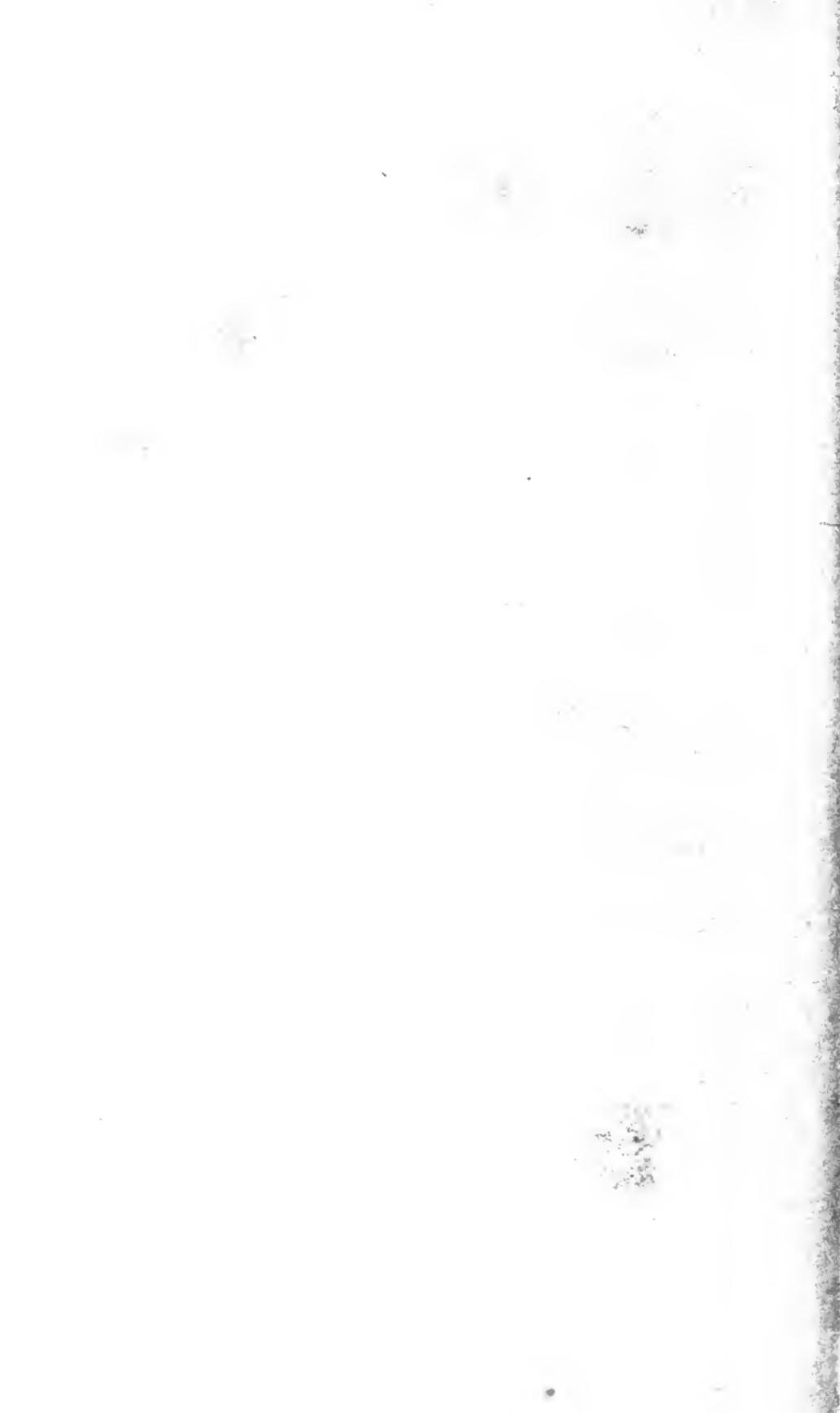
QUAI MALAQUAIS, 3

—  
M D CCCLVIII



PREMIÈRE PARTIE

SONNETS DIVERS





## SONNETS DIVERS

---

### *UT PICTURA POESIS.* — SONNET-PRÉFACE.

Oh ! mon sort est certain : la gloire m'est rebelle ;  
Le monde qui me flatte a trahi tout serment ;  
Et la Muse, autrefois aimable autant que belle,  
D'un sourire perfide accueille son amant.

Le sonnet à son tour fuit ma voix qui l'appelle ;  
Au bonheur passager succède un long tourment ;  
De désespoir je songe au disciple d'Apelle  
Qui voulut, mais en vain, peindre un mors écumant.

Déjà du crépuscule avait paru l'étoile ;  
Furieux, il jeta son pinceau sur la toile,  
Et l'écume jaillit en flocons merveilleux !

Alors que je m'égare en un vague délire,  
Si je brisais soudain mon crayon sur la lyre  
Pour y faire vibrer un chant digne des cieux !

## LE SONNET-PHÉNIX.

Despréaux, on te blâme, ô fier législateur,  
Depuis le grand lettré jusqu'au petit bohème!  
— *Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme!* —  
Tu dis, et de ton vers je me fais l'éditeur!

Je rêvais mieux, hélas! mais quel barde enchanteur  
Prendra dans son blason ce poétique emblème,  
Et sera, résolvant mon pénible problème,  
D'un parfait idéal l'heureux imitateur?

Car le sonnet-phénix coule plein d'harmonie;  
Sa rime est ciselée; un éclair de génie  
En trace le sujet à la fois doux et beau,

Pour charmer tour à tour, par des splendeurs pareilles,  
— Eussé-je un pied déjà sur le bord du tombeau —  
Mon esprit et mon cœur, mes yeux et mes oreilles!

## LA VENGEANCE DIVINE.

Vous cherchez, loin de la patrie,  
En tenant Joseph par la main,  
La plus petite hôtellerie  
Pour le Sauveur du genre humain!

Votre époux en vain frappe et prie :  
Tous s'éloignent de son chemin;

Et dans une étable, ô Marie,  
Jésus-Christ naît le lendemain!

Au fond de cet étroit espace  
Le Rédempteur un instant passe  
Près de ceux qui l'ont rejeté!

Sur la paille de l'indigence  
Il dit, en sa noble vengeance :  
« J'abriterai l'humanité! »

## LE SONNET DU GENTILHOMME PAUVRE

Je suis fier, descendant de forte et noble race ;  
Mes ancêtres jadis couraient, l'épée en main ;  
De leur sang généreux laissant au loin la trace,  
Ils prenaient de l'honneur le périlleux chemin.

Le fief qu'ils m'ont légué, d'un coup d'œil je l'embrasse ;  
Leur gloire est bien plus grande en un vieux parchemin ;  
Elle guide mon cœur et toujours me retrace  
La splendeur du passé, l'espoir du lendemain.

Si la misère un jour vient frapper à ma porte,  
Je ne quêterai pas : j'en mourrai ! que m'importe ?  
Mais, moi, courber le front ou fléchir les genoux !

Ah ! de mes chers aïeux j'ai la foi séculaire ;  
O Seigneur, pour vous seul, afin de vous complaire,  
J'irais avec bonheur mendier comme vous !

LE CRUCIFIX. — SONNET A LA VIERGE.

Combien je suis changé ! Dans mon œil qui vous prie  
Monte et brille mon âme alors que je vous vois !  
Votre regard, du haut de la sainte patrie,  
Adoucit chaque jour jusqu'au son de ma voix.

Purifiez encor ma chaste rêverie !  
Tombant à vos genoux j'aime, j'espère et crois.  
Le bonheur en tous lieux m'accompagne, ô Marie,  
Même en suivant vos pas au chemin de la croix !

Ma vie, hélas ! sans vous eût coulé solitaire,  
Mère du Rédempteur, dont l'amour salutaire  
Est mon trésor unique au pied du crucifix !

De sept coups votre sein fut percé par un glaive ;  
Mais au-dessus de vous mon cœur pourtant s'élève,  
Quand je songe à la mort de votre divin Fils !

L'ÉPINGLE.

J'ai lu sur un poète au nom jadis proscrit  
Que certain imprudent dit chez une comtesse,  
Parlant de cet auteur plein de scélératesse  
(Et l'on en redoutait la parole ou l'écrit) :

« C'est une bonne tête ! » Alors, elle reprit :  
« D'épingle, sans nul doute ! » Aimable, douce hôtesse,

Elle sut à propos, avec délicatesse,  
Montrer tout à la fois son cœur et son esprit.

Crains comme ce pervers de te faire maudire,  
Toi dont les jours entiers se passent à médire;  
Tu guettes une proie et mords en attaquant!

Ah! dans le repentir cours laver cette tache;  
Tu ne saurais valoir un objet si piquant :  
Il nous blesse, il est vrai, mais du moins il attache!

### PROFANE ET CHRÉTIEN.

Des vulgaires mortels méprisant le suffrage,  
Le poëte aspirait au langage des dieux;  
Ses chants, qui de l'oubli n'ont point subi l'outrage,  
N'étaient point émanés des véritables cieux.

Mon luth vibre à son tour : barde obscur d'un autre âge,  
Que m'importe la gloire aux dons capricieux?  
Le Golgotha sublime élève mon courage,  
Et les biens éternels brillent seuls à mes yeux!

La Muse m'inspirait sur la *double colline*;  
Mais, Vierge, à vos genoux maintenant je m'incline,  
Et ma voix est l'écho du puissant Roi des rois!

Car votre doux Jésus exalte mon délire;  
Il ranime mon cœur, et je saisis ma lyre,  
Poétique fardeau, comme il portait sa croix!

BOUTADE.

Tout écrivain,  
Qu'il soit morose,  
Ou de bon vin  
Souvent s'arrose,

En chant divin,  
En belle prose,  
Compare en vain  
Et femme et rose.

Loin du lis blanc  
Nous rappelant  
La Vierge-Mère,

Sexe enjôleur,  
Quelle est ta fleur?  
La *douce-amère!*

LA ROSE.

Dans un riant parterre une rose éclatante  
A mes yeux étalait sa brillante couleur,  
Quand la jeune Marie, à l'humeur inconstante,  
Suivant des papillons, s'approcha de la fleur.

Elle s'en emparait..... aussitôt, repentante,  
Elle entendit ces mots qui peignaient la douleur:

« Je n'ai vu qu'une aurore, et, déjà, triste attente !

« Je comprends que ta main prépare mon malheur !

« Mais prends pitié de moi : tu seras longtemps belle !

« Nul mortel ici-bas ne peut t'être rebelle ;

« Laisse à mon sein l'éclat dont il est revêtu !

« Ah ! si j'embaume l'air, j'ai plus d'un dard qui blesse ;

« Tandis qu'en ta douceur tu n'as point de faiblesse,

« Et jamais mon parfum ne vaudra ta vertu ! »

#### A UN RIMAILLEUR.

Afin de mieux former un énorme volume,  
De tes deux mains tu prends ton luth périgourdin ;  
Tu traînes l'*aile*, ami, quand tu vis de ta *plume*,  
Et l'on n'a pour tes vers qu'un bien juste dédain.

Frappe beaucoup moins fort sur ta méchante enclume ;  
Abandonne la rime, ô Vadius mondain !  
Va, si le feu sacré trop lentement s'allume,  
Fais de la simple prose avec monsieur Jourdain !

C'est le seul avenir que mon cœur te souhaite.  
Mais, qu'ai-je donc appris, infortuné poëte ?  
Comment publieras-tu ton livre sans remords ?

Plagiaire imprudent, peut-être téméraire,  
Ton recueil deviendra la *morgue* littéraire  
Où nous irons demain *reconnaître* nos morts !

## LA RÉDEMPTION.

J'entends gronder au ciel une sombre tempête;  
J'avance : vainement je rencontre un écueil;  
J'ai le regard serein, comme en un jour de fête,  
Et sens au fond du cœur un légitime orgueil!

Le monde me poursuit! N'importe, qu'il s'apprête  
A semer devant moi la tristesse ou le deuil!  
Le corps est un esclave, et quand l'enfer l'arrête,  
Du séjour éternel l'âme entrevoit le seuil!

De l'auréole encor ma noble tête est ceinte,  
Et d'un roi détrôné je conserve l'empreinte :  
La couronne en tombant a sillonné mon front!

Si la chute d'Adam m'a banni sur la terre,  
Je suis rapatrié par un divin mystère,  
Car le Christ dans son sang a lavé mon affront!

## LA VIE RÉELLE.

Jeunesse aimable en ta douce allégresse,  
Quand tu charmais mon trop fragile cœur,  
Du tendre amour je ressentis l'ivresse,  
Mais, inconstant, il fuit d'un air moqueur!

Aux jours si longs où les pleurs, la détresse,  
Avec mes maux formaient un sombre chœur,

Je recherchai la gloire enchanteresse,  
Hélas! l'oubli fut soudain mon vainqueur!

Naguère enfin, lorsque, plein d'assurance,  
J'ai dit : « Bonheur, succède à l'espérance ! »  
Dieu m'entendait sans vouloir me l'offrir!

C'est qu'amour, gloire et bonheur sur la terre,  
Ne doivent point séduire l'homme austère :  
Soldat du Christ, il est né pour souffrir!

#### A MON ÉCHO DU LAURENS.

Alors que règne morne, austère,  
Le grand silence de la nuit,  
Une faible vapeur qui luit  
Près de moi passe avec mystère.

Effleurant à peine la terre,  
Ce feu follet soudain s'enfuit ;  
Ne produisant pas plus de bruit,  
Le bonheur marche solitaire.

Je ne l'entends ni ne le vois ;  
Mais, Écho, réponds à ma voix,  
N'est-il pas un riant mensonge?

Il te ressemble, en vérité,  
Toi, qu'on dirait plus qu'un vain songe,  
Et moins que la réalité!

A UN SERPENT.

Vil serpent, fuis de cette voie  
Où je chemine sans remord ;  
Est-ce Lucifer qui t'envoie  
Pour me donner soudain la mort ?

Serais-tu jaloux de ma joie ?  
Voudrais-tu briser son essor,  
Toi dont la haine a fait sa proie ?  
Car nous n'avons pas même sort.

Tu te dresses dans la poussière,  
Mordant en traître, par derrière,  
Alors qu'on te foule en passant !

Et moi qui marche vers la tombe,  
Si l'on me blesse quand je tombe,  
Je me relève en bénissant !

L'UTOPISTE.

Si déjà je tombais dans la misanthropie,  
Moi qui voulais jadis guider le genre humain !  
Car chaque homme ici-bas caresse l'utopie  
De trouver du bonheur le merveilleux chemin.

Je pensais ramener ce siècle aveugle, impie ;  
Sur mes voisins alors j'avais la haute main ;

Je disais : « Voyez-vous cette fière harpie,  
Je la change en colombe, et cela dès demain ! »

Je remplissais plus tard un sacré ministère :  
Semant, plein de ferveur, le bon sens sur la terre,  
Je comptais en bannir bientôt tout préjugé.

L'entreprise était grande et la tâche fort rude :  
Quoi ! fournir de raison même une simple prude ?  
Ah ! j'y risquais la mienne et n'aurais rien changé !

TRADUCTION LIBRE

D'UN SONNET DE BURGER.

Quel dessein as-tu donc, ô jeune homme intrépide ?  
A quoi bon regarder l'astre éclatant des cieux ?  
Arrête ! car ta vue est encore limpide,  
Et bientôt un point noir te suivrait en tous lieux !

Ainsi brillait la gloire alors que, trop cupide,  
Vers elle je portai jadis mes faibles yeux ;  
Je compris qu'une tache, en ce moment rapide,  
Se fixait pour toujours dans mon œil soucieux.

Oui, n'importe l'objet qu'ici-bas je contemple,  
Elle est là, devant moi, jusqu'au fond du saint temple,  
Et, sombre oiseau de deuil, plane sur mon sommeil !

Désormais le bonheur n'a plus aucun prestige ;  
Hélas ! entre nous deux sans trêve elle voltige :  
A l'aigle seul de voir la gloire et le soleil !

## UNE VICTIME DE LA CALOMNIE.

— Tu voulais que mon nom eût une flétrissure,  
Toi qui me hais toujours et devais tant m'aimer!  
O serpent! si mon cœur saigne de ta morsure,  
N'étais-je point l'oiseau que tu savais charmer?

Le Seigneur l'a permis! mon mal, je te l'assure,  
Me brûle sans relâche et me doit consumer;  
Mon crime fut bien grand : j'en juge à la blessure;  
Oui, la plaie est profonde et ne peut se fermer!

Le malheur à ton tour devant tes yeux se lève;  
Il te montre du doigt mon sein percé d'un glaive;  
Il te suivra longtemps comme un puissant remord;

Et moi, quand je m'adresse à toute la nature,  
La bienfaisante main de nulle créature  
Ne saura me guérir... hors celle de la mort! —

## LE BON TEMPS.

J'appartiens par le cœur, comme par la pensée,  
A cet âge fameux qu'on nommait le bon temps;  
Des amis d'autrefois la race est éclipée;  
Les amants, les époux, étaient alors constants.

Aimable vie, hélas! pour jamais effacée!  
Humbles dans leurs désirs, tous les mortels, contents,

Chérissaient des oiseaux la note cadencée,  
Ou même aux simples fleurs consacraient leurs instants!

Je vous aime à mon tour, filles de la prairie;  
Et vous, chanteurs des bois, charmez ma rêverie;  
De votre agile essor je suis pourtant jaloux :

Car je veux m'élancer loin d'un monde frivole!  
Ah! que dis-je? déjà ma prière s'envole;  
Elle monte, elle monte encor plus haut que vous!

#### A UN DISSIPATEUR AMBITIEUX.

A ton avis quel est le bon chemin,  
O toi qui cours après la renommée?  
La gloire, hélas! n'est que vaine fumée;  
Sois plein d'ardeur : il serait tard demain!

Fais maint effort plus ou moins surhumain;  
Tente d'ouvrir chaque route fermée;  
Et si tu vois ta patrie opprimée,  
Délivre-la par un beau coup de main!

Nul grand désert ne vaut un champ fertile;  
Or, l'important, crois-moi, c'est d'être utile;  
Discerne bien du faux la vérité!

Mais brisons là : ton orgueil m'importune!  
Faible d'esprit, qu'as-tu donc inventé,  
Excepté l'art de manger ta fortune?

## LA VERTU DE MARIE.

Elle me semble un songe et pourtant mon cœur l'aime  
Cette austère vertu qui ne se montre pas !  
D'un poète jamais elle ne fut l'emblème ;  
Peu m'importe ! en chrétien je veux chercher ses pas !

Qu'ai-je dit, malheureux ! l'atteindre est un problème !  
Pourquoi fuirais-je en vain le monde et ses appas ?  
Mes pieds se lasseront avant que mon front blême,  
Hélas ! ne soit bientôt glacé par le trépas !

Non, que je veille ou dorme, à chaque heure j'y pense !  
Ne dois-tu point un jour être ma récompense,  
HUMILITÉ ? Mes vœux seraient-ils superflus ?

Qu'es-tu donc ? — « J'accompagne une femme sublime,  
« Qui, mère à Bethléem, mourut vierge à Solyme ;  
« Si je me connaissais, je n'existerais plus ! »

## DÉSIR DU CIEL.

Mon cœur, éveillez-vous ! A cette aube si vive  
Qui blanchit l'horizon, ouvrez-vous, ô mes yeux !  
Celui que j'aime est là : le printemps, doux convive  
Des oiseaux et des fleurs, se lève radieux !

Le soleil est brillant et l'hirondelle arrive,  
J'entends du barde ailé le chant mélodieux ;

La nature se pare : elle embellit la rive,  
Et les rameaux des bois ont rajeuni ces lieux.

Mais j'aspire ardemment à des biens plus durables;  
Par delà cet azur sont des cieux admirables  
Qu'un terrestre bonheur ne me retrace pas !

Près et feuillages verts, symboles d'espérance,  
Le printemps est là-haut; mon âme en assurance  
L'appelle avec transport et sourit au trépas !

#### A UN LIBERTIN.

Humble, douce, elle passe au détour de la rue ;  
Ses modestes regards inspirent seuls mes vers ;  
Mais près d'elle soudain la foule est accourue,  
Car jeunesse et beauté l'ornent d'attraits divers.

Toi qui, semblable au bœuf qu'on met à la charrue,  
Vas, traînant chaque jour les instincts des pervers,  
Arrière ! laisse en paix cette femme apparue  
Comme un blond chérubin dans les cieux entr'ouverts.

On écarte les chiens qui gênent son passage :  
Ne contemple donc plus son gracieux visage,  
Et respecte de loin sa pure chasteté !

Quand Dieu frappa David, dont il devait descendre,  
Dis, quel sera ton sort, sépulcre plein de cendre,  
Vase d'ignominie et d'impudicité ?

### LES TROIS ARBRES.

Même dans un simple ermitage  
Tu crois, arbuste au fruit vermeil,  
Amitié, dont l'ombre à tout âge  
Procure un bienfaisant sommeil!

Mancenillier à fleur sauvage,  
Amour, arbrisseau sans pareil,  
Malheur à qui sous ton ombrage  
S'endort sans penser au réveil!

Mais on rencontre sur la terre  
Un autre amour, doux quoique austère,  
C'est l'arbre sacré de la croix!

Heureux qui l'a pour héritage,  
Et se donne à lui sans partage,  
En s'écriant : « J'aime et je crois! »

### ARDUA TENTAT.

Tel Anglais est à la torture,  
Grimpant sur un mont escarpé;  
A la fin de mainte aventure  
Parfois il revient éclopé.

Du cercle et de sa quadrature  
Avoir l'esprit trop occupé,

C'est encore une tablature  
Pour le savant le plus huppé.

Oh! là n'est pas ce qui me tente;  
Il me faut, recherche importante,  
Trouver un véritable ami!

Mais quel désir en moi s'éveille  
De voir, bien plus grande merveille,  
Un seul généreux ennemi!

### PRÉSENT ET PASSÉ.

Où donc es-tu, sainte Espérance,  
Sœur de l'Amour et de la Foi?  
Ah! presque seul, en ma souffrance  
Je tourne encor les yeux vers toi!

Car l'honneur tombe en déshérence;  
Il n'est plus qu'une absurde loi!  
Qu'entends-je au beau pays de France?  
« Enrichissez-vous! » dit un roi!

« Chacun pour soi! » Cette maxime  
Passe pour vertu rarissime,  
Et trop souvent guide nos pas!

Aux temps de la chevalerie  
On criait dans notre patrie :  
« Fils des preux, ne forligne pas! »

### LE NOUVEAU BUCHERON.

Dans ma douleur je souris au trépas.  
Écoute, ô mort ! c'est bien toi que j'appelle ;  
Assis au pied de l'antique chapelle,  
Mon vœu suprême est d'entendre tes pas.

Oh ! vainement la terre a des appas ;  
L'éternité pour mon âme est plus belle ;  
J'ai soif de Dieu : viens, ne sois pas rebelle ;  
En te trouvant je ne m'égare pas.

Qui le croirait ? ton aspect épouvante !  
Et moi toujours ici-bas je te vante ;  
Je presse même avec ardeur ta main !

Aide-moi donc, lorsque je t'y convie ;  
Mais nul fardeau n'est là sur le chemin,  
Car le seul faix qui m'accable est la vie !

### ADIEU D'UNE SŒUR.

Je te comprends enfin : je suis ta sœur chérie !  
Vois mon cœur à ton tour : il est rempli d'émoi !  
Déjà le départ sonne ; et loin de la patrie  
Que te restera-t-il, ô mon frère, sans moi ?

Je ne sais pas prier, mais tu le sais, Marie,  
Notre mère est si bonne, et j'aurai tant de foi !

Je dirai chaque jour, l'âme ardente, attendrie,  
A la reine des cieus qu'elle veille sur toi!

Combien je passerai d'heures dans la chapelle!  
Peut-être alors pensant que ta voix me rappelle,  
Mes yeux s'animeront à l'espoir du bonheur!

Ma parole, au milieu de tes maux te console;  
Et ma prière va, merveilleuse boussole,  
Diriger à la fois ta vie et ton honneur!

#### HEUR ET MALHEUR.

Ce monde est un lieu de détresse;  
Souvent aux larmes condamnés,  
Que de mortels, qu'un mal oppresse,  
Y baissent des yeux consternés!

D'autres qui goûtent ton ivresse,  
Par toi, bonheur, sont enchaînés!  
Tu changes leur courte allégresse,  
Hélas! en jours infortunés!

Quand le ciel te crie : « Anathème ! »  
Ne pense pas que mon cœur t'aime;  
Oh! je sais tes dons dangereux!

Mais, vois, le malheur sur la terre,  
Épreuve sainte et salutaire,  
Fait à jamais des bien heureux!

## LE LUTH PERDU ET RETROUVÉ.

I

Tu savouras la paix qu'on goûte dans les champs,  
O poëte rêveur, plein de mansuétude ;  
Et, formant avec art des airs purs et touchants,  
Jeune, tu n'aspiras qu'au bonheur de l'étude.

L'Écho de ce vallon reproduisit tes chants,  
Quand tu connus l'oubli d'une humble solitude ;  
Et tu n'eus, simple et doux, que de pieux penchants,  
Car ton âme dormait sans nulle inquiétude.

Mais je te vis un jour le front pâle, incliné ;  
Alors ta main perdit ton luth infortuné,  
Et l'Écho s'écria : « Quelle est ta peine extrême ?

« J'appelle tes accents de mes vœux superflus ;  
« Tu t'égares, hélas ! tu ne me connais plus ! »  
Et j'entendis ta voix, tu lui dis : « C'est que j'aime ! »

II

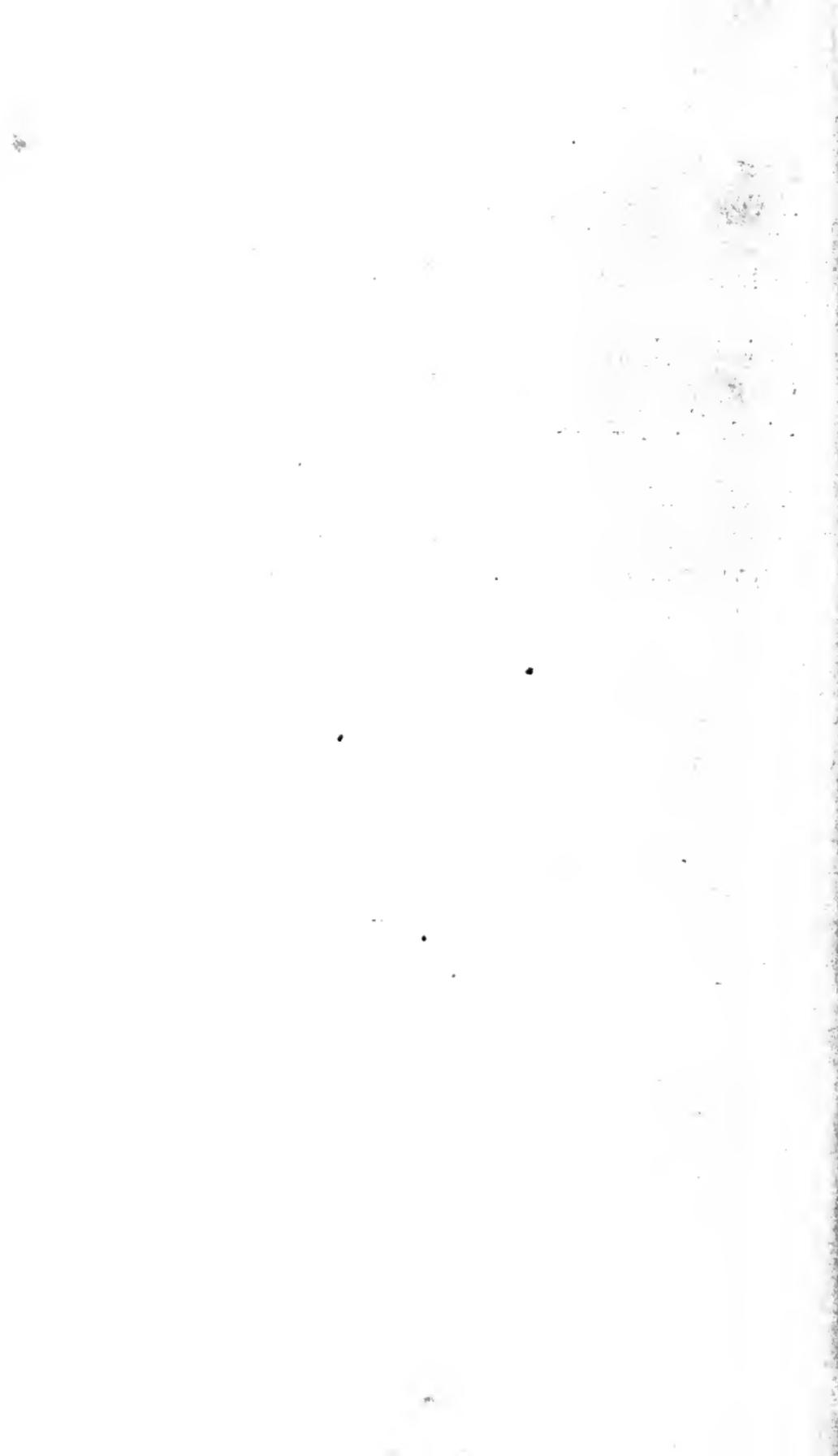
En regardant, ému, ta retraite chérie,  
Des pleurs amers, brûlants, coulèrent de tes yeux ;  
Et des champs qui charmaient jadis ta rêverie,  
Tu t'éloignas soudain en contemplant les cieux.

De ton bonheur si pur la source était tarie,  
Et l'on n'entendait plus tes chants mélodieux;  
L'Écho, seul maintenant, dormait dans la prairie,  
Et le triste vallon était silencieux.

Le bois qui te prêtait, sous un toit séculaire,  
Contre un soleil ardent un abri tutélaire,  
Avait alors perdu son feuillage embaumé.

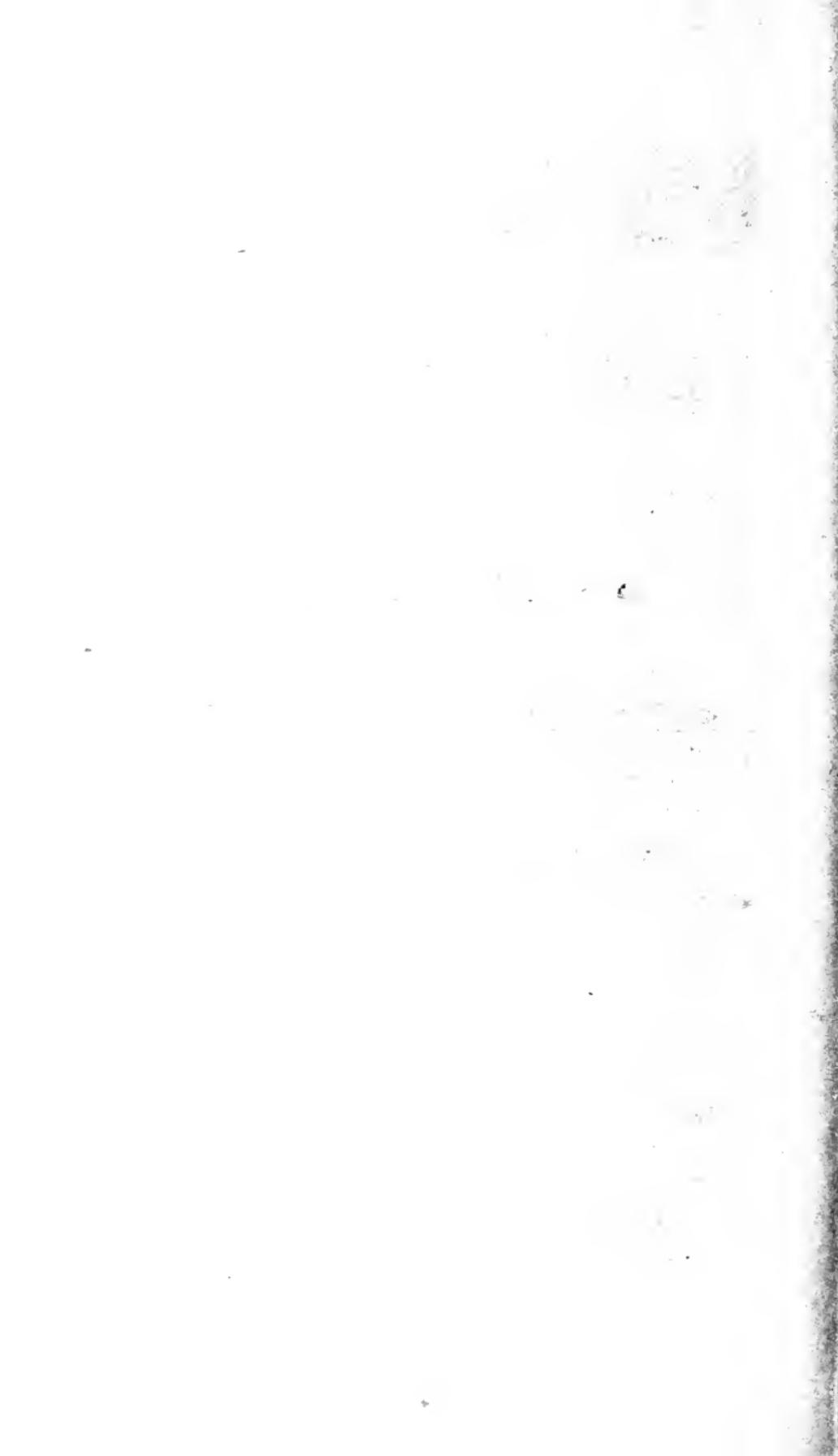
Vois, la main du Printemps de nouveau le décore;  
A ton Echo surpris montre ton luth encore,  
Et, volant à l'hymen, dis-lui : « Je suis aimé ! »





DEUXIÈME PARTIE

SONNETS DE FAMILLE





## SONNETS DE FAMILLE

---

### A MA PAUVRE MÈRE.

La vie est un sombre esclavage :  
Quittant le seuil de tes aïeux,  
Tu t'affranchis d'un long servage  
Et tu pris ton vol vers les cieux !

Pour moi ce fut comme un veuvage ;  
Mais toujours des songes pieux  
Me ravirent près du rivage  
Où tu charmais encor mes yeux !

Ma mère, douleur imprévue !  
Cette nuit, je ne t'ai point vue,  
Et souffre autant qu'à ton trépas !

Maintenant seul, triste, je veille,  
Ou dors sans repos, ô merveille,  
Quand de toi je ne rêve pas !

A UN ENFANT.

Parfois en t'admirant ton père a l'œil humide,  
Lorsque la nuit va clore un instant tes beaux yeux ;  
Il dit avec bonheur, baisant ton front timide  
Où règne encor la paix, ce pur reflet des cieux :

« Toi, dont l'âme toujours est aimable et candide,  
Ah ! vers l'enfant Jésus lève un regard pieux ;  
Qu'il t'accorde ici-bas, de son palais splendide,  
La douceur d'un sommeil plein de rêves joyeux. »

A ces souhaits charmants ne peux-tu pas souscrire ?  
Non, ta bouche est muette ou ne veut point sourire ;  
Ta tête souffre, hélas ! tu connais la douleur !

Quand ma mère est au but de sa longue carrière,  
Oh ! je suis comme toi, je baisse la paupière ;  
Mais, bien plus grand, mon mal gît au fond de mon cœur !

UN CŒUR DE MERE.

Ses pleurs coulaient, Seigneur, et je n'ai pu me taire ;  
Ah ! des maux qu'ici-bas une âme doit souffrir  
Le plus grand est celui de cette femme austère  
Qui vit sa jeune enfant chaque jour se flétrir !

Frêle plante, elle ornait le hameau solitaire ;  
La mort faucha la fleur ; la tige peut guérir ;

Un tendre et frais bouton, que nul souffle n'altère,  
Aux rayons du soleil déjà vient de s'ouvrir !

De l'humble femme aux yeux voilés de pleurs sans nombre,  
Malgré ce rejeton, le foyer reste sombre ;  
S'il y prend en entier la place de sa sœur,

Dans le même berceau si je le vois sourire,  
Hélas ! la mère encor se souvient et soupire,  
Car il n'a qu'à moitié la place de son cœur !

## LA BELLE MATINEUSE.

PASTICHE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Laisse les beaux espis, Muse, humble moissonneuse  
Dans les champs où Voiture alloit avec ardeur ;  
Prends ceux qu'il mesprisoit, ô ma pauvre glaneuse,  
Toy dont le front charmant respire la candeur.

La voie où nous marchons est parfois espineuse,  
Et mes trop foibles vers n'inspirent que froideur ;  
Qu'importe ! vois sourire vne aube lumineuse  
Et Philis apparoistre en toute sa splendeur !

Desià paslit au ciel l'Aurore aux doigts de rose,  
Quand l'humide matin de ses larmes arrose  
La carriere que suit l'astre immortel du iour ;

Bien souuent est voilé son éclat que l'on vante ;  
Au loin la foudre gronde et seme l'espouuante ;  
Mais Philis tousiours brille en son heureux seiour !

VEILLE DES FIANÇAILLES.

Ton éclat n'est point obscurci,  
O héros de l'antique histoire,  
Toi qui, narrant une victoire,  
Disais : « *Veni, vidi, vici!* »

Edmée, ah ! loin d'avoir ainsi,  
Dans les combats, couvert de gloire,  
Une grande et noble mémoire,  
En vaincu je dois vivre ici !

A mes yeux nulle renommée  
Ne vaut ma joie accoutumée  
Quand je courbe à vos pieds mon front ;

Mais si j'avais un diadème,  
Vous seriez son plus beau fleuron,  
Car je *viens, vous vois et vous aime!*

MARI ET FEMME.

Par acte en parchemin,  
Passé devant notaire,  
Et par droit surhumain,  
Te voilà feudataire !

Ayons un seul chemin :  
Prenons-le sans mystère ;

Se tenant bien la main,  
Qu'on va loin sur la terre!

Mais quel homme est parfait?  
Ah! je crains, en effet,  
De ne l'être qu'en rêve!

Pour toi, combats Satan :  
Si je suis fils d'Adam,  
N'es-tu pas fille d'Ève?

#### QUELQUES SONNETTISTES DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

Ils vouaient leur talent à l'amour clandestin :  
*Olive* à du Bellay parlait d'un vain délire ;  
Comme Jamyn alors Desportes put élire  
*Trois belles* pour son luth digne de l'Arétin.

*L'Idée* aimait Pontoux, et *Rosine* Courtin ;  
Grevin divinisait *Olympe* sur la lyre ;  
Si *Claire* à le Caron dut de se faire lire,  
*Porée* eut par Morelle un tragique destin.

Quand le Loyer à *Flore* abandonna sa vie,  
Tahureau célébra l'*Admirée* asservie ;  
Blanchon mit *Pasithée* et *Dione* en ses vers ;

*Cassandra*, dont Ronsard accrut la renommée,  
De Mellin anima les poèmes divers,  
Et seul, en servant Dieu, je chante mon *Edmée*.

## LES TROIS AMOURS.

Oh! je ne saurais plus affronter le trépas;  
Non, le présent tient trop ma pensée asservie!  
Désormais trois amours ne me quitteront pas;  
Ils sont mon seul bonheur et bornent mon envie!

C'est vous qui me charmez par de chastes appas,  
Compagne, chers enfants, dont mon âme est ravie;  
C'est toi, France, qui sais enchaîner tous mes pas,  
Car ton ancienne gloire à l'espoir me convie!

Suis-je donc insensé! Quel lien plus puissant  
Que l'Épouse du Christ? Et qu'est la voix du sang?  
Celle de Dieu l'emporte en cette vie amère.

Oui, quand soudain j'aspire à l'éternel séjour,  
Mon beau pays s'efface, et je sens qu'en ce jour  
La France est ma nourrice, et l'Église ma mère!

## A MA FEMME.

N'entends-tu point de ta fenêtre  
Cet écho si mystérieux?  
Lorsque ta voix le fait connaître,  
Il se dérobe à tes beaux yeux!

Ce familier qui m'a vu naître  
Est, tour à tour, triste ou joyeux;

Il se modèle sur mon être,  
Comme un lac réfléchit les cieux !

Est-ce un bien sans aucun mélange ?  
Tient-il du démon ou de l'ange,  
Cet hôte assidu de mon toit ?

Faut-il lui crier : « Anathème ! »  
Oh non ! mais en disant : « Je t'aime ! »  
Pour écho, je ne veux que toi !

#### PASTORALE.

Dans la verte prairie,  
Déjà plus de glaçons ;  
La colline est fleurie,  
Le bois plein de chansons.

Philomèle chérie,  
Hôte de mes buissons,  
Près de ma bergerie  
Donne-moi des leçons.

Vois, mon enfant s'amuse,  
Et sa mère est ma muse  
En gardant un berceau.

Quand mon souffle s'épuise,  
L'Hippocrène où je puise  
Est un simple ruisseau !

## LA MONTRE A REPÉTITION.

Tes yeux, chère compagne, ont reflété ma vie,  
Et je vois, je le sens, par eux seuls désormais;  
Perdant le souvenir de tout ce que j'aimais,  
Mon âme est sans retour à la tienne asservie!

Je frissonne pourtant! si tu m'étais ravie,  
Fleur d'un lointain climat, quand tu me parfumais;  
Colombe au vert rameau, lorsque tu me charmais,  
Sais-tu de quel tourment ta fin serait suivie?

Si je marche joyeux en ton heureux chemin,  
Jusqu'au temps où trop tôt se raidira ta main,  
Oh! n'attends point de moi qu'à ton trépas je pleure!

Quand ton dernier soupir vers Dieu s'exhalera,  
Avec mon cœur ma montre en dira soudain l'heure,  
Et pour ma propre mort de nouveau sonnera!

## A MA FILLE.

Objet de ma sollicitude,  
Bel ange qui descends des cieux,  
Peuples mon humble solitude,  
Et charmes pour toujours mes yeux,

Je sens fuir toute inquiétude  
A ton sourire gracieux;

Oh! te plaire est ma douce étude,  
Toi dont la voix me rend joyeux.

Eh quoi! ne t'ai-je point chérie  
Dès ton premier jour, ô Marie,  
Enfant qui vins me ranimer!

Puis-je te voir sans regard tendre;  
Quand tu parles, ne pas t'entendre,  
Et presser ton cœur sans t'aimer?

### LE SEUL BIEN.

Dès ton heureux printemps, ô douce fantaisie,  
Quand tu gardes encor le cœur tranquille et pur,  
Quel sublime horizon t'offre la poésie!  
Mais la vie et sa prose en vont ternir l'azur.

Devant l'aurore en vain ton âme s'extasie;  
Un nuage apparaît; il devient plus obscur;  
Ainsi ton front se voile, ô toi que j'ai choisie,  
Car le malheur approche, et son règne est si dur!

Or, je ne sais qu'un bien: seul il doit plaire aux hommes;  
Heureux qui le rencontre en ces lieux où nous sommes;  
Tournons vers le Seigneur nos pensers et nos yeux!

Puisse luire sur nous l'éternelle lumière;  
Et si le vrai soleil touche notre paupière,  
Fermions-la pour le monde, ouvrons-la pour les cieux!

SONNET-MADRIGAL.

Mes yeux ne cherchent pas d'étoile au firmament;  
Mon rapide vaisseau fend la mer de ce monde,  
Sans craindre les récifs ou l'orage qui gronde,  
Et l'azur d'un beau ciel l'éclaire constamment.

D'où provient, ô mon cœur, cet heureux changement?  
Pourquoi dans mes regards cette ivresse profonde?  
Celle que j'aime est là : le bonheur qui m'inonde  
A son aspect bannit jusqu'au moindre tourment !

Je n'irai plus errer chaque jour solitaire;  
Quel charmant horizon m'apparaît sur la terre!  
Et pourtant il se borne au cours de ce ruisseau !

Voyez : près du vallon où fleurit l'aubépine,  
Sous ce rameau cachant mon enfant au berceau,  
Edmée est une rose et n'a point une épine !

LE RÊVE DU BONHEUR.

D'amour, de fortune ou d'honneur,  
Chacun ici-bas fait son rêve,  
Et poursuit, sans repos ni trêve,  
Le plus doux, celui du bonheur.

Au feu le trouve un tisonneur,  
Et le marin loin de la grève;

Souvent sa durée est fort brève :  
Il sourit d'un air ricanneur !

Le rencontrant auprès d'Edmée,  
Avec ma fille bien-aimée,  
Je suis heureux sans grand argent ;

Mais si je travaille et m'escrime,  
Comme un ouvrier diligent,  
C'est afin d'enrichir... ma rime !

### LA VIOLETTE.

Oh ! dis-moi si la violette,  
Symbole de l'humilité,  
Ne fait pas un bout de toilette,  
Affectant la simplicité ?

Qui sait ! sous l'herbe elle caquette  
Ou regarde un peu de côté ;  
Je le parierais, la coquette  
Connaît bien son attrait vanté !

Ce n'est point encore un problème,  
Non, cette fleur n'est plus l'emblème  
De la Vierge, reine des cieux !

Elle cachait mieux sur la terre  
Et sa beauté, que rien n'altère,  
Et son parfum délicieux !

## SOUHAIT DU JOUR DE L'AN.

Doux Jésus, nouveau-né charmant,  
Au premier matin de l'année,  
J'accours et vous prie ardemment,  
Plein de foi, la tête inclinée!

Protégez à chaque moment  
Ceux que j'aime et leur destinée;  
Compatissez au long tourment  
De notre vie infortunée!

O bon Sauveur, bénissez-nous;  
Mes enfants sont à vos genoux,  
Quand pour d'autres c'est grande fête!

En ce temps de dons et de vœux,  
Je vous offre mon cœur et veux  
Que votre volonté soit faite!

## CONSEILS A UN ENFANT.

Vers le ciel, but sacré, marche avec assurance;  
Adresse à de faux biens un éternel adieu,  
Et laisse des mortels, remplis d'indifférence,  
Embourber chaque jour leur char jusqu'à l'essieu!

Pour toi qui dans la Vierge a mis ton espérance  
— Car son bras te protège en ce terrestre lieu —

Quoique enfant tu grandis par la persévérance,  
La foi vive, l'aumône et l'amour de ton Dieu !

A ces nobles vertus appose un sceau sublime :  
Quand plusieurs, s'éloignant de la sainte Solyme,  
Ont devant le Veau d'or fléchi les deux genoux,

Dis : « Seigneur, mille maux ont accablé ma vie ;  
Et quel est le bonheur de mon âme ravie ?  
Un seul, mais il m'est cher, c'est de souffrir pour vous ! »

### A MON PAYS.

Moitié du Limousin, on te raille, humble terre,  
Corrèze, quand sur toi brillent de si beaux cieux !  
Daigne écouter les sons de mon luth solitaire ;  
Soudain ranimez-vous, ô mes nobles aïeux !

Sortez tous à ma voix de l'ombre et du mystère !  
Aviez-vous un seul fils, ne fût-il pas pieux,  
Qui n'eût point pour vos champs d'amour héréditaire,  
Et, quittant sa patrie, en détournât les yeux ?

Aussi, toi que les miens ont longtemps habitée,  
Ville qu'entoure une onde à la grâce vantée,  
Beaulieu, cher à mon cœur, oh ! je suis ton enfant !

Mais tu ne saurais plus maintenant me connaître,  
O Tulle ! Et dans ton sein tu m'as pourtant vu naître !  
Qu'importe ? à ton aspect mon œil est triomphant !

A MON FILS FÉLICIEN.

Vivant naguère sans prestige,  
Déjà dans l'arrière-saison,  
J'ai vu, troublé par le vertige,  
La mort passer à l'horizon !

Et j'ai dit — rameau d'une tige  
Qui conserva pur son blason —  
Mon nom ne laisse aucun vestige ;  
Sans héritier qu'est ma maison ?

Mais demain grande est ma liesse ;  
Voilà qu'un bâton de vieillesse  
En un beau chemin me conduit !

Il n'est plus pour moi de tourmente ;  
L'hymen est une fleur charmante  
Dont mon fils est le chaste fruit !



TROISIÈME PARTIE

LE FOND DU PANIER

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT



## LE FOND DU PANIER

### LA GLOIRE.

C'était ma douce fantaisie,  
— Le temps alors semblait bien court, —  
De faire par ma poésie  
A la gloire une active cour.

On m'éloigne avec frénésie,  
Hélas ! à mes maux tout concourt,  
Et mon âme sans jalousie  
Aime l'oubli, qui seul accourt.

Si mon volume enfin s'envole,  
Loin de plaire au siècle frivole,  
Sur les quais il sera jeté !

Qu'importe un renom qui s'efface !  
La vie est la courte préface  
Du grand livre : l'Éternité !

A UN GRAND PEINTRE.

Tu le sais, ô géant !  
Je ne suis qu'un pygmée ;  
A toi la renommée,  
Et pour moi le néant !

Mais en paix l'océan  
Berce ma barque aimée,  
Et ta nef alarmée  
Voit le gouffre béant !

Quand tu flattes le vice  
Et perds l'âme novice  
Par ton lascif pinceau,

Je cherche au ciel ma règle ;  
J'y vole, faible oiseau,  
Car j'ai l'instinct de l'aigle !

A LA VIERGE.

O vous que j'ai toujours chérie,  
Charmante étoile du matin,  
D'un ange, quand mon cœur vous prie,  
Que n'ai-je le brillant destin !

Loin de la céleste patrie,  
J'aspire à vous chanter sans fin ;

Oh! prêtez-moi, Vierge Marie,  
La harpe d'or d'un séraphin.

Mon luth vibre, alors que dans l'âme  
Je sens pénétrer une flamme  
Qui brûle à vos pieds chaque soir!

Du fond de votre sanctuaire,  
Jusqu'à vous monte ma prière,  
Parfum dont je suis l'encensoir!

### LE TALENT.

J'apporte à vos genoux mon encens tributaire,  
Et, prosterné, j'implore un regard protecteur;  
Je m'égarais au loin, malheureux, solitaire,  
Et près de vous soudain quel repos enchanteur!

En ce temps merveilleux où vécut sur la terre  
Votre bien-aimé fils, le divin Rédempteur,  
Il allait, dirigeant par son exemple austère  
Cet immense troupeau dont il est le pasteur!

Il parlait une fois, dans son zèle intrépide,  
Du talent qu'enfouit le serviteur cupide;  
Or, je garde un talent, l'amour que j'ai pour vous!

Mais au souverain maître, un jour, plein d'assurance,  
Je dirai: « Ce trésor est ma ferme espérance,  
Car si je l'ai caché, c'est dans mon cœur jaloux! »

STEEPLE-CHASE.

On rencontre le beau Lindor,  
Heureux d'un brillant étalage,  
A l'heure où l'indigent, qui dort,  
Fixe la fortune volage.

Tel songe au destin de Mondor,  
Et sans regret fuit son village ;  
Un autre cherche un monceau d'or,  
En fouillant quelque riche plage.

Tous font leur rêve solennel ;  
C'est un steeple-chase éternel  
Dans une carrière imprévue.

Pour moi, j'aspire au grand honneur  
D'admirer enfin le bonheur,  
Même avec une longue vue !

A UN FAISEUR DE SONNETS.

Ton œil rappelle, ô poète morose,  
Tous tes écrits tristes et mal venus ;  
Lorsque tes vers sont comme de la prose,  
Habille mieux leurs membres froids ou nus !

Serait-ce tout ? Non, permets que je cause  
De tes pensers simples ou saugrenus ;

Tu crois, dit-on, par la métempsyose,  
A des retours ici-bas continus!

Eh bien! le sort à tes vœux se conforme;  
Ton faible esprit en sonnet se transforme,  
C'est décidé: balancer point ne faut!

Était-ce là l'important du problème?  
Tu n'auras plus la face longue et blême,  
O cher sonnet! mais es-tu sans défaut?

### BLUETTE.

Je veux consacrer une stance  
Au binocle, objet enchanteur;  
Il n'est plus par lui de distance,  
De profondeur ou de hauteur.

Et le prisme, quelle importance  
Il donne au versificateur,  
Si, dans aucune circonstance,  
Il ne fascine un éditeur!

Talismans d'un classique usage,  
Tous les deux plaisent même au sage  
Et nous charment jusqu'au trépas.

Mais en ce monde, triste grève,  
L'amour, y dorant chaque rêve,  
Fait voir même ce qui n'est pas!

A UN MÉTROMANE.

Sonore était ta maisonnette ,  
O gastronome raffiné,  
Lorsque après avoir bien diné,  
Tu m'entonnais ta chansonnette !

Changeant comme une girouette,  
Que fais-tu donc, infortuné?  
A des vers forcés condamné,  
Te voilà devenu poète !

Je te croyais l'esprit plus sain ;  
Vite, consulte un médecin,  
Car c'est un mal héréditaire :

Ton père en souffrit sans remord ;  
Il mit jadis ta sœur en terre,  
Et ton oncle même en est mort !

LE GASCON PAUVRE.

Luc jeûne et n'en fait pas semblant,  
En vain il voudrait être ivrogne ;  
S'il vient me voir, en s'attablant,  
Sa mine point ne se renfrogne.

Quand il boit du noir ou du blanc,  
Jamais, d'aventure, il ne grogne ;

Même il est brave en le sablant,  
Sans craindre de rougir sa trogne.

« Grâce à mon vin (dit ce Gascon  
Qui n'a pas le moindre mâçon),  
Je suis plus vaillant que Cambronne! »

— Holà! répliqué-je soudain,  
Ton courage, beau paladin,  
N'est que dans l'eau de la Garonne! —

### LES TROIS AGES.

Est-ce donc un malheur propre à notre hémisphère  
Que l'âpre amour du gain de cet *âge d'argent*?  
Non, pour tenter fortune — et c'est la grande affaire —  
Jeune, vieux, sage, fou, chacun est diligent.

Fouillant avec ardeur ce pays aurifère  
Où s'enrichit le sot dans ce siècle changeant,  
Tous rêvent de plaisirs qu'on ne peut satisfaire,  
De luxe qui grandit et nargue l'indigent.

Notre époque blasée aime peu le génie;  
Elle tressaille au nom de la Californie;  
Voici que l'*âge d'or* règne avec Lucifer!

Mais les ponts suspendus ont leur prérogative,  
Et j'entends le sifflet d'une locomotive.  
Ah! ce temps est sans doute encor l'*âge de fer*!

## LE POÈTE RELIGIEUX.

Le barde aux cyniques accents  
Vend sa foi pour la moindre obole ;  
Quand le Veau d'or est son symbole ,  
Il prodigue un indigne encens.

Il corrompt l'esprit et les sens  
Des hommes à l'âme frivole ;  
Son chant impur au loin s'envole  
Près des faibles et des puissants !

Le poète à la vie austère ,  
Qui passe chaste et solitaire ,  
S'inspire toujours de la croix !

« Quel original ! » dit l'impie.  
Tu dis plus vrai que tu ne crois ;  
Mais toi, tu n'es qu'une copie !

## ÉCRIT LE JOUR DE L'ANNONCIATION.

Calmez toujours notre souffrance  
Comme un baume délicieux ;  
Soyez notre douce espérance ,  
Et guidez nos pas vers les cieux.

Avec vous, rempli d'assurance ,  
Qui donc a le front soucieux ?

Qui perdrait la persévérance,  
Mère aux souris si gracieux ?

Quand ma paupière est affaissée,  
A vous, ma dernière pensée,  
O Vierge qui veillez sur nous !

Et lorsque mon sommeil s'envole,  
A vous ma première parole,  
Après avoir rêvé de vous !

#### DIFFICULTÉ VAINCUE.

Sans la main d'un habile artiste,  
A quoi sert le plus beau pinceau ?  
Vogue-t-il tout seul le vaisseau ?  
Qu'est l'acteur sans le dramatisse ?

Pour tisser la fine batiste  
Qu'importe un agile fuseau !  
Et le plus magique ciseau  
Peut-il produire une améthyste ?

Mais comme un froid et sec ravin  
Donne parfois de petit vin  
Qu'en brûlant esprit l'on transforme ;

Poëte, dans ton cabinet,  
Tu sais d'une pensée informe  
Faire un magnifique sonnet !

SONNETS JUMEAUX SUR UN VIEUX SUJET.

I

La nature jamais ne charme un cœur cupide,  
Elle qui sait si bien endormir nos douleurs ;  
Laissons d'autres tableaux à la foule stupide,  
Et cherchons la prairie aux riantes couleurs.

Salut, humble ruisseau ! ton onde fuit, limpide,  
Sur un tapis de mousse où tes bords sont des fleurs ;  
Je te préfère au fleuve écumant et rapide  
Qui parfois dans son cours fait couler tant de pleurs !

Tu me plais loin du monde, au fond de ta Bretagne ;  
Il suffit qu'un troupeau, descendant la montagne,  
Savoure dans ton lit une fraîche boisson.

Mais j'ai cru parler bas... et mon secret s'envole !  
La brise le redit à quelque ami frivole,  
Et, moqueur, un oiseau m'écoute en ce buisson !

II

Ah ! qu'importe ! je reste et suis plein d'assurance ;  
Je goûte un doux repos ; mon regard est charmé ;  
Là, contemplant la terre avec indifférence,  
Plus libre, je respire un air si parfumé !

Exilé loin des miens, j'ai connu la souffrance ;  
Mon cœur, lassé de tout, soudain s'est ranimé ;

Heureux d'avoir la foi, l'amour et l'espérance,  
Je viens vivre et mourir sous mon toit bien-aimé.

J'ai trouvé le bonheur; je me livre à l'étude,  
Et, m'entourant de paix, d'ombre et de solitude,  
Je vois germer mon champ ou mûrir ma moisson.

Mais j'élève la voix pour dire ces paroles;  
Que le zéphyr les porte à mes amis frivoles,  
Et que l'oiseau moqueur les chante en ce buisson!

### LA FORTUNE.

Au pays cher à mon jeune âge,  
Là même où j'avais mon berceau,  
D'un vieillard et d'un jeune homme  
J'aimais le charmant voisinage.

Le dos de l'un, triste apanage,  
De chair avait un gros monceau;  
Par contre, il manquait un morceau  
Au pied du second personnage.

Jouant et perdant tous les deux,  
« Fortune! un jour cria l'un d'eux,  
Tu m'as *tourné le dos*, mégère!

— Moi le *pied!* » dit l'autre tout bas.  
Mon cœur, ô déesse légère,  
Se tut, ne te connaissant pas!

### L'HOMME.

Il fallait que l'homme allât vite  
Pour dévorer son long chemin;  
D'abord avec peine il gravite,  
Et tente un effort surhumain.

Marchant vers un but qui l'évite,  
Il prend un bâton dans la main;  
Puis, sur un coursier qui l'invite,  
Il s'élançe en criant : « Demain ! »

Que dis-je ! il fuit dans la carrière;  
Il n'est pas pour lui de barrière :  
La vapeur l'emporte en tout lieu !

Oh ! la foi, Seigneur, est pour l'âme  
Une plus merveilleuse flamme  
Qui l'élève soudain vers Dieu !

### L'ÉGLISE DE VILLAGE.

Mon cœur, n'aspirant qu'à vous plaire,  
Pour vous brûle ici chaque jour;  
Près de votre abri tutélaire,  
O Seigneur, quel heureux séjour !

Comme le faible oiseau craint l'aire  
Où règne en tyran le vautour,

Du monde je fuis la colère,  
Et veux être à vous sans retour !

Quand j'erre en paix dans la campagne,  
La solitude, ma compagne,  
Me parle de vous et je crois ;

Sa voix est pure, familière ;  
Tout m'inspire : à l'aspect d'un lierre,  
Je m'attache au pied de la croix !

#### PRÉSENT ET AVENIR.

En bons mots on vous dit féconde ;  
Ils plaisent dans vos alentours ;  
Voulez-vous être sans seconde,  
Par de beaux et riches atours ?

Ne savez-vous donc pas que l'onde  
Fuit bien moins vite que vos jours !  
Ah ! pensez-y, charmante blonde,  
Au lieu de folâtrer toujours !

Quand vous entrez dans le saint temple,  
Vous cherchez qu'on vous y contemple :  
Y brillez-vous sans nul remord ?

Et pourtant la peau satinée  
De votre visage, ô Renée !  
Ne voile qu'un crâne de mort !

LIS ET MYOSOTIS.

Es-tu, dis-moi, femme ou lutin,  
Toi dont on vante la mantille ,  
Ou le petit pied de satin  
Qui follement va, vient, sautille?

Je préfère un plus doux destin,  
J'aime ta sœur jeune et gentille ;  
Son sourire est chaste, enfantin,  
Et dans ses yeux la foi pétille !

Alors que sur ton front si *blanc*  
Elle fixe un regard tremblant,  
Mais que l'*azur* du ciel colore ,

Il me semble voir près d'un lis  
Un gracieux myosotis  
Qui vient soudainement d'éclore !

LES ARBRES VERTS.

Ton âme désormais ravie  
Rencontre un cœur tendre et fervent ;  
La gloire au bonheur te convie,  
Plein d'ardeur, tu dis : « En avant ! »

L'espoir, ce flambeau de ta vie,  
Pourtant vacille au moindre vent ;

Ah! porte plus haut ton envie,  
Lève au ciel ton regard souvent!

Car la renommée est muette,  
Et le vert laurier du poëte  
Échappe à ta tremblante main;

Le myrte des amours se fane ;  
Et, fuyant un monde profane,  
Tu n'auras qu'un cyprès demain!

#### LE BUT.

Oh! oui, le monde est une mer,  
Je l'ai su par plus d'un naufrage;  
Mais, au temps même de l'orage,  
J'espérais sur le gouffre amer!

Un astre à mes yeux s'est offert!  
J'étais conduit comme un roi mage;  
Ce n'est point une simple image,  
J'ai bien ramé, j'ai bien souffert!

Et si je n'ai plus qu'une planche,  
Si l'onde encor d'écume est blanche,  
Je vogue en paix et sans remord!

C'est une épreuve salutaire;  
Et ce n'est qu'en voyant la mort  
Que je m'écrierai : « Terre! terre! »

## UN PASSANT.

J'admire chaque jour, le cœur plein de tendresse,  
Un bel adolescent au front pur, virginal ;  
Pourtant ses traits parfois sont pâles de détresse,  
Son œil semble briller d'un éclat infernal !

De l'amer désespoir la main de fer le presse ;  
Suit-il donc de l'erreur le sinistre fanal ?  
Constamment il est seul : quel mal secret l'opresse ?  
Moqueur, le monde crie : « Est-il original ! »

Pour lui que n'êtes-vous comme un charmant présage,  
Fleurs des champs ! Doux oiseaux, égayez son passage ;  
Il est si malheureux qu'on le croit insensé !

Jeune fille, mais toi, lorsque avec ta compagne,  
Tu t'en iras, rêveuse, à travers la campagne,  
En le voyant, dis-lui : « Soyez mon fiancé ! »

## RICHESSSE ET PAUVRETÉ.

Une déesse, à l'œil de flamme,  
Fascine même les heureux ;  
Pour l'encenser plus d'un perd l'âme ;  
Elle rend lâche un valeureux.

Souvent je rencontre une femme  
Qu'on évite comme un lépreux ;

Chaque passant l'appelle infâme,  
S'il n'a des sentiments de peux.

La première, c'est la FORTUNE,  
Et jamais elle n'importune ;  
Combien la nomment le bonheur !

Mais l'autre, que nul ne jalouse,  
La MISÈRE, est parfois l'épouse  
Dont la dot plus riche est l'honneur !

### PÈRE ET FILS.

Vous seule en qui toujours j'espère.  
Madone au long voile de lin ,  
Ce faible enfant, que hait son père,  
N'est-il pas deux fois orphelin ?

Il fuit le méchant qui prospère  
Du point du jour à son déclin ;  
Mais qu'en lui votre grâce opère,  
Et son cœur vide sera plein !

Préservez, ô Mère ! ô Marie !  
De l'enfer et de sa furie,  
Son père, au mal abandonné !

Car vous tendez, Vierge puissante,  
Une main à l'âme innocente,  
L'autre au pécheur infortuné !

AU PRINTEMPS.

Pendant que la terre est ornée  
De ses plus riantes couleurs,  
Avril, jeunesse de l'année,  
Dont le front est chargé de fleurs ;

Que de mortels, ô destinée !  
Dans les jours d'amères douleurs,  
Ont vu leur couronne fanée  
Bien avant la saison des pleurs !

L'amour, brûlante ou douce flamme,  
Le bonheur, oasis de l'âme,  
Ne doivent jamais revenir !

Pour nous si tout change de face,  
Printemps, quand ton règne s'efface,  
Au moins tu gardes l'avenir !

UN ENFANT DE MARIE.

Portant vos couleurs, ô Marie !  
Son regard réfléchit les cieux ;  
Et votre chasteté chérie,  
Vierge, se reflète en ses yeux !

Dans le parterre et la prairie  
Sa main forme un bouquet pieux ;

Au blanc pur le bleu s'y marie :  
Les humbles fleurs vous plaisent mieux !

Guidez cet enfant sur la terre !  
Le Bonheur, passant solitaire,  
Ne nous voit, ne nous entend pas ;

Mais le Malheur a bonne oreille :  
Hélas ! sa vue est sans pareille ;  
Il nous écoute et suit nos pas !

#### A UN IVROGNE.

Plusieurs peut-être en te trouvant  
Pensent voir un énergomène,  
Car on te rencontre buvant  
Et le dimanche et la semaine.

Aussitôt que souffle le vent,  
La girouette se démène ;  
Comme elle chancelle souvent  
Notre pauvre raison humaine !

Le vin seul ne nous grise pas ;  
Pour trébucher à chaque pas,  
Que nous faut-il ? un propos leste !

Qui veut du mal être vainqueur,  
Et conserver en paix son cœur,  
S'abreuve à la source céleste !

A LA POÉSIE.

Tu n'es plus de ce temps, fleur suave et choisie,  
Ornement gracieux de mon jardin fermé;  
Te comblant de mes soins, charmante poésie,  
J'adoucis les rayons d'un soleil enflammé!

En ma soif de beaux vers que nul ne rassasie,  
Je me penche souvent sur ton calice aimé;  
J'y savoure à longs flots ta coupe d'ambrosie  
Dont le bord enchanteur est toujours parfumé!

Toi que ne chérit plus l'homme au froid scepticisme,  
Qui t'a fait subir même un indigne ostracisme,  
Oh! ne pleure jamais et relève le front!

Si dans l'oubli, vivante, on t'a soudain jetée,  
Comment, fille du ciel, serais-tu sans athée,  
Quand l'or est le seul dieu qui n'ait point de Pyrrhon?

SONNET POST-FACE.

Critique, je ne prétends point  
A cette gloire où plus d'un vise;  
*Quod vult Deus!* et, de tout point,  
Je m'en réfère à ma devise!

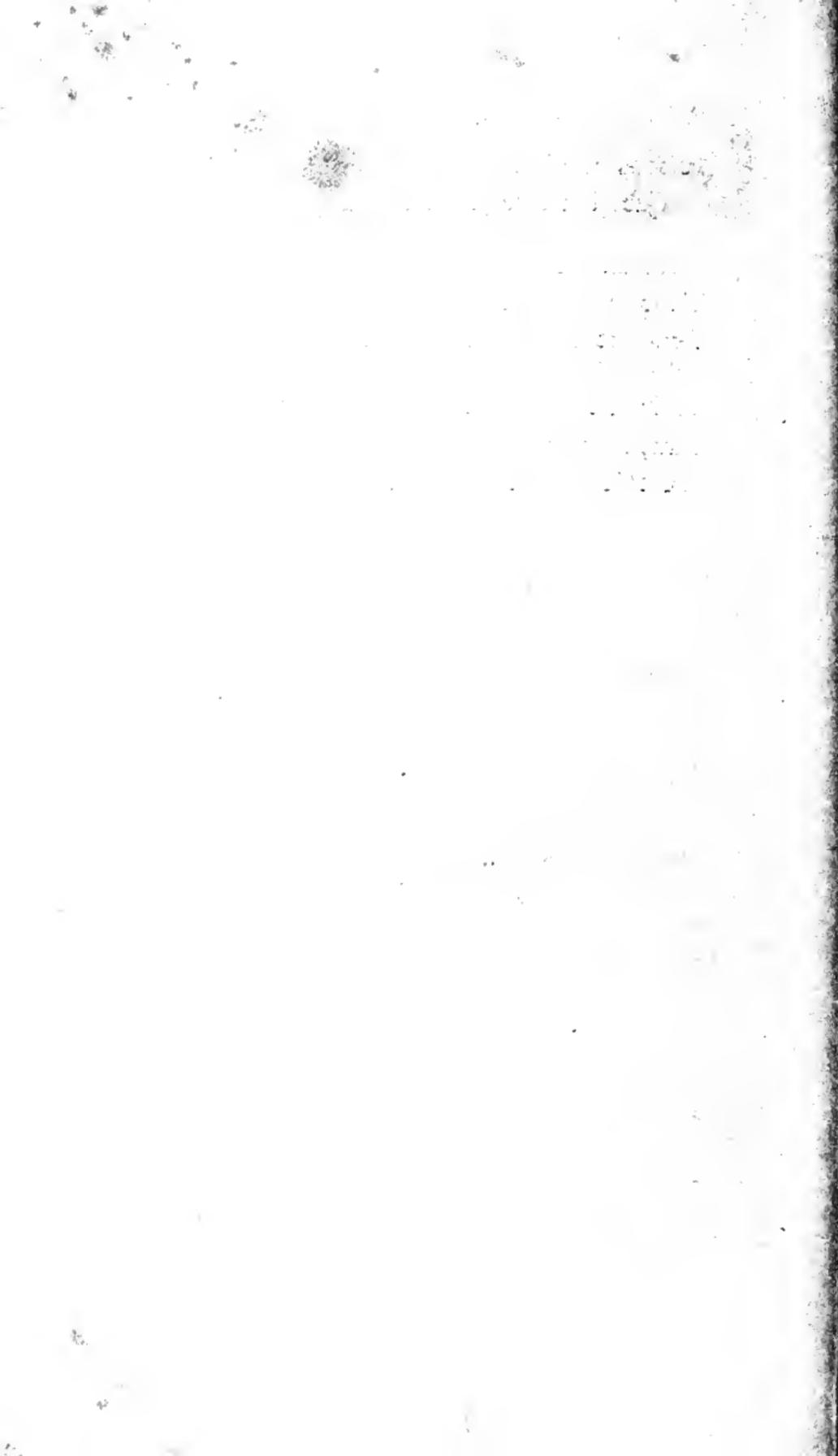
Quand j'inscris en un tour de poing  
Ce trait final que j'improvise,

Je sens que le regret me point,  
Et que bien tard je me ravise !

Pourtant j'impute, ô détracteur,  
Tous mes défauts à l'éditeur ;  
Renonce donc à ta censure !

Mais si tu sens quelques beautés  
Dans mes écrits trop peu vantés,  
C'est de moi seul, je te l'assure !







## TABLE DES SONNETS.

### PREMIÈRE PARTIE.

#### SONNETS DIVERS.

	Pages.
Ut pictura poesis : — <i>Sonnet-préface</i> . . . . .	7
<i>Le Sonnet phénix</i> . . . . .	8
<i>La Vengeance divine</i> . . . . .	8
<i>Le Sonnet du gentilhomme pauvre.</i> . . . . .	9
<i>Le Crucifix</i> . . . . .	10
<i>L'Épingle</i> . . . . .	10
<i>Profane et chrétien</i> . . . . .	11
<i>Boutade</i> . . . . .	12
<i>La Rose</i> . . . . .	12
<i>A un Rimailleur.</i> . . . . .	13
<i>La Rédemption</i> . . . . .	14
<i>La Vie réelle</i> . . . . .	14
<i>A mon Écho du Laurens</i> . . . . .	15
<i>A un Serpent.</i> . . . . .	16
<i>L'Utopiste</i> . . . . .	16
<i>Traduction libre d'un sonnet de Burger.</i> . . . . .	17

	Pages.
<i>Une Victime de la Calomnie</i> . . . . .	18
<i>Le Bon Temps</i> . . . . .	18
<i>A un Dissipateur ambitieux</i> . . . . .	19
<i>La Vertu de Marie.</i> . . . . .	20
<i>Désir du Ciel</i> . . . . .	20
<i>A un Libertin</i> . . . . .	21
<i>Les Trois Arbres.</i> . . . . .	22
<i>Ardua tentat.</i> . . . . .	22
<i>Présent et Passé.</i> . . . . .	23
<i>Le Nouveau Bûcheron</i> . . . . .	24
<i>Adieu d'une Sœur.</i> . . . . .	24
<i>Heur et Malheur</i> . . . . .	25
<i>Le Luth perdu et retrouvé.</i> . . . . .	26

## DEUXIÈME PARTIE.

### SONNETS DE FAMILLE.

<i>A ma pauvre Mère.</i> . . . . .	31
<i>A un Enfant.</i> . . . . .	32
<i>Un Cœur de mère.</i> . . . . .	32
<i>La Belle Matineuse. Pastiche du XVII<sup>e</sup> siècle.</i> . .	33
<i>Veille des Fiançailles.</i> . . . . .	34
<i>Mari et Femme</i> . . . . .	34
<i>Quelques Sonnettistes du XVI<sup>e</sup> siècle</i> . . . . .	35
<i>Les Trois Amours.</i> . . . . .	36
<i>A ma Femme.</i> . . . . .	36
<i>Pastorale.</i> . . . . .	37
<i>La Montre à répétition</i> . . . . .	38
<i>A ma Fille.</i> . . . . .	38
<i>Le seul Bien.</i> . . . . .	39
<i>Sonnet-Madrigal</i> . . . . .	40
<i>Le Rêve du bonheur</i> . . . . .	40

<i>La Violette</i> . . . . .	41
<i>Souhait du jour de l'an.</i> . . . . .	42
<i>Conseils à un Enfant</i> . . . . .	42
<i>A mon pays.</i> . . . . .	43
<i>A mon fils Félicien</i> . . . . .	44

TROISIÈME PARTIE.

LE FOND DU PANIER.

<i>La Gloire</i> . . . . .	47
<i>A un grand Peintre.</i> . . . . .	48
<i>A la Vierge</i> . . . . .	48
<i>Le Talent</i> . . . . .	49
<i>Steeple-Chase</i> . . . . .	50
<i>A un Faiseur de sonnets</i> . . . . .	50
<i>Bluette.</i> . . . . .	51
<i>A un Métromane.</i> . . . . .	52
<i>Le Gascon pauvre</i> . . . . .	52
<i>Les Trois Ages.</i> . . . . .	53
<i>Le Poète religieux</i> . . . . .	54
<i>Écrit le jour de l'Annonciation</i> . . . . .	54
<i>Difficulté vaincue</i> . . . . .	55
<i>Sonnets jumeaux sur un vieux sujet.</i> . . . . .	56
<i>La Fortune</i> . . . . .	57
<i>L'Homme</i> . . . . .	58
<i>L'Église de village</i> . . . . .	58
<i>Présent et Avenir</i> . . . . .	59
<i>Lis et Myosotis</i> . . . . .	60
<i>Les Arbres verts.</i> . . . . .	60
<i>Le But.</i> . . . . .	61
<i>Un Passant</i> . . . . .	62
<i>Richesse et Pauvreté</i> . . . . .	62

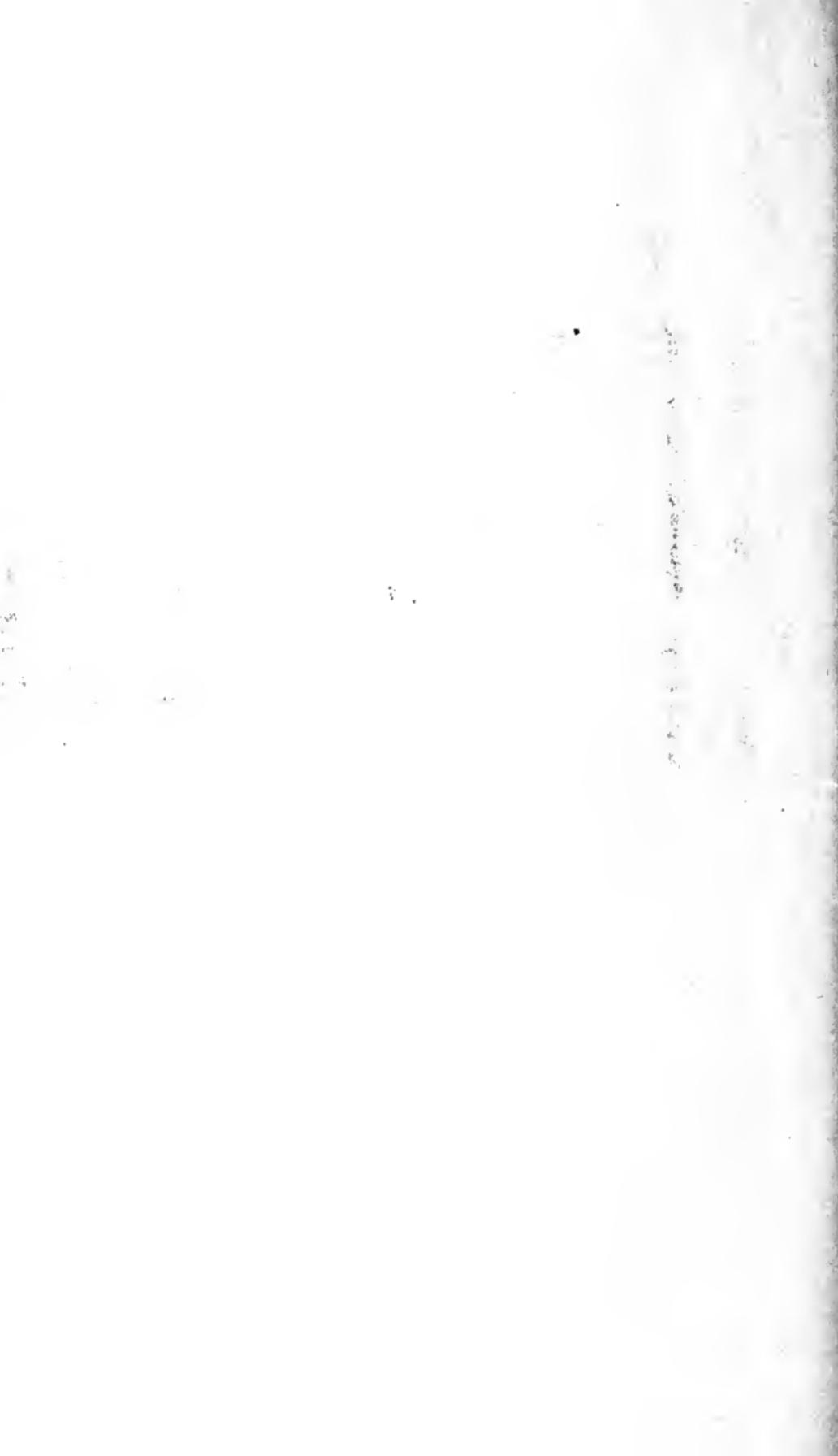
	Pages.
<i>Père et Fils</i> . . . . .	63
<i>Au Printemps</i> . . . . .	64
<i>Un Enfant de Marie</i> . . . . .	64
<i>A un Ivrogne.</i> . . . . .	65
<i>A la Poésie</i> . . . . .	66
<i>Sonnet Post-face</i> . . . . .	66











PQ  
466  
V4  
t.2

Veyrières, Louis de  
Monographie du sonnet

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

